



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 011 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 19 octobre 2004

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 19 octobre 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

•(1000)

[Traduction]

LA COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Le Président: Conformément à l'article 66 de la Loi sur les langues officielles, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de la commissaire aux langues officielles pour la période allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

[Français]

Conformément à l'article 108(3)f) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des langues officielles.

* * *

[Traduction]

LOI SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES ET L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DU PEUPLE TLICHO

L'hon. Andy Scott (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-14, Loi mettant en vigueur l'accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale conclu entre le peuple tlicho, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada et modifiant la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et d'autres lois en conséquence

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, deux rapports de la section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Le premier rapport a trait à la 30^e session annuelle de l'APF, qui s'est tenue à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, du 4 au 7 juillet 2004. Le second a trait à la réunion de la Commission

de la coopération et du développement, qui s'est réunie du 24 au 27 mai 2004 à Marrakech, au Maroc.

* * *

•(1005)

[Traduction]

PÉTITIONS

LOI CONSTITUTIONNELLE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui une pétition dans laquelle les signataires affirment que le gouvernement fédéral a abandonné les collectivités rurales sous le fardeau du socialisme urbain et de la réglementation gouvernementale et que, puisque le gouvernement du Canada a imposé le contrôle des armes à feu et des animaux, le contrôle superflu de la pollution et des déchets pour les exploitants de terres agricoles, ainsi que le contrôle des boisés et de la forêt, ce n'est qu'en modifiant la Loi constitutionnelle pour y inclure les droits de propriété que nous disposerons des moyens juridiques nécessaires pour protéger et défendre les Canadiens contre l'ingérence gouvernementale et l'injustice, et pour résoudre le déficit démocratique qui a été créé par le gouvernement fédéral.

L'AGENCE DE LOGEMENT DES FORCES CANADIENNES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une autre pétition, signée cette fois par les citoyens de Mount Brydges, Delaware, Strathroy et Melbourne, en Ontario. Comme dans le cas d'autres pétitions que j'ai présentées et que je continuerai à présenter régulièrement à la Chambre des communes, les signataires désirent attirer l'attention sur le fait que le logement sur les bases pour les familles de nos militaires sert une fin louable puisqu'il permet de vivre dans une collectivité militaire.

Toutefois, les pétitionnaires soulignent que, trop souvent, les logements fournis par l'Agence de logement des Forces canadiennes sont en-deçà des normes acceptables en matière de conditions de vie. Qui plus est, les familles des militaires des Forces canadiennes qui habitent ces logements de l'agence ont subi des hausses considérables de loyer. Par conséquent, les signataires prient le Parlement de surseoir immédiatement à toute augmentation future du loyer de ces logements, jusqu'à ce que le gouvernement canadien y améliore sensiblement les conditions de vie.

*L'Adresse***QUESTIONS AU FEUILLETON**

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LES GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES (MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUES)

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-4, Loi de mise en oeuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des entretiens entre tous les partis au sujet du projet de loi C-4, Loi de mise en oeuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles. Il est inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui. Vous constaterez que la motion suivante recueille le consentement de la Chambre. Je propose:

Que la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-4 soit réputée adoptée.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des transports.

(La motion est adoptée, et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 octobre, de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, telle que modifiée.

L'hon. Ken Dryden (ministre du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec le député de Mississauga—Brampton-Sud.

Je prends la parole pour prononcer mon premier discours à la Chambre. C'est un grand honneur pour moi que d'être ici aujourd'hui.

Quel Canada se reflète dans ce discours du Trône? Notre pays recèle de nombreux défis. Son climat nordique et son immensité d'ouest en est et du nord au sud représentent un défi de taille pour les chemins de fer, les télécommunications, voire pour la politique gouvernementale. Nous n'avons pas la puissance voulue pour dominer le monde qui nous entoure et nous n'avons d'ailleurs pas cette ambition. Nous devons sans cesse nous adapter et apprendre, faire preuve d'humilité et de respect, de débrouillardise et de vigilance.

• (1010)

[Français]

Dans les milliers de collectivités de notre pays, nous savons bien que les choses ne se font pas seules.

[Traduction]

Nous devons travailler avec les autres, tous ensemble: nous devons être flexibles, trouver un terrain d'entente, discuter, négocier des compromis. Les idéologies rigides ne nous conviennent pas. À bien des égards, nous avons dû tout inventer au fur et à mesure.

Au Canada, nous passons notre existence à trouver le moyen. Nous sommes un peuple qui tente de trouver le moyen. Cela se reflète dans nos us, nos attitudes et notre personnalité, dans notre conception du monde et la façon dont nous interagissons avec, dans notre culture et le sport, dans nos expressions en tant que peuple.

Dans ma vie précédente, j'ai joué au hockey. Le hockey est un jeu qu'on ne maîtrise jamais totalement. Nous le pratiquons, dressons nos plans. Un entraîneur trace ces plans sur un tableau pour que nous le voyions tous. Mais dès la mise au jeu, tout se détraque.

[Français]

Les meilleurs joueurs de hockey, les équipes gagnantes, ne se torturent pas l'esprit lorsque rien ne va plus et que la perfection n'est pas au rendez-vous.

[Traduction]

Ils acceptent la situation et se regroupent le plus rapidement et le mieux possible. Ils trouvent une façon. Contrairement au football qui est basé sur de savants calculs, au baseball qui est fondé sur un ordre bien déterminé, le hockey est un jeu où l'on doit improviser.

J'ai l'extrême privilège de représenter York-Centre. Dans la partie ouest de ma circonscription, on retrouve de nombreux Canadiens d'origine italienne. Ils sont venus à Toronto au début des années 50 avec peu d'instruction, incapables de parler l'anglais, sans avoir d'argent ni de famille ou d'amis déjà établis dans la région pour leur faciliter la tâche.

Les femmes sont venues coudre les vêtements des Canadiens et les hommes construire les milliers de nouvelles maisons de banlieue qui allaient faire de l'agglomération de Toronto ce qu'elle est. Ils ont également bâti des maisons pour eux-mêmes. Ils ont cultivé des jardins devant leurs maisons avec beaucoup de fleurs et des gazons verts. Ils ont installé dans leur cour arrière des jardins remplis de légumes, d'arbres fruitiers et de vignes. Ils ont élevé leur famille. Ils l'ont fait avec un travail acharné et avec fierté et ils sont encore là. En tant que nouveaux immigrants, à titre de parents de jeunes familles, ils devaient trouver une façon de s'en sortir et c'est ce qu'ils ont fait. Maintenant, alors qu'ils sont plus âgés, ils font de même.

L'Adresse

Dans la partie est de York-Centre on retrouve une grande population juive. Certains sont âgés. Beaucoup de ces gens ont été élevés dans la circonscription et sont revenus pour acheter leur propre maison et élever leur famille. Leurs ancêtres venaient surtout de la Pologne et d'autres parties de l'Europe de l'Est. La plupart sont arrivés au départ à Montréal et certains, directement à Toronto. Là encore, ils ne parlaient pas anglais et n'avaient pas d'argent. Ils ont dû trouver une façon de s'en sortir et ils y sont parvenus.

On retrouve maintenant dans la partie nord-est de la circonscription une population importante et croissante de gens d'origine russe. Ils ont commencé à arriver à Toronto après l'effondrement de l'Union soviétique au début des années 90. Beaucoup sont de jeunes adultes avec de jeunes familles. Bon nombre ont leurs parents âgés avec eux. Ils sont bien instruits, ils ont de l'énergie et de grandes attentes. Dans leur nouveau climat nordique du sud de l'Ontario, ils se sentent chez eux. Ils commencent à s'acclimater. Pour les Péruviens, les Boliviens, les Guatémaltèques et les Philippins, York-Centre est un pôle d'attraction pour débrouillards.

J'ai également l'extrême privilège de représenter, à titre de ministre, le ministère du Développement social. Comme Canadiens, nous avons une certaine compréhension de ce que représente le fait d'être un Canadien, nous avons des attentes envers nous-mêmes et les autres et pour nous-mêmes et les autres.

[Français]

En tant que Canadiens et Canadiennes, nous nous attendons à avoir une chance, et parfois même une deuxième chance. Nous aspirons à une vie remplie, riche et gratifiante.

[Traduction]

Pour certains, toutefois, il est difficile de réaliser ces aspirations à cause de la maladie, d'un accident, d'un handicap, de la pauvreté, de l'âge, de circonstances personnelles ou familiales. Certains sont placés dans une situation désavantageuse dès la naissance ou plus tard dans la vie. Au ministère du Développement social, il nous incombe de repérer les écarts entre ce à quoi aspirent les Canadiens et la réalité, et de les combler en collaboration avec d'autres intervenants.

À l'égard des personnes âgées, nous avons la responsabilité de veiller à ce que leurs prestations de retraite soient suffisantes pour répondre à leurs besoins essentiels et de faire en sorte que le régime soit encore viable dans 10 ans et dans 50 ans lorsque celles-ci, tout comme nous, en auront besoin.

Il est vrai, de plus, que nous vivons plus vieux et en meilleure santé. Les aînés vivent plus longtemps. Nous passerons en effet près du quart de notre vie à la retraite, après avoir élevé nos enfants. À quoi ressemblera notre vie à ce moment-là? Vers quoi s'orientera notre nouvelle mission de vie? Dans le contexte de ce bel âge, qui peut être le reflet d'une grande vulnérabilité physique, financière et psychologique, comment pouvons-nous aider les personnes âgées?

Nous avons une responsabilité envers les personnes ayant un handicap. À une époque, on les cachait. Aux yeux des autres, leur handicap les définissait. Ce sont des personnes qui ont un handicap certes, mais elles veulent vivre pleinement comme n'importe quel autre membre de la société, que ce soit à l'école, au travail, dans les loisirs et dans leur vie de tous les jours. Comment pouvons-nous les aider?

Nous avons une responsabilité à l'égard des organismes bénévoles. Dans nos collectivités, petites et grandes partout au pays, ils accomplissent un travail remarquable. Ces organismes

comptent plus de 6,5 millions de bénévoles et plus de 2 millions d'employés. Ils injectent annuellement l'équivalent de 71 milliards de dollars dans notre économie. Ils répondent à une vaste gamme de besoins auxquels ne peuvent satisfaire les gouvernements, les entreprises et les particuliers. Toutefois, en tant que société, nous voulons en faire davantage. Comment pouvons-nous aider les organismes bénévoles?

Il nous incombe de veiller au bon fonctionnement du nouveau programme de garderies du gouvernement. Sept femmes sur dix qui ont des enfants de moins de six ans font partie de la population active. Les garderies s'inscrivent désormais dans notre mode de vie. Il s'agit d'une question de portée nationale, d'une attente de la population canadienne. Il est temps de la reconnaître ainsi et de l'aborder ainsi.

• (1015)

[Français]

Le moment est maintenant venu de mettre en place un système national d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants.

[Traduction]

Le temps est venu car, par leur façon de vivre et d'exprimer leurs désirs et leurs besoins pour l'avenir de leurs enfants, c'est ce qu'affirment les Canadiens.

Nous avons beaucoup de chemin à faire. L'enjeu est de taille. Comme en fait foi notre histoire, nous ne pouvons y arriver seuls.

[Français]

Nous devons travailler ensemble, avec les provinces et les territoires et avec nos autres partenaires.

[Traduction]

Nous devons faire preuve de souplesse, trouver des terrains d'entente, discuter, prendre des arrangements, faire des compromis. Les idéologies rigides ne fonctionnent pas pour nous. Dans certains cas nous devons ouvrir la voie nous-mêmes, mais nous savons où nous allons.

Nous en sommes, en quelque sorte, un peu comme là où nous en étions il y a un peu plus d'un siècle sur le plan de l'éducation, là où nous en étions il y a 40 ans en matière de santé. Les conditions de vie varient beaucoup d'un bout à l'autre du pays. Dans les métropoles, dans les petites villes et les villages, nous en sommes à des étapes différentes. Nous pouvons offrir différentes choses, mais chacun de nous peut voir l'avenir.

Nous connaissons notre destination. Le temps est venu de nous lancer en vue de l'atteindre. Nous ne connaissons pas tous les chemins qui y mènent, mais nous savons que nous en trouverons un. Le mandat du ministère du Développement social est de trouver un chemin.

Lors des élections de juin dernier, nous avons présenté une plateforme et les Canadiens nous ont donné le mandat de gouverner. Nous avons réitéré notre engagement envers cette plateforme dans le discours du Trône. Peu importe les complications et les difficultés que représentent un gouvernement minoritaire, les Canadiens s'attendent à ce que nous remplissions notre mandat: gouverner. Ils s'attendent à ce que nous trouvions un chemin, et nous le ferons.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je ne veux pas dénigrer l'allocation du député ni faire figure de Tretiak avec ma question, mais je poserai néanmoins ma question même si je suis conscient qu'il s'agit du premier discours du député à la Chambre.

L'Adresse

J'ai des préoccupations au sujet du programme national de garderies. Nous avons des défis financiers. Notre population vieillit rapidement. Nous aurons d'énormes problèmes. Nous sommes loin d'être prêts à nous attaquer aux problèmes que connaissent nos forces armées. Beaucoup d'autres défis doivent aussi être relevés.

Le ministre pourrait-il nous expliquer ce qu'il préconise comme plan d'action national pour la création d'un réseau de garderies? Nous expliquerait-il aussi comment ce programme sera financé et quel en sera le coût?

• (1020)

L'hon. Ken Dryden: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné dans mon discours, les Canadiens ont essentiellement dit que le temps était venu. Comme sept mères d'enfants âgés de moins de six ans sur dix travaillent à l'extérieur, nous devons trouver une façon d'assurer le développement optimal de nos enfants afin de bien les outiller pour l'avenir.

Le gouvernement s'est engagé à verser 5 milliards de dollars sur cinq ans et il maintiendra cet engagement.

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'intervenir dans un débat pour la première fois à la Chambre.

J'étais bien sûr un chaud partisan des Canadiens de Montréal, et c'est un plaisir d'être en présence de Ken Dryden. Cela dit, je dois avouer que l'idée d'un régime national de garde d'enfants me trouble un peu.

Ma femme et moi sommes fiers de pouvoir offrir à nos enfants un enseignement à domicile. Ma femme reste au foyer et prend soin des enfants. Nous participons tous les deux à l'éducation de nos enfants et nous sommes heureux de le faire. Rares sont les parents qui peuvent en faire autant, mais mon emploi et nos revenus nous permettent de le faire.

J'ai beaucoup de mal à accepter l'idée que les Canadiens se sont prononcés en faveur d'un régime national de garde d'enfants. Premièrement, les libéraux ont été élus grâce au système majoritaire et n'ont pas obtenu de majorité. De plus, ceux qui ont voté pour eux n'avaient pas tous à l'esprit la garde d'enfants et l'enseignement des jeunes enfants. C'est présomptueux de présumer que le gouvernement a reçu un mandat pour la création d'un tel régime.

Ensuite, je dois dire à la lumière de la réalité canadienne que ce gouvernement semble incapable d'arrêter de dépenser d'une année à l'autre, si bien qu'il est devenu impossible pour un parent au Canada de rester au foyer ou pour les deux parents d'écourter leurs heures de travail sans éprouver des difficultés. Voilà la réalité canadienne. Nous n'avons pas vraiment de choix.

L'hon. Ken Dryden: Monsieur le Président, le député a choisi l'enseignement à domicile pour ses enfants. Il a décidé que c'était le meilleur choix pour eux.

Par ailleurs, nous avons déjà un système d'éducation. Ce n'est pas tout le monde qui est dans la même situation que ce député et ce n'est pas tout le monde qui partage son point de vue. Songeons seulement que sept femmes sur dix qui ont des enfants âgés de moins de 6 ans occupent un emploi, et la difficulté pour nous est de trouver le moyen d'assurer la formation de leurs enfants pour l'avenir. Le député a la possibilité de choisir le système d'éducation qu'il veut pour ses enfants. De même, nous voulons donner aux autres la possibilité de choisir leur système de garde d'enfants.

M. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le ministre du Développement social d'avoir partagé son temps de parole avec moi aujourd'hui.

En tant que député nouvellement élu de Mississauga-Brampton-Sud, je saisis cette occasion pour vous féliciter de votre nouveau poste de vice-président de la 38^e législature.

J'en profiterai également pour remercier ma famille, mes amis et surtout les électeurs de Mississauga-Brampton-Sud. Je me considère chanceux et privilégié d'être député. Je suis impatient de m'occuper des besoins et des intérêts des électeurs de ma circonscription.

Avant de dire ce que je pense du discours du Trône, j'aimerais exprimer toute ma sympathie à la famille et aux amis du lieutenant Chris Saunders de la Marine canadienne. Cet événement tragique que nous n'oublierons ou ne minimiserons jamais nous rappelle la chance que nous avons de pouvoir compter sur des hommes et des femmes aussi extraordinaires qui sont voués au service et à la protection de notre grand pays.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de discuter avec mes électeurs du contenu du discours du Trône. Ces discussions m'ont permis de conclure qu'on s'entend généralement pour dire que le discours du Trône donne un aperçu complet des dossiers nationaux et internationaux courants. Aujourd'hui, j'ai l'intention d'aborder certains des thèmes sous-jacents les plus importants du discours.

J'aimerais faire quelques commentaires sur la stratégie économique qui continuera d'alimenter et de renforcer notre économie. Cependant, avant d'analyser en détail le discours du Trône, il est important de reconnaître la réussite de l'économie canadienne au cours des dix dernières années. Pendant cette période, le gouvernement a créé plus de trois millions d'emplois et, simultanément, il a équilibré le budget pendant sept années consécutives. C'est la première fois que cela se produit dans l'histoire de la Confédération.

Ce sont là des réalisations remarquables et autant de raisons pour tous les Canadiens d'être fiers. Non seulement avons-nous créé des emplois et équilibré le budget, mais, par notre gestion financière saine, nous épargnerons quelque 3 milliards de dollars par année en paiements d'intérêt. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que nous consacrerons moins de deniers publics durement gagnés au financement de la dette, autant d'argent que nous pourrions mettre à profit dans d'autres domaines importants comme la santé, l'enfance, les villes et les personnes âgées.

Outre la saine gestion des deniers publics, le gouvernement sera plus transparent et veillera à mieux s'acquitter de son obligation redditionnelle. À cette fin, il a entrepris un examen approfondi de ses dépenses qui permettra d'ajuster son financement en fonction des diverses priorités. De surcroît, le gouvernement a jeté les assises d'une stratégie relative aux compétences professionnelles qui tient compte de la nécessité de rendre plus expéditif le processus de reconnaissance des titres de compétence étrangers.

Je tiens à préciser que, dans ma circonscription, Mississauga—Brampton-Sud, des milliers de personnes ont une solide éducation et une vaste expérience qu'elles ont acquises à l'étranger. Aux côtés de nos talentueux Canadiens de naissance, ces gens seront le moteur de la prospérité pour l'économie du savoir du XXI^e siècle.

Pendant la campagne, j'ai rencontré de nombreux parents qui avaient de jeunes enfants. Ils avaient peur de ne pas pouvoir économiser assez d'argent pour payer les frais de scolarité de leurs enfants. C'est pour ça que je suis particulièrement satisfait du Bon d'études canadien, qui viendra en aide aux nombreuses familles à revenu modeste dans ma circonscription, Mississauga—Brampton-Sud. Je suis d'accord avec le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, qui a dit « Ces mesures aideront les familles à concrétiser leur rêve de voir leurs enfants entreprendre des études postsecondaires en leur permettant d'épargner à cette fin. »

Je suis également heureux de constater que le gouvernement reconnaît qu'il est important d'accroître le commerce et l'investissement au Canada. J'estime que, pour ce faire, il est essentiel d'obtenir un accès fiable au marché américain. Nous devons redoubler d'efforts pour résoudre les problèmes, notamment dans les dossiers du bois d'oeuvre et de l'ESB.

J'aimerais porter mon attention sur les soins de santé. Notre régime de soins de santé est un programme national auquel nous tenons beaucoup et c'est pourquoi, à mon avis, le 15 septembre 2004 est une date historique. En effet, le 15 septembre, notre chef, le premier ministre, avec les ministres de la santé, a établi le cadre d'un plan de dix ans visant à renforcer notre régime de soins de santé.

Selon moi, ce plan est axé sur les patients, qui vont bénéficier de repères factuels assortis d'objectifs clairs, susceptibles d'être des moteurs de changement et de déboucher sur la réforme très nécessaire du régime. L'entente prévoit également un financement qui vient combler l'écart Romanow et accroît l'obligation de rendre compte, ce qui correspond à des engagements clés que nous avons pris durant la campagne électorale.

Je souscris également au passage du discours du Trône où il est précisé que le gouvernement entend prendre davantage l'initiative en matière de promotion de saines habitudes de vie. Il s'agit d'un aspect important puisque nous devons aller au devant des coups pour nous attaquer à des problèmes comme l'obésité, qui est en progression ces dernières années.

● (1025)

Notre passé est riche du travail ardu et des sacrifices d'un grand nombre de Canadiens qui sont à la retraite aujourd'hui. Nous ne devons pas oublier leur labeur et leur apport. Le gouvernement a raison d'augmenter le supplément de revenu garanti à l'avantage des personnes âgées les moins nanties du Canada. La prochaine fois que je rendrai visite aux personnes âgées dans ma circonscription, je pourrai leur dire que nous n'avons pas oublié leur travail ardu et que nous allons continuer à les appuyer durant leur retraite.

Notre passé est riche et nous en sommes fiers. Cependant, nous devons nous appliquer à bâtir un avenir vigoureux et rayonnant. Comment pouvons-nous y arriver? En investissant dans nos enfants par le truchement du programme national d'apprentissage précoce et de garderies. Le gouvernement a bien compris. L'initiative est intelligente et opportune. Le gouvernement a montré qu'il était en mesure de créer un programme qui sera avantageux pour des milliers de familles.

Notre avenir sera aussi fonction des investissements que nous ferons dans nos villes et nos collectivités. L'élément central de notre nouveau pacte pour les villes et les collectivités est le transfert d'une part de la taxe fédérale sur l'essence sur les cinq prochaines années. Combinée avec le remboursement de TPS, cette mesure contribuera à financer des projets d'infrastructure durable dans des domaines comme le transport, les routes, l'épuration des eaux et les réseaux d'égouts.

L'Adresse

Cette initiative est d'autant plus importante qu'il est ridicule que des Canadiens consacrent des heures pour aller au travail et en revenir tous les jours, comme le font des connaissances et des amis à moi ainsi que des familles dans Mississauga—Brampton-Sud, la circonscription que je représente.

C'est pour leur qualité de vie que les Canadiens font l'envie du monde entier. Le gouvernement comprend à quel point il est important que les familles et les amis passent du temps ensemble. C'est pour cela que le discours du Trône signale comme priorité clé le programme des villes et des collectivités.

Permettez-moi de parler brièvement de ce qui fait notre fierté et de l'influence que nous avons dans le monde. On définit le Canada comme étant une nation de gardiens de la paix. Nous avons d'ailleurs une fière tradition à cet égard. Nous avons fait ce qu'il fallait en augmentant de quelque 5 000 le nombre de militaires de la Force régulière et de 3 000 celui de nos réservistes. Ce geste servira notre objectif qui est de promouvoir les missions de maintien de la paix aux quatre coins de la planète.

Il est évident que nos efforts dans le cadre de missions de maintien de la paix dans des pays comme l'Afghanistan et la Bosnie ont forgé notre identité en tant que nation. Nous voulons continuer de nous définir de la sorte dans l'avenir.

Je suis d'accord avec notre premier ministre lorsqu'il dit que nous avons un rôle de protecteur à jouer. Grâce à l'augmentation des effectifs de la Force régulière et de la Réserve, je suis convaincu que le Canada sera au nombre des chefs de file pour ce qui est de la protection des droits de la personne et des libertés civiles.

C'est notre diversité et notre capacité de réclamer et de fournir l'égalité des chances pour tous qui sont les piliers de nos valeurs nationales.

J'ai brossé un portrait des principaux domaines abordés dans le discours du Trône. Nous avons un plan solide pour l'économie. Nous défendons le système de soins de santé. Notre pacte pour les villes et les municipalités vise l'amélioration de notre qualité de vie. Nous investissons dans nos enfants et dans nos aînés.

En terminant, je dirai que j'ai entièrement confiance que mes collègues et le premier ministre serviront les intérêts des habitants de cette grande nation, et j'espère le même engagement de la part de l'opposition.

● (1030)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter mon collègue pour son premier discours à la Chambre. Il a fait du bon travail.

Je tiens cependant à exprimer mes réserves au sujet du passage de son allocution où il a semblé se féliciter de la promesse faite par le Parti libéral du Canada, pendant la dernière campagne électorale, d'accroître de 5 000 soldats les effectifs des forces armées. Tous les Canadiens savent très bien qu'au cours de la dernière décennie, le gouvernement a décimé les rangs de nos forces armées.

Il suffit de voir le triste état dans lequel se trouve le matériel, notamment les véhicules Iltis, tout rouillés, utilisés pour le transport des troupes. Je sais que ce matériel est lentement remplacé, mais il a fallu attendre de nombreuses années. D'autre part, nos aviateurs utilisent toujours des hélicoptères vieux de 40 ans, qui tombent régulièrement, et il ne faut pas oublier non plus les problèmes qu'éprouve actuellement notre flotte de sous-marins.

L'Adresse

Il est bien connu, et il m'apparaît indiqué de le rappeler au nouveau député, que, pendant la dernière campagne électorale, le Parti libéral du Canada a gravement menti aux Canadiens dans sa publicité, en soutenant que le Parti conservateur du Canada proposait d'acheter des porte-avions. Je pense que nous nous souvenons tous de ces images télévisées qui montraient des porte-avions nucléaires. Rien n'est plus éloigné de la vérité.

Dans sa plateforme électorale, le Parti conservateur a proposé, entre autres mesures visant à moderniser et à reconstituer nos forces armées et à leur permettre de retrouver leur fierté, de construire une nouvelle classe de bateaux, des transporteurs hybrides. Ces navires de charge, capables de transporter des troupes et du matériel, sont également équipés d'un pont d'envol pour les hélicoptères. En fait, ce type de navire ressemble davantage à un vraquier qui serait pourvu d'un pont d'envol. Or, le Parti libéral du Canada a gravement menti à la population canadienne en soutenant que les conservateurs proposaient de faire construire des porte-avions nucléaires. Il s'agit d'une affirmation ridicule, que je tenais à rectifier.

J'invite également le député à donner l'heure juste. Au lieu de prétendre que son parti va reconstituer les Forces canadiennes en augmentant leur effectif de 5 000 militaires, pourquoi ne dit-il pas la vérité aux Canadiens?

• (1035)

M. Navdeep Bains: Monsieur le Président, j'ai démontré clairement auparavant que nous nous sommes engagés à augmenter les effectifs des forces armées de 5 000 militaires réguliers et de 3 000 réservistes. Mais nous avons bien écouté la population canadienne nous parler de ses priorités au cours des dernières années. Nous voulons donc aussi faire des investissements judicieux pour stimuler l'économie, rehausser la qualité de vie dans les villes et améliorer le système de soins de santé.

J'ai clairement fait la démonstration à ce sujet et le discours du Trône donne un aperçu du plan que nous avons établi pour arriver à cet objectif. Nous avons une perspective globale et le député doit reconnaître que, pour les Canadiens, ce n'est pas la seule priorité. Nous utilisons rationnellement les deniers publics pour les forces armées ainsi que dans d'autres domaines.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue, un autre nouveau député, qui vient de faire son premier discours à la Chambre des communes. Je comprends ce qu'il ressent et j'ai bien hâte d'avoir cette occasion, moi aussi, ce matin.

Ma question à l'intention du député concerne son commentaire sur le Bon d'études canadien, un nouveau programme dont il est fier. Je reconnais que ça peut aider les familles et que les encourager à épargner pour les études de leurs enfants est une bonne chose. Mais cette mesure n'est pas très utile pour résoudre la crise actuelle de l'éducation postsecondaire, et en particulier pour alléger l'endettement des étudiants et freiner la hausse des frais de scolarité.

Pourrait-il recommander un programme qui s'attaque à ces problèmes immédiatement, comme le gouvernement semble pourtant déterminé à le faire, plutôt que de remettre à plus tard la question de l'éducation postsecondaire et de l'endettement des étudiants?

M. Navdeep Bains: Monsieur le Président, je le répète, je partage cette fierté pour une raison. En effet, nous avons établi un partenariat avec les familles afin d'investir dans l'éducation de leurs enfants, ce qui est sage.

Je conviens que les prêts aux étudiants sont une source de préoccupation et que ces derniers sont très endettés. Nous devons

toutefois reconnaître que le gouvernement investit sagement en proposant aux familles une stratégie à long terme pour qu'elles puissent investir pour le compte de leurs enfants. C'est ce qui ressort clairement du discours du Trône. C'est l'essentiel de mon propos.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je partagerai le temps qui m'est alloué.

C'est avec un sentiment de grande fierté que j'ai l'honneur d'intervenir à la Chambre aujourd'hui en réponse au discours du Trône au nom des habitants de ma circonscription, Kildonan—St. Paul, au Manitoba. C'est mon premier discours et je tiens pour commencer à féliciter le Président pour sa réélection ainsi que tous les membres de cette assemblée qui ont été choisis par leurs électeurs pour les représenter. J'espère que chacun d'entre nous se montrera à la hauteur de la confiance que nos électeurs ont mise en nous. Je tiens également à vous féliciter, monsieur le Président, d'avoir été choisi pour occuper le fauteuil, c'est pour nous un grand honneur que vous présidiez nos délibérations.

Mes électeurs m'ont fait l'honneur de me choisir pour les servir. Je suis ici aujourd'hui parce que le chef de l'opposition a prouvé qu'il était une personne très capable et intelligente qui avait une vision pour le Canada. Il redonne de l'élan aux Canadiens et ravive ma foi dans l'avenir politique et le bien-être de notre pays.

J'aimerais dire à quel point je suis attachée à cette circonscription très spéciale qu'est Kildonan. Je voudrais la faire connaître aux députés car le discours du Trône touche les gens que je sers. C'est un endroit où les familles vivent, travaillent et grandissent ensemble. La beauté de la nature est manifeste à East St. Paul et West St. Paul. Tous ceux qui vivent dans cette circonscription ont le sentiment d'appartenir à une communauté.

Par exemple, les habitants de West St. Paul désiraient un nouveau centre récréatif. Pour réaliser leur rêve, ils ont recueilli des milliers de dollars. Ils n'ont pas attendu que quelqu'un d'autre le fasse pour eux. Ils ont pris l'affaire en mains et ont obtenu ce qu'ils désiraient.

Cette année, j'ai célébré la fête du Canada en leur compagnie et j'ai beaucoup aimé l'atmosphère amicale dans laquelle se sont déroulées les célébrations. À East St. Paul, il y avait des activités fantastiques pour les familles. Des centaines de personnes y ont participé. Ce fut un franc succès. Pendant toute la journée, j'ai distribué des billets et des bonbons aux jeunes et aux moins jeunes. La journée est passée à toute vitesse. Je me suis beaucoup amusée et je suis repartie avec une provision de bon souvenirs.

Il y a peu de temps, notre centre communautaire de Gateway a organisé deux petites fêtes pour des gens de l'endroit qui avaient besoin d'un soutien de la collectivité et d'une aide financière. Ces deux personnes avaient malheureusement contracté le cancer et toute la collectivité a veillé à ce qu'elles reçoivent tout le soutien dont elles avaient besoin. Voilà l'exemple d'un véritable esprit communautaire. Voilà comment ça se passe dans la circonscription de Kildonan—St. Paul. Je n'ai jamais été aussi fière d'être députée que lorsque j'ai relevé mes manches pour travailler aux côtés des gens dévoués de Kildonan—St. Paul.

Le même esprit communautaire règne à l'endroit connu comme étant le 1010 Sinclair. Cette résidence bien connue et bien respectée héberge des gens ayant besoin de soutien. C'est un endroit sur lequel les gens peuvent compter.

L'Adresse

L'hôpital local, le Seven Oaks, est devenu un pilier de notre collectivité. Le centre de mieux-être qui s'y rattache attire des gens de l'ensemble de la ville de Winnipeg, et je connais l'attention et le dévouement de son personnel médical, soit de ses médecins, de ses infirmières et de ses administrateurs.

Mes électeurs ne sont pas exigeants. Ils veulent seulement que les engagements que le gouvernement prend à leur endroit soient fermes et sincères. Or, pendant la lecture du discours du Trône, j'ai ressenti un malaise, celui d'assister à la reprise d'une vieille série d'émissions télévisées, dont la trame était devenue prévisible, et dont la conclusion était évidente et tellement connue que les téléspectateurs pouvaient en prononcer les répliques en même temps que les comédiens. Il est malheureux que l'actuel gouvernement minoritaire ait décidé de ne pas mieux profiter de l'occasion pour répondre aux préoccupations formulées par les Canadiens et pour élaborer pour l'actuelle session de la 38^e législature un plan d'action ayant du contenu.

Partout dans notre grand pays, les familles étaient dans l'expectative. Elles souhaitaient que le gouvernement minoritaire nouvellement élu respecte ses promesses électorales et offre des programmes, des politiques et un financement substantiels aux secteurs critiques qui les préoccupaient, à savoir les soins de santé, la crise de l'ESB, les forces armées, la justice, les droits des victimes et les infrastructures.

● (1040)

Dans la circonscription de Kildonan—St. Paul, la récente annonce du Parti libéral, qui se vantait de ce que Winnipeg deviendrait le siège du Centre national de contrôle des maladies, a besoin d'un rappel à la réalité. Cette description grandiloquente suppose que beaucoup de choses se produiront dans notre capitale.

Le gouvernement actuel a amené nos habitants à croire qu'un grand nombre d'emplois et de possibilités seraient créés pour eux. Loin d'améliorer le marché de l'emploi de Winnipeg, ce nouvel organisme répartira les emplois un peu partout dans le pays. Il en va de même de l'annonce d'un laboratoire de virologie. Il ne créera pas pour les Winnipegois les emplois que le gouvernement avait promis lors des dernières élections.

Comme je l'ai dit plus tôt, mes électeurs veulent que ces annonces du gouvernement soient réelles et honnêtes. Ils veulent de nouveaux emplois à Winnipeg, et non des communiqués recyclés, truffés de promesses grandioses de projets à venir, mais embellis par des manipulations qui faussent la réalité.

Le Parlement peut oeuvrer au bien de tous les Canadiens. On l'a montré hier, dans cette enceinte, lorsque tous les députés ont voté à l'unanimité en faveur de modifications au discours du Trône. Les Canadiens sont encouragés par le fait que cela s'est produit, mais nous avons encore beaucoup à faire. J'espère que les députés d'en face finiront par faire preuve de respect envers nos voisins du Sud. Ils ont des familles, tout comme nous. Ils sont nos amis depuis bien des années.

Au fil des ans, nous, Canadiens, avons été très fiers des liens que nous avons tissés avec les États-Unis et de la libre circulation à la frontière canado-américaine. Les choses ont maintenant changé. Je crois que le problème ne se limite pas à une vache folle. Il réside dans l'utilisation imprudente, en public, de paroles qui ont miné la confiance entre les deux pays. Il faut examiner cette question. J'encourage les députés d'en face à favoriser en tout temps une interaction respectueuse entre les deux pays. Les amis agissent ainsi. Notre commerce à l'étranger en dépend.

En terminant, je voudrais faire une observation au sujet de nos forces armées. Maintenant qu'elles ont fait les manchettes dans nos journaux, dans des circonstances déplorables, le gouvernement tâchera peut-être une fois pour toutes de faire en sorte d'accroître les fonds qu'elles reçoivent. Ces militaires courageux travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Au lieu de diminuer, leurs fonctions augmenteront à l'avenir.

Je vous remercie, monsieur le Président, de m'avoir accordé ce temps de parole à la Chambre des communes pour faire quelques observations. Je garde espoir en l'avenir de notre pays et je suis très fier de siéger de ce côté-ci de la Chambre.

● (1045)

M. Gary Carr (Halton, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite de vos nouvelles fonctions. Dans une vie antérieure, j'ai été président de l'assemblée législative de l'Ontario. J'avais été élu à ce poste le 19 octobre 1999, ce qui fait que la date d'aujourd'hui revêt un intérêt particulier pour moi.

Je veux d'abord féliciter la députée des remarques qu'elle a faites au sujet de sa circonscription. Je suis déjà allé au Manitoba, mais je n'ai pas eu le plaisir de visiter le comté de la députée. Si je me fie à la description que celle-ci en a faite, c'est un très bel endroit. J'espère avoir l'occasion d'y aller un jour.

Je ne voudrais pas être trop sévère envers la députée, puisque c'est son premier discours dans ce merveilleux endroit, mais je veux formuler une objection en disant que ce n'est pas ce que nous avons promis au cours de la campagne électorale. La députée ne connaît probablement pas aussi bien que moi notre programme intitulé « Aller droit devant ». Elle ne l'a probablement pas lu aussi attentivement que moi. Si elle comparait le contenu de notre programme à celui du discours du Trône, elle constaterait qu'ils sont très semblables. En fait, les deux contenus sont presque identiques. C'est là l'un des points sur lesquels j'ai insisté. J'invite la députée à lire les deux documents et à les comparer, parce que, avec tout le respect que je lui dois, prétendre que le contenu des deux documents n'est pas le même c'est formuler des arguments vides de sens. Les deux documents sont très semblables.

Je veux dire un mot sur les Américains et sur la situation à laquelle la députée a fait allusion. J'ai vécu six ans aux États-Unis, lorsque je jouais au hockey professionnel. J'ai étudié au Michigan State University grâce à une bourse d'études. Je suis très conscient du degré de coopération qui existe entre le Canada et les États-Unis.

De quelles façons la députée estime-t-elle que le gouvernement n'a pas collaboré avec les États-Unis? La coopération est très grande entre les deux gouvernements. La députée a fait allusion à certaines déclarations qui ont été faites, mais le gouvernement, les ministres et le premier ministre ont dit très clairement qu'il fallait collaborer avec nos homologues américains. Certaines remarques faites par des députés ne reflètent pas les véritables intentions de notre gouvernement. La députée peut-elle nous dire précisément ce que, selon elle, les ministres et le premier ministre ont fait? Je suis d'avis qu'ils ont eu une attitude très coopérative. La députée a tout à fait tort de dire que nous ne collaborons pas avec les Américains.

Mme Joy Smith: Monsieur le Président, je sais gré au député de ses observations. Il est bien connu que les observations faites publiquement depuis les banquettes d'en face ont causé beaucoup de ressentiment. Certaines de ces observations ont eu des répercussions d'un bout à l'autre du pays et jusqu'aux États-Unis.

L'Adresse

Sauf votre respect, j'ai été députée provinciale au Manitoba. Mon père a été candidat libéral, il y a nombre d'années. J'ai tout lu, de la première page à la dernière. Je suis très au fait de toutes les promesses libérales. Les beaux discours, les promesses, la manipulation médiatique et tout l'argent consacré aux communiqués de presse et aux annonces faites en grande pompe me renversent; c'est absolument effarant.

Durant la dernière campagne électorale, des sommes considérables ont été promises, entre autres, pour notre merveilleux musée des droits de la personne. Dans les faits, on est soudain incapable de trouver les fonds nécessaires. Ce n'était qu'une promesse fictive, même si des membres très influents de notre collectivité, à Winnipeg, sont venus affirmer résolument que les sommes avaient été promises.

Que ce soit aux États-Unis ou n'importe où dans le monde, nous devons tous faire preuve d'un grand respect lorsque nous menons des activités sur la scène internationale, ou n'importe où ailleurs. Les propos grossiers ou désobligeants tenus en public ne sont pas sans conséquence. Les gens d'en face n'ont pas subi grand conséquence quand cela est arrivé.

● (1050)

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, j'éprouve des sentiments mitigés au moment où je prends la parole au sujet de l'Adresse du gouvernement en réponse au discours du Trône. D'une part, c'est bien sûr un honneur que de parler au nom des électeurs de Stormont—Dundas—South Glengarry. D'autre part, il n'y a presque plus rien dans le discours du Trône qui n'ait pas déjà été commenté à profusion. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une nouvelle version des mêmes vieux propos et des promesses, vagues et non tenues, qui figurent dans chacun des discours du Trône libéraux depuis 11 ans. Fait incroyable, le gouvernement a même eu le toupet de parler de discipline budgétaire, après avoir supervisé une décennie caractérisée par les pires dépenses scandaleuses que notre pays ait connues.

Nous avons connu le scandale de DRHC, le dépassement de coûts de 100 000 p. 100 pour l'inutile registre des armes à feu, le scandale des commandites et la dépense indéfendable de millions de dollars consacrée à des nominations d'amis politiques libéraux. Tout ce gaspillage s'est fait pendant que notre premier ministre dévastait les soins de santé et les forces armées, les deux plus importantes responsabilités fondamentales du gouvernement.

[Français]

Le premier ministre se plaît à dire qu'il a équilibré le budget. Pourtant, n'importe qui peut équilibrer un budget en haussant les impôts et en réduisant les services de base, comme il l'a fait. Il ne faut ni talent ni vision pour cela. Par contre, ce qui exige un réel sens de leadership, c'est d'arriver à équilibrer le budget de façon réfléchie et responsable tout en contribuant à la qualité de vie des Canadiens.

[Traduction]

Permettez-moi de donner aux députés un exemple des priorités erronées du gouvernement actuel qui intéresse particulièrement pertinent ma circonscription. Le gouvernement n'a pratiquement rien fait pour aider les Canadiens des zones rurales à faire face à des événements dévastateurs qui échappent à leur contrôle, comme la sécheresse, les inondations et l'ESB. Vous souvenez-vous du programme ACRA? Il n'a pas atteint ses objectifs. Le programme PCSRA ne vaut pas mieux et la réaction du gouvernement à la crise de l'ESB est virtuellement inexistante. Et pourtant, le gouvernement se réjouit de déverser de l'argent dans un tombeau des Danaïdes, à

savoir dans un programme qui force les Canadiens des zones rurales à enregistrer leurs armes à feu.

Enfin, après leur avoir enlevé leurs droits de propriété et laissé leur gagne-pain périliter sans intervenir, tout ce que le gouvernement peut offrir aux Canadiens des zones rurales, c'est un meilleur accès à Internet. Je suppose que s'ils ont Internet, les agriculteurs pourront annoncer la vente de leurs fermes et chercher du travail en ville.

Les choses continueront de s'orienter dans ce sens tant que le gouvernement n'arrivera pas à appuyer notre secteur agricole. Il est paradoxal que le gouvernement se plaise tellement à parler de communications à haute vitesse pour les zones rurales du pays, alors que sa réaction à la crise de l'ESB a été si lente.

Dans le discours du Trône, le gouvernement qualifie les communications à large bande d'élément fondamental du développement économique rural? Et l'agriculture, alors? Quand le gouvernement comprendra-t-il que l'agriculture est l'essence même de notre économie rurale?

● (1055)

[Français]

Le gouvernement est devenu tellement arrogant qu'il croit connaître les besoins et les priorités du Canada rural mieux que les milieux ruraux eux-mêmes. Les agriculteurs ne sont pas les seuls à être traités par les libéraux d'une façon aussi paternaliste et mal avisée. Certaines mesures proposées dans le discours du Trône témoignent de la même attitude envers les familles.

[Traduction]

Au lieu de permettre à toutes les familles de faire les choix qui leur conviennent le mieux par rapport à la garde des enfants, le gouvernement continue de promettre des fonds uniquement pour les familles qui choisissent de confier leurs enfants à des garderies. Il n'est pas fait mention d'un incitatif ou d'une aide à l'intention des parents qui décident de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants. Rien n'est prévu pour les enfants qui ont besoin de soins particuliers.

La situation de chaque famille est différente, et le gouvernement devrait permettre aux parents de faire les choix qui répondent le mieux à leurs besoins. Le gouvernement aime bien parler pour la forme de la diversité, mais l'approche unique qu'il préconise par rapport aux services de garde ne tient absolument pas compte de la diversité des familles et prive ces dernières de leur liberté de choix.

[Français]

La ligne de conduite adoptée à l'égard des provinces est inspirée par la même attitude paternaliste. Le discours du Trône est rempli de belles paroles au sujet du respect quant à la diversité régionale au Canada. Mais l'actuel gouvernement n'en continuera pas moins de s'ingérer dans des domaines de compétence provinciale ou municipale.

Le Canada n'est pas un État fédéral pour rien. Dans le secteur de la politique gouvernementale qui touche les intérêts régionaux, ce sont les provinces qui sont les mieux placées pour prendre des décisions.

[Traduction]

Au même titre que les particuliers et les familles devraient être en mesure de faire des choix concernant des questions comme les services de garde, les provinces devraient pouvoir faire de même à l'égard de questions comme les infrastructures municipales, la formation professionnelle, l'éducation et d'autres aspects qui, selon la Constitution et le bon sens, relèvent des autorités provinciales.

L'Adresse

Le gouvernement est tellement occupé à élaborer des politiques dans des secteurs qui ne le concernent pas qu'il oublie d'en élaborer dans d'autres qui relèvent de sa compétence. L'exemple le plus fragrant est celui de la défense nationale. Le discours du Trône commençait par rendre un hommage très mérité à nos femmes et à nos hommes en uniforme, mais je pense que la plupart de nos militaires, de leurs proches et, partant, des Canadiens trouveront cet hommage pour le moins hypocrite de la part du gouvernement actuel. Les libéraux ont mal administré et négligé nos forces armées au point de quasiment les anéantir.

Le gouvernement n'a pas revu sa politique en matière de défense depuis plus d'une décennie. Je parle de la période qui s'est écoulée depuis la fin de la guerre froide, l'effondrement du Pacte de Varsovie, les attentats terroristes du 11 septembre 2001, les guerres en Irak et en Afghanistan et la prolifération nucléaire et l'instabilité régionales sans précédent. Le gouvernement n'a tenu compte d'aucun de ces facteurs dans sa politique en matière de défense.

Nos forces militaires ont fait l'objet d'un démantèlement systématique depuis l'entrée en fonction des libéraux et nous le devons au gouvernement actuel. Les Forces canadiennes n'ont pas de force de réaction rapide. À cause du gouvernement actuel, les Canadiens ont payé un demi milliard de dollars pour ne pas acheter d'hélicoptères à la marine et nous allons maintenant payer à nouveau pour nous procurer les hélicoptères les moins chers au lieu des meilleurs.

Le gouvernement actuel a présidé à l'effondrement de l'ancienne flotte de sous-marins du Canada et ceux qui vont les remplacer, comme ce fut le cas pour le remplacement des Sea Kings, vont être les moins chers plutôt que les meilleurs. Le gouvernement est en train de supprimer les chars d'assaut de l'armée. Nos militaires ne sont en mesure de déplacer leur matériel lourd à l'étranger ni par avion, ni par bateau. L'un de nos quatre destroyers est en gardiennage parce que sa mise en service coûterait trop cher.

Ce n'est que grâce à leur conscience professionnelle, leur discipline et leur qualité que nos militaires ont été en mesure de si bien faire leur devoir jusqu'à maintenant. Nos hommes et nos femmes en uniforme méritent d'être dotés du matériel le plus sûr et le plus efficace qui soit. Ils méritent notre respect et notre reconnaissance. Le gouvernement leur demande d'en faire trop avec trop peu depuis trop longtemps. Cela doit cesser.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est notamment engagé à rechercher le consensus dans la définition des objectifs nationaux. Or, un consensus existe déjà au Canada à savoir que les militaires doivent être mieux équipés et mieux financés, sauf que, jusqu'à maintenant, les libéraux ne semblent pas en avoir tenu compte.

Il en va de même dans bon nombre d'autres domaines. Les Canadiens, peu importe leur allégeance politique, conviennent de la nécessité de renforcer notre démocratie. Les députés de l'opposition officielle et les gouvernements provinciaux conviendront pour la plupart sans doute que les habitants de chaque province devraient élire les sénateurs qui sont censés les représenter. Je présume qu'il y aurait également un large consensus sur le fait de tenir des élections à date fixe pour faire en sorte que le gouvernement respecte en tout temps le principe de la démocratie et non seulement lorsqu'il le juge opportun sur le plan politique.

Il y a aussi un large consensus parmi les Canadiens quant aux questions de justice pénale. Je crois qu'une grande majorité de Canadiens et de députés conviendront que nos enfants doivent être

protégés et que, pour ce faire, il faut porter de 14 à 16 ans l'âge du consentement aux activités sexuelles.

Si le gouvernement veut réellement agir sur la base d'un consensus, il devrait commencer là où il y a déjà consensus. Le gouvernement n'a rien fait pour parvenir à un consensus sur quoi que ce soit depuis le début de son mandat. En tant que porte-parole de l'opposition officielle pour les questions concernant le Conseil du Trésor, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le président du Conseil du Trésor qui laisse entendre que le gouvernement a tenu des consultations avec les intervenants et l'opposition au sujet du projet de loi C-11 qui concerne la dénonciation, par les fonctionnaires, d'actes répréhensibles. Pour ma part, je n'ai jamais été consulté. Les porte-parole de l'opposition ont été avisés des modifications apportées au projet de loi quelques jours seulement avant sa présentation, mais je n'ai en aucun temps été consulté pendant l'élaboration du projet de loi, et je dois dire que cela paraît.

• (1100)

[Français]

Le gouvernement n'a assurément pas consulté les partis d'opposition au sujet du discours du Trône. Même si certains d'entre nous, de ce côté-ci, devront voter en faveur de son adoption pour que le gouvernement puisse continuer à gouverner, c'est là une incroyable manifestation d'arrogance de sa part.

[Traduction]

Pour terminer, permettez-moi de dire que j'avais espéré que le discours du Trône annonce un Parlement qui repose sur la coopération et le bon sens. C'est ce à quoi on s'attend dans un contexte de gouvernement minoritaire. Mais je dois admettre que j'ai été déçu. Le discours du Trône ne témoigne d'aucune volonté de jeter des ponts et ne propose aucune innovation à l'égard des questions d'importance pour les Canadiens. L'amendement proposé par le chef de l'opposition tente de remédier à cette situation et j'espère sincèrement qu'il sera adopté avec l'appui de mes collègues d'en face.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de féliciter le député de sa victoire et de lui souhaiter la bienvenue à la Chambre des communes.

Le député a dit des choses que je trouve plutôt amusantes. Il a dit que n'importe qui pouvait équilibrer un budget en augmentant les impôts. Son ancien chef, Brian Mulroney, a haussé différentes taxes de 1984 à 1993 et il n'a pourtant jamais équilibré le budget.

Je ne défends pas le gouvernement libéral d'aucune façon, mais j'ai une question à poser au député. La députée du Parti conservateur qui est intervenue juste avant a parlé de la vision du chef de son parti. Je crois qu'elle parlait du même chef qui a déclaré à la Chambre au cours de la dernière législature que l'Irak avait des armes de destruction massive et disposerait sous peu d'une capacité nucléaire. Je crois que c'est ce qui a été dit.

Lorsqu'elle parle des propos tenus par une personne du côté des libéraux, elle a tout à fait raison. Ce genre de langage et ce genre de remarques sur nos meilleurs amis, les Américains, sont inacceptables. Je suis d'accord avec elle, mais en même temps, je crois que le chef de l'opposition devrait aussi surveiller la rhétorique qui vient de son côté.

L'Adresse

Ma question est plutôt de nature agricole. Comme le député le sait, les producteurs laitiers et les aviculteurs viendront très prochainement à Ottawa pour exercer des pressions sur tous les membres du Parlement et pour discuter avec ces derniers des offices de commercialisation. Il fut un temps où l'Alliance était contre ces offices et je ne suis pas certain de sa position actuelle. Je voudrais donner au député l'occasion de nous donner son point de vue ou celui de son parti, si possible, et de discuter des aspects des offices de commercialisation qui protègent nos aviculteurs, nos producteurs laitiers ainsi que d'autres agriculteurs.

M. Guy Lauzon: Monsieur le Président, peut-être le député était-il présent quand le chef de notre parti est intervenu pendant le débat d'urgence—je dois d'ailleurs dire que je n'ai pas vu beaucoup de députés d'en face lors de ce débat—et quand nous avons débattu de la crise de l'ESB jusque tard dans la nuit. Je pense que le chef de l'opposition a établi très clairement sa position, que je partage, d'ardent défenseur de la gestion de l'offre.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, plus tôt, le ministre du Développement social a parlé brièvement du nouveau programme de garderies qu'il préconise. J'ai certaines réserves à ce sujet, et j'y reviendrai dans quelques instants. Nous nous embarquons dans un programme de plusieurs milliards de dollars qui préoccupe nombre d'entre nous. Nous aimerions que les gens puissent choisir comment leurs impôts sont dépensés, comment élever leurs enfants, et aussi comment choisir une garderie pour leurs enfants, s'ils estiment en avoir besoin.

J'ai cependant des préoccupations plus pressantes concernant les régions rurales. Malgré tous les programmes que nous mettons en oeuvre et les milliards de dollars que nous dépensons, souvent pour financer la construction d'installations et la mise en place d'administrations et de bureaucraties, les régions rurales sont habituellement négligées. Le député est un défenseur des régions rurales et du développement rural. J'aimerais donc savoir s'il pense que les régions rurales profiteront autant de ce programme national de garderies que les autres régions du pays ou si, encore une fois, elles seront négligées par le gouvernement.

• (1105)

M. Guy Lauzon: Monsieur le Président, il est évident que la position du gouvernement sur les garderies n'apportera pas grand chose aux habitants des régions urbaines et encore moins à ceux des régions rurales. Le noeud de cette question, le problème, son imperfection originelle, c'est qu'elle ne donne aux parents aucune possibilité de prendre les décisions qui s'imposent sur la garde de leurs enfants.

Les députés sont conscients que les enfants sont la ressource la plus précieuse de ce pays. Nous devons faire en sorte qu'ils soient élevés avec tous les soins et toute la stimulation qu'ils méritent. Si des parents décident de s'occuper de leurs propres enfants, je pense qu'ils devraient être encouragés. J'insiste pour suggérer avec vigueur que des amendements soient apportés au projet de loi pour qu'il nous permette en fait d'encourager les familles à élever leurs enfants de la façon qu'ils estiment appropriée, car les gardiens les plus qualifiés de nos jeunes sont bien entendu leurs propres parents.

M. Marc Godbout (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le ministre de l'Environnement

Monsieur le Président, je vous félicite d'emblée de votre accession à la présidence. Cette nomination témoigne avec éloquence de votre capacité de conciliation de tous les partis à la Chambre ainsi que du respect que vous vous êtes acquis au cours des années. Je suis

convaincu que nous profiterons tous des bienfaits de votre expertise et de la sagesse de votre jugement.

Je prends aujourd'hui la parole en tant que député d'Ottawa—Orléans pour répondre au discours du Trône. C'est pour moi un honneur de représenter la population de ma circonscription, Ottawa—Orléans. Je suis reconnaissant à mes électeurs de m'avoir choisi pour les représenter au Parlement. J'aimerais leur donner l'assurance encore une fois, aujourd'hui, que je défendrai ici leurs intérêts au mieux de mes capacités. C'est tout un honneur pour le natif de la vallée de l'Outaouais que je suis de prendre part à cette glorieuse assemblée.

[Français]

C'est avec fierté, mais aussi avec humilité que j'assume l'honneur de représenter la population de la circonscription d'Ottawa—Orléans à la Chambre des communes, ce que je m'efforcerai de faire en étant à leur écoute constante, et en assurant la promotion de leurs intérêts en cette Chambre et auprès du gouvernement.

C'est à Orléans que j'ai commencé ma carrière, il y a 30 ans. C'est grâce à mon premier emploi que j'ai appris à connaître et à apprécier cette communauté et cette région d'Ottawa—Orléans, à laquelle je désire maintenant consacrer mes énergies et mes efforts.

[Traduction]

Je veux d'abord rendre hommage à la collectivité extraordinaire d'Ottawa—Orléans. Comme beaucoup pourraient le dire, c'est le secret le mieux gardé d'Ottawa.

[Français]

J'en profite pour y inviter tous les députés de la Chambre des communes. C'est à peu près à 20 minutes d'ici, et ce serait certainement un plaisir de vous recevoir avec chaleur et amitié.

[Traduction]

La circonscription d'Ottawa—Orléans, le secteur le plus à l'Est d'Ottawa, est constituée d'un ensemble de petites et grandes collectivités. Notre population possède un niveau d'instruction et de compétences très élevé et présente une grande diversité culturelle et linguistique, ce qui la rend fort représentative de la mosaïque canadienne. De plus, Ottawa—Orléans offre une qualité de vie inégalable. Elle possède une collectivité artistique dynamique et ses citoyens sont bien connus pour leur leadership en matière d'oeuvres caritatives et leur engagement communautaire.

Si on remonte cent ans en arrière, le village d'Orléans assistait à la construction de son premier hôtel, de son premier bureau de poste et de sa première école. Aujourd'hui, ce village et les quartiers avoisinants comptent une population de plus de 100 000 personnes. Orléans est une des collectivités canadiennes qui a connu la croissance la plus rapide, du début jusqu'au milieu des années 80, et, à l'heure actuelle, tout indique que cette tendance se maintiendra.

Cette réalité signifie qu'Ottawa—Orléans a non seulement de grands besoins communautaires, mais aussi qu'elle est prête à prendre la place qui lui revient de droit dans la région de la capitale nationale et au niveau fédéral. Par conséquent, je suis ravi de voir que le gouvernement s'est engagé à conclure une nouvelle entente avec les villes et les collectivités. Ce nouveau pacte s'avère plus important que jamais pour les gens qui vivent, élèvent leur famille et travaillent à Ottawa—Orléans.

Nos collectivités jouent un rôle vital pour la viabilité économique, sociale et culturelle d'Ottawa. Les défis que nos villes et nos collectivités doivent relever sont si nombreux et parfois si lourds que les administrations locales n'ont pas la capacité d'agir seules.

L'Adresse

Voilà pourquoi la nouvelle entente est axée sur l'établissement de relations plus productives entre les trois paliers de gouvernement, les groupes communautaires et les intervenants des secteurs privé et sans but lucratif, pour trouver des solutions locales aux problèmes locaux. En outre, ces relations comporteront des avantages financiers pour toutes les collectivités.

Depuis 1993, notre gouvernement a versé plus de 12 milliards de dollars au titre du financement de l'infrastructure amenant ainsi la contribution de l'ensemble des partenaires à plus de 30 milliards de dollars. Je suis ravi que mon collègue, le ministre d'État responsable de l'infrastructure et des collectivités, dirige les efforts du gouvernement fédéral en vue de la conclusion de ce nouveau pacte.

À Ottawa—Orléans, nous nous sommes immédiatement mis au travail. Le lendemain des élections, j'ai commencé à organiser le premier de deux sommets économiques réunissant l'ensemble des représentants élus. Je profite de l'occasion pour remercier mon homologue provincial Phil McNeely, le maire Bob Chiarelli, et les quatre conseillers municipaux, nommément Rainer Bloess, Herb Kreling, Rob Jellett et Michel Bellemare, qui se sont tous engagés à entreprendre ce développement économique stratégique pour Ottawa—Orléans. Nous avons déjà relevé onze projets concrets pour notre collectivité.

J'ai promis à mes électeurs de placer Ottawa—Orléans dans le champ d'action du gouvernement fédéral et je les assure de ma détermination à respecter mes engagements.

• (1110)

[Français]

Je suis heureux de cette occasion de parler du discours du Trône, puisqu'il répond totalement à nos engagements électoraux, tant au plan national qu'au plan local. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les jeunes familles d'Ottawa—Orléans.

Sous le leadership du ministre du Développement social, notre gouvernement élaborera, avec tous les partenaires impliqués des diverses communautés et des provinces, un plan national pour la formation préscolaire et la garde d'enfants axé sur ce qui compte vraiment selon les parents et les spécialistes des services de garde, soit les critères de qualité, d'universalité, d'accessibilité et de développement continu.

Je suis particulièrement fier de notre engagement à venir en aide aux enfants canadiens. En tant qu'éducateur de formation, il me fera plaisir d'appuyer notre gouvernement dans ce dossier et de lui prêter mon expertise en ce domaine. L'annonce, dans le discours du Trône, d'un montant de 5 milliards de dollars en cinq ans au titre de l'apprentissage et de la garde d'enfants est vraiment une bonne nouvelle pour les familles canadiennes. Il faudra cependant respecter la diversité de notre population et le cheminement respectif de nos communautés.

[Traduction]

La santé est l'un des engagements clés de notre gouvernement. En moins de trois mois depuis les élections, nous sommes déjà passés aux actes par l'entremise de notre entente avec les provinces. L'entente historique sur la santé conclue en septembre dernier garantit que les services appropriés seront accessibles et que les temps d'attente seront dramatiquement réduits pour tous les Canadiens, peu importe leur lieu de résidence et leur revenu. Cette entente fait partie de notre plan décennal énergétique sur la santé au Canada.

[Français]

Tout cela a été accompli en raison du leadership de notre premier ministre qui a livré la marchandise d'une manière spectaculaire. J'ai eu le privilège de participer à cette négociation avec les provinces et territoires et de voir naître ce nouveau fédéralisme en évolution.

Cet accord est surtout historique parce que notre gouvernement a obtenu la signature de tous les premiers ministres des provinces et des territoires, pour s'assurer de pouvoir finalement avoir un financement stable et juste en matière de santé, selon des paramètres et un cadre d'imputabilité bien définis. Cela a été possible parce que les gouvernements ont reconnu que c'était ce que voulaient tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

[Traduction]

Le gouvernement a les soins de santé à coeur puisqu'il s'agit de la seule politique sociale à laquelle les Canadiens accordent constamment le rang prioritaire. Notre plan décennal sur la santé prévoit que 41,2 milliards de dollars seront remis aux provinces. Cependant, le gouvernement a fait en sorte que les provinces et territoires devront produire des rapports sur les résultats afin d'assurer aux Canadiens que leur argent est utilisé à bon escient, c'est-à-dire qu'il sert à garantir le meilleur accès aux meilleurs soins de santé possible à eux, à leurs familles et à leurs communautés.

[Français]

Je suis également très fier de faire partie de ce gouvernement pour ses actions en matière de langues officielles. Celui-ci a toujours démontré un engagement profond à l'égard de la dualité linguistique du Canada. Il vient de réaffirmer son appui aux communautés francophones et acadiennes dans le discours du Trône.

Notre gouvernement veillera à appliquer le Plan d'action en matière de langues officielles et continuera de promouvoir la vitalité des communautés minoritaires de langues officielles partout au pays, et non pas, comme certains le voudraient, seulement là où le nombre le justifie.

Permettez-moi également de saisir l'occasion de reconnaître la contribution inestimable et le travail extraordinaire du sénateur Jean-Robert Gauthier, qui a, depuis toujours, été un de nos grands défenseurs des droits des Franco-Ontariens et des francophones à l'extérieur du Québec.

Je désire rendre hommage à ce citoyen d'Ottawa qui a eu une carrière exceptionnelle à la Chambre des communes durant les dernières années et également au Sénat. En plus de concilier son travail de député et de sénateur et son implication dans la communauté, il fut président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie de 1997 à 1999. Il est un modèle pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Sénateur Gauthier, vous nous manquerez quand vous prendrez votre retraite à la fin du mois. Nous vous remercions pour tout ce que vous avez fait pour les communautés francophones et acadiennes du Canada.

• (1115)

[Traduction]

Je crois sincèrement que le discours du Trône véhicule un message d'espoir, pour tous les Canadiens, d'un Canada meilleur et plus fort, de communautés plus solides, de partenariats plus efficaces et de respect pour la diversité de notre population. À mon humble avis, il est le reflet des priorités exprimées par les gens de ma circonscription, Ottawa—Orléans. Je suis fier, en tant que représentant de mes électeurs, de lui donner mon plein appui.

L'Adresse

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, d'abord je tiens à féliciter le député de sa récente élection et je lui souhaite la bienvenue à la Chambre.

Ma question porte sur les sommets économiques en général et sur les réunions que le député a organisées. J'aimerais bien qu'il nous en dise davantage sur l'origine de ces réunions, sur leur structure, sur ce qui figure au programme et sur ses intentions. Je crois que l'idée est excellente, et je l'en félicite. Pourrait-il saisir cette occasion pour nous en dire un peu plus long sur cette initiative?

M. Marc Godbout: Monsieur le Président, il s'agit d'une initiative très importante. Vu sa croissance rapide, Ottawa-Orléans n'a pas eu le temps de développer une infrastructure et des services suffisants. Même pendant la campagne électorale, tous les représentants élus et ceux qui étaient sur le point de l'être sont tombés d'accord pour créer un partenariat officiel entre tous les ordres de gouvernement au lendemain des élections.

Nous avons organisé un sommet économique il y a trois semaines et nous avons rendu notre partenariat officiel. Ce partenariat réunit mon homologue provincial, le maire d'Ottawa, quatre conseillers municipaux et moi-même.

Notre but se situe dans une zone grise, car il arrive assez souvent, dans une municipalité comme la nôtre, qu'on accuse un niveau de gouvernement parce qu'il n'arrive pas à proposer une solution à tel ou tel problème.

Nous essayons maintenant de cerner ensemble les priorités du développement économique et social de notre région. Nous avons déjà répertorié 11 projets concrets allant de mesures pour donner au gouvernement fédéral une présence mieux équilibrée dans la circonscription à la construction d'un centre culturel et d'installations sportives. Des membres de la communauté, qui devront faire rapport au comité, prendront la direction de ces 11 projets différents.

Il s'agit d'une initiative dynamique axée sur l'action. Déjà, nous voyons qu'elle donne des résultats concrets, et j'en suis très fier.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de son discours ce matin.

Nous avons entendu plus tôt le ministre responsable de la garde d'enfants, qui a décrit l'engagement du gouvernement de créer un programme national de garderies. Il a dit que son ministère cherchera des solutions.

Voilà une déclaration qui ne manque pas d'intérêt compte tenu que le gouvernement promet depuis de nombreuses années de créer un programme national de garderies. En fait, c'est il y a 11 ans sans doute que le gouvernement a promis pour la première fois de créer un tel programme. Il semble bien que cette promesse se soit égarée en cours de route.

En quoi le nouvel engagement du gouvernement est-il différent des précédents selon le député d'Orléans? Le gouvernement créera-t-il vraiment cette fois-ci un programme de garderies?

• (1120)

M. Marc Godbout: Monsieur le Président, ce que nous tentons de faire comme gouvernement n'est pas nécessairement de créer un modèle unique pour tous. Je ne pense pas que cela convient au Canada parce qu'il y a des différences d'une collectivité à l'autre.

Nous tentons de travailler directement avec les provinces à l'élaboration de leur propre régime de garderies pour assurer l'universalité et un accès à coût très raisonnable à ce régime.

Nous examinons certes d'autres modèles, y compris l'excellent programme que le Québec a conçu et qui pourrait être adopté dans le reste du pays.

N'oublions pas que, dans une même province, plusieurs modèles pourront être examinés. En ma qualité d'ex-sous-ministre adjoint de l'Éducation de l'Ontario, je connais des modèles particuliers utilisés en Ontario. Le programme national verra le jour, je n'en doute pas, parce que nous pourrions avoir accès à différents modèles pouvant répondre aux besoins des diverses collectivités.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, grâce à l'appui que les électeurs de Saint-Laurent—Cartier m'ont accordé pour la quatrième fois consécutive et à la confiance que le premier ministre a placée en moi, j'ai l'immense privilège d'assumer la responsabilité de l'environnement, au moment même où cet enjeu devient plus que jamais crucial pour l'amélioration de notre qualité de vie. Cela arrive au moment même où les liens qui unissent de plus en plus clairement l'environnement et la compétitivité économique ont pour effet de modifier l'économie mondiale. C'est également le moment où les nations qui réussissent à concilier environnement et économie s'apprentent à bénéficier d'un avantage économique considérable. Enfin, c'est au moment même où le Canada doit s'affirmer comme leader de la nouvelle révolution industrielle, soit celle de l'économie durable, *the sustainable economy*, comme il l'a été de toutes les révolutions industrielles précédentes.

Pour aider le Canada à réussir dans le domaine de l'économie durable, le discours du Trône nous offre de puissants instruments. Enfin on y trouve pas moins de 13 initiatives, en l'occurrence 13 leviers qui nous aideront à la fois à rendre notre environnement plus sain et notre économie plus forte. Permettez-moi de commenter rapidement chacune de ces initiatives.

[Traduction]

Je dirais que c'est le discours aux 13 leviers. Si je suis trop long, j'accélérerai vers la fin. Ce n'est pas ma faute si le discours du Trône regorge de bonnes initiatives. Pourtant oui, c'est ma faute.

[Français]

Premièrement, le gouvernement verra, en collaboration avec ses partenaires, à intégrer systématiquement le développement durable dans les processus décisionnels. Parmi nos 13 engagements, il s'agit du plus important. C'est celui qui fait en sorte que nous disposons, non pas de 13 mesures éparses, mais d'un plan d'ensemble. Il faut que l'environnement soit au cœur de la décision collective, tant publique que privée.

En outre, il faut arriver à faire asseoir ensemble les gouvernements, l'industrie et les ONG pour que les meilleures décisions soient prises et que les meilleurs procédés soient choisis, tant pour la qualité de notre environnement que pour la compétitivité de notre économie.

L'Adresse

Deuxièmement, le gouvernement collaborera avec le secteur privé pour favoriser la commercialisation des meilleures technologies environnementales de pointe. Des investissements considérables, effectués grâce au produit de la vente de nos actions dans la société Petro-Canada, appuieront le développement et le déploiement de ces technologies.

Il faut que le plein potentiel des innovations technologiques soit utilisé. Tant notre environnement que notre économie en bénéficieront. En outre, nous renforcerons notre industrie des technologies environnementales. Trop de bonnes idées se perdent avant d'atteindre l'ultime étape de la commercialisation.

Parallèlement, nous devons investir dans les technologies de la prochaine génération, telles les piles à combustible et les systèmes dits intelligents en énergie domestique, de même que des technologies visant à aider des industries clés comme celles des sables bitumineux, des mines, de la forêt et de la production d'aluminium, afin de les rendre aussi efficaces et écologiquement durables que possible.

● (1125)

[Traduction]

Troisièmement, le gouvernement consolidera les évaluations environnementales fédérales et oeuvrera avec les provinces et les territoires à mettre en place au Canada un processus d'évaluation unique et plus efficace. Cela fait partie d'un processus de décision plus efficace que nous devons élaborer, particulièrement au sein du gouvernement fédéral.

Chaque année, le gouvernement du Canada met en application des évaluations environnementales dans le cadre de projets dont le potentiel, en matière d'investissement, se chiffre à des milliards de dollars. Il est important de rationaliser le processus de manière à assurer que les promoteurs ne subissent pas de retards injustifiés ou de dysfonctionnements administratifs, et que ces évaluations soient appliquées de façon uniforme tout en étant d'une qualité suffisamment élevée pour protéger la santé des Canadiens et de notre environnement.

[Français]

Quatrièmement, d'ici 2006, le gouvernement assujettira ses achats à une nouvelle politique d'approvisionnement écologique. Le gouvernement fédéral, qui est le plus important employeur au pays, dispose en outre du plus grand pouvoir d'achat. Il doit donner l'exemple en s'assurant que ses édifices et son parc de véhicules soit aussi respectueux de l'environnement et du climat que possible et que l'impact de ses acquisitions sur l'environnement soit le plus faible possible.

Ce sont là des mesures qui faciliteront la venue sur le marché des technologies environnementales les plus avancées. À terme, le Trésor fédéral profitera des économies générées par l'éco-efficacité des édifices et des véhicules.

J'entends travailler en étroite collaboration avec le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et le président du Conseil du Trésor pour écologiser les opérations gouvernementales. Afin d'atteindre cet objectif, nous devons créer un cadre de gestion et du rendement et nous devons adopter des mesures de performance communes à tout le gouvernement.

[Traduction]

Cinquièmement, le gouvernement présentera des mesures législatives qui mettront davantage l'accent sur l'intégrité écologique des parcs nationaux de notre pays. L'intégrité écologique de nos parcs nationaux joue un rôle important à l'égard de la santé des Canadiens

et fait même partie de notre identité nationale. Elle est indissociable du tourisme durable, de la revitalisation des communautés et des partenariats avec les autochtones.

Le gouvernement du Canada a la responsabilité de voir à ce que ces endroits privilégiés soient protégés afin que les générations futures puissent en profiter et que ces lieux continuent à favoriser le dynamisme des communautés et des économies locales.

Sixièmement, le gouvernement accordera plus d'importance à l'énergie. Le Canada a déjà su prouver qu'en matière d'énergie, il pouvait transformer un rêve impossible en réalité. Lorsqu'au cours des années 60 on a découvert les sables bitumineux de l'Athabaska, il n'existait aucune technologie permettant d'en faire l'exploitation. Économiquement, le projet était alors insensé.

Des années d'efforts soutenus et, plus particulièrement, de financement continu de la part du fédéral, soit 40 milliards de dollars sous diverses formes d'incitatifs et d'allègements fiscaux, ont permis de faire de ce projet impossible une industrie prospère. Cette dernière assure au pays une abondance d'énergie et de richesse pour des décennies à venir.

En effet, le Canada est riche en sources d'énergie d'origine fossile, plus précisément en gaz naturel, en pétrole et en charbon. Or, nous en aurons besoin pendant encore assez longtemps. Nous devons apprendre à les exploiter beaucoup plus proprement et à les utiliser de manière responsable, de façon à ne pas nuire aux conditions climatiques.

Le Canada bénéficie d'un très bon potentiel pour ce qui est de générer de l'énergie éolienne, solaire et géothermique ainsi que de la bioénergie. Le Canada a actuellement besoin d'une stratégie de l'énergie comportant des mesures stratégiques propres à l'énergie renouvelable. Le gouvernement travaillera de concert avec les provinces, l'industrie, les ONG et les consommateurs afin d'établir cette stratégie, ce qui fournira un cadre pour les nouveaux investissements en aménagement et en transport hydroélectrique, en cogénération, en énergie éolienne et autres nouvelles formes d'énergie renouvelable.

[Français]

Septièmement, touchant l'énergie éolienne en particulier, le gouvernement la soutiendra et stimulera cette dernière en quadruplant le programme Encouragement à la production d'énergie éolienne.

Dans certains pays, au cours de la dernière décennie, on a vu l'énergie éolienne progresser considérablement. À cet égard, le Canada bénéficie d'un potentiel extraordinaire. Le présent gouvernement a fermement l'intention de faire du Canada un chef de file mondial en matière de production d'énergie éolienne, augmentant par le fait même ses chances d'assumer un rôle de leader à l'égard d'autres sources d'énergie renouvelable.

● (1130)

[Traduction]

Huitièmement, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres parties intéressées, le gouvernement définira et mettra en œuvre un plan national relatif aux changements climatiques. Lorsqu'en 2002, le Canada a ratifié le Protocole de Kyoto, il a en outre adopté une première version de son plan. Comme il y était indiqué, ce plan était, forcément, en cours de fabrication et devait évoluer avec le temps. Nous devons maintenant raffiner ce dernier de façon à le rendre plus efficace.

L'Adresse

[Français]

Comme on me fait signe que mon temps de parole est presque terminé, je serai bref.

[Traduction]

Neuvièmement, le gouvernement travaillera en collaboration avec les États-Unis et des organismes comme la Commission mixte internationale sur des questions comme la qualité de l'air, l'eau, et les espèces envahissantes.

Dixièmement, le gouvernement présentera la nouvelle génération de programmes relatifs aux Grands Lacs et au Saint-Laurent.

Onzièmement, le gouvernement ira de l'avant avec son plan d'action pour les océans.

Douzièmement, par le biais du Nouveau Pacte pour les villes et les collectivités du Canada, le gouvernement permettra aux municipalités de prendre les engagements financiers à long terme qui s'imposent pour contrer l'étalement urbain et financer de nouveaux projets d'infrastructure durable.

Le treizième point porte sur notre stratégie de développement durable pour le Nord. Le gouvernement élaborera une stratégie globale pour le Nord.

Le premier ministre a de nouveau pris l'engagement de mettre ce plan en oeuvre dans l'intérêt de tous les Canadiens.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, j'ai été élu en 2000. Ce que j'ai surtout entendu pendant le dernier mandat, à maintes et maintes reprises, concernait le Protocole de Kyoto, sa nécessité et le fait que nous devions le mettre en oeuvre. Je siégeais au Comité de l'industrie et nous avons tenté de nous renseigner sur le plan de mise en oeuvre et sur son coût.

Nous arrivons bientôt à l'an 2005. Cela fera presque cinq ans. À n'en pas douter, au point où nous en sommes, nous devrions connaître ce plan et tous les Canadiens devraient pouvoir l'examiner dans les détails. Nous devrions aussi avoir une idée de ce que sera son coût.

Je mets au défi le ministre de l'Environnement non pas de me faire un discours à un autre sujet, mais plutôt de répondre à ces deux questions. Où puis-je trouver le plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto au Canada et combien ce plan coûtera-t-il aux contribuables canadiens?

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, le plan est public depuis 2002. Il a coûté au gouvernement du Canada 3,6 milliards de dollars à ce jour. La plupart des dépenses auraient été nécessaires de toute façon pour s'attaquer à d'autres enjeux comme le smog, ou d'autres questions liées à la santé.

Nous devons également prendre en compte le coût de l'inaction. Pour l'Alberta et la Saskatchewan, il peut se poser un gros danger en matière d'accessibilité à l'eau. Nous avons vu les résultats dans le Nord et la députée de Western Arctic peut en attester. Nous devons agir également pour abaisser les coûts si nous n'agissons pas.

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, je voudrais poser quelques questions au ministre. En particulier, il a parlé des coûts environnementaux. Je voudrais savoir dans quelle mesure le Protocole de Kyoto et le plan environnemental, lorsqu'ils seront mis en oeuvre, auront des répercussions sur les secteurs des transports et de l'agriculture.

L'industrie canadienne des engrais a fait remarquer qu'avec la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, la demande de gaz naturel allait augmenter de façon considérable, au point où il ne serait plus rentable pour les usines de fabrication d'engrais d'utiliser le gaz

naturel canadien, ce qui aurait pour effet de faire disparaître l'industrie des engrais au Canada.

Premièrement, le gouvernement a-t-il effectué des recherches pour savoir combien les agriculteurs devront payer de plus pour leurs engrais? Quelles répercussions cela aura-t-il sur leur bilan? Je suis persuadé que le ministre sait que les agriculteurs éprouvent déjà des difficultés. Ils sont confrontés à une concurrence internationale intense et cela ne fera qu'accroître leurs coûts. Je me demande si le gouvernement y a songé.

Je me demande également si le gouvernement sait que de nombreux dispositifs antipollution pour les moteurs, les automobiles et les tracteurs consomment de l'énergie. Ils s'attaquent aux polluants qui causent le smog, mais exigent qu'on brûle davantage de combustibles pour ce faire, ce qui produit du dioxyde de carbone. Ainsi, ma deuxième question est celle-ci: le gouvernement a-t-il songé au fait que le fait de réduire les émissions de dioxyde de carbone provenant de ces véhicules, ces tracteurs et le reste, va entraîner en fin de compte une augmentation du smog?

• (1135)

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, en ce qui concerne le premier point, il est évident que le changement climatique a des conséquences terribles sur l'agriculture. Nous devons unir nos efforts pour veiller à ce que notre agriculture soit viable. Nous ne devons rien faire qui ne soit pas raisonnable.

Au sujet du deuxième point, le continent compte sur l'industrie automobile. La Californie est aussi peuplée que le Canada et elle peut compter sur un PIB semblable. Nous devons agir de notre façon à nous, et le ministre des Ressources naturelles négocie avec le secteur automobile pour veiller à ce que le Canada ait la capacité d'avoir dans ce secteur une industrie saine qui va respecter l'environnement et essayer d'atteindre nos objectifs relativement au changement climatique.

M. Nathan Cullen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme nous avons le ministre parmi nous aujourd'hui, je me demande si nous pourrions prolonger de cinq minutes ce débat.

Le vice-président: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: Non.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat en réponse au discours du Trône. Je vais partager mon temps de parole avec le député de Burnaby-Douglas.

Je remercie encore une fois mes électeurs, à qui je dois l'honneur de siéger à la Chambre. Je remercie ma famille de sa compréhension et du soutien qu'elle m'a apporté tout au long de ma campagne électorale. Je remercie également les codirecteurs de ma campagne, Dennis Young et Anna Rae Fishman, sans qui non plus je n'aurais pas été élu.

Je proviens d'une circonscription confrontée à des défis très semblables à ceux qu'affrontent d'autres municipalités du pays. Le gouvernement a dit qu'il accorderait une attention prioritaire aux municipalités. Je jugerai des résultats par l'amélioration de la qualité de la vie à Hamilton.

La circonscription de Hamilton-Centre comprend le centre-ville de Hamilton. Outre ce précieux centre-ville, elle englobe le secteur riverain ainsi que les résidences de certains des habitants les mieux nantis de notre ville, notamment de certaines de ses familles les plus anciennes et les mieux établies, dont quelques-unes ont des amis de l'autre côté de la Chambre.

L'Adresse

Comme d'autres Canadiens, les habitants de Hamilton-Centre sont confrontés à certains des plus grands défis que l'on puisse imaginer, dont le moindre est le nombre d'immigrants et leur besoin de s'enraciner, de fonder une famille et de participer pleinement à leur collectivité.

Très franchement, nous n'avons pas le choix dans ce domaine. Nous n'avons pas le loisir de nous en occuper ou non. Notre économie ne progressera pas sans un programme d'immigration efficace. Si notre économie ne progresse pas, elle stagnera, et nous continuerons à nous laisser distancer.

Nous devons prendre cette question très au sérieux. Les habitants du centre-ville de Hamilton tentent de le faire. Le conseil municipal fait de son mieux. Étant donné les problèmes d'infrastructure, le manque de logements abordables et le manque d'aide de la part des deux paliers supérieurs de gouvernement, le conseil municipal de Hamilton, comme celui de la plupart des autres villes du pays, est totalement paralysé, conscient des pressions qu'il subit, mais ne disposant pas de l'argent nécessaire pour y réagir.

J'ai eu l'honneur de participer à un forum urbain mondial où l'on a reconnu que les villes jouaient un plus grand rôle au sein de leur province, de leur état et de leur pays. Un des ateliers portait sur la manière dont les préoccupations des villes pourraient retenir l'attention sur la scène internationale. Ce qui se passe au Canada se passe ailleurs aussi. La question est de savoir si le Canada réagit de façon adéquate ou non.

Pour des gens d'âge moyen comme nombre d'entre nous, il est difficile de comprendre que le Canada traîne la patte loin derrière ses voisins du Sud au plan du progrès dans plusieurs domaines. Dans le passé, lorsque nous nous comparions à nos voisins américains, nous étions très fiers du fait que nos lois environnementales étaient un peu meilleures, que notre salaire minimum était un peu plus élevé, que notre système de santé était un peu meilleur, que nos normes de santé et sécurité étaient un peu meilleures aussi et que nous investissions davantage dans nos collectivités. Dans bien des cas, cela ne tient plus depuis le virage à droite des libéraux et depuis que des gouvernements provinciaux souscrivent au discours de la droite.

Je vois rire un des députés d'en face. Lorsque le salaire minimum est plus élevé aux États-Unis qu'il ne l'est en Ontario, il y a quelque chose qui ne va pas du tout.

Il faut plus que des promesses. Le discours du Trône est une litanie de promesses. Le problème est que nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre ont déjà entendu cette litanie de promesses. Après avoir dit que les villes étaient son objectif prioritaire, le gouvernement dit dans le discours du Trône: « Le logement est l'un des fondements de la santé des collectivités et de la dignité des personnes ». Ce sont de belles paroles. C'est une belle promesse. Qu'en est-il vraiment? Dans les faits, le gouvernement libéral a supprimé le dernier programme de logement fédéral.

● (1140)

Il faut reconnaître que notre pays est l'un des rares pays industrialisés à ne pas avoir de stratégie de logement nationale globale. Comment les députés de l'opposition et les Canadiens pourraient-ils croire que le gouvernement est sérieux cette fois-ci? Peut-être le gouvernement aurait-il dû spécifier à quelques endroits, dans le projet de loi, qu'il est vraiment sérieux, mais il y a lieu d'en douter.

La difficulté pour les néo-démocrates, en ce qui concerne le discours du Trône libéral, ce n'est pas que le gouvernement ait pris la mauvaise direction dans de nombreux cas. Nous approuvons en bonne partie le contenu du discours. Toutefois, le gouvernement s'en

tient uniquement aux paroles. Quand il s'agit de passer à l'action ou d'affecter des fonds, le gouvernement agit tout autrement, et cela sans parler du fait que là où il a pris la bonne direction, il n'applique que des demi-mesures. Il ne semble pas y avoir le même genre d'engagement.

Si le gouvernement était sérieux au sujet du logement, pourquoi a-t-il dépensé 100 milliards de dollars en réduction d'impôt au cours des quatre dernières années? Il affirme que la santé, les villes, le logement et l'éducation sont pour lui des priorités. Ce ne sont que des paroles, comme le discours du Trône. Le gouvernement a dépensé 100 milliards de dollars en réductions d'impôt, mais la vaste majorité des habitants de ma circonscription, Hamilton-Centre, n'ont pas reçu leur juste part de ces allègements.

Il faut bien comprendre quelles sont les vraies priorités; pour cela, il suffit d'examiner le bilan du gouvernement. Il a promis un programme de garderies, mais cette promesse a déjà été faite à de nombreuses reprises; elle figurait déjà dans le discours du Trône de 1993.

Puisqu'on parle des promesses des libéraux, comment se fait-il que la TPS soit toujours en vigueur? Je me rappelle toutes les promesses de l'ancien premier ministre, mais son parti est resté le même que lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre. Je devrais plutôt dire de ce côté-là; il est gênant de se trouver de ce côté-ci. La TPS fut l'un des principaux thèmes utilisés par les libéraux pour passer des banquettes de l'opposition à celles du gouvernement. Or, la TPS n'a toujours pas été abolie. Nous n'avons pas de stratégie du logement adéquate, mais nous avons encore la TPS.

Si les soins de santé sont si prioritaires, pourquoi le premier ministre actuel a-t-il réduit de 25 milliards de dollars le budget prévu à cette fin lorsqu'il était le ministre des Finances? Si c'est une priorité absolue, pourquoi est-il devenu, à ma connaissance, le premier ministre des Finances à imposer des compressions de 25 milliards de dollars au titre des soins de santé? Si c'est ainsi qu'ils traitent les priorités, les libéraux ont une bien curieuse façon de gouverner.

Une voix: Que dire des 41 milliards de dollars qu'ils ont réinvestis?

M. David Christopherson: Un député demande ce qu'il en est des 41 milliards de dollars réinvestis.

Si les soins de santé sont si importants et qu'ils nécessitent pareille somme, pourquoi le gouvernement a-t-il prévu 100 milliards de dollars pour des réductions d'impôt plutôt que pour les soins de santé? Pourquoi a-t-il prévu 100 milliards de dollars pour des réductions d'impôt plutôt que pour des logements abordables? Pourquoi a-t-il prévu 100 milliards de dollars pour des réductions d'impôt plutôt que pour des investissements dans des infrastructures essentielles, dans des routes et dans des systèmes d'égouts pour nos villes? Voyons où va l'argent, et cela nous en dira long sur les priorités. Ne nous fions pas aux paroles, mais voyons plutôt où va l'argent.

Je veux parler brièvement d'une question incroyablement importante pour les métallos de Hamilton et de partout au Canada et, en fin de compte, pour les travailleurs canadiens de tous les secteurs. Je veux parler de toute la question de la LACC, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Cette loi prévoit qu'en cas de faillite, les banques, les compagnies d'assurance et les grands fournisseurs seront remboursés les premiers. Et qu'est-ce qui sera payé en dernier? Les pensions des employés.

L'Adresse

Dans les derniers jours de la campagne électorale, le leader à la Chambre du gouvernement actuel a pris bien des engagements envers Tony DePaulo, le candidat néo-démocrate qui se présentait contre lui lors des dernières élections. Il a dit que lui et son gouvernement se préoccupaient des métallos et qu'ils tenaient à protéger les droits des pensionnés. C'est au fruit qu'on jugera l'arbre. Nous voulons que certaines modifications soient apportées à cette loi. Les banques ne devraient pas avoir préséance sur les pensionnés qui ont travaillé toute leur vie et qui méritent la dignité et la sécurité d'un régime de retraite pour lequel ils ont trimé si fort.

• (1145)

Il y a toute une série de questions à propos desquelles nous tiendrons le gouvernement sur la sellette. Les libéraux ont fait beaucoup de promesses. Les belles paroles ne suffisent pas. Lorsqu'un gouvernement est minoritaire, nous avons les moyens de le forcer à agir. Je compte utiliser mon précieux vote pour obliger le gouvernement à proposer aux Canadiens, concrètement et non pas simplement en paroles, la qualité de vie qu'ils méritent.

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le député de Hamilton-Centre a abordé un certain nombre de points, notamment la question de l'argent. Le fait de consacrer 41 milliards de dollars aux soins de santé est quelque chose de significatif.

Le député a aussi fait allusion aux métallurgistes, à Hamilton. Depuis quelque temps, on entend beaucoup parler des difficultés éprouvées par Stelco. Selon un rapport publié récemment, GM et DaimlerChrysler envisageraient de résilier leurs contrats avec Stelco, ce qui pourrait signifier la fin.

J'ai toujours été fasciné par la différence entre Stelco et Dofasco. Dofasco dit que sa force, ce sont ses employés.

Le député pourrait-il nous dire ce qui fait la différence entre les résultats obtenus par Dofasco, qui semblent très bons, et ceux de Stelco? Y a-t-il des problèmes de gestion? Les conventions collectives sont-elles différentes? La stratégie d'entreprise est-elle différente?

Je me demande si le député pourrait nous donner son point de vue, parce que ce dossier préoccupe grandement un bon nombre de Canadiens.

M. David Christopherson: Monsieur le Président, pour revenir sur ce que le député a dit au début au sujet des 41 milliards de dollars, si les soins de santé sont si importants et constituent une telle priorité, s'il y a état de crise, pourquoi ne pas avoir agi plus tôt? Pourquoi le gouvernement a-t-il consenti des réductions d'impôt totalisant 100 milliards de dollars avant d'investir dans les soins de santé? C'est une mauvaise priorité, de l'avis du NPD.

Je ne connais pas encore le député. Je suppose que je finirai par découvrir pourquoi cette priorité est ce qu'elle est. J'espère qu'il ne cherche pas à comparer Stelco à Dofasco et à attribuer une part des problèmes actuels de Stelco au fait que ses employés sont syndiqués. J'ose espérer que le député comprend qu'on y produit deux types différents d'acier.

La direction de Dofasco a agi de façon très judicieuse. Elle a toujours bonifié un peu, de 2¢ à 5¢ l'heure, les demandes salariales des métallurgistes et elle a veillé à ce que tout reste pareil. Tant que ses travailleurs sont traités avec autant de dignité que le sont ceux de Stelco et que leurs rémunération et avantages sont comparables, on peut facilement soutenir que la syndicalisation n'y est pas nécessaire.

Ils savent cependant que c'est en quelque sorte le Syndicat des métallos qui les représente, car il négocie pour eux.

Lorsqu'il y a une grève à la Stelco, les dons des métallurgistes de Dofasco comptent parmi les plus généreux, car ceux-ci savent que, indirectement, c'est leur syndicat qui se bat pour leurs avantages.

Est-ce que je perçois des problèmes de gestion? On lisait à la une du *Hamilton Spectator*, il y a quelques semaines, que la direction admet avoir fait des erreurs.

Nous pouvons nous pencher sur ce qui s'est passé jusqu'à maintenant. Cependant, quand on parle de la LACC et des modifications à apporter à la Loi sur les faillites, c'est pour l'immédiat et pour l'avenir. Le but visé est de protéger les travailleurs dont le député se préoccupe, comme tout le monde d'ailleurs.

• (1150)

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais faire une observation et poser ensuite une question au député. Je ne sais pas si le député le sait, mais nous avons également des métallurgistes en Saskatchewan. La société IPSCO de Regina produit de l'acier.

On pouvait lire par exemple il y a quelques années dans un journal de Regina, le *Leader-Post*, que la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto pouvait à ce moment-là faire grimper de 25 p. 100 les coûts de l'électricité pour la société IPSCO, faisant ainsi disparaître des emplois dans le secteur de la métallurgie à Regina et partout ailleurs au pays bien sûr.

Comment le député peut-il concilier l'appui de son parti à l'accord de Kyoto, qui, selon l'industrie de l'acier, fera disparaître les emplois des métallurgistes, avec son appui déclaré à l'égard des métallurgistes de sa circonscription?

M. David Christopherson: Monsieur le Président, je remarque que le député a écouté ce que j'ai dit et j'en suis très heureux. Je dirais également que j'ai des liens en Saskatchewan. Mon père y est né et j'ai donc un attachement particulier pour cette province.

Je ne crois pas que la question du député reflète vraiment la réalité. Certains des environnementalistes les plus convaincus au Canada sont des métallurgistes. Ce sont des membres du Syndicat des métallurgistes.

C'est en tentant de faire peur aux gens en leur faisant croire que la protection de l'environnement entraînera la perte d'emplois que nous en sommes arrivés à ce gâchis. Si nous n'arrivons pas à rompre le cycle d'une manière ou d'une autre, nous ne pourrions que transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants un monde encore plus incertain que celui que nous connaissons.

Je comprends l'argument pragmatique qui prône l'importance d'assurer le maintien d'emplois maintenant plutôt que dans l'avenir. Demain relève de l'intangible, de l'incertain. Cela n'a rien à voir avec l'emploi dont nous avons besoin aujourd'hui pour payer les factures qui traînent sur la table. C'est très bien. Toutefois, au rythme auquel nous allons, nous privilégions les emplois au détriment de la santé de nos petits-enfants.

Nous sommes une nation suffisamment riche, intelligente et solide. Les métallurgistes le croient. Le député ne devrait pas secouer la tête. Les métallurgistes croient que nous pouvons maintenir les emplois dont nous avons besoin, et que nous méritons, tout en protégeant l'environnement au pays. Autrement, cela signifie que le député est prêt à polluer le corps des Canadiens des générations à venir pour préserver des emplois aujourd'hui.

L'Adresse

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je suis honoré de prononcer mon premier discours à la Chambre dans le cadre de ce débat sur le discours du Trône.

Je remercie mes partisans de Burnaby—Douglas de m'avoir fait confiance. Je voudrais également assurer aux gens qui ont appuyé d'autres candidats que je suis toujours disposé à écouter leurs préoccupations et qu'ils auront toujours accès aux services de mon bureau.

Je voudrais également rendre hommage aux candidats qui se sont présentés dans Burnaby—Douglas lors des dernières élections: Bill Cunningham, George Drazenovic, Shawn Hunsdale, Adam Desaulniers, Frank Cerminara et Hanne Gidora. C'est pour moi un honneur que de représenter une circonscription où la tradition néo-démocrate est aussi forte. Le premier chef du NPD, Tommy Douglas, a représenté la région au cours des années 60, en tant que député de Burnaby—Coquitlam. Ce serait un grand euphémisme de dire que je considérais Tommy Douglas comme un héros.

Je veux également rendre hommage à mon prédécesseur, Svend Robinson. J'ai travaillé avec Svend pendant 18 ans, brièvement ici, à Ottawa, mais surtout dans son bureau de circonscription. Tous les députés connaissent les difficultés qu'a connues Svend, le printemps dernier, et qui ont mené à sa décision de ne pas se présenter de nouveau aux élections.

Svend Robinson a servi fièrement Burnaby, en Colombie-Britannique, et le Canada pendant plus de 25 ans en tant que député. Svend était reconnu pour son travail auprès de ses électeurs et comme député au franc parler qui ne craignait pas d'embrasser des causes controversées. Il a été le premier député du Canada à afficher publiquement son homosexualité. Il a été un défenseur infatigable des droits de la personne, ici, au Canada, et dans le monde entier, et un éminent protecteur de l'environnement.

La voix de Svend Robinson nous manquera ici, à la Chambre. À l'instar des nombreux amis de Svend dans toutes les régions du Canada et du monde entier, je sais qu'il poursuivra sa quête de justice avec un enthousiasme renouvelé au cours des prochains mois.

Je veux porter mon attention sur le discours du Trône. Je sais que la garde des enfants est une question importante pour bien des familles de ma circonscription. Ce n'est pas une question superflue pour les habitants de ma circonscription. C'est une question qui revêt de l'importance au quotidien et qui a des conséquences pour le développement des enfants de notre collectivité et le budget des familles.

Les habitants de Burnaby—Douglas attendent depuis des années le programme national de garderie que les libéraux promettent depuis au moins 11 ans. Le discours du Trône mentionne la question des garderies, mais sans donner le moindre détail. Je sais que le discours du Trône est censé donner les grandes lignes du programme du gouvernement; il n'en demeure pas moins que je suis déçu par l'absence de précision concernant le programme national de garderies.

C'est dès maintenant qu'il faut mettre sur pied un programme national de garderies qui soit de haute qualité, universel, accessible, abordable et inclusif. En fait, c'est hier qu'on aurait dû le mettre en place, mais comme le gouvernement refuse toujours de débloquer les fonds nécessaires, nous continuerons à réclamer ce qui est de la première urgence.

Dans ma circonscription, Burnaby—Douglas, il y a deux établissements postsecondaires de haute qualité, à savoir l'Université Simon Fraser et l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique.

Pour beaucoup de mes électeurs, l'enseignement postsecondaire est une priorité. Nous ne nous sommes toujours pas remis des énormes compressions qui ont touché les paiements de transfert au titre de l'éducation. Les étudiants et leurs familles sont durement touchés par l'escalade constante des frais de scolarité. Les étudiants terminent leurs études lourdement endettés. J'ai beau chercher dans le discours du Trône des mesures à leur intention, je n'en trouve pas. C'est un oubli désastreux.

Comme la plupart des villes, Burnaby a des besoins énormes en matière d'infrastructure et de transport en commun. Le discours du Trône mentionne la taxe fédérale sur l'essence mais n'en promet qu'une portion aux villes. C'est un recul par rapport à la promesse beaucoup plus précise faite par le premier ministre pendant la campagne électorale.

Au chapitre de l'environnement, le programme du gouvernement est lui aussi décevant. La feuille de route du Canada à cet égard est désastreuse. Parmi les pays de l'OCDE, nous sommes actuellement l'un des pires pour ce qui est de la pollution et de l'émission de gaz à effet de serre. Il nous faut un plan et un échéancier si nous voulons respecter les obligations que nous avons prises aux termes de l'accord de Kyoto. Loin d'être une notion théorique farfelue, le changement climatique est une réalité urgente sur la planète.

La pauvreté est un problème dans l'ensemble du pays. À Burnaby, près de 27 p. 100 des habitants ont un revenu inférieur à ce que l'on définit comme étant un revenu faible. La pauvreté des enfants ne cesse d'augmenter au Canada en dépit de l'engagement pris par le parlement en 1989 d'y mettre fin au plus tard en l'an 2000. Il nous faut des mesures concrètes, notamment un programme de logements abordables, pour redistribuer la richesse au Canada.

Je suis heureux que la nécessité de réformer le système électoral soit reconnue dans le discours du Trône. Pour les néo-démocrates, la représentation proportionnelle est une priorité. Nous voulons que la Chambre des communes reflète la diversité de la population canadienne et des idées politiques qui circulent dans la société canadienne. Nous réclamerons la tenue d'audiences publiques sur le système national de défense antimissile et sur la guerre des étoiles, afin que les Canadiens participent pleinement à la prise de cette décision cruciale.

J'ai été heureux que le chef du NPD me demande d'être le porte-parole de mon parti dans les domaines de la sécurité et de l'immigration, des droits de la personne et de la diversification de l'économie de l'Ouest.

• (1155)

À ce titre, je note que le discours du Trône promet à nouveau de s'attaquer à la question des titres de compétence étrangers. C'est un problème qui se pose depuis des décennies sinon plus. Pourquoi le Canada continue-t-il de refuser de reconnaître la vocation, le talent et le dévouement de ceux qui ont été formés à l'étranger? J'espère que le gouvernement agira à ce sujet rapidement.

Alors que j'interviens cette semaine, les églises canadiennes et d'autres organisations réclament que le gouvernement se penche sur ses politiques touchant les réfugiés. Cet été, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a reproché aux églises d'offrir un sanctuaire aux gens sur le point d'être expulsés après le rejet de leur demande de statut de réfugié.

L'Adresse

Cependant, il y a une question beaucoup plus grave que le petit nombre de personnes qui se retrouvent dans des sanctuaires au Canada, même si chacun de ces cas mérite un examen attentif par la ministre. Le fait est qu'il n'y a aucun processus d'appel important basé sur les faits, sur le fond d'une affaire, pour les demandeurs du statut de réfugié au Canada. Or un tel appel était prévu par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés adoptée par le Parlement en 2002. Le gouvernement doit mettre en oeuvre la section d'appel des réfugiés pour corriger cette injustice.

Nous devons nous occuper du Programme de parrainage de réfugiés par le secteur privé qui a permis dans une large mesure au Canada d'être reconnu par les Nations Unies pour l'aide qu'il apporte aux réfugiés. Des retards dans le traitement des demandes au titre de ce programme mettent des réfugiés en danger et exaspèrent des parrains potentiels.

Nous devons nous attaquer au problème que constitue le grand nombre de gens sans papiers qui vivent au Canada. Ces gens forment une classe marginale facilement exploitée et nous devons trouver des façons de régulariser leur statut. Les travailleurs canadiens craignent de plus en plus que le gouvernement soit disposé à permettre à des travailleurs étrangers de venir au Canada pour faire un travail qu'ils sont prêts à faire et dont ils peuvent parfaitement s'acquitter. Il faut mettre un terme à cette pratique.

En ce qui concerne les droits de la personne, le gouvernement doit justifier son utilisation du certificat de sécurité spécial, qui a nié une audition équitable à au moins cinq personnes au Canada et qui pourrait entraîner leur expulsion dans des pays où ils pourraient être torturés et persécutés. De nombreux Canadiens sont victimes de l'établissement de profils raciaux aux frontières ou lorsqu'ils voyagent, ce qui constitue une discrimination flagrante fondée seulement sur la couleur de leur peau ou leurs origines ethniques, nationales ou religieuses. Cette situation est inacceptable.

Dans notre société, les Canadiens transgenres et transsexuels sont confrontés à d'énormes défis. Le Canada a besoin d'une mesure législative sur les droits de la personne, qui prévoit une protection contre la discrimination fondée sur l'identité et l'expression sexuelles. En tant que gai, j'exhorte le gouvernement à abandonner son appel concernant les prestations de survivant aux partenaires de même sexe. La Chambre des communes doit enfin se pencher sur la question des mariages entre conjoints de même sexe. Le gouvernement doit avoir le courage de défendre ses nouvelles convictions à l'appui du droit égal au mariage et légiférer sans tarder.

Ce ne sont là que quelques-unes des questions que j'entends soulever. Lors des récentes élections, ces questions figuraient dans le programme néo-démocrate. Elles font toujours partie de notre engagement à l'égard des Canadiens et constituent un des éléments clés de mon mandat à titre de représentant des électeurs de Burnaby—Douglas.

Je cite souvent J.S. Woodsworth, le premier chef du CCF qui disait:

Nous sommes reconnaissants pour tout cela et pour toutes les bonnes choses de la vie.

Nous devons tout cela aux efforts de nos frères et de nos soeurs du monde entier.

Ce que nous désirons pour nous-mêmes, nous le souhaitons à tous.

Dans cette perspective, puissions-nous faire notre part du travail à accomplir et participer aux luttes mondiales.

Il va sans dire que nous avons bien des motifs d'être reconnaissants, en tant que citoyens et résidents du Canada. Dans ce monde de plus en plus interconnecté, une grande partie de ce que nous faisons ici a une incidence sur les gens d'un peu partout dans le

monde, comme ce qui se passe ailleurs a une incidence sur nous. Il devient de plus en plus difficile de justifier des préoccupations égoïstes car il ressort clairement que notre avidité est directement liée à la pauvreté des autres, que notre indifférence peut condamner des frères et des soeurs à des vies semées de difficultés inimaginables, voire à la mort.

J'ai également été touché par les paroles de Svend Robinson lorsqu'on lui a demandé, lors du décès de Sue Rodriguez, de dire quel est le plus grand devoir d'un député. Svend a répondu que le plus grand devoir d'un député était d'aimer. Je sais pertinemment que Svend ne parlait pas de la notion romantique d'amour, mais plutôt du sentiment qui nous incite à agir avec justice pour améliorer la vie de ceux qui nous entourent, pour respecter totalement leur humanité et pour faire preuve de compassion au cours de notre passage sur cette terre.

Ces buts et ces paroles trouvent en moi une résonance profonde. J'ai hâte d'entendre à la Chambre un discours du Trône axé sur un sentiment d'amour qui oriente vers la justice et cherche véritablement à donner à autrui ce qu'on désire pour soi-même. Je ne pense pas que nous en soyons arrivés là, mais j'ai bon espoir.

• (1200)

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je souhaite prendre la parole pour demander au député de Burnaby—Douglas, qui vient de faire son premier, et excellent, exposé à la Chambre, s'il peut donner un peu plus de précisions sur une importante question qu'il a soulevée, à savoir les procédures appropriées d'appel pour les demandeurs du statut de réfugié.

Je sais que toutes les familles canadiennes que cette question inquiète ont été abasourdies par les commentaires parfaitement injustifiés de l'ancien ministre voulant que les demandeurs du statut de réfugié peuvent avoir recours à, si ma mémoire est bonne, 20 différents mécanismes d'appel avant leur déportation. C'est tout à fait faux, bien sûr. Comme l'a indiqué avec justesse mon collègue, la loi exige maintenant la mise en place de procédures d'appel complètes et appropriées. Et pourtant, le gouvernement a choisi de ne pas s'y conformer, ou a jugé que cela n'en valait pas la peine.

Je demande au député s'il peut préciser les conséquences de la situation actuelle, afin d'insister sur l'urgence de mettre en place ces procédures d'appel complètes et appropriées.

M. Bill Siksay: Monsieur le Président, nous aurons tous été étonnés et même renversés par les propos que la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a tenus l'été dernier, lorsqu'elle a critiqué les Églises canadiennes qui donnent asile à des personnes menacées d'une expulsion immédiate parce que leur demande de statut de réfugié a été rejetée.

Les Canadiens qui donnent asile à un demandeur malheureux ne le font qu'après très mûre réflexion. Ils ne le font pas à la légère ni de façon cavalière. Ils comprennent le genre de message qu'ils envoient en se comportant de la sorte.

Nous avons tous été plutôt étonnés que la ministre décide de s'attarder à cette question, d'autant plus que le phénomène est très limité. Il y a probablement au Canada six congrégations qui accordent ainsi l'asile.

La ministre a déclaré qu'il y avait probablement une vingtaine de façons d'interjeter appel. En fait, je crois que le chiffre est à la hausse. Elle prétend maintenant qu'il y en a 42. Voilà qui étonnera presque tous ceux qui s'occupent des demandes de statut de réfugié et travaillent avec des demandeurs.

En réalité, il n'y a aucune possibilité d'appel fondé sur le fond d'une cause. Dans aucun processus d'appel au Canada on ne peut revenir sur les faits donnant lieu à la demande de statut de réfugié. Cela nous a valu des critiques d'organisations internationales et de presque toutes les organisations qui s'occupent des réfugiés au Canada.

La loi adoptée en 2002 traite de la question, et c'est pourquoi la ministre doit l'appliquer sans plus attendre.

• (1205)

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, à l'instar de ma collègue de Halifax, je voudrais féliciter le député de Burnaby—Douglas. Il a prononcé un discours dont on se souviendra longtemps. Cela ne m'étonnerait pas d'ailleurs s'il était cité souvent dans les années à venir.

Le député a parlé des nouveaux Canadiens, sujet que j'ai moi-même abordé dans mon discours. Je me demande s'il pourrait expliciter sa pensée sur ce que le caucus du NPD entend faire pour forcer le gouvernement minoritaire à permettre aux professionnels étrangers d'exercer leur profession au lieu de conduire un taxi. Le métier de chauffeur de taxi est certes honorable, mais nous avons plus besoin de médecins que de chauffeurs de taxi. Ces professionnels doivent pouvoir faire le travail pour lequel ils ont été formés. Qu'est-ce qui doit être fait, selon le député, pour que des changements soient apportés? Comment devons-nous procéder?

M. Bill Siksay: Monsieur le Président, je voudrais également féliciter le député de Hamilton-Centre de son discours et de sa présentation très passionnée des préoccupations de ses électeurs à la Chambre ce matin.

En ce qui concerne les titres de compétence étrangers, j'ai rencontré un certain nombre de gens dans ma circonscription qui sont dans la même situation. J'ai rencontré une femme médecin qui est une réfugiée iranienne. Formée comme médecin en Inde, elle est venue au Canada il y a 20 ans. Toutefois, depuis son arrivée, elle n'a jamais travaillé comme médecin, la profession qu'elle a choisie. Elle travaille maintenant en administration des soins infirmiers, mais elle risque de perdre même cet emploi. Elle a proposé qu'on crée des places de résidence pour des gens d'autres pays qui ont été formés à l'étranger. La concurrence pour les places de résidence pour des médecins au Canada est très féroce et elle estime qu'une façon de résoudre le problème serait qu'on réserve un certain nombre de places de résidence aux médecins formés à l'étranger.

J'ai en outre rencontré un ingénieur qui n'a jamais exercé sa profession au Canada. Il a travaillé uniquement comme consultant au fil des ans, mais non dans son domaine. Il croit lui aussi que nous devons travailler plus étroitement avec les associations professionnelles pour faire en sorte que ces gens-là qui viennent au Canada aient vraiment la chance d'exercer leur profession.

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je veux vous mentionner que je partagerai le temps de parole qui m'est imparti avec le député d'Etobicoke-Centre.

C'est avec grande fierté que je prononce aujourd'hui mon tout premier discours en cette Chambre en tant que député de Madawaska—Restigouche. Permettez-moi tout d'abord de remercier la population de cette circonscription du Nouveau-Brunswick pour la confiance témoignée lors de l'élection du 28 juin dernier. C'est une chance et une opportunité en or que d'avoir été élu pour représenter mes concitoyens et concitoyennes dans cette Chambre. Être élu pour représenter une région et ses gens est tout un privilège.

L'Adresse

Dans ce privilège, rien n'est acquis. Nous sommes au service d'une population à laquelle nous devons permettre de représenter les intérêts au meilleur de nos connaissances. Il n'en demeure pas moins qu'il ne revient pas à nous tous, en Chambre, de décider si nous restons en poste ou non, mais bien à la population qui choisit si nous serons élus d'élection en élection. C'est là le privilège de la démocratie.

• (1210)

[Traduction]

Je suis très fier de prendre la parole aujourd'hui à titre de député de Madawaska—Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Je tiens à remercier les électeurs de ma circonscription de la confiance qu'ils m'ont témoignée lors des dernières élections. C'est pour moi un privilège de siéger dans cette enceinte et je m'engage à faire de mon mieux pour bien représenter les électeurs de Madawaska—Restigouche.

[Français]

J'espère, au cours de mon mandat, contribuer au maximum aux débats de cette Chambre, mais aussi être en mesure d'apporter des idées nouvelles.

Au cours des derniers mois, après mon élection, j'ai eu l'occasion de sillonner ma circonscription à plusieurs reprises. J'ai rencontré des élus provinciaux et municipaux, des citoyens tout aussi engagés les uns que les autres et des entrepreneurs désireux de contribuer au succès de la belle région de Madawaska—Restigouche. L'une des choses qui m'a certes le plus marqué est le dévouement de la population pour assurer le succès de nos communautés.

J'ai rencontré, dans des festivals, des galas et des activités culturelles, de nombreux bénévoles qui contribuent au succès d'événements aussi diversifiés les uns que les autres, mais qui contribuent également à la vitalité de leur ville, village ou communauté.

Devant cette Chambre, je veux reconnaître tous les bénévoles qui contribuent à une cause, à un événement ou à un organisme. Sans le bénévolat, nos communautés ne sauraient être en mesure d'offrir certains services ou certaines activités. En contribuant davantage au dynamisme et à la créativité de nos collectivités, nous donnerons certes un coup de main indispensable à des milliers de bénévoles qui, par leur bénévolat, contribuent à l'essor de toutes les collectivités.

Le discours du Trône exprime le désir de permettre à nos villes et à nos collectivités d'offrir de meilleurs services à leur population. Rappelons-nous qu'en février dernier, ce gouvernement a donné aux municipalités canadiennes un remboursement complet de la taxe sur les produits et services. Cela fut extrêmement bien reconnu par ces municipalités, puisque cette somme leur a permis d'offrir davantage de services à leur population.

Dans le présent discours du Trône, ce gouvernement s'engage à fournir à nos villes et collectivités une part de la taxe fédérale sur l'essence. Le remboursement de cette taxe, qui augmentera au cours des cinq prochaines années, permettra aux villes et collectivités de s'engager à long terme. Ces engagements leur permettront de financer des projets d'infrastructures durables. Comme nous le savons, les municipalités canadiennes offrent des services indispensables, comme de l'eau potable. Par cette initiative, le gouvernement canadien contribue à alléger le fardeau des municipalités canadiennes.

L'Adresse

Il faut toujours nous souvenir du travail qu'ont effectué les personnes qui nous ont précédés sur le marché du travail. Elles ont permis de bâtir et de construire ce magnifique pays. C'est pourquoi il faut s'assurer de mettre en oeuvre les efforts afin de fournir tout le respect possible à ces personnes. Le discours du Trône indique clairement cette volonté, en permettant à ces personnes une vie pleine et remplie de défis, notamment à l'aide du programme Nouvel Horizon. Mais plus encore faut-il s'assurer que les familles proches peuvent, dans les moments plus difficiles, être présentes.

Comme vous le savez, l'importance de la famille pour ce gouvernement constitue une grande priorité. Nos jeunes familles ont besoin de soutien afin de leur permettre de jouir pleinement d'une qualité de vie. Il est donc très important d'adapter un système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Un système de garde d'enfants permettra aux jeunes familles une plus grande flexibilité, tout en offrant toute une possibilité d'apprentissage.

Il est évident que pour les jeunes familles comme celles de ma circonscription, la nécessité du système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants représente une priorité. De nos jours, il faut faire avancer notre société, et cela passe par ceux qui veulent améliorer le sort de ses citoyens. Ce gouvernement a le désir de faire avancer la situation de ses citoyens, et nous devons tous en être fiers.

Le discours du Trône qui a ouvert cette 38^e législature démontre clairement la volonté du gouvernement de donner suite aux engagements qu'il a pris envers la population canadienne. Qu'il soit question d'économie, de santé, de nos enfants, de nos personnes âgées, des autochtones, de nos villes et collectivités, de l'environnement ou de notre rôle dans le concert des nations, le discours du Trône représente un programme complet pour les Canadiennes et les Canadiens.

[Traduction]

L'environnement revêt une grande importance pour tous les Canadiens, y compris ceux du Canada atlantique. Le développement économique est certes important, mais il ne devrait pas, dans nos priorités, avoir préséance sur le respect de notre environnement.

Le discours du Trône témoigne clairement de la volonté du gouvernement de respecter notre environnement. Nous nous sommes engagés à respecter l'engagement que nous avons pris en signant l'accord de Kyoto relatif au changement climatique.

[Français]

La situation des travailleurs saisonniers est un enjeu qui touche de près la population de Madawaska—Restigouche. Je suis heureux de constater que le discours du Trône souligne l'importance de s'assurer que le système d'assurance-emploi répond aux besoins de la main-d'oeuvre canadienne.

De nos jours, nous devons constamment nous améliorer car tout ce qui a trait au social ou à l'économie change tellement rapidement qu'il faut s'assurer d'apporter les changements nécessaires afin que les familles de nos régions puissent avoir la qualité de vie qu'elles méritent.

•(1215)

[Traduction]

Les habitants de Madawaska—Restigouche et de toute la région de l'Atlantique sont des gens fiers. Ils veulent non seulement que leur région puisse maximiser son développement, mais qu'elle y contribue. Le développement régional se veut un moyen d'assurer que le Canada atlantique participe à l'économie mondiale.

[Français]

C'est donc dire que les outils en matière de développement régional sont très importants pour la population du Canada atlantique. Des fonds, tel que le Fonds d'innovation de l'Atlantique, sont d'importants outils de développement régional, et je félicite le gouvernement d'y accorder une attention particulière dans le discours du Trône.

[Traduction]

À l'instar de tous les Canadiens, les gens du Canada atlantique veulent une économie forte et prospère. Ils veulent un gouvernement qui présente un budget équilibré, qui rembourse la dette et qui dispose d'un plan pour bâtir une économie encore plus forte, plus concurrentielle sur le plan mondial et plus durable. La vitalité de notre économie est largement tributaire des petites et moyennes entreprises. De par leur solide leadership et leur direction claire, ces entreprises font figure de chefs de file dans l'économie de demain.

Il est clair que bon nombre d'idées novatrices proviennent des petites et moyennes entreprises. L'économie du Canada atlantique repose en grande partie sur le succès de ses PME et de leur développement futur. Par conséquent, il est de plus en plus important de veiller à ce qu'elles aient à leur disposition le capital dont elles ont besoin. Le plan qui vise à mettre à leur disposition du capital de risque, surtout pour les entreprises qui démarrent, constitue une excellente nouvelle pour le nombre croissant d'entrepreneurs du Canada atlantique qui lancent une nouvelle entreprise et qui ont besoin de capital pour commercialiser leurs idées novatrices.

[Français]

La santé demeure un dossier de première importance pour la population canadienne, et avec raison. La conférence fédérale-provinciale sur la santé a permis de négocier un pacte de 10 ans s'élevant à 41 milliards de dollars. Je tiens à reconnaître l'effort remarquable du gouvernement dans les négociations relatives à cette entente, de même que la collaboration des provinces et des territoires pour une meilleure qualité de vie de notre population.

Pour la région du Canada atlantique, cela signifie un transfert additionnel de 2,5 milliards de dollars pour les 10 prochaines années, et ce, en plus de la part respective de 5,5 milliards de dollars allouée en fonction du fonds pour la réduction des temps d'attente.

Ce nouveau pacte représente beaucoup pour une région comme Madawaska—Restigouche dont la population est vieillissante et qui a, tout récemment, vu certains de ses services être considérablement réduits. J'ose espérer que ce pacte saura apporter un souffle nouveau face à la situation actuelle qui prévaut dans ma circonscription en matière de soins de santé. En effet, nombreux sont ceux qui ont blâmé le gouvernement fédéral pour les soins de santé. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers et nous avons démontré aux Canadiens et Canadiennes que nous voulions améliorer le sort de toute la population au niveau des soins de santé.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de notre rôle, en tant que parlementaires, pour assurer que notre population bénéficie d'une meilleure qualité de vie. Je souligne également le remarquable travail du gouvernement qui, dans le discours du Trône, présente une vision permettant l'atteinte de résultats concrets pour les Canadiens et les Canadiennes.

L'Adresse

[Traduction]

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le premier ministre pour le discours du Trône. À travers ses grandes lignes, nous retrouvons les trois priorités de notre gouvernement. Cependant, ce discours du Trône n'est que le jalon le plus récent sur la voie d'une vision encore plus large.

Cette vision suppose la création d'une charte sociale intégrée à notre Charte des droits et libertés. Une fois mise en oeuvre, elle sera l'exemple même de ce qu'une société peut réaliser, le château sur la colline qui, une fois construit, est une source d'inspiration pour le reste du monde.

Tous les discours du Trône et tous les gouvernements auxquels le premier ministre a participé s'étaient imposé des balises et des objectifs stricts. En 1993, en héritant d'une spirale financière descendante, le ministre des Finances de l'époque a établi des objectifs financiers qui inspiraient alors à juste titre le scepticisme de plusieurs. Cependant, grâce à un travail acharné et à de grands sacrifices de la part de tous les Canadiens, 11 ans plus tard, tous ces objectifs ont été atteints.

La responsabilité financière du gouvernement libéral était une réaction à la politique d'accumulation sans fin de dettes pour les générations futures, et la réalisation que nous ne pourrions entretenir de grands rêves pour le Canada que dans la mesure où nous gouvernons de façon responsable au quotidien.

Lorsque des changements surviennent, il n'est jamais possible, en regardant en arrière, de dire avec certitude à quel moment ils se sont amorcés. Cependant, je crois que, plus tard, lorsque la vision d'une charte sociale se sera concrétisée, ce discours du Trône ainsi que les débats et les mesures législatives qui s'ensuivront correspondront à un tel point de départ. Ce gouvernement minoritaire et tous les députés de cette Chambre seront considérés comme les premiers architectes du château sur la colline.

Pendant cette période de transition, notre gouvernement minoritaire continue de tenir compte des difficultés financières du passé récent et de leurs répercussions à long terme sur la dette. Cependant, comme nous avons maintenant établi une base financière solide, nous pouvons recommencer à nous appuyer sur celle-ci pour poursuivre des programmes sociaux mis en oeuvre par des gouvernements des années 60 et 70, dont certains étaient même minoritaires.

Cela est conforme à ce que 70 p. 100 des Canadiens nous ont laissé comme message aux urnes lors des élections de juin dernier. À 70 p. 100, les Canadiens ont voté pour des programmes progressistes sur le plan social et nous avons l'intention de leur donner ce qu'ils veulent. Le Canada jouit d'un filet de sécurité sociale développé. Malheureusement, beaucoup de Canadiens continuent de passer à travers ses mailles. Ce discours du Trône parle non seulement de resserrer les mailles de notre filet social, mais aussi de mettre en place des programmes sociaux qui pourraient être les premiers éléments d'une nouvelle structure sociale qui assurerait des chances et une qualité de vie équitables à tous les Canadiens.

Par exemple, pour pouvoir donner à tous nos jeunes des chances égales dans la vie, des services de garderie universels de qualité assurant le développement de l'enfant donneront à tous les enfants des chances égales au départ, permettant aux gens de notre génération de moins compter sur le filet de sécurité sociale.

Les bons d'épargne-études représentent un signal, un point de départ pour surmonter l'obstacle des coûts qui empêche certains jeunes de s'inscrire dans une institution d'enseignement postsecondaire même s'ils souhaiteraient le faire.

Les bases financières sont en place et nous nous affairons maintenant à construire les piliers. L'éducation, les soins de santé et le logement constituent les piliers sur lesquels nous pourrions construire la charte sociale. C'est une vision qui donne suite au rêve des années 1960 et 1970. Le discours du Trône peut nous aider à reprendre un rêve que les incertitudes financières des années 1980 et 1990 nous avaient forcés à mettre temporairement de côté.

Au cours de la campagne électorale, les gens d'Etobicoke-Centre me demandaient souvent si nous avions les moyens de réaliser cette vision. Je répondais que nous les avions. Donnons-nous la chance d'embellir notre rêve. Nous aurons peut-être besoin d'une génération de plus pour le construire, mais nous pouvons commencer par le planifier. Établissons les échéanciers et commençons la construction.

Chaque fois que j'ai rencontré mes électeurs en mai et en juin, nous avons également parlé des besoins locaux et des perspectives d'avenir. Nous avons parlé des diverses collectivités de notre environnement urbain. Pour Etobicoke-Centre et le Grand Toronto, notre vision était dans les teintes de bleu et vert, avec des parcs longeant les eaux navigables d'Etobicoke et du Grand Toronto qui relieraient nos collectivités entre elles, nous offrant un merveilleux secteur riverain entièrement renouvelé.

J'espère pouvoir me servir des parcs de la Commission de la capitale nationale qui longent nos voies navigables comme un exemple de la façon dont nous pouvons améliorer la qualité de la vie de toutes les collectivités d'Etobicoke-Centre et du Canada.

• (1220)

Enfin, j'aimerais remercier les habitants d'Etobicoke-Centre pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et pour m'avoir mandaté pour faire connaître leurs rêves et leurs espoirs tant personnels que collectifs. C'est un rôle que peu de gens ont la chance de se voir confier dans la vie.

Je serai heureux de travailler avec mes collègues de la Chambre malgré peut-être les contraintes de la condition minoritaire du gouvernement. Lorsque les gens demanderont « À quand remonte ce nouveau départ? », ils pourront se référer à l'arrivée au pouvoir de ce nouveau gouvernement et dire « Ce sont les hommes et les femmes qui ont soulevé les premiers éléments d'une charte sociale qui fait maintenant partie de notre Charte des droits et libertés ». Ils diront « Ce sont eux qui ont construit le nouveau Canada, ce château sur la colline. »

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de son discours mais, comme bien d'autres Canadiens, je m'inquiète des promesses faites et de l'optimisme apparent avec lequel on envisage les changements et les améliorations. Le gouvernement parle par exemple de financement pour le logement et les sans-logis et de ses répercussions. Pourtant, en réalité, l'hiver dernier nous devions sortir du matériel des casernes pour dégager quelques mètres carrés pour les nécessiteux.

Il est question de financement pour les militaires alors que, en réalité, nous avons du matériel d'occasion, des sous-marins d'occasion, des Iltis qui sont des antiquités, des Hercules vétustes, des Sea King de 40 ans, et nous promettons d'accorder la priorité au rétablissement de l'ordre dans les points chauds du monde. Dans les faits, nous avons pu constater les désastres à Grenade et à Haïti, le besoin de sécurité qui existe à ces endroits, et l'absence de tout effort à cet égard. Nous avons également à l'esprit les milliards de dollars gaspillés à cause du registre des armes à feu et du scandale des commandites.

L'Adresse

Voici donc la question que j'adresse au député. Pourquoi les Canadiens devraient-ils supposer, après 11 ans d'occasions d'agir dans ces domaines, que les choses vont changer?

• (1225)

M. Borys Wrzesnewskyj: Monsieur le Président, je remercie le député de me qualifier d'optimiste. Je le suis en effet. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles je me suis porté candidat. Certains députés de l'opposition, au contraire, sont passablement pessimistes au sujet de l'avenir. Si nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme, c'est notamment parce que, au cours de ces 11 années dont parle le député, nous avons balisé la route et atteint nos objectifs.

Comme je l'ai dit dans mon discours, nous avons établi des bases qui nous permettent d'être optimistes pour l'avenir. J'ai dit également que notre filet de sécurité sociale était avantageux mais qu'il ne répondait pas aux besoins de toutes les personnes. Nous avons l'intention d'y voir.

Le député a également parlé des militaires. Je n'ai pas abordé les questions militaires puisque je m'intéressais surtout à la question d'une charte sociale. C'est donc de cela que j'ai parlé. Cependant, je tiens à remercier à nouveau le député de m'avoir qualifié d'optimiste.

L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon collègue à l'occasion de son premier discours à la Chambre. Le député est incontestablement un fier représentant de la circonscription d'Etobicoke-Centre. J'ai bien aimé ses remarques sur la charte sociale, particulièrement en ce qui a trait aux logements. Je me demande si mon collègue pourrait fournir des précisions sur ce point.

M. Borys Wrzesnewskyj: Monsieur le Président, en fait, j'ai utilisé une terminologie un peu différente. Je n'ai pas employé simplement le mot « logement »; j'ai parlé de « refuge », parce que je considère que les logements ne sont qu'une des formes que peut prendre la notion de refuge. Effectivement, comme l'ont mentionné les deux députés, il faut se pencher sur la question du logement. Il faut le faire d'une façon beaucoup plus efficace que nous ne l'avons fait au cours de la dernière décennie.

En ce qui a trait à la raison pour laquelle j'emploie le mot « refuge », je vais essayer de vous fournir l'explication la plus simple possible. Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu la chance de faire de la randonnée pédestre dans les Alpes autrichiennes. C'était fascinant, parce que dans ces montagnes on trouve des refuges collectifs. Ces installations existent parce qu'il arrive à l'occasion que les gens qui se promènent en montagne soient surpris par un orage ou une tempête. Ces personnes peuvent ainsi trouver refuge dans ces abris.

Dans la vie d'un grand nombre de personnes, il arrive que des orages soudains surviennent. Il peut s'agir de cas d'abus de substances, d'agressions en milieu familial ou de simples événements imprévus tels que des revers de fortune. Les gens ont alors besoin d'un endroit où trouver refuge. La notion à laquelle je fais allusion lorsque je parle de refuge est celle d'un endroit, dans chaque collectivité, où les gens peuvent aller, que ce soit parce qu'ils ont besoin d'un toit, de chaleur humaine ou d'aide professionnelle, lorsqu'ils vivent une période difficile.

• (1230)

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de faire une intervention en réponse au discours du Trône au nom des habitants de Saanich—Gulf Islands, qui m'ont investi de l'honneur de les représenter à la Chambre des communes.

J'aborderai plusieurs aspects du discours du Trône, à commencer par quelques omissions du gouvernement et quelques promesses brisées. Je parlerai ensuite de l'orientation que prendra le Parti conservateur et des amendements, présentés par le chef de l'opposition, qui ont été adoptés à l'unanimité. J'aborderai aussi certaines questions qui intéressent particulièrement les habitants de Saanich—Gulf Islands et qui, je l'espère, obtiendront des réponses au cours de l'actuelle législature.

À l'aube de la 38^e législature, nous devons veiller à ce que les promesses qu'on a faites soient tenues. Certes, on nous a fait une litanie de promesses au cours de la campagne électorale, mais en 1993 le gouvernement nouvellement élu faisait déjà des promesses, dont celle de supprimer la TPS. Je n'étais pas au Parlement à cette époque. Le gouvernement fait toujours une litanie de promesses pour tenter de se faire élire, mais il ne leur donne jamais suite. J'espère qu'il en ira autrement avec ce gouvernement minoritaire. J'espère que les libéraux commenceront à donner suite à quelques-unes de leurs promesses plutôt que de continuer de les recycler tous les quatre ans.

J'ai dit que je parlerais d'abord des omissions dans le discours du Trône. Je dois dire que l'enjeu le plus important pour les habitants de Saanich—Gulf Islands lors de la dernière campagne électorale a été la reddition de comptes, sur le même pied que l'honnêteté et l'intégrité. Partout où je suis allé au cours de la campagne, des gens m'ont dit à quel point ils étaient frustrés de voir à quoi servaient les deniers publics, que l'on dépensait non seulement à mauvais escient mais aussi à des fins politiques. Bien des gens ont qualifié cette pratique de vol ou de corruption. Les gens étaient furieux. Ils étaient furieux à l'égard de l'ensemble de la classe politique. Ils étaient frustrés que des centaines de millions de dollars pris dans leurs poches, dollars dont le gouvernement est le gardien, le fiduciaire, soient carrément donnés à des partisans libéraux. S'il y a un thème que j'ai entendu durant toute la campagne électorale, c'est celui-là.

Naturellement, depuis que je suis député, j'ai vu un scandale après l'autre dans les ministères, qu'il s'agisse du programme de commandites, du scandale à DRHC ou des 2 milliards de dollars versés au programme d'enregistrement des armes à feu. La liste est longue. Pourtant, il en est à peine question dans le discours du Trône. Je crois que le premier ministre doit aborder cette question. Il doit nous donner l'assurance que ça ne se reproduira plus jamais. Je ne suis pas convaincu qu'il est capable de la faire, et c'est peut-être la raison pour laquelle on n'en parle pas dans le discours du Trône.

Mon ancien patron m'a déjà dit: qui ne dit mot consent! En ne réglant pas une affaire, en renonçant à en parler, nous y consentons. Je me demande si c'est la raison pour laquelle le premier ministre est resté muet sur cette question. Des révélations faites dans le cadre de l'enquête sur le programme de commandites montrent de plus en plus que le premier ministre était mêlé à cette affaire. Son bureau en avait connaissance. Le premier ministre en était informé. Je trouve ça très inquiétant.

Une voix: Allons!

M. Gary Lunn: Évidemment, les députés d'en face ne tiennent pas à ce que cette information soit révélée, mais elle l'est dans le cadre d'une enquête indépendante. Ce ne sont pas des députés du Parti conservateur qui le disent, ni des députés des autres partis d'opposition. L'information vient d'une commission d'enquête indépendante. Naturellement, ils n'aiment pas ça, alors ils se cabrent.

L'Adresse

L'autre sujet qui est très préoccupant, c'est la situation dans laquelle nous avons été placés sur le plan de nos relations avec les États-Unis. Dans le discours du Trône, on invoque les « valeurs communes » et le « respect mutuel », et je suis entièrement d'accord. Les États-Unis sont notre meilleur ami et voisin. Quatre-vingt-six pourcent de nos échanges commerciaux se font avec les États-Unis et atteignent 1,5 milliard de dollars par jour.

● (1235)

Cette relation est absolument vitale. Malheureusement, au cours des dix dernières années, nous avons assisté non seulement à une détérioration, mais à une désintégration de cette relation, en raison de commentaires formulés par des membres du Cabinet du premier ministre et nombre de fois répétés. Je ne précise pas davantage, mais des remarques très offensantes ont été faites au sujet de nos amis du sud, les Américains.

Notre relation avec eux a été mise à rude épreuve. De vrais amis peuvent connaître un différend, mais néanmoins se respecter. Cela n'a pas été le cas dans le passé et, malheureusement, notre pays a dû enregistrer de nombreux coups durs: la vache folle, le bois d'oeuvre, des différends commerciaux, et, le pire sans doute, notre relation globale avec les Américains.

Je me rends aux États-Unis plusieurs fois par année et j'y ai entendu certains commentaires extrêmement troublants. Malheureusement, notre gouvernement n'a rien fait pour remédier à la situation. Il n'a rien fait pour améliorer nos relations. Au contraire, il a jeté de l'huile sur le feu. Il a exacerbé le ressentiment des Américains à notre endroit. Hélas! cela se produit encore aujourd'hui.

Même certains parlementaires ont émis des commentaires très désobligeants. Certains ont traité les Américains d'idiots. Je rappelle que « qui ne dit mot consent ». Il est extrêmement troublant qu'on n'ait rien fait pour régler ces problèmes. Voilà certains des sujets qui me préoccupent beaucoup. J'espère que le gouvernement prendra au sérieux mes observations et y donnera suite.

Par ailleurs, le gouvernement a promis de revoir notre politique de défense et notre politique étrangère. Je me demande combien de révisions de ce genre nous avons connues à la Chambre. Ce qu'il nous faut, c'est plutôt un plan d'action. Certains de nos militaires qui ont connu une carrière des plus impressionnantes et qui ont pris leur retraite de l'Armée, de la Marine ou des Forces aériennes, de très haut gradés, habitent dans ma circonscription. Ils possèdent une vaste connaissance. Or, je m'entretiens avec eux et beaucoup d'entre eux remettent en question l'orientation à long terme de la politique internationale du gouvernement en matière de défense. J'estime que nous pouvons faire bien davantage.

J'espère que l'énoncé de politique internationale globale que rendra public le gouvernement en matière de défense et d'affaires étrangères ne sera pas encore une fois vieille promesse maintes fois recyclées. J'espère que nos hautes autorités militaires et nos officiers supérieurs pourront planifier l'avenir et sauront les ressources dont ils disposeront. Cela ne s'est pas produit dans le passé, malheureusement.

Il y a deux autres domaines dont, me semble-t-il, il faut parler une fois qu'on a laissé de côté l'argent versé aux amis politiques et qu'on s'intéresse à certains programmes superflus. L'un d'eux est le registre des armes à feu. Parmi les personnes auxquelles je parle, personne ne pense que ce registre est une bonne chose. Personne ne veut voir quiconque au Canada se promener dans les rues avec des armes. Personne n'a jamais voulu cela et j'estime que personne ne le voudra jamais. Ce n'est pas la manière canadienne de faire les choses. La solution ne réside pas dans une base de données de 2 milliards de

dollars. C'est absurde. Avant le registre des armes à feu, les gens ne pouvaient circuler avec des armes à feu au Canada et ils ne devraient pas le pouvoir non plus.

J'ai quelques observations à formuler au sujet de nos amendements au discours du Trône. L'une concerne le fonds de l'assurance-emploi, qui compte environ 45 milliards de dollars. Je suis heureux que le gouvernement ait accepté cet amendement et j'espère qu'il va le respecter, et non se contenter de l'utiliser à ses propres fins. Il est d'une importance cruciale que nous réduisions les impôts des familles à revenu faible et modeste. Il y a dans ma circonscription des personnes âgées qui vivent sous le seuil de la pauvreté et qui paient des impôts. Cela n'est tout simplement pas acceptable.

Nous avons besoin d'une réforme électorale. Espérons qu'il n'y aura pas en cette matière de promesses non tenues et que le gouvernement assurera le suivi. J'ai soutenu ces amendements et nous attendons des actes.

Plus précisément, dans Saanich—Gulf Islands, il y a deux enjeux d'une importance décisive. L'un est la base de données ADN des personnes disparues. J'ai présenté le projet de loi C-441 au cours de la dernière législature. Je sais que j'avais l'appui de l'ex-solliciteur général, le député de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut espérer que le gouvernement envisagera d'intégrer ce projet de loi. Cet élément n'entraîne aucun coût, mais il est très important et nous devons l'étudier.

● (1240)

J'espère que le premier ministre donnera suite à une autre promesse qu'il a faite pendant la campagne électorale. J'étais là en compagnie d'anciens employés de JDS. Des gens se retrouvaient dans une situation fiscale accablante et ils payaient des centaines de milliers de dollars d'impôt pour un revenu fantôme qui n'a jamais existé. Le premier ministre a promis qu'il avait demandé à quelqu'un de s'en occuper. Espérons qu'on s'en occupera pendant l'année civile en cours et que quelque chose sera fait.

J'envisage avec enthousiasme de contribuer au fonctionnement de ce Parlement minoritaire. Les Canadiens nous ont envoyés ici et ils attendent de tous les partis qu'ils fassent fonctionner le Parlement. Je ferai ma part pour faire en sorte que cela se produise.

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été conquis par l'argument de notre collègue de Saanich—Gulf Islands voulant que ne rien dire équivaut à consentir. Je ne peux rester ici sans rien dire après avoir entendu certaines des inexactitudes et des exagérations que contenaient ses observations.

Je trouve étrange les observations de notre collègue. Le gouvernement a déclaré qu'il allait faire toute la lumière sur le scandale des commandites. Il a mis sur pied la Commission d'enquête Gomery et tous les jours, des questions sont posées à la Chambre à la suite d'un témoignage. Je sais que le député de Saanich—Gulf Islands est avocat. Est-ce la façon qu'il examinerait les procédures lors d'un procès? Prendrait-il le témoignage d'une journée sans écouter le contre-interrogatoire? Ne prendrait-il pas l'ensemble pour voir comment cela se déroule en fin de compte?

Je pense que c'est un travesti de justice. Je suis persuadé que le député sait que la seule raison d'être de cela, c'est de marquer des points sur le plan politique. C'est honteux, en toute franchise. Nous devrions laisser la commission d'enquête faire son travail et attendre ses résultats. Nous voulons tous connaître la vérité.

L'Adresse

En ce qui concerne les relations canado-américaines, je trouve plutôt ironique que la semaine dernière, le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Tom Ridge, était ici à Ottawa. Cette semaine, nous avons le procureur général des États-Unis, John Ashcroft, parmi nous. Je ne suis pas certain que les relations avec les États-Unis soient aussi tendues que ce que notre vis-à-vis prétend.

Je partage ses préoccupations au sujet des observations qui viennent de n'importe quelle source et attaquent nos relations avec les États-Unis ou sont désobligeantes à l'égard de notre partenaire et voisin, les États-Unis.

L'autre soir, je parlais avec l'ambassadeur des États-Unis. Le fait est que les Américains ne s'inquiètent pas trop de ce type d'observations, car ils regardent de qui elles proviennent. Ils souhaiteraient bien entendu que ces observations ne soient pas faites, mais je ne pense pas que ce soit une question aux conséquences graves.

En ce qui concerne le registre des armes à feu, le coût de deux milliards de dollars est vraiment exagéré. Cela fait un beau chiffre rond que les médias et les partis d'opposition aiment brandir, mais, en fait, on est loin de ce montant. Le député va-t-il comprendre qu'à l'heure actuelle, le registre des armes à feu reçoit environ 20 000 demandes de renseignements par semaine de policiers? Sait-il que l'Association canadienne des chefs de police affirme que c'est un bon outil, qui est utile, surtout dans les cas de violence familiale?

Comment le député peut-il prétendre que, avec un coût de fonctionnement annuel de 25 millions de dollars et un coût de programme total de 80 millions de dollars par année, il ne s'agit pas d'un bon programme, alors que ce programme aide à sauver la vie de Canadiens?

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par répondre à la question sur la Commission d'enquête Gomery. Nous écoutons effectivement les témoignages, et tout ce qui ressort de ce dossier depuis un an vient corroborer ce que nous savions déjà.

Il est important que les Canadiens sachent exactement ce qui s'est passé. D'autres témoins vont comparaître. Évidemment, cela n'enchantent guère les gens d'en face parce qu'ils ne font pas très bonne figure. Il s'agit d'un dossier très préoccupant. J'estime qu'il est irresponsable d'en sous-estimer l'importance et j'ai hâte de connaître l'issue de l'enquête. Je pense qu'il est d'une importance capitale que nous abordions au fur et à mesure les éléments d'information qui se font jour. Il faut absolument que les Canadiens sachent exactement ce qui s'est passé.

Au sujet des relations canado-américaines, le député a mentionné que des représentants de l'administration américaine sont de passage au Canada. Cela s'est fait de tout temps, et il continuera d'en être ainsi. Ils vont venir nous visiter. Le député ne peut cependant pas nier le tort qui a été causé à nos relations. Parler de simples oublis dont on ne se préoccupe pas trop, c'est mésestimer quelque chose qui me paraît très grave.

Ce dossier a retenu beaucoup d'attention en Colombie-Britannique. Toutes les personnes avec qui je m'entretiens sont au courant du tort causé aux relations canado-américaines. Cela a-t-il eu une incidence sur nous? Oui, dans le dossier du bois d'oeuvre, en Colombie-Britannique. J'estime en outre que la crise de la vache folle serait beaucoup plus près d'être résolue, si nos relations étaient meilleures.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement à Washington n'a pas vu d'un bon oeil les agissements du nôtre, à Ottawa, et ce, avec raison, compte tenu de ce qui s'est passé dans certains cas.

Je pense que le député d'en face sous-estime certains de ces aspects et qu'il serait malavisé de les sous-estimer. Espérons que nous avons appris notre leçon, si dure fut-elle, une fois pour toutes. Cela revêt une importance capitale pour l'avenir de notre pays.

• (1245)

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, c'est avec humilité et fierté que je prends aujourd'hui la parole dans cette vénérable institution. Ce faisant, je suis parfaitement conscient de l'énorme responsabilité que m'ont confiée les merveilleux habitants de la circonscription de Prince Edward—Hastings. C'est pour moi un honneur de les représenter, et je suis impatient de m'acquitter de ma tâche d'une manière honnête et positive.

Avant d'entamer mon premier discours, je tiens à féliciter mon voisin, le député de Kingston et les Îles, de sa réélection. Je sais que je parle au nom de tous lorsque je dis que je peux lui faire confiance pour faciliter les débats et ne pas réprimer les opinions, pour tempérer nos émotions, mais certainement pas nos passions. Le choix du vice-président est aussi très révélateur de la haute estime que la Chambre porte au député de Chilliwack—Fraser Canyon. Évidemment, j'accorde la même confiance à la personne qui occupe actuellement le fauteuil de la présidence.

Comme le veut l'usage, je souhaite prendre quelques minutes pour faire l'éloge de ma circonscription. Prince Edward—Hastings fait partie intégrante de l'histoire de notre pays. À l'origine, ma circonscription a été fondée par des Loyalistes de l'Empire-Uni; le premier ministre sir Mackenzie Bowell ainsi que les auteurs Farley Mowat et Susanna Moodie y ont aussi vécu. Elle abrite le quartier général du célèbre Hastings and Prince Edward Regiment. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ceux qu'on appelait affectueusement les laboureurs, en raison du grand nombre d'aides agricoles inscrits sur le rôle d'appel, ont combattu dans la péninsule italienne avant de prendre part à la libération des Pays-Bas. Ce n'est pas un événement anodin dans l'histoire de ce régiment fier et accompli.

J'ai eu la chance de travailler et de voyager un peu partout dans ce merveilleux pays qu'est le Canada. Sans vouloir porter ombrage à mes collègues, je pense pouvoir dire en toute objectivité que cette partie du sud de l'Ontario, bordée au sud par des plages de sable et au nord par la beauté sauvage exceptionnelle du Bouclier canadien, est sans pareille.

Je suis fier des terres agricoles vallonnées, des commerces pittoresques, des vignobles en expansion, de la beauté des lacs et des hautes terres du nord, ainsi que de Belleville, un véritable bijou. Cette ville de la région de Quinte offre des perspectives économiques nombreuses et variées et elle abrite notamment les bureaux et les usines d'un grand nombre d'entreprises canadiennes et internationales.

La circonscription de Prince Edward—Hastings est effectivement réputée pour sa qualité de vie. J'y ai travaillé la majeure partie de ma vie et j'ai pu jouir de ses avantages. C'est maintenant pour moi un grand honneur, en tant que député, de pouvoir rendre à ma communauté ce qu'elle m'a donné.

Il y a plus de 30 ans, le député de ma circonscription, M. Jack Ellis, avait dit, dans son discours inaugural, une chose qui conserve aujourd'hui encore toute sa pertinence. Parlant de sa circonscription, il s'était dit préoccupé par le fait que les fonctionnaires du gouvernement étaient, au mieux, inconscients de l'existence de sa région. En écoutant le discours du Trône et le débat dont il fait l'objet, j'éprouve le même sentiment que Jack.

L'Adresse

Le discours du Trône passe à peu près sous le silence les questions qui sont d'une grande importance pour les habitants de Prince Edward—Hastings. J'avais espéré que le gouvernement annoncerait des mesures déterminantes pour répondre aux besoins des Canadiens dans le besoin. Malheureusement, nous n'avons eu droit qu'à de vieilles promesses remaniées et à de vagues généralités. Non seulement l'échéancier prévu dépasse-t-il de loin la durée du mandat du gouvernement, mais ce dernier s'est montré totalement insensible aux dures et pressantes réalités auxquelles sont confrontés bon nombre de nos concitoyens.

J'ai notamment rencontré un grand nombre de producteurs agricoles qui sont dans une situation très difficile. Des familles d'agriculteurs qui possèdent leurs fermes depuis des générations sont contraintes de les abandonner. Non seulement sommes-nous en train de perdre une industrie fondamentale, mais nous faisons preuve d'indifférence face à la terrible souffrance humaine qu'éprouvent les familles qui doivent ainsi renoncer à un mode de vie historique.

Nous avions demandé au gouvernement de convoquer le Parlement avant le mois d'octobre pour s'occuper de la question de l'ESB. Il n'en a rien fait. En février dernier, nous avons même proposé, lors d'une conférence de presse tenue avec les autres partis de l'opposition, un plan d'action pour aider le gouvernement à résoudre la crise. Il nous en a fait le reproche. Lorsque le Parlement a finalement été convoqué, je m'attendais, comme la plupart des Canadiens, à ce que le gouvernement accorde une grande importance à la question. Malheureusement, le discours du Trône ne fait que brièvement état de la crise de l'ESB et de l'agriculture.

En définitive, le gouvernement propose trop peu, trop tard. Même lors du débat d'urgence sur l'ESB, il a fait montre d'une regrettable indifférence. Il ne s'agit pas ici que de chiffres, mais de personnes qui souffrent.

De nombreux agriculteurs attendent toujours de recevoir leurs avances de fonds du PCSRA pour 2003. Il n'est donc pas difficile de supposer que l'aide promise le mois dernier mettra beaucoup de temps à parvenir aux agriculteurs, si jamais ils la reçoivent. Je crains fort que le gouvernement ne se rende pas compte que des promesses ne suffisent pas à payer les comptes de ces gens. Je ne peux m'empêcher de me demander comment les députés ministériels réagiraient si le versement de leur traitement tardait autant.

• (1250)

Le discours du Trône mentionne à peine l'agriculture et passe sous silence l'état déplorable de nos forces armées. Il y a seulement quelques jours, unis dans le deuil, nous commémorions la vie du Lieutenant Chris Saunders, qui a perdu la vie en luttant contre un incendie à bord du NCSM *Chicoutimi*. J'offre mes plus sincères condoléances à sa famille et je prie pour que ce genre d'événement ne se reproduise plus jamais.

Il y a tout juste un peu plus de deux ans, le président du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense a rendu visite à la 8^e Escadre, à la BFC Trenton, la plus grande base de transport aérien du Canada. Dans son rapport, il a fait état de la négligence choquante du gouvernement libéral du jour à l'égard de la base. Parlant de l'état des Hercules C-130, appareils qui constituent l'épine dorsale de notre programme de maintien de la paix et d'aide en cas de catastrophe, le sénateur a dit ceci : « Compte tenu de l'âge de ces avions, dans un an, ils seront comme les Sea Kings ». C'est là une condamnation cinglante du gouvernement.

La semaine dernière, le *Toronto Sun* rapportait les propos suivants de Howie Marsh, analyste principal à l'Association de la défense du Canada : « On ne devrait pas tarder à voir les Hercules essayer de

décoller et perdre leurs ailes ». Comment pouvons-nous jouer dans le monde un rôle influent qui suscite la fierté, comme le promet le discours du Trône, alors que nos forces armées sont au bord de la faillite? Comment pouvons-nous jouer dans la communauté des nations un rôle influent qui suscite la fierté lorsque la gestion du dossier de la défense par le gouvernement a pour résultat l'annulation du contrat d'achat d'hélicoptères, l'achat de sous-marins défectueux et le vieillissement de l'équipement militaire? Quel genre de réconfort le discours du Trône apporte-t-il à ceux qui pilotent les Hercules ou à mes électeurs qui vivent sous leur trajectoire?

J'aimerais maintenant parler de plusieurs autres préoccupations.

Dans ma circonscription, Prince Edward—Hastings, le secteur des services et de l'hébergement représente des milliers d'emplois. Dans bien des circonscriptions, d'un bout à l'autre du pays, des centaines de milliers d'emplois dépendent du tourisme national et international. Or, il n'y a dans le discours du Trône pas un seul mot au sujet de ce secteur qui attire plus de vingt millions de visiteurs par an. Malheureusement, le gouvernement a fait beaucoup de tort à l'industrie touristique en insultant nos voisins du sud, qui constituent notre plus grand marché. Une attitude plus positive et plus mûre contribuerait à créer un environnement plus accueillant.

Le sens des responsabilités et l'intégrité constituent la pierre angulaire de la société civile. Le sens des responsabilités interdit le gaspillage de 2 milliards de dollars pour un registre inefficace des armes à feu; le gaspillage de centaines de millions de dollars révélé par le scandale des commandites; le gaspillage de 500 millions de dollars en pénalités issues de l'annulation d'un contrat d'achat d'hélicoptères. Quiconque a le sens des responsabilités comprend qu'il est question d'argent véritable gagné par les Canadiens à la sueur de leur front. Imaginez l'effet positif que pourrait avoir cet argent s'il était dépensé pour les véritables priorités.

Malheureusement, les Canadiens voient aujourd'hui leur gouvernement soumis à de nombreuses enquêtes : les enquêtes politiques du Comité permanent des comptes publics, les nombreuses enquêtes criminelles de la GRC et les enquêtes à caractère judiciaire de la commission Gomery. Ils sont suspicieux. Lorsque leur gouvernement cache volontairement de l'information au Comité permanent des comptes publics avant l'élection, puis, comme par magie, des millions de pages d'information sont transmises à la commission Gomery après l'élection, le scepticisme très répandu dans la population n'a rien d'étonnant.

En terminant, j'aimerais parler d'un problème qui préoccupe bien des gens et que j'espère pouvoir aider à résoudre pendant mon mandat de député. Je pense qu'à titre de députés, nous avons l'obligation de rétablir la confiance du public envers les institutions gouvernementales. Nous devons inverser la tendance vers la désaffection des électeurs. La vigueur de notre démocratie dépend de la confiance qu'ont les gens envers le système. Je propose à mes collègues d'élargir leur vision du Canada. Peut-être que si nous prenions davantage le temps d'évaluer les conséquences de nos actes sur tous les plans, si nous tenions compte des répercussions sur la démocratie dans son ensemble, plutôt que d'avoir constamment les yeux rivés sur les sondages, nous pourrions gagner à nouveau le respect des Canadiens. Nous devrions nous rappeler les mots de M. Russell Ballard, qui disait qu'il n'est peut-être pas toujours facile, opportun ou politiquement correct de prendre le parti de la vérité et du bien, mais que c'est toujours la voie à suivre.

L'Adresse

• (1255)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Prince Edward—Hastings de sa première intervention à la Chambre.

Il a entre autres mentionné qu'auparavant il évoluait dans l'industrie du tourisme d'accueil. Pourrait-il préciser quels éléments manquent au discours du Trône ou auraient dû y figurer pour aider ce secteur qui a énormément souffert des répercussions du SRAS, du virus du Nil occidental et, il va sans dire, des commentaires désobligeants qui émanent du côté gouvernemental?

M. Daryl Kramp: Monsieur le Président, j'ai passé plus de trente ans dans l'industrie de l'accueil, en qualité d'exploitant actif. J'ai également été membre de nombreuses organisations et de groupes fraternels directement engagés. De plus, j'ai enseigné le tourisme dans certaines institutions locales et provinciales. Ces expériences m'ont permis de rencontrer des gens qui évoluent quotidiennement dans ce secteur. Dernièrement surtout, à l'instar de bon nombre de mes collègues, j'ai assisté au déclin du marché touristique. Cette situation n'est pas uniquement liée au SRAS mais découle d'un changement d'attitude.

J'ai été à l'étranger, particulièrement aux États-Unis. J'ai vu une attitude auparavant chaleureuse et accueillante faire place à la suspicion et à l'hostilité. Il n'y a rien de mal à défendre les intérêts de notre pays, nos croyances et nos méthodes commerciales, mais il faudrait le faire autrement. La courtoisie et le respect ont nettement plus de poids que l'arrogance et l'indifférence.

Or, nous avons trop souvent été témoins de ce genre d'attitude de la part de l'actuel gouvernement. Je crois fermement que le fait de bâtir des ponts permet de bâtir un pays, une nation et d'acquiescer le respect de la communauté internationale. C'est ce que nous avions auparavant et nous en étions si fiers. Je suis extrêmement déçu de ce qui s'est passé au cours des six dernières années.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député d'avoir été élu à la Chambre des communes. Je suis impatient de débattre de toutes sortes de questions avec lui.

Je ne rate jamais une occasion de rappeler aux conservateurs que lorsqu'ils étaient au pouvoir de 1984 à 1993, des compressions avaient déjà commencé à être appliquées dans le secteur militaire. Les conservateurs ont fermé des bases militaires. Ils ont réduit les effectifs des forces armées. M. Chrétien et ses libéraux n'ont fait que réformer les anciennes politiques du Parti conservateur lorsqu'ils ont accédé au pouvoir en 1993. Ils ont intensifié les compressions dans les forces armées. Je suis content d'entendre le député prendre la défense des forces armées. Il a parlé de Prince Edward—Hastings et des soldats qui ont libéré la Hollande. Je suis né en Hollande. Des habitants de sa circonscription ont probablement libéré mon père et ma mère, et nous leur sommes éternellement reconnaissants.

Une des questions que j'aimerais poser au député concerne nos relations avec les États-Unis. Comme les députés le savent, nous avons connu d'innombrables contestations en vertu de l'ALENA. Les États-Unis semblent penser qu'ils peuvent maintenir le Canada dans une situation précaire en ce qui concerne l'ESB et le bois d'oeuvre. Si le député était premier ministre, que ferait-il pour régler ces questions le plus tôt possible?

M. Daryl Kramp: Monsieur le Président, je pourrais même être directement responsable de la présence du député. Mon père a servi et avec honneur, en Hollande, pendant la Seconde Guerre mondiale. Ses activités étaient peut-être engagées. Je n'étais même pas une

leur ou même une pensée à cette époque; je ne pourrais donc pas confirmer cette question.

En ce qui concerne les forces armées, je suppose que nous pourrions revenir en arrière de 10, 15, 20 et 30 ans et distribuer des blâmes au sujet de ce qui a été dit ou des raisons de faire ce qui a été fait. Il n'en reste pas moins que nous devons faire face à la réalité actuelle et à la réalité de demain.

Lorsque je me penche sur la question, je peux revenir en arrière et dire que le parti du député s'est presque voué à faire disparaître les forces armées à bien des occasions. Je ne suis pas particulièrement enchanté de cette situation. Nous sommes peut-être en train d'adopter un nouvelle ligne de pensée. Si c'est le cas, j'apprécierais beaucoup de bons échanges.

Je crois cependant que nous pouvons communiquer harmonieusement, sur une base amicale, et que nous pouvons échanger des idées et définir des positions si un tel niveau de communication est déjà établi. Cependant, lorsqu'aucun niveau de communication n'a été établi en raison du manque de respect pour la position d'autrui, il ne se passe rien.

Je respecte la position du député et j'espère qu'il respecte la mienne, mais nous devons faire accepter cela par nos partenaires internationaux. On ne peut pas y arriver simplement en se mettant un doigt dans l'oeil et en disant qu'il faut maintenant discuter.

• (1300)

L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre nomination à la présidence et de féliciter aussi tous vos collègues qui occuperont le fauteuil, ainsi que les députés qui sont de retour et leurs collègues nouvellement élus.

Je remercie aussi ma famille de l'appui qu'elle m'a apporté au cours des 11 dernières années dans le cadre de mes fonctions à titre de député de la circonscription de Kitchener—Waterloo.

Au moment où je prends la parole au début de cette 38^e législature, je ne peux m'empêcher de penser aux nombreux électeurs dont je suis le représentant en cette enceinte et au grand nombre d'électeurs que représente chacun des autres députés. Je les remercie de la confiance qu'ils manifestent à mon égard et aussi, à n'en pas douter, à l'égard de chacun des autres élus.

Si je reviens 11 ans en arrière, lorsque le parti libéral a été porté au pouvoir, le montant de la dette nationale et le déficit de 42 milliards de dollars constituaient l'un des principaux problèmes auxquels le pays était confronté. À l'époque, juste après l'Italie, le Canada arrivait au deuxième rang des pays du G-7 sur le plan de l'endettement. L'Italie était bonne première.

L'an prochain, le Canada sera le moins endetté des pays du G-7. Nous avons éliminé le déficit de 42 milliards de dollars et nous avons commencé à effectuer des remboursements considérables sur la dette nationale, grâce au travail acharné des Canadiens. Ainsi, les Canadiens ne sont plus aux prises avec la dépense la plus importante que nous consentons comme pays, c'est-à-dire les paiements d'intérêts pour financer la dette.

La circonscription que je représente témoigne de l'excellence de nos établissements postsecondaires, mais également de la nécessité de continuer à les appuyer. Ma circonscription abrite l'Université de Waterloo qui a été fondée en 1957. À cette époque, la population de Waterloo s'élevait à environ 15 000 habitants. L'université et la ville ont connu une importante croissance. La population de Waterloo est actuellement supérieure à 100 000 habitants.

L'Adresse

La circonscription a également la chance d'abriter l'Université Wilfrid Laurier et un campus du Collège Conestoga. Ainsi, lorsque je parle de l'économie émergente, je pense à l'exemple qu'offre ma collectivité, qui est à l'avant-garde de la nouvelle économie.

Nous avons d'autres secteurs que celui de l'enseignement dans ma circonscription. Bon nombre d'entre eux sont issus des universités. Nous sommes des chefs de file de l'assurance. En effet, nous accueillons les sièges sociaux des compagnies d'assurance-vie Manufacturers et Sun Life du Canada. Nous sommes dotés d'une chambre de commerce. Nous avons une association d'entreprises de haute technologie qui s'appelle Communitech. Nous constituons également le triangle technologique canadien, qui englobe la région de Waterloo.

Lorsque nous avons constaté nos progrès dans nos efforts pour assainir les finances du pays, l'une de nos premières initiatives a consisté à investir en recherche et développement pour soutenir de nouvelles sociétés fondées sur le savoir qui prenaient leur envol et se développaient au Canada. Nous avons veillé à ce qu'elles puissent croître au Canada et devenir des chefs de file mondiaux.

Il existe de nombreuses sociétés du genre dans ma région. L'une des plus petites, Micohealth, est une jeune entreprise qui s'intéresse à la nouvelle technologie de l'information pour combattre des maladies comme le diabète. Les sociétés Mitra et Agfa, établies chez nous également, sont d'importants fournisseurs de systèmes d'information à imagerie aux entreprises de soins de santé. Également, la société DALSA offre une technologie à imagerie numérique. La société Dspfactory, pour sa part, se spécialise dans le traitement des audiofréquences et fournit ce qu'il y a de meilleur comme appareils auditifs, dont de plus en plus d'entre nous auront besoin, si ce n'est déjà le cas.

● (1305)

Nous accueillons Raytheon Canada, une société qui installe des radars dans des aéroports partout au monde et qui a inventé le radar haute fréquence à ondes de surface, servant à la surveillance maritime. La société Sybase, qui offre des services de gestion d'entreprises non branchées est également établie chez nous. C'est le cas également d'Open Text, le plus grand moteur de recherche au monde destiné aux entreprises. C'est en quelque sorte le Yahoo des entreprises. Évidemment, bon nombre de députés de la Chambre connaissent Research in Motion, le fabricant du BlackBerry, de renommée mondiale. De nombreux députés en possèdent d'ailleurs un.

Ce qui est merveilleux, c'est que ces entreprises constituent le gain que nous réalisons pour avoir investi en recherche et développement. C'est très gratifiant.

Le 1^{er} octobre, j'ai assisté, en compagnie de l'un des dirigeants de ces sociétés, M. Mike Lazaridis, à l'ouverture du Perimeter Institute for Theoretical Physics un centre de recherches en physique pure. M. Lazaridis, est venu au Canada en 1966 à l'âge de six ans comme réfugié d'origine grecque en provenance de la Turquie. Il a lui-même fait un don de 100 millions de dollars pour lancer cet institut.

Le premier ministre a assisté à l'inauguration et a parlé de l'importance du savoir: « La souveraineté de demain dépendra de la capacité de chaque pays de montrer au monde que son capital de matière grise, sa capacité de se projeter dans l'avenir sont aussi considérables, voire plus, que ceux des autres. J'estime que l'Institut Perimeter incarne le Canada que nous voulons bâtir. »

Le don de 100 millions de dollars que M. Lazaridis a fait à l'institut de recherche est le plus important jamais remis à des installations de recherche.

Le discours du Trône parle de la modernisation de notre Loi sur la citoyenneté. Avant tout, je tiens à exprimer l'espoir que nous pourrions honorer cette promesse et que nous le ferons en donnant suite à un autre élément du discours du Trône qui se rapporte à la Charte des droits et libertés, car cela est très important pour les Canadiens, notamment ceux qui ne sont pas nés au Canada.

Je suis venu au Canada en 1957, après la révolution hongroise, dont nous célébrerons le 48^e anniversaire le 23 octobre prochain. J'ai adopté le Canada, qui m'a aussi adopté. Ce fut pour moi une bénédiction de devenir Canadien. La réalité, cependant, c'est que, étant donné l'actuelle Loi sur la citoyenneté, mes droits à la citoyenneté ne sont pas protégés par une loi conforme à la Charte des droits et libertés. Je songe en particulier à l'article 7. J'ai hâte de travailler avec le gouvernement pour faire aboutir ce dossier. Je suis très heureux d'être le président du Comité de la citoyenneté et de l'immigration.

Nous comptons à la Chambre 39 députés qui ne sont pas nés au Canada. C'est magnifique, car cela montre que, au Canada, on peut arriver comme immigrant ou réfugié et se faire élire à la Chambre. Ces 39 députés sont originaires de 23 pays.

J'ai hâte de travailler avec les députés de tous les partis, notamment sur le dossier de la citoyenneté, car c'est une question qui devrait transcender l'esprit de parti. Nous reconnaissons tous que l'immigration est importante pour le Canada. Nous sommes tous immigrants ou descendants d'immigrants. Au début de cette 38^e législature, j'ai hâte de me mettre à l'oeuvre.

● (1310)

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP): Monsieur le Président, en ma qualité de président du Comité de l'immigration et de la citoyenneté, j'ai une question particulière à poser au député. À Halifax, nous avons le cas de Sanja Pecelj, une femme du Kosovo qui est venue au Canada et a demandé asile dans une église. Quelque 400 jours plus tard, elle est sortie de l'église, mais le gouvernement ne s'était pas encore penché sur son cas. Elle est donc partie au Mexique afin de faire une nouvelle demande d'entrée au Canada.

Elle avait un emploi en vue, elle est parfaitement bilingue et sa venue aurait représenté un enrichissement pour le Canada, mais nous avons mis d'incroyables embûches sur sa route et sur celle d'autres immigrants comme elle dans leur quête pour l'obtention du statut d'immigrant légal et authentique.

Le député est-il au courant de ce cas? Son comité, qui est de toute évidence maître de sa destinée, examinera-t-il ce cas-là afin d'atténuer la lourdeur de l'appareil législatif en matière d'immigration pour des gens comme elle?

L'Adresse

L'hon. Andrew Telegdi: Monsieur le Président, un des aspects les plus difficiles de notre travail de député concerne ce genre de cas ainsi que les cas relatifs aux visas. Le comité examinera certainement comment il peut améliorer la situation et moderniser le processus d'immigration dans son ensemble. Nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés comme pays quant au nombre de nouveaux immigrants, compte tenu du déclin de notre taux de natalité et de nos données démographiques.

L'accroissement de la main-d'oeuvre sera de plus en plus tributaire de la venue de nouveaux immigrants qui s'intégreront à la population canadienne.

M. Borys Wrzesnewskij (Etoibicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le regretté Pierre Elliott Trudeau avait une vision pour le Canada: un pays où tous les citoyens seraient traités de la même façon. C'est l'idéalisme de notre Charte des droits et libertés qui m'a encouragé, dès un jeune âge, à suivre la voie qui m'a mené jusqu'à la Chambre.

Le député de Kitchener—Waterloo pourrait-il nous expliquer comment notre processus de dénaturalisation et d'expulsion compromet notre Charte des droits et libertés?

L'hon. Andrew Telegdi: Monsieur le Président, j'étais secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration en 2000, à l'époque où nous étudions la Loi sur la citoyenneté canadienne. J'ai été forcé de démissionner parce que, à mon avis, la loi contrevenait à l'article 7 de la Charte des droits et libertés, qui fait partie des garanties juridiques prévues par la Charte.

En bref, cet article précise que si quelqu'un est accusé d'une infraction ou d'avoir commis une fraude, le gouvernement doit procéder d'une façon bien précise.

Malheureusement, l'actuelle Loi sur la citoyenneté ne respecte pas l'article 7 de la Charte.

Le juge Robert Reilly, de la Cour supérieure, a décrété, en janvier dernier, que l'article 7 de la Charte doit être appliqué aux questions de citoyenneté et de révocation de la citoyenneté.

J'attends avec impatience une nouvelle Loi sur la citoyenneté qui serait conforme à la Charte des droits et libertés.

• (1315)

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de fierté que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour commenter le discours du Trône et pour parler de ma circonscription de Kenora. Je remercie mon collègue d'avoir partagé son temps de parole avec moi aujourd'hui.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les électeurs de la circonscription de Kenora de m'avoir accordé le privilège de servir leurs intérêts. C'est un grand honneur que de m'acquitter de cette tâche importante.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, la circonscription de Kenora est vaste. Elle se compose de près de 80 collectivités éparpillées sur plus de 300 000 kilomètres carrés. Cette circonscription est la plus grande de l'Ontario et elle se classe au huitième rang en superficie au Canada. Ajoutez à cela que la plus grande partie de la circonscription n'est pas accessible par la route et vous commencez à voir certains des défis qui se posent à nous.

Dans le nord de l'Ontario, nous avons l'habitude de transformer les défis en possibilités. Nos collectivités se serrent les coudes dans les temps difficiles et nous surmontons des défis difficiles avec un sentiment renouvelé d'avoir accompli quelque chose. Cela atteste de la force et de l'engagement des gens de la circonscription.

Permettez-moi de parler un peu plus à la Chambre du caractère unique de la circonscription de Kenora. Nous avons 38 communautés des Premières nations, lesquelles forment plus de 50 p. 100 de notre population. Lorsque je me rends dans ces régions, je suis toujours ébloui par leur fierté et par leur sagesse. Elles croient au gouvernement et elles estiment que nous pouvons faire avancer des choses dans l'intérêt de leurs communautés.

Bon nombre d'entre nous auraient du mal à comprendre les difficultés auxquelles ces Canadiens sont confrontés tous les jours. Il y a là de petites localités isolées, situées à des centaines de kilomètres de la plupart des services qui nous paraissent tout naturels. La plupart ont un poste de soins infirmiers et des écoles, mais il leur manque les installations adéquates dont elles ont besoin. Les logements sont surpeuplés et sous-financés. Les taux de diabète, du syndrome d'alcoolisation foetale, de VIH et de suicide sont alarmants. Cela n'est pas acceptable dans un pays comme le nôtre.

Toutefois, nous avons accompli des progrès. Le mois dernier, le premier ministre et des dirigeants autochtones venus d'un peu partout au pays se sont rencontrés pour définir des priorités afin de répondre efficacement aux besoins de toutes les communautés autochtones. Nous avons réservé à cette fin 700 millions de dollars qui permettront de rehausser la qualité des soins de santé et de réaliser d'autres initiatives dans ces communautés.

Pendant des années, les collectivités autochtones ont dit que l'aide devait venir des collectivités elles-mêmes et ont parlé de l'efficacité de programmes de ce genre. J'ai été témoin du succès de ces programmes. Par exemple, les habitants de la nation nishnawbe-aski, à Sioux Lookout, et les gouvernements provincial et fédéral, travaillent ensemble à la mise sur pied d'un centre de santé devant être adapté aux besoins de leurs collectivités. Je les félicite de leurs efforts et de leur diligence pour assurer le succès de ce projet. Je félicite également le gouvernement fédéral de se rendre compte de l'importance et de la valeur de cette démarche intégrée. Cette réorientation de la façon dont nous offrons les services représente un nouveau chapitre dans l'histoire de notre pays.

Oui, il y a des possibilités dans la circonscription de Kenora. Dans le nord-ouest de l'Ontario, des ressources s'étendant sur des centaines de milliers de kilomètres carrés ne sont pas exploitées. Cette région est parsemée de collectivités autochtones qui attendent le jour où des accords de partage des ressources permettront d'exploiter ces dernières. Elles veulent participer activement à la société canadienne.

En étant sensibles à leur culture et avec la collaboration de tous les niveaux de gouvernement, nous pouvons accomplir cette tâche. Lorsque nous exploiterons les ressources du nord de la circonscription de Kenora, en adoptant de saines pratiques environnementales et étant sensibles à la culture de tous nos citoyens, nous deviendrons une importante force économique. Des possibilités énormes s'offrent à toutes les sociétés d'exploitation des ressources naturelles. Les perspectives d'emploi dans les localités augmenteront en même temps que le niveau de vie. Toutes les collectivités bénéficieront de la participation de notre région à la vie des Canadiens.

L'Adresse

Bon nombre de nos collectivités, comme Sioux Narrows, Ear Falls et Sioux Lookout, sont des endroits merveilleux où vivre. Elles jouissent de tous les bienfaits de la nature, mais un développement plus poussé leur serait profitable. Des régions comme Pickle Lake ont survécu pendant des décennies en bénéficiant uniquement d'activités minières d'extraction de l'or et d'autres minerais, mais il est essentiel de favoriser un développement plus stable dans notre région. À Red Lake, nous possédons les mines d'or les plus riches du monde. Actuellement, cette collectivité profite d'un boom minier, avec la construction de nouveaux puits. La nouvelle technologie a suscité beaucoup d'intérêt dans cette région et on utilise le savoir-savoir mondial pour planifier d'autres activités d'extraction de l'or.

Le long de la route transcanadienne, nous avons des localités comme Ignace, Dryden et Machin, qui sont toutes autonomes à leur façon, mais qui attendent impatiemment des perspectives de développement. Notre plus grand centre est la ville de Kenora, située au bord du majestueux lac des Bois. Il s'agit vraiment d'un des magnifiques lacs que compte le Canada, et des milliers de touristes et d'habitants s'y rendent tous les jours.

• (1320)

Dans ma circonscription de Kenora, il y a des fabriques de pâtes et papiers, des scieries, des exploitations agricoles, des exploitations minières, une industrie touristique dynamique et beaucoup d'autres entreprises tributaires de notre environnement. Au cours des dernières années, nous avons été confrontés à des défis dans le secteur des richesses naturelles.

La reconnaissance, dans le discours du Trône, des défis particuliers qu'affronte le Nord canadien au sein de notre économie nationale me rend optimiste. De plus, l'élaboration de la toute première stratégie globale pour le Nord canadien est un pas en avant prometteur pour notre région.

Les gens de Kenora sont très fiers de leur environnement. Ils sont en relation directe avec celui-ci. Sa protection leur est primordiale. Le discours du Trône a parlé de faire de la protection de l'environnement une priorité, tout en maintenant notre place dans l'économie mondiale.

Toutefois, la priorité absolue dans notre circonscription, ce doit être les soins de santé. Étant donné les grandes distances séparant nos collectivités, les petites populations et la rigueur de nos conditions météorologiques, l'accessibilité à des soins de santé adéquats importe à tous nos concitoyens. C'est un défi, dans notre circonscription.

Il importe de se rendre compte de la situation bien particulière de la circonscription de Kenora. La pénurie de médecins et d'infirmières est alarmante. Les soins de santé essentiels ne sont pas toujours disponibles. Nous devons nous tourner vers des solutions novatrices, susceptibles d'améliorer concrètement les soins de santé dans le Nord canadien. Ainsi, la télésanté, la médecine à grande distance et la vidéoconférence peuvent mettre les spécialistes du monde entier en contact avec nos collectivités. Kenora vient tout juste de recevoir son premier tomodensimètre et, avec le système PACTS, nous en voyons les avantages pour nos concitoyens.

Le discours du Trône permet d'espérer que les Canadiens vivant dans le Nord canadien auront accès aux meilleurs diagnostics. Afin que chacun puisse parvenir à son plein épanouissement et bénéficier de tout ce que notre grand pays a à offrir, nous devons nous préoccuper d'abord de soins de santé. Le Plan décennal sur lequel se sont entendus le gouvernement fédéral et les provinces répond à cette préoccupation. Nous espérons qu'il apportera le changement que nous attendons.

Dans la circonscription de Kenora, nous accordons foi au discours du Trône. Nous estimons qu'il s'agit d'un pas en avant pour nos collectivités, et pour le Canada.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je félicite le nouveau député de la très belle circonscription de Kenora et lui souhaite la bienvenue à la Chambre des communes. Je lui souhaite beaucoup de succès.

Il a parlé du développement de sa circonscription. Quand on représente une circonscription rurale aussi diversifiée que la sienne, on ne saurait s'opposer à trouver des avenues de développement économique pour que les jeunes de la région n'aient pas à s'exiler pour trouver du travail. C'est un problème qui nous est que trop familier dans la région de l'Atlantique.

Cela fait belle lurette que nous, de ce côté-ci de la Chambre, faisons pression en faveur d'une politique adéquate en matière de construction navale. Le ministre des Transports nous a fait grand plaisir quand il a parlé d'aider Bombardier et Canadair à développer la technologie et l'industrie aéronautiques. Le Nouveau Parti démocratique est d'accord. C'est une bonne idée d'utiliser l'argent des contribuables canadiens pour s'assurer que les Canadiens aient de l'emploi et qu'ils soient concurrentiels.

Le problème, au Canada, c'est que le gouvernement n'applique pas les mêmes principes à une politique de construction navale. La marine militaire a besoin de nouveaux bâtiments. Les navires de la Garde côtière ont besoin d'être remplacés, tout comme les cargos hors mer qui sillonnent les Grands Lacs et les traversiers en service sur les deux côtes. Tous ces travaux pourraient être effectués ici même, au Canada.

En 2001, le ministre de l'Industrie du temps, Brian Tobin, a chargé un groupe de travail industrie-syndicats de mener des consultations d'un bout à l'autre du pays afin d'élaborer une politique en matière de construction navale. Ce groupe de travail a présenté un très bon rapport, intitulé *Vaincre les obstacles vers la prospérité*, rapport que nous appuyons. Le hic, c'est que les libéraux l'ont mis sur une tablette et n'y ont jamais donné suite.

Si les libéraux comptent appliquer pareille stratégie à l'industrie aéronautique, mon collègue ne croit-il pas qu'il serait prudent qu'ils appliquent aussi les mêmes principes et normes à une politique de construction navale?

M. Roger Valley: Monsieur le Président, il est vrai que nous pouvons faire presque n'importe quoi dans le nord de l'Ontario, mais je ne suis pas certain que nous puissions construire les bateaux dont il parle. Nous sommes plutôt enclavés.

Nous croyons au développement. Nous croyons qu'il y a une place pour le gouvernement dans le développement. Nous devons étudier tous les plans et tous les aspects et faire ce qui convient le mieux pour les Canadiens. Je serais fier de faire partie de cette opération.

• (1325)

L'hon. Joe Comuzzi (ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Kenora à l'occasion de son premier discours. La description qu'il a faite de sa circonscription et de la région qu'elle occupe était très à point. Elle est située dans le centre du Canada et elle constitue réellement une véritable attraction touristique, surtout pendant l'été, quoique les activités ne manquent pas non plus en hiver. Il vient d'une des régions les plus vastes, belles et majestueuses de tout le Canada.

L'Adresse

Ses commentaires sur les soins de santé à distance m'ont intéressés au plus haut point. J'ai déjà rendu visite au député et j'aimerais qu'il nous explique ce que la médecine à distance peut faire dans une région comme celle de Kenora qui compte quelque 10 000 habitants. Comment un tel service peut-il permettre à notre système de santé d'offrir des services diagnostiques dans toutes les petites régions de la circonscription qu'il représente?

M. Roger Valley: Monsieur le Président, cette technologie a véritablement assuré l'ouverture des régions du Nord. L'imagerie, rendue possible grâce à l'utilisation de caméras, permet à chaque communauté de bénéficier de tous les soins de santé au Canada. L'image d'un patient se trouvant à Muskrat Dam ou à Webequie peut être envoyée à Kenora, pour obtenir les opinions de médecins qui s'y trouvent. L'image peut aisément être transférée à Timmins ou n'importe où dans le monde, dans un centre doté de cette technologie. Les gens peuvent non seulement obtenir une première et une seconde opinions, mais il est également possible d'obtenir un bon diagnostic pour une personne qui se trouve à des centaines de milles du plus proche établissement de santé. On peut donc décider si une personne blessée peut être traitée dans sa communauté ou si elle doit être envoyée à l'extérieur.

Cela représente une amélioration. Les habitants du Nord se sont habitués à cette technologie et ils veulent l'utiliser. Il incombe au gouvernement de leur en faciliter l'accès.

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de prononcer mon discours inaugural à la Chambre. Je tiens à remercier tous les électeurs de Regina—Lumsden—Lake Centre pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'envoyant siéger dans cette honorable assemblée. C'est pour moi une grande source de fierté de savoir que je pourrai souvent y prendre la parole au nom de mes électeurs.

Regina—Lumsden—Lake Centre est à l'image de nombreuses autres circonscriptions de la Saskatchewan, constituées d'une composante urbaine et d'une composante rurale. Environ 65 p. 100 de ma circonscription se trouve en région urbaine, plus précisément dans la partie nord-ouest de Regina. Le reste se trouve en région rurale. À la manière typique de la Saskatchewan, de nombreuses communautés de ma province ont reçu, pour des raisons qui m'échappent, des noms qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Je pense notamment à Tugaskie, Marquis, Eyebrow, Bethune, Craik, Nokomis, Davidson, Regina Beach, Lumsden et Craven.

Pendant la dernière campagne électorale, partout où je suis allé, en région rurale comme en région urbaine, les gens me rappelaient constamment trois sujets. Des ménagères de Regina aussi bien que des agriculteurs ailleurs dans la province m'ont clairement dit qu'une fois arrivé à Ottawa, je ne devais pas oublier de soulever ces questions afin d'amener le gouvernement à changer d'attitude, à modifier son approche et sa façon d'aborder ces questions.

Premièrement, il y a la reddition de comptes du gouvernement. Avant les élections, nous avons tous entendu parler du scandale des commandites sur lequel on jetait peu à peu de la lumière. Cela a probablement servi à catalyser le malaise de la plupart des gens dans ma circonscription. Ils ont vu dans ce scandale la manifestation typique de l'approche du gouvernement à l'égard des deniers publics au cours des 10 ou 12 dernières années.

Le scandale des commandites a rendu furieux les habitants de la Saskatchewan, particulièrement dans la circonscription de Regina—Lumsden—Lake Centre. Pour eux, ce scandale pointait du doigt une fois de plus un gouvernement qui ne respectait pas les deniers publics et qui se comportait comme s'il pouvait dépenser l'argent des

contribuables à sa guise. Les habitants de ma circonscription m'ont demandé très clairement de veiller à aller au fond des choses.

Certes, le premier ministre et le gouvernement ont dit bien des choses au sujet du scandale des commandites. Les commentaires les plus étonnants que j'aie entendus sont venus de la bouche du premier ministre avant le déclenchement des élections, après que la vérificatrice générale eut dévoilé le scandale au grand jour dans son rapport. Le premier ministre du Canada a alors dit, « je suis furieux », en enchaînant qu'il allait tirer cette affaire au clair avant de déclencher des élections.

Que s'est-il passé? Non seulement l'affaire n'a pas été tirée au clair, mais le premier ministre a déclenché des élections au moment même où le Comité des comptes publics tenait des audiences. Le premier ministre a jugé nécessaire de déclencher des élections alors que des tas de questions restaient sans réponses et que plus de 70 témoins n'avaient pas encore comparu devant le comité. Ces questions n'ont toujours pas de réponses, mais nous en apprenons de plus en plus au sujet du scandale des commandites.

Cela témoigne clairement de ce qui ne va pas dans ce gouvernement. Cela nous fait voir un gouvernement qui se fiche des contribuables, un gouvernement qui préfère camoufler les faits plutôt que les communiquer, un gouvernement corrompu. L'histoire montrera que le gouvernement, celui de la 37^e législature en tout cas, fut le plus corrompu de toute l'histoire du Canada.

Il faut faire quelque chose au sujet de la responsabilité du gouvernement. Or, le discours du Trône est muet sur ce point. Il ne fait aucunement mention de mesures qui seraient prises pour mettre un frein à l'utilisation abusive de l'argent des contribuables. C'est tragique parce que tous les députés savent que si des élections avaient eu lieu en janvier ou en février, avant la publication du rapport de la vérificatrice générale, avant les débats sur le scandale des commandites, nous aurions probablement, si l'on en croit les sondages de l'époque, un gouvernement composé de quelque 250 députés libéraux, alors que les trois partis d'opposition se partageraient le reste des sièges.

Que s'est-il passé? Ce qui s'est passé c'est que les Canadiens ont enfin compris ce que cela signifiait que d'être dirigés par un gouvernement qui ne les respecte pas. Ils en ont été très contrariés et cela s'est reflété dans le résultat des dernières élections.

● (1330)

Toutefois, il n'y a pas seulement ce qui a été découvert avant les élections; il y a aussi ce que l'on a constaté depuis. En effet, dans le cas du scandale des commandites, certains renseignements sont en train de faire surface dans le cadre de l'enquête de la commission Gomery. Or, ces renseignements sont très troublants, parce que, premièrement, ils commencent à mettre en cause le bureau du premier ministre. Depuis dix jours, deux semaines tout au plus, nous avons appris que, selon des témoins entendus par la commission Gomery, une personne au bureau du premier ministre a téléphoné à la direction responsable des commandites en 1999, pour s'informer d'une demande de subvention.

L'Adresse

La demande en question provenait évidemment d'un partisan libéral très bien connu. Or, voilà qu'après cet appel, une subvention a été accordée au groupe en question. Cela ne signifie pas pour autant que le premier ministre ait exercé une influence indue relativement à cette demande en particulier, mais cela laisse entendre que le premier ministre a, encore une fois, induit le public en erreur. Avant les élections, celui-ci disait qu'il n'était vraiment pas au courant de ce qui se passait relativement au scandale des commandites ou, à tout le moins, relativement aux événements entourant ce scandale. Pourtant, il semblerait que le premier ministre ait été au courant, puisqu'un de ses adjoints s'est informé d'une demande.

Le bénéficiaire de cette subvention était un libéral bien connu qui, deux, trois ou quatre ans plus tard, a organisé une importante activité de financement pour le premier ministre, à la suite de sa campagne couronnée de succès à la direction de son parti. C'est mal vu par les électeurs de ma circonscription parce que, une fois de plus, cela mine la confiance qu'ils ont dans le gouvernement. Cela renforce l'idée selon laquelle le gouvernement actuel est corrompu et ne se soucie pas de l'argent des contribuables. Voici ce qu'on m'a demandé en termes non équivoque: Allez à Ottawa et saisissez toutes les occasions pour dénoncer ces abus flagrants et le manque de respect témoigné envers les contribuables.

Les exemples d'abus de la part du gouvernement ne se sont toutefois pas limités au scandale des commandites. Nous sommes témoins de cela quotidiennement à la Chambre depuis la rentrée parlementaire. Ainsi, nous avons appris que, pendant la campagne électorale, l'ex-ministre du Patrimoine a dépensé 55 000 \$ des deniers publics pour se rendre au Festival du film de Banff et y prononcer un discours hautement partisan. De toute évidence, cela va à l'encontre des règles électorales, mais aucune sanction n'a été prise à cet égard. Pire encore, cette même personne qui a été défait lors des dernières élections générales, est maintenant secrétaire principale de l'actuel premier ministre. Ce qui ressort de tout cela, c'est que non seulement le gouvernement ferme les yeux sur la conduite de personnes comme celle-là, mais qu'en plus, il les récompense après coup.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai soulevé à cet endroit des questions sur certains ministres qui, pendant la campagne électorale, semblent avoir enfreint, eux aussi, les règles en faisant venir dans leur circonscription du personnel ministériel à qui l'on a demandé d'accomplir ce qui semble être du travail purement lié à la campagne électorale. C'est contraire à la loi. Encore une fois, les députés d'en face n'ont pas la moindre idée de ce qu'ils ont fait de répréhensible. J'ai posé des questions à la ministre du Patrimoine et elle était complètement estomaquée. Elle a dit qu'elle a fait rapport de toutes les dépenses, qu'il en est fait état sur la page Web de son ministère et qu'elle ne voit pas où est le problème. Le problème, c'est que les libéraux doivent commencer à respecter les contribuables et que le gouvernement actuel ne sait absolument pas comment s'y prendre.

Ensuite, si je puis avoir recours à une analogie avec les sports pendant un instant, je dirai que, s'il y a une chose qui mérite le titre de « jeu clé de la soirée » décerné par RDS, c'est, en matière de gaspillage de l'argent des contribuables, le registre des armes à feu. Il n'y a personne dans ma circonscription qui ait la moindre chose positive à dire au sujet du registre national des armes à feu. Chose intéressante, la plupart des femmes vivant en milieu urbain, qui ne possèdent pas d'arme à feu naturellement, sont tout aussi choquées que n'importe qui d'autre car elles y voient un gaspillage flagrant de l'argent des contribuables. À ce jour, plus de deux milliards de dollars ont été consacrés à ce programme. Bien que le gouvernement

maintienne que, dorénavant, il ne coûtera pas plus de 25 millions de dollars par an, nous savons que c'est faux et trompeur. Ce chiffre sera plus près de 100 millions de dollars et tout ça, pour ce que je qualifierais de dilapidation totale de l'argent des contribuables.

• (1335)

Enfin, la dernière chose que m'ont dit les gens de ma circonscription est de m'assurer qu'Ottawa comprend bien la gravité de la crise que traverse l'agriculture. Le discours du Trône ne mentionne l'agriculture qu'une fois. Une fois, c'est tout. C'est peu. Nous devons faire comprendre au gouvernement que l'agriculture est une priorité pour les Canadiens et qu'il doit agir en conséquence.

On vient de me rappeler que je partage le temps dont je dispose avec le député de Dufferin—Caledon, ce que je suis heureux de faire et que j'aurais dû mentionner dès le début de mon discours.

Enfin, je dirai ceci. Malgré tous les exemples que j'ai donnés, que ce soit le gaspillage de l'argent des contribuables, le manque de respect à leur égard, le registre national des armes à feu ou l'indifférence envers l'agriculture et les agriculteurs, je suis convaincu d'une chose. Je crois sincèrement que tous les Canadiens, ou du moins la vaste majorité d'entre eux, comprennent la différence entre le bien et le mal. Je suis fermement convaincu que les députés, membres de cette assemblée, savent la différence entre le bien et le mal. Si, durant la présente session parlementaire, nous ne faisons qu'une chose, à savoir adopter des mesures législatives qui sont bonnes, alors peut-être que la 38^e législature entrera dans l'histoire comme l'une des plus respectées de tous les temps.

M. Gary Carr (Halton, Lib.): Monsieur le Président, en matière de reddition de comptes, le simple fait que le gouvernement ait ordonné une enquête prouve bien l'engagement du premier ministre. Il n'a pas hésité à ordonner la tenue pas d'une enquête quelconque mais bien d'une enquête publique.

Mon bon ami de Dufferin—Caledon, avec qui j'ai siégé en Ontario, interviendra juste après moi. Il se souvient sûrement de deux incidents qui ont eu lieu en Ontario. Il y a d'abord eu l'affaire Walkerton, puis les événements survenus à Ipperwash. À l'époque, je présidais les travaux de l'assemblée législative et j'ai vu l'opposition réclamer des enquêtes publiques dans ces deux dossiers à deux premiers ministres qui se sont succédé. Les premiers ministres ont rejeté cette demande. On a fini par avoir une enquête publique sur le scandale de Walkerton puis, à son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement a ordonné la tenue d'une enquête sur la crise à Ipperwash. Quelle différence par rapport au leadership dont a fait preuve le premier ministre qui a agi sans tarder. Peu lui importait de savoir qui était mêlé à l'affaire, s'il s'agissait de membres du Parti libéral ou non, il a ordonné une enquête.

Je compare cela à la situation que nous avons vécue à Ipperwash, en Ontario. Je n'entrerai pas dans les détails, mais, selon certaines allégations, des membres du cabinet du premier ministre seraient intervenus dans ce conflit. Le premier ministre du Canada, lui, a réagi rapidement et a déclaré qu'il voulait faire la lumière sur ces événements. C'est ce que j'appelle de la reddition de comptes.

L'Adresse

Je demanderais au député ce qu'il pense de tout cela et de l'équilibre budgétaire. Le gouvernement a présenté sept budgets équilibrés consécutifs. Mon collègue de Dufferin—Caledon, avec qui, je le rappelle, j'ai siégé en Ontario, se rappelle sûrement que le gouvernement de l'époque nous a légué un déficit de 5,7 milliards de dollars. J'étais président de l'assemblée législative et, chaque jour, l'opposition soutenait que le gouvernement était aux prises avec un déficit de 4,5 milliards de dollars, ce que niait le ministre des Finances. Après les élections, on s'est aperçu qu'il y avait bien un déficit de 5,7 milliards de dollars.

Pour ce qui est de rendre des comptes, il faut dire que le gouvernement a réagi très rapidement en créant la commission Gomery, et nous devrions en féliciter le premier ministre. Par ailleurs, que pense le député du fait que le premier ministre actuel, à l'époque où il était ministre des Finances, a réussi à enrayer le déficit de 40 milliards que nous avait légué le gouvernement précédent?

• (1340)

M. Tom Lukiwski: Premièrement, monsieur le Président, parlons de responsabilités. La réponse me semble typique des libéraux. Plutôt que d'accepter les conséquences de leurs actes, ils essaient de noyer le poisson en disant: « Oui, mais ce que nous avons fait n'est rien à côté d'autres agissements. » C'est leur réponse depuis toujours. Ils n'assument pas leurs responsabilités.

Mais parlons un peu de responsabilités. Alors que, selon le député, le premier ministre actuel mériterait des applaudissements pour avoir agi promptement et de manière décisive, il vaudrait sans doute mieux se remémorer les paroles du premier ministre avant les élections. Il disait qu'il était en colère et qu'il avait l'intention d'aller au fond des choses avant de déclencher des élections.

Que s'est-il passé? Nous n'avons pas encore vu le fond de toute cette histoire et pourtant, des élections ont bel et bien eu lieu. Comment se fait-il? À mon avis, c'est tout simplement parce que le premier ministre sait que certaines révélations faites à la commission Gomery vont impliquer des députés d'en face et vont être extrêmement embarrassantes et dommageables sur le plan politique pour le gouvernement. Bien entendu, il n'aurait pas voulu que cela se produise avant les élections, parce qu'il aurait risqué de perdre encore davantage de sièges.

Faudrait-il applaudir? S'agit-il d'une bonne reddition de comptes? Je ne le crois pas. En politique, il y a un vieux principe selon lequel il faut dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit. Si le premier ministre avait respecté ce principe, je me lèverais peut-être pour l'applaudir. Cependant, comme il dit une chose et en fait une autre, il n'y a pas de raison de l'applaudir ou de le récompenser.

Je tiens à souligner un point en ce qui concerne les sept derniers budgets équilibrés. Le gouvernement a également présenté une série de prévisions sur les excédents budgétaires. Permettez-moi de préciser. Nous avons deux ministres des Finances, en l'occurrence l'actuel premier ministre et l'actuel ministre des Finances, qui, depuis 1997 ou 1998, prévoient des excédents budgétaires nettement inférieurs à ce qu'ils devraient être en réalité. Évidemment, c'est bien joli de la part du parti au pouvoir d'intervenir à la Chambre pour se vanter d'avoir présenté sept budgets équilibrés consécutifs, mais le gouvernement et les deux ministres des Finances précités ont induit les Canadiens en erreur, sciemment à mon avis, au sujet des véritables excédents budgétaires.

Le Centre canadien de politiques alternatives examine les budgets depuis plusieurs années, et ses prévisions concernant les excédents sont toujours nettement plus réalistes que celles du gouvernement. Le centre dispose de la même information que le gouvernement,

voire peut-être de moins d'information que ce dernier, pourtant il fait des prévisions plus justes et, cette année, elles étaient même presque parfaites.

Comment cela se fait-il? C'est tout simplement parce que le gouvernement veut gérer les deniers publics comme il l'entend. En fin d'exercice, il projette un excédent de un ou deux milliards de dollars. Généralement, comme l'excédent dépasse les prévisions de six ou sept milliards de dollars, le gouvernement peut utiliser cet argent à sa guise sans consulter les Canadiens. Ce n'est pas de la reddition de comptes et ce n'est pas louable non plus. J'estime que le gouvernement doit être tenu de rendre des comptes à l'égard de sa gestion financière et du manque de transparence dont il a fait preuve au cours des dix ou douze dernières années.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur et un plaisir pour moi de donner mon avis sur le discours du Trône.

Je souhaite d'abord remercier les électeurs de ma circonscription, la nouvelle circonscription de Dufferin—Caledon, de la confiance qu'ils me témoignent afin que je fasse résonner leurs voix à la Chambre des communes. Je servirai mes électeurs au mieux de mes compétences, toujours conscient de ma responsabilité envers eux.

Dufferin—Caledon est une circonscription très diversifiée, composée de communautés rurales, urbaines et suburbaines. Le comté de Dufferin compte cinq cantons, Amaranth, East Garafraxa, East Luther-Grand Valley, Melancthon et Mulmur, ainsi que trois villes, Mono, Orangeville et Shelburne.

Caledon est une ville très étendue de la région de Peel. Elle représente en gros la moitié nord de cette région. Elle est composée d'un certain nombre de plus petites communautés, notamment Bolton, la plus grande, Caledon East, Inglewood, Palgrave, Cheltenham et Alton.

Dufferin—Caledon possède des caractéristiques géographiques diverses et impressionnantes, comme l'escarpement du Niagara et la moraine d'Oak Ridges. Les cours supérieurs de quatre réseaux hydrographiques du Sud de l'Ontario prennent leur source dans Dufferin—Caledon: la rivière Grand, la rivière Humber, la rivière Nottawasaga et la rivière Credit. Les riches terres arables permettent un large éventail de cultures, notamment les pommes de terre, le maïs, le soja et l'orge. Les champs nourrissent un bétail nombreux: bovins de boucherie, bovins laitiers, porcs, poulets, moutons, chèvres et chevaux.

L'association touristique Hills of Headwaters vante les richesses de la circonscription en disant qu'elle se trouve dans la cour arrière de Toronto. Parmi les activités offertes, on compte le ski de fond et alpin, le golf sur des terrains de calibre mondial, les randonnées pédestres sur le Bruce Trail, la chasse dans nos forêts et la pêche dans nos rivières.

La vie industrielle de Dufferin—Caledon se caractérise par des fabricants de composantes pour l'industrie canadienne de l'automobile, par un secteur vigoureux des matières plastiques et de la fabrication, notamment la fabrication d'équipement de moulage par injection à la fine pointe, ainsi que par un grand nombre de petites et de moyennes entreprises manufacturières dans les plus grands centres de la circonscription.

L'Adresse

Le discours du Trône démontre la véracité des propos de William Shakespeare qui disait qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Quand le gouvernement ira-t-il au-delà de ses vieilles promesses et commencera-t-il à envisager un pays doté d'un gouvernement qui guide ses citoyens et qui prend la place qui lui revient en tant que chef de file au sein de la communauté internationale? Combien de fois devons-nous assister à une autre lecture du discours du Trône pour entendre répéter les mêmes vieilles promesses? Au fil des années, les promesses recyclées perdent de leur éclat. La vision du passé est chose du passé. La promesse d'un plan de soins de santé pour toute une génération est soudainement réduite à un plan décennal.

Les Canadiens ont eu la possibilité de se faire entendre au mois de juin dernier. Ils ont choisi d'élire un gouvernement minoritaire pour ne pas attribuer trop de pouvoir à un parti en particulier, dans l'espoir de voir apparaître des idées novatrices et une nouvelle vision qui feraient évoluer le Canada.

Le discours du Trône n'offre pas de nouvelles idées aux Canadiens. Il incombe aux députés de l'opposition, comme moi, de faire rapport à leurs électeurs et de leur expliquer pourquoi le gouvernement est si peu intéressé par les défis auxquels sont confrontées les circonscriptions rurales du pays.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, la circonscription de Dufferin—Caledon compte, bien qu'il y en ait moins qu'il y a dix ans, de nombreuses exploitations et des familles d'agriculteurs qui se transmettent l'exploitation d'une génération à une autre. Comme c'est aussi le cas actuellement dans le reste du pays, il y a moins d'agriculteurs, qui doivent donc en faire plus, mais pour combien de temps encore, je vous le demande?

Les agriculteurs de ma circonscription parlent des craintes qu'ils ont face à l'avenir de leur industrie. De plus en plus, ils me disent que pour la première fois de l'histoire de leur entreprise familiale, ils accusent des pertes en capitaux propres. Ils craignent pour l'avenir de leur gagne-pain et la capacité future du pays de subvenir à ses propres besoins alimentaires. L'âge moyen des agriculteurs de la circonscription de Dufferin—Caledon étant actuellement de 52 ans, un âge où ils devraient planifier leur retraite, ils se demandent maintenant s'il leur restera quelque bien que ce soit pour assurer leur retraite.

• (1345)

Le Canada a été fondé sur l'exploitation agricole. L'industrie agricole est l'une des quatre grandes industries canadiennes. Pourtant, le discours du Trône aborde à peine cette question si ce n'est pour mentionner l'importance d'un accès fiable aux marchés américains. Au moins, il n'avance pas de date sur la réouverture de la frontière.

Les frontières internationales ont été fermées au Canada à cause d'une seule vache atteinte de l'ESB. Nous voici seize mois plus tard et les frontières sont encore fermées sans qu'il y ait le moindre espoir qu'elles soient ouvertes bientôt. Comment peut-on croire que le gouvernement entend agir dans ce dossier alors qu'il en parle à peine dans le discours du Trône?

On trouve quelques mots sur l'ESB dans un seul paragraphe du discours du Trône. Pourtant, le gouvernement demande aux Canadiens de lui faire confiance et de croire qu'il mettra sur sa réussite dans le dossier de la frontière intelligente et poursuivra ses efforts en vue d'établir des relations plus élaborées et mieux informées avec le milieu des affaires et le milieu gouvernemental aux États-Unis. Les électeurs de ma circonscription ne sont pas du tout

rassurés par ces tièdes propos déguisés en plan ou en stratégie pour rouvrir la frontière canado-américaine. Ils ne sont ni l'un ni l'autre.

Comme ma circonscription de Dufferin—Caledon est située à l'embouchure de quatre réseaux fluviaux du sud de l'Ontario et d'importants aquifères, cet environnement naturel requiert une intendance soutenue et fondée sur de solides connaissances.

Je suis déçu de voir que la partie du discours qui traite de l'environnement n'est guère plus qu'un ramassis de promesses reprises des années précédentes, qui proposent des dates de mise en oeuvre en 2005, ou de démarrage entre 2006 et 2008, sinon plus tard. Quand il s'agit d'un plan de protection de l'environnement, les Canadiens méritent davantage qu'une série de platitudes et la promesse de mesures incertaines qui seront prises un jour. Il faut agir maintenant pour le bien de l'environnement.

Après avoir présenté des solutions à tous les défis qui se posent dans les domaines de compétence fédérale, le discours du Trône propose ensuite des solutions dans des domaines de compétence provinciale, notamment un nouveau pacte pour les municipalités et les communautés, en plus du programme national de garde d'enfants.

Dans les milieux gouvernementaux, cela est probablement interprété comme une sortie des sentiers battus. Les municipalités n'existant qu'en fonction du bon plaisir des provinces, il ne fait aucun doute que ces dernières peuvent orchestrer de nouveaux pactes.

Le mois dernier, j'ai rencontré le président du conseil du comté de Dufferin, son honneur Keith Thompson. En me rencontrant, le président Thompson voulait me faire part des besoins du comté en matière d'investissements soutenus et substantiels dans l'infrastructure de la part de tous les niveaux de gouvernement: municipal, provincial et fédéral.

Le président du conseil de comté a fait valoir que les municipalités rurales doivent investir dans les ponts et chaussées, et que la nécessité de mettre à jour les systèmes d'adduction d'eau et d'égouts avait érodé leur capacité de suivre le rythme. Il m'a affirmé que l'un des cantons locaux avait condamné une route car il n'était pas en mesure de remplacer un pont dorénavant impossible à remettre en service. Dans la petite localité de Marsville, les citoyens vivent une situation exceptionnelle: leur facture d'eau est plus élevée que les taxes foncières prélevées pour leurs propriétés. Voilà seulement deux exemples illustrant la nécessité de programmes d'infrastructures traditionnels dans le Canada rural.

Les localités rurales sont davantage qu'une source précieuse de ressources naturelles et un inestimable héritage culturel. Environ 40 p. 100 des exportations du Canada et 24 p. 100 de notre produit intérieur brut proviennent des régions rurales du Canada. Les investissements du gouvernement dans les localités rurales sont rentables du point de vue des affaires, lorsqu'on pense que 40 p. 100 des exportations canadiennes proviennent des campagnes. C'est là une contribution importante à la prospérité de notre pays.

La capacité du Canada rural à continuer de contribuer au même niveau est remise en question, ce qui m'amène à la deuxième raison de la visite du président Thompson. Il m'a rappelé que le principal handicap des localités rurales est le fossé numérique qui sépare nos localités rurales et les collectivités septentrionales de nos voisins.

Article 31 du Règlement

● (1350)

Dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement libéral de l'époque s'était engagé à collaborer avec le secteur privé pour réaliser l'objectif de rendre les services à large bande accessibles à tous les citoyens, institutions publiques et collectivités du Canada avant 2005. Cela ne s'est pas produit et rien dans le discours du Trône ne permet de penser que cela est sur le point d'arriver. Le discours du Trône me rappelle *En attendant Godot*, une pièce de théâtre de Samuel Becket.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Dufferin—Caledon pour son premier discours à la Chambre.

J'ai remarqué qu'il a fait allusion en passant à l'environnement et à l'intérêt qu'il porte à la protection de l'environnement. Peut-il nous dire à quel point il est attaché à l'accord de Kyoto? Je pense que la plupart des experts reconnaissent que nous devons appliquer cet accord et nous attaquer à la question des gaz à effet de serre. Chose certaine, dans un rapport qu'elle a publié récemment, l'OCDE a condamné le bilan du Canada dans ce dossier.

Je ne suis pas certain que le parti du député soit engagé à cet égard et je voudrais obtenir sa réponse à ce sujet.

● (1355)

M. David Tilson: Monsieur le Président, c'est une question dont beaucoup parmi nous ont dû traiter au cours des dernières élections. C'est une préoccupation que nous partageons tous au sujet de l'environnement.

En ce qui concerne le Protocole de Kyoto, absolument rien ne s'est produit jusqu'à maintenant. On dit que ce protocole est la solution et c'est peut-être vrai en partie. Nous sommes prêts, de ce côté-ci de la Chambre, à prendre des mesures pour lutter contre le smog, la pollution de l'eau et la pollution en général, mais ce n'est pas le cas du gouvernement. Il affirme qu'il va soutenir le Protocole de Kyoto. Les Russes ont fait une proposition l'autre jour au sujet de la ratification de cet accord. Les ministériels ont tous dit qu'ils étaient en faveur de cela.

Que se passe-t-il? Absolument rien. Les conservateurs sont prêts à prendre des mesures pour s'attaquer à tous les problèmes environnementaux dont j'ai parlé.

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, pour ajouter à la question de notre collègue néo-démocrate, le député a soulevé la question du Protocole de Kyoto. Pourrait-il nous préciser sa pensée?

Si je ne m'abuse, durant la campagne électorale, le parti du député a dit que le Parti conservateur n'appuyait absolument pas les efforts continus reliés à l'application du Protocole de Kyoto. Or, le député nous pointe maintenant du doigt. Il voudrait peut-être aller plus loin. Il nous condamne, mais une position tout à fait contraire à cela a été adoptée, et j'ignore si elle venait du député personnellement ou de son parti. Le député pourrait-il nous éclairer là-dessus?

Je voudrais poser une question complémentaire au sujet des questions rurales également.

M. David Tilson: Monsieur le Président, je peux seulement dire que j'attends une réponse du gouvernement quant à la façon dont il s'occupera de ce problème. Comment va-t-il s'occuper du smog et de l'environnement?

Le gouvernement affirme qu'il va soutenir Kyoto, qu'il a signé l'accord et qu'il va réduire tous les problèmes environnementaux dans notre pays et dans le monde entier. Quand va-t-il faire quelque chose? Quand va-t-il agir?

La réponse, c'est qu'il ne semble pas que le gouvernement agira. Il ne cesse d'affirmer qu'il va faire ceci et cela. C'est tout à fait comme dans le discours du Trône. Bon sang, faites quelque chose!

M. Russ Powers: Monsieur le Président, ma question complémentaire porte sur les propos du député au sujet des questions rurales et agricoles qui le préoccupent manifestement beaucoup. Il a mentionné que le discours du Trône était très laconique à ce sujet. Il est clair que notre gouvernement travaille de manière très productive. Nous oeuvrons de concert avec les divers ministères et les diverses collectivités.

S'inquiète-t-il du fait que le discours du Trône ne fait que sommairement état, à ses yeux, de ce problème ou est-ce que ses préoccupations sont liées aux questions et aux approches adoptées par le gouvernement?

M. David Tilson: Monsieur le Président, je suis ravi de constater que le député écoutait parce que c'était l'essentiel de ce que j'avais à dire à la Chambre.

J'aborderai deux points. Premièrement, l'ESB. Je ne sais pas combien de députés représentent des collectivités rurales, mais nous avons un grave problème à cause du boeuf, au Canada. Des agriculteurs me téléphonent pour me dire qu'ils dépensent leurs avoirs pour nourrir leurs animaux. Cela serait un moindre mal s'ils pouvaient voir la lumière au bout du tunnel. Or, ce n'est pas le cas. Le problème est grave.

Des gens me demandent s'ils auront un allègement fiscal le jour où ils seront obligés de vendre leurs fermes. La situation est désespérée à ce point. Il est inacceptable d'en parler sans avoir de plan concret à proposer.

C'est pour cela que j'ai parlé de l'apport passé et futur de la collectivité agricole. Le gouvernement peut à coup sûr se montrer un peu plus respectueux à l'égard des agriculteurs qui font fonctionner l'économie. J'ose espérer que le Canada n'est pas devenu un grand centre urbain et que nous n'allons pas mettre toutes nos idées dans les grandes agglomérations.

En ce qui a trait aux autres points qui concernent les régions rurales, j'ai parlé d'infrastructure. J'ai parlé précisément d'un comté où l'on ne pouvait pas réparer un pont parce qu'on n'avait pas les fonds pour le faire. Que fait-on? On ferme la route.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[Traduction]

SHARON NELSON

L'hon. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour informer la Chambre du décès de Sharon Nelson, née O'Donoghue, du village de Keene, dans le canton d'Otonabee-South Monaghan, en Ontario.

Sharon, une femme des plus énergiques, laisse dans le deuil son mari, Dave, ses enfants, Stephanie et Jason, et son petit-fils, Sydney. Elle a été emportée par le cancer. Sharon s'est dévouée pour sa famille et le village de Keene. Elle a été très active au sein du club Lioness of Keene pendant plus de 20 ans. Elle n'a jamais raté une seule séance, a servi deux mandats comme présidente et a rendu d'innombrables services au club et à la collectivité.

Elle a été la représentante locale du fonds d'aide aux sinistrés du comté et de la ville, qui vient en aide aux victimes d'incendies et d'autres sinistres. Artiste elle-même et membre de la Kawartha Guild of Folk Painters, elle était particulièrement active au sein du comité d'embellissement « Keene on Keene ».

Sharon nous manquera beaucoup. Au nom de la Chambre, j'exprime mes condoléances à Dave, à ses enfants et aux membres de leur famille et à sa famille élargie.

* * *

LA SANTÉ

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, il y a quelque chose qui ne va pas du tout au Canada, et le gouvernement ne fait rien pour remédier à la situation.

Des milliers de gens ont été infectés de l'hépatite C transmise par du sang contaminé, mais on refuse de les indemniser. Le gouvernement a arbitrairement tracé une ligne entre ceux qui sont indemnisés et ceux qui ne le sont pas.

Ceux qui ne sont pas indemnisés vivent une vie misérable sans que ce soit leur faute. Ils souffriront d'une fatigue extrême, de l'enflure du foie, de nausée et de perte de poids, et il ne s'agit là que des symptômes physiques. Les victimes ressentent aussi de l'angoisse mentale et de la frustration pour avoir été laissées pour compte pendant si longtemps par le gouvernement.

Les Canadiens sont, par nature, un peuple compatissant. Il est troublant que certains de nos concitoyens souffrent inutilement alors qu'il existe un moyen d'atténuer leurs souffrances.

J'exhorte le gouvernement à donner accès au fonds d'indemnisation à ces victimes. Que le gouvernement cesse de faire de l'électoratisme avec la vie des gens. Le gouvernement doit indemniser ces victimes de l'hépatite C. En toute justice, c'est ce qu'il doit faire.

* * *

[Français]

LE CHEF DE L'OPPOSITION

M. David Smith (Pontiac, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition a de curieuses fréquentations. Nous savons qu'il aime les alliances, comme celle conclue avec les souverainistes qui a failli faire dérailler les travaux de cette Chambre.

Il négocie maintenant une autre alliance avec l'Action démocratique du Québec. S'il était au gouvernement, il aurait sans doute déjà accordé au Québec le statut d'État autonome, sans autre forme de procès. Nous comprenons que le chef de l'opposition sent la soupe chaude, n'ayant fait élire aucun député au Québec. Cela reflète sans doute son ignorance profonde du Québec.

Permettez-nous de l'éclairer au sujet de son plus récent flirt. L'Action démocratique du Québec compte un grand total de cinq membres à l'Assemblée nationale et n'est donc même pas reconnue par celle-ci comme groupe parlementaire.

Article 31 du Règlement

Qui se ressemble s'assemble. Le chef de l'opposition partage au moins trois choses avec M. Dumont: une impopularité généralisée au Québec, une profonde ambiguïté constitutionnelle ainsi qu'un goût prononcé pour la médecine à deux vitesses.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, la commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, a déposé ce matin son cinquième rapport annuel dans lequel elle dit craindre que la restructuration d'Air Canada vienne retarder, voir effacer, les progrès accomplis en matière de langues officielles par le transporteur aérien, tel qu'elle l'avait noté dans son dernier rapport.

La commissaire dit y poursuivre ses démarches auprès des autorités de Transports Canada pour qu'Air Canada, peu importe sa forme après la restructuration, soit toujours régie par la Loi sur les langues officielles.

Le Bloc québécois partage donc les inquiétudes de la commissaire et veillera à ce que le ministre des Transports, quelque soit la structure éventuelle de la compagnie, prenne les mesures législatives appropriées afin que les droits linguistiques de la clientèle et du personnel du transporteur aérien soient respectés.

* * *

• (1405)

[Traduction]

LE CENTRE RÉGIONAL DE CULTURE ET DE FORMATION DE DRYDEN

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je voudrais souligner l'ouverture du Centre régional de culture et de formation de Dryden. Ce projet est une réalisation étonnante pour la localité de Dryden. Grâce à un travail acharné et à la coopération de tous, le centre ouvrira ses portes demain et offrira des services dont la collectivité a grand besoin.

Je tiens plus spécialement à saluer les organisations qui ont conjugué leurs forces et ont travaillé inlassablement pour faire aboutir le projet: le conseil scolaire du district de Keewatin-Patricia, le Confederation College, la ville de Dryden, Dryden Entertainment Series et la première nation Keewaytinook Okimakanac. Ils ont été épaulés par le gouvernement fédéral.

Je félicite toutes ces organisations d'une initiative qui, à n'en pas douter, aura un énorme retentissement dans notre collectivité. Des personnalités comme Geordi Kakepetum, Dave McLeod et Bill Dawes ont été une source d'inspiration pour tous les membres de la collectivité qui ont participé.

Félicitations.

* * *

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, nous avons entendu le discours du Trône. Où sont les grandes idées capables d'animer une nation? Où est la grande vision capable de susciter une participation citoyenne renouvelée?

Article 31 du Règlement

Mon ancien professeur du secondaire et mentor politique, M. Morrison McVea, de New Westminster, vibre encore à l'idée d'un Canada plus démocratique. Un jour, le Canada pourrait acquérir assez de maturité pour se donner une vraie démocratie participative. Ce sont des idées sur lesquelles il travaille depuis les premiers jours de sa carrière d'enseignant. La présence du Parti réformiste à la Chambre a suscité un espoir spécial, mais de courte durée.

Mme Dorothy Tompson, 88 ans, de New Westminster, en Colombie-Britannique, regarde la chaîne parlementaire. Elle espère pour la prochaine génération une démocratie pleinement responsabilisée.

Le Canada a besoin d'un printemps des idées, car la démocratie ne devrait pas être une saison lointaine.

Après le vote d'hier, qui s'est tenu sous le signe de la coopération, nous aiderons les libéraux à traverser un « hiver de mécontentement » en renforçant les possibilités d'un printemps des idées conservateur.

* * *

LE RAMADAN

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour la première fois à la Chambre aujourd'hui et j'aimerais, à cette occasion, remercier ma famille et les gens merveilleux de Mississauga—Streetsville, en particulier les centaines de bénévoles et d'autres personnes qui ont travaillé sans relâche, dans l'abnégation, pour que je sois ici aujourd'hui. J'ai l'intention de faire tout mon possible pour garder leur confiance.

J'aimerais également profiter de la circonstance pour saluer chaleureusement, au nom des députés de tous les partis, les musulmans du Canada, qui sont plus de 600 000 à célébrer le Ramadan.

Puissent leurs prières être exaucées pour que le monde vive dans le bonheur, la prospérité, la santé et la paix. Que Dieu nous bénisse. Que Dieu bénisse le Canada.

* * *

[Français]

RELIZON CANADA

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, dans le cadre du concours des Grands Prix québécois de la qualité 2004, une mention a été remise à la succursale drummondvilloise de l'entreprise Relizon Canada, dans la catégorie « Grande entreprise manufacturière, établissement ou filiale de grande entreprise ».

Cette mention décernée par le Mouvement québécois de la qualité, de concert avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, vise à reconnaître les efforts importants déployés en matière de qualité.

Parmi les éléments retenus par le jury, mentionnons le très haut niveau de satisfaction de la clientèle et la capacité à répondre à des commandes dans un délai très court. Une autre part importante du succès de Relizon dépend du professionnalisme, du talent et de l'engagement de ses employés.

Enfin, rappelons que les Grands Prix québécois de la qualité visent à reconnaître les entreprises privées et les organismes publics ayant atteint les plus hauts standards de qualité dans toutes les sphères de leurs activités.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Andy Savoy (Tobique—Mactaquac, Lib.): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Tobique—Mactaquac, se trouve un trésor naturel qui est unique. La réserve naturelle de Meduxnekeag abrite des forêts anciennes d'arbres feuillus, ainsi que des plantes et des fleurs rares. Ce sont les membres dévoués de l'association de la rivière Meduxnekeag qui sont les gardiens de cette ressource extraordinaire.

L'association de la rivière Meduxnekeag s'est engagée à préserver la splendeur sauvage de cette précieuse ressource. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a récemment reconnu l'importance du travail de l'association en décernant à cette dernière un prix de leadership en matière d'environnement.

Les forêts de feuillus des Appalaches étaient presque disparues de la réserve naturelle de Meduxnekeag après 200 ans de développement industriel. L'association de la rivière Meduxnekeag a travaillé sans relâche pour amasser des fonds et mieux faire connaître ce joyau naturel afin de le préserver pour les générations à venir.

Je félicite l'association de la rivière Meduxnekeag et tous ceux qui l'appuient de donner aux habitants de Tobique—Mactaquac la chance de profiter de ce cadeau unique de la nature.

* * *

● (1410)

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, dans sa lettre adressée au maire de Salmon Arm le mois dernier, l'actuel ministre responsable des autoroutes déclarait ce qui suit:

...les segments d'autoroute de la route transcanadienne, à l'exception des tronçons situés dans les parcs nationaux, relèvent de la compétence de la Colombie-Britannique. La province a la responsabilité de la conception, de la construction et du financement de la route transcanadienne à l'intérieur de ses frontières provinciales.

Il n'est pas juste que l'autoroute nationale du Canada soit la responsabilité des provinces, sauf dans les parcs nationaux. Le Trésor fédéral reçoit des milliards de dollars en taxes sur le carburant. Or, une bonne partie de la route transcanadienne entre Chase, dans ma circonscription, et la frontière de l'Alberta continue de causer des morts: des centaines de personnes y ont été tuées ou blessées depuis que les libéraux sont entrés en fonction en 1993. Imaginez les souffrances et les coûts en soins de santé que permettrait d'éviter une route sûre.

Quand le gouvernement va-t-il donc accepter d'assumer l'entière responsabilité du financement de l'autoroute nationale du Canada et de la rendre sûre pour les voyageurs?

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, comme la plupart des gens le savent, lorsque, dans la vie, une porte se ferme, il y en a habituellement une autre qui s'ouvre. Assez étrangement, les conservateurs et leur chef semblent vouloir étirer cette vérité jusqu'à son extrême limite.

Vendredi dernier, le chef de l'opposition a décidé de fermer la porte au fédéralisme canadien traditionnel en ouvrant toute grande la porte du débat constitutionnel, ce que personne au Canada ne souhaite. Ce parti a également fermé la porte aux Canadiens qui souhaitent qu'on leur rende des comptes. Le parti souhaite non seulement affaiblir le gouvernement canadien, mais transférer des pouvoirs à des institutions non élues, non responsables qui représenteraient le Canada.

Le discours a confirmé que les conservateurs vont continuer de fermer la porte à des occasions qui correspondent aux souhaits des Canadiens tout en cherchant à rouvrir le débat constitutionnel, et ce, non pas dans l'intérêt des Canadiens, mais bien dans celui du parti.

En énonçant de telles politiques, le Parti conservateur a ouvert une porte qui mène là où ont abouti ses prédécesseurs, les partis réformiste, progressiste-conservateur et allianciste.

* * *

LA SEMAINE DE LA PME

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, la Semaine de la PME se déroule actuellement. Il s'agit d'une excellente occasion d'examiner cette partie de l'économie la plus près de nos collectivités, et dont la prospérité et la viabilité servent à mesurer la santé et la vigueur de ces mêmes collectivités. Les PME reflètent la mosaïque culturelle et le caractère distinct de toutes les collectivités. Elles ont des personnalités. Elles ont des visages locaux.

Aujourd'hui, un plus grand nombre de femmes ont des PME et travaillent dans ces dernières, ce qui contribue pour plus de 18 milliards de dollars à l'économie canadienne chaque année. Les femmes dirigent plus de 700 000 PME au pays, soit 30 p. 100 du total. Elles apportent avec elles un nouveau dynamisme et une nouvelle façon de faire des affaires, plus axée sur le bon fonctionnement des collectivités dans l'intérêt de tous.

Pourtant, comme toutes les femmes de la population active rémunérée, elles doivent répondre à des exigences plus élevées et elles récoltent moins de récompenses que leurs homologues masculins. Plusieurs d'entre elles doivent jongler avec des responsabilités professionnelles et familiales, et se retrouvent avec peu d'avantages et peu de sécurité.

Les néo-démocrates ont demandé qu'une stratégie soit adoptée en vue de renforcer l'environnement pour les petites entreprises, et ils demandent aujourd'hui un effort renouvelé visant à accroître l'appui donné aux femmes propriétaires de PME et celles qui travaillent dans des PME au Canada.

* * *

LE RAMADAN

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, les musulmans du monde entier célèbrent le mois saint du ramadan. Le ramadan correspond au neuvième mois du calendrier musulman, et souligne le moment où le saint Coran a été envoyé des cieux.

Le jeûne du ramadan dure un mois. Au cours de cette période, les musulmans se vouent à leur culte et passent du temps dans leur famille et leur communauté.

L'abstinence pendant le ramadan est une obligation quotidienne pour les musulmans. Ils doivent s'abstenir de nourriture et de boisson du lever au coucher du soleil. Lorsque le soleil se couche, ils rompent le jeûne en récitant une prière et en consommant un repas

Article 31 du Règlement

appelé *iftar*. Après ce repas, les musulmans visitent famille et amis. Ils reprennent le jeûne à l'aube, le lendemain matin.

Durant le mois du ramadan, les croyants se consacrent à leur famille et à leur culte. J'espère que tous les Canadiens prendront le temps d'apprendre à mieux connaître l'Islam. Au nom de l'opposition officielle, je souhaite à tous mes frères et soeurs musulmans un très joyeux ramadan et une heureuse célébration de l'Eid.

* * *

[Français]

LE MOIS DE LA SANTÉ DE L'OEIL

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, à l'occasion du Mois de la santé de l'oeil, je suis heureux de souligner le travail important réalisé par la Fondation des maladies de l'oeil, un organisme sans but lucratif qui, grâce au travail de ses nombreux bénévoles, recueille chaque année des montants destinés à la recherche sur les maladies de l'oeil.

La mission de la fondation tourne autour de trois grands thèmes: prévenir les maladies oculaires et la cécité, promouvoir l'intérêt pour la recherche, et enfin informer et sensibiliser la population.

Il y a plus de 250 000 Québécoises et Québécois qui ne peuvent porter une paire de lunettes pour améliorer leur vision, de là l'importance de la recherche sur les maladies et les greffes de la cornée. De nombreuses dégénérescences affectent l'oeil: le glaucome, la dégénérescence rétinienne, qui est reliée au vieillissement et au diabète, et enfin l'amblyopie. En fait, trois personnes sur mille sont considérées comme légalement aveugles.

Je félicite les personnes qui ont mis sur pied la fondation, les bénévoles qui y oeuvrent et, enfin, les équipes de recherche qui s'appliquent à trouver des solutions aux maladies de l'oeil.

* * *

● (1415)

[Traduction]

LA SEMAINE NATIONALE DES COOPÉRATIVES

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, chaque année, les coopératives et les caisses populaires fêtent la Semaine nationale des coopératives. Cette année, celle-ci sera fêtée du 17 au 23 octobre, et aura pour thème: «La jeunesse, avenir de la coopération». Ce thème souligne le fait que les jeunes seront demain nos leaders.

Depuis de nombreuses décennies, le programme de coopération de la jeunesse de la Saskatchewan a été à l'avant-garde lorsqu'il s'est agi de développer le sens du leadership chez les jeunes gens.

Le célèbre économiste Milton Friedman a déclaré que la coopération volontaire, soit le travail librement consenti par des personnes en vue d'améliorer leur bien-être, est l'épine dorsale d'une économie de libre marché.

Le mouvement coopératif a fait beaucoup pour l'économie canadienne et, ce faisant, il a amélioré la qualité de vie de tous les Canadiens. Je suis persuadé que tous les députés voudront se joindre à moi pour féliciter le mouvement coopératif canadien pour ses nombreuses réalisations.

*Questions orales***LA SEMAINE DE LA PME**

L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, du 17 au 23 octobre, nous marquons le 25^e anniversaire de la Semaine de la PME.

En 2001, la Banque Royale du Canada, Postes Canada et l'Association canadienne de développement économique ont proclamé que le centre de la PME de Brampton possédait le « meilleur programme de développement économique au Canada ».

Sandra Hames est conseillère municipale des quartiers 7 et 8 de Brampton. Elle préside également le comité de développement économique de la ville.

La conseillère Hames est aujourd'hui présente à la Chambre des communes. Je me joins à mes collègues pour lui rendre hommage ainsi qu'à la ville de Brampton pour leurs efforts de promotion des PME dans notre collectivité.

● (1420)

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Non, monsieur le Président; la question est pourquoi le premier ministre pense-t-il qu'il peut prendre les travaux de la commission comme excuse pour ne pas répondre aux questions auxquelles il devrait répondre. Il devrait rendre compte de sa conduite à la Chambre des communes.

Le 12 février, le premier ministre a déclaré, au cours de cette conférence de presse où il s'est mis en colère, qu'il était très important, pour s'assurer la confiance du public, qu'il dise clairement ce qu'il sait au sujet de cette affaire.

Qui a appelé Alfonso Gagliano depuis le cabinet du premier ministre? Je demande au premier ministre de nous le dire tout de suite.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle les députés à l'ordre. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, qui est un ministre très apprécié, se lève pour répondre à la question. Nous voulons entendre sa réponse.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je trouve la question curieuse de la part du chef de l'opposition. Lorsque son parti a demandé la création de la commission Gomery, le premier ministre a réagi en ordonnant la tenue d'une enquête judiciaire en bonne et due forme. Nous collaborons à l'enquête, sans préjuger des résultats de ses travaux. Selon le *Hamilton Spectator* du 8 septembre, le chef de l'opposition aurait déclaré que la commission Gomery était le meilleur moyen d'obtenir des réponses. Nous partageons cet avis. C'est la raison pour laquelle nous collaborons à l'enquête judiciaire, sans préjuger de ses conclusions.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, j'appuie la commission Gomery, mais je veux quand même que le premier ministre réponde aux questions qui lui sont posées à la Chambre au sujet de son comportement.

Je rappelle les faits. Serge Savard, un ami du premier ministre qui est également un argentier du Parti libéral, a recueilli un million de dollars. Le cabinet du premier ministre a fait des appels en sa faveur pour que son entreprise obtienne 1,25 million dans le cadre du programme de commandites. Cette entreprise entretenait des liens étroits avec le bras droit du premier ministre, Francis Fox, et André Ouellet. À propos, son fils était candidat libéral. Quand le premier ministre répondra-t-il directement à ces questions? Qui a fait cet appel?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je n'arrive pas à comprendre pourquoi le chef de l'opposition ne comprend toujours pas qu'il est important de respecter l'indépendance d'une enquête judiciaire. En outre, le chef de l'opposition doit lui-même répondre à certaines questions. Par exemple, pourquoi hésite-t-il à défendre une institution canadienne comme la Charte des droits et libertés, alors qu'il s'empresse d'adhérer à une institution belge? S'il ne répond pas à ces questions, c'est qu'il est passé maître dans l'art du louvoiement, qui, comme chacun sait, est un sport fort prisé des Belges.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les effets oratoires du ministre ne cacheront pas l'évidence, à savoir que le premier ministre refuse de répondre aux questions qui lui sont posées au sujet de sa propre conduite. Je crois savoir pourquoi il refuse de dire qui a fait ces appels. C'est parce que c'est lui.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, avant les élections, le premier ministre a déclaré qu'il ne savait rien de la gestion du programme de commandites. Il se trouve qu'il en savait suffisamment pour que son cabinet téléphone à Alfonso Gagliano afin d'obtenir 1,25 million de dollars pour une société ayant des liens avec le responsable du financement de sa campagne, Serge Savard.

Qui, au cabinet du premier ministre, a fait les appels téléphoniques?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, toutes les questions qui portent sur ce sujet sont très importantes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a créé la commission Gomery, qui les examine. Le député sait très bien que l'enquête de la commission permettra de répondre à toutes ces questions.

Le sujet est très sérieux, et je remercie le député de sa question. Quoi qu'il en soit, j'ai consacré une bonne partie de la matinée à étudier la constitution belge, et je m'attendais à ce que le député m'interroge à ce sujet.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas satisfaisant. Le premier ministre est censé répondre aux questions qui lui sont posées à la Chambre au sujet de sa conduite, et cela aujourd'hui même, non pas dans plusieurs mois dans le cadre de l'enquête publique.

Ce n'est pas à un subalterne de la faire, mais au grand patron. Est-ce que le premier ministre nous dit qu'il n'est pas au courant, ou qu'il refuse de nous répondre? Qui a effectué les appels depuis son cabinet?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en ma qualité de premier ministre, j'ai ordonné la tenue d'une enquête judiciaire sur cette affaire, que je prends très au sérieux. Pourquoi le chef de l'opposition ne permettrait-il pas à la commission d'enquête judiciaire de faire la lumière sur cette question? Laissons-la faire son travail. C'est elle qui nous donnera les réponses. Voilà comment il faut aborder le sujet, et le chef de l'opposition ne devrait pas en faire une question de basse politique partisane.

Questions orales

[Français]

Le bureau du premier ministre a appelé Alfonso Gagliano pour s'assurer que des commandites soient versées à ses amis.

Qui a fait cet appel?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre était au courant de l'existence du programme de commandites. Tous les députés étaient au courant de son existence. En fait, j'ai en ma possession une lettre du député de South Shore au ministre de l'époque cherchant à obtenir des fonds du programme de commandites pour un projet dans sa circonscription. Comme beaucoup d'autres, ma propre circonscription—à l'époque j'étais membre du Parti progressiste conservateur, parti qui n'existe plus—a bénéficié de fonds dans le cadre de ce programme.

Je ne comprends pas pourquoi le député ne veut pas laisser la commission Gomery faire son travail.

* * *

[Français]

AIR CANADA

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, avant les élections, quand le Bloc québécois demandait au gouvernement d'agir pour s'assurer qu'Air Canada, tel que restructurée, continue à offrir des services en français, les libéraux nous répondaient en Chambre qu'il n'y avait pas besoin de modifier la loi. Or la commissaire aux langues officielles n'a toujours pas de garantie de Transports Canada, comme elle nous l'a dit aujourd'hui.

Puisque les inquiétudes sont réelles, est-ce que le gouvernement va légiférer pour s'assurer que la nouvelle compagnie Air Canada et toutes ses filiales soient soumises à la Loi sur les langues officielles, comme le lui demande Dyane Adam?

• (1425)

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons pas attendu le rapport de la commissaire aux langues officielles. Dès que nous avons vu la nouvelle structure qui a été découverte pour Air Canada lors des...

Une voix: Qu'en est-il de WestJet?

L'hon. Jean Lapierre: Monsieur le Président, est-ce que vous pouvez faire taire cet espèce de mal élevé?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: L'honorable ministre des Transports a la parole. Je suis certain qu'il peut continuer nonobstant les autres commentaires.

À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Jean Lapierre: Monsieur le Président, nous avons décidé...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jean Lapierre: On sait que la langue française ne les intéresse pas et que les questions du Québec ne les intéressent pas.

Le chef du Bloc québécois a une question légitime. Oui, nous voulons que la Loi sur les langues officielles soit respectée dans la nouvelle structure d'Air Canada parce que nous voulons garder le statu quo de la protection des deux langues officielles.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est un heureux changement puisque l'ancien ministre des Transports, maintenant leader parlementaire, quand nous lui avons soumis les mêmes structures que celles que vient de voir l'actuel

ministre, il nous avait répondu qu'il n'y avait pas besoin de modifier la loi.

Quand je parle de modifier la loi, est-ce que cela vise Air Canada et toutes ses filiales pour le service en français, non seulement pour cela, mais également pour conserver le siège social tel qu'il est, les services d'entretien et les 2 000 emplois qui sont à Montréal? Il s'agit de l'ensemble de cela, pas uniquement d'une partie.

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, effectivement, la nouvelle structure d'Air Canada nous oblige à revoir chacun des éléments pour nous assurer que la protection qui était donnée aux deux langues officielles, dans l'ensemble de la structure, soit respectée, même en ce qui concerne le siège social et les installations. Les protections législatives qu'on a eues dans le passé seront là dans la prochaine législation.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Monsieur le Président, le ministre doit savoir que la restructuration d'Air Canada inquiète au plus haut point, plus particulièrement dans la région de Montréal, puisque le siège social de la compagnie est obligatoirement localisé à Montréal, mais l'éventuelle restructuration risque de changer substantiellement la donne.

Quelles garanties le ministre des Transports peut-il nous donner que, non seulement le siège social va demeurer à Montréal, mais qu'on n'en fera pas une coquille vide en transférant les effectifs et le pouvoir décisionnel dans des filiales, ailleurs qu'à Montréal?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je pense que la députée fait bien de s'inquiéter d'une nouvelle structure qui pourrait changer la donne. C'est pourquoi nous sommes à examiner chacun des détails de cette nouvelle structure pour nous assurer que les droits acquis soient respectés et que le siège social réel demeure à Montréal.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Monsieur le Président, si le ministre des Transports est prêt à garder le centre d'entretien à Montréal, peut-il nous garantir qu'il va en garder un d'égale importance à celui qui existe déjà, c'est-à-dire un centre avec 2 000 emplois, de sorte qu'on ne se retrouve pas avec cinq personnes dans un centre, alors que les autres sont ailleurs qu'à Montréal?

Quelles garanties peut-il nous donner?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'imagine que l'honorable députée reconnaît qu'Air Canada est une société privée. Je n'ai pas l'intention d'administrer la compagnie à sa place et de dire qu'on va garantir un tel nombre d'emplois, un plancher d'emplois. Il n'y a jamais eu de garanties de plancher d'emplois ni, non plus, de supplément.

Cela pourrait être 3 000 personnes. Toutefois, il faut vraiment faire confiance à l'administration d'une société privée. Il y a des obligations légales qu'on peut imposer, mais on ne peut pas administrer la compagnie à sa place. Cela reste une compagnie privée.

Questions orales

[Traduction]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, nous avons appris aujourd'hui que d'anciens lobbyistes d'entreprise qui travaillent maintenant au cabinet du premier ministre ont reçu jusqu'à 50 000 \$ en soi-disant avantages sociaux. Alors qu'elle était toujours inscrite sur la liste des employés de l'entreprise, l'une de ces personnes était payée jusqu'à 91 \$ de l'heure par le gouvernement pour travailler semble-t-il sur le dossier des forêts.

Le premier ministre peut-il dire aux dizaines de milliers de travailleurs qui ont perdu un emploi dont ils ne tiraient que 19 \$ de l'heure pourquoi cette personne méritait d'être payée aussi cher?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme nous le savons tous, il s'agissait de fonds accordés par le ministère à l'APFC, qui est un groupe indépendant, et ce sont les responsables de cette association qui décident de la façon dont ils dépensent leur argent. C'est une industrie qui emploie 250 000 Canadiens. C'est un secteur qui génère 11 milliards de dollars, dont 7 milliards vont aux États-Unis, et qui est indispensable pour notre avenir. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à nous battre pour défendre le dossier du bois d'oeuvre.

• (1430)

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, le cabinet du premier ministre est réellement en train de devenir une maison de transition pour les lobbyistes d'entreprises en mutation.

Certains des plus grands pollueurs et des plus grands partisans de la privatisation se sont frayés un chemin jusqu'au coeur même du cabinet du premier ministre et ils participent à l'élaboration de la politique gouvernementale. Les Canadiens n'en sont pas très heureux. Ils n'aiment pas que le gouvernement soit dirigé de cette façon. C'était peut-être acceptable pour la campagne du premier ministre, mais le gouvernement du Canada ne devrait pas être mené de cette façon.

Le premier ministre est-il prêt à appuyer immédiatement une mesure législative qui prévoirait un certain délai avant que les lobbyistes puissent être engagés par le gouvernement?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, cette initiative a été prise par l'industrie. On a mené une vérification dans ce dossier et il a été déterminé que les fonds avaient été dépensés conformément aux ententes prises avec l'APFC.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, avant le déclenchement des élections, le premier ministre clamait à qui voulait l'entendre que quiconque savait quelque chose sur le scandale devrait le dénoncer ou démissionner. Il semble bien qu'il ait été mal entendu dans son propre entourage.

À la lumière des révélations récentes, admettra-t-il qu'il était lui-même parfaitement au courant de ce qui se tramait au bureau de M. Gagliano?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, ce serait très important de respecter l'indépendance de la Commission Gomery. On doit éviter de préjuger de son travail. J'ai hâte d'avoir son rapport, mais pour cela, on doit attendre.

[Traduction]

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au grand armateur, pas au grand amateur.

On a refusé au Comité des comptes publics l'accès à des documents déposés devant la commission Gomery. Avant les élections, le premier ministre a dit que le gouvernement veillerait à ce que tous les renseignements et tous les faits concernant cette affaire soient rendus publics le plus tôt possible.

La commission Gomery a obtenu copie de la note de service de Mme Bourgon, de la plainte de M. Calcott, de la stratégie visant à renforcer le Parti libéral au Québec, de documents liant le cabinet du premier ministre au scandale des commandites, autant d'informations inaccessibles auparavant. Pourquoi le premier ministre s'est-il caché sous son bureau et a-t-il refusé de divulguer cela avant les élections?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, c'est en fait le premier ministre qui a chargé la commission Gomery de faire ce travail et qui lui a donné un mandat fort et des ressources considérables pour le mener à bien. Si le député peut poser des questions sur les témoignages entendus aujourd'hui, hier ou à tout autre moment, c'est tout simplement parce que le premier ministre a mis sur pied la commission Gomery et l'a chargée de faire toute la lumière sur cette affaire.

Nous, du parti ministériel, comprenons l'importance de l'indépendance du pouvoir judiciaire, nous appuyons le juge Gomery et nous ne nous ingérons pas dans son travail.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, le fait d'avoir mis sur pied la commission Gomery n'empêche pas le premier ministre de prendre la parole et de dire la vérité, comme il a promis aux Canadiens qu'il le ferait avant les élections.

Avant les élections, le premier ministre a promis de faire toute la lumière sur cette affaire. Il a promis de dire tout ce qu'il savait, mais le ministre des Travaux publics nous sert maintenant une excuse boiteuse, prétendant que le Comité des comptes publics n'a pas posé les bonnes questions et que l'information n'était pas disponible avant les élections. Cela ne tient pas la route.

Quand le premier ministre agira-t-il comme un leader et quand prendra-t-il la parole et dira-t-il la vérité?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a répondu et continuera de répondre à toutes les demandes de renseignements du Comité des comptes publics et de la commission Gomery, conformément aux pouvoirs incombant à chaque organisme et aux lois de notre pays.

En fait, c'est justement pour cet esprit de coopération que le Commissaire à l'information a félicité le premier ministre et le gouvernement de l'ouverture et de la transparence dont ils ont fait preuve relativement à toute l'information.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, allez, buvons cette potion magique les yeux fermés. Je n'en reviens pas de voir à quel point le ministre a épousé la cause du premier ministre. En vérité, seul le premier ministre peut répondre à cette question. Avant la campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à ne ménager aucun effort et à tout révéler. Il en a maintenant l'occasion.

Questions orales

Peut-être nous dire pourquoi il n'a dit la vérité, toute la vérité et rien d'autre que la vérité au sujet de ce qu'il savait et du moment où il l'a su que bien après la campagne électorale? En fait, il ne nous dit même pas la vérité aujourd'hui. Pourquoi?

Des voix: Oh, oh!

• (1435)

Le Président: Le député de Medicine Hat ne veut pas sous-entendre que le premier ministre n'a pas dit quelque chose. Je ne sais pas à quoi le député de Medicine Hat faisait allusion, mais il sait que tous les députés disent la vérité et qu'il n'est point nécessaire de laisser sous-entendre autre chose. Je ne vais pas lui demander de reformuler sa question. Nous en parlerons après la période des questions et il voudra se rétracter et songer en attendant à ce qu'il fait.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a pris des mesures importantes, d'abord, pour mettre fin à la question des commandites et, au-delà de cela, pour confier rapidement à la commission Gomery le mandat de faire la lumière. Voilà pourquoi le Commissaire à l'information affirme que le présent gouvernement a donné tôt et de manière positive des signes indiquant qu'il sera suffisamment confiant, courageux et honnête pour se libérer de la dépendance envers le secret à laquelle, en général, d'autres gouvernements succombent.

Nous agissons de ce côté-ci de la Chambre, au sein de ce parti. Nous n'avons pas peur de la vérité et nous exhortons l'autre parti à faire preuve d'un courage similaire.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, le gouvernement indique qu'il poursuivra ses efforts pour ouvrir la frontière américaine au boeuf canadien, afin de régler la crise de la vache folle. Loin de s'ouvrir, la frontière américaine se ferme à nouveau, et cette fois, pour les producteurs de porc du Québec et du Canada.

Qu'entend faire le gouvernement pour éviter que les producteurs de porc ne se retrouvent rapidement dans la même situation difficile que celle que vivent présentement les producteurs de boeuf?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme il risquait d'y avoir un problème, j'ai rencontré mes homologues provinciaux il y a un mois. Nous avons eu des discussions très approfondies sur la question. Vendredi, je dois rencontrer de nouveau certains ministres concernés, pour poursuivre la discussion sur le genre d'interventions que nous envisageons. En outre, la semaine prochaine, je rencontrerai des représentants de l'industrie avec lesquels je discuterai des mesures qui s'imposent.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, l'heure est plus à l'action qu'aux discours vides. Dans ce cas-ci, le ministre du Commerce international n'est même pas capable de se lever pour nous dire quel type d'actions il est capable d'entreprendre dans le dossier du porc.

Le gouvernement admettra-t-il qu'une action rapide et énergique doit être entreprise dès maintenant, et que le premier ministre lui-même doit rencontrer le président des États-Unis, tout de suite après

les élections américaines, pour l'inciter à mettre fin à cette attitude protectionniste de nos voisins du Sud dans tous les domaines?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il importe ici avant tout d'aider les producteurs à relever les défis auxquels ils sont confrontés. En ma qualité de ministre de l'Agriculture, je suis très fermement engagé à ce qu'il en soit ainsi. Évidemment, une partie de l'approche stratégique consiste à régler les problèmes soulevés par les Américains. Nous ne croyons pas que leur attitude soit justifiée et nous allons certainement, dans la mesure des pouvoirs et de la compétence du gouvernement fédéral, prendre les mesures appropriées.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU TEXTILE

Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, pendant que les Américains ne cessent de nous porter préjudice sur le plan commercial avec le bois d'oeuvre, la vache folle et maintenant le porc, le gouvernement du Canada laisse aller les choses et fait preuve d'une mollesse incroyable dans le domaine du textile.

Comment le gouvernement du Canada peut-il justifier que, pour sa part, il n'utilise même pas les dispositions qui lui sont accessibles dans le cadre de l'OMC et refuse de mettre en place des mesures de sauvegarde afin de protéger l'industrie du textile, en limitant pour un temps l'importation de fibres qui sont déjà produites ici au Canada?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme tout le monde le sait, nous avons déjà donné plus de 50 millions de dollars à l'industrie pour l'aider à résoudre ses problèmes. Il est évident qu'on peut toujours utiliser des mesures de sauvegarde contre les importations de la Chine.

Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, les fibres textiles, qui font concurrence à nos produits, proviennent de pays où trop souvent on exploite le travail des enfants.

Le gouvernement admettra-t-il que, si le Canada était signataire de l'ensemble des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail aujourd'hui, il pourrait au moins intervenir auprès de ces pays pour que cessent de telles pratiques et ainsi protéger un peu mieux notre industrie textile contre le dumping déguisé?

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le député soulève un point très important. Hier, j'ai rencontré les représentants du Conseil canadien du commerce de détail. Le conseil a adopté des normes pour s'assurer que les questions comme le travail des enfants, par exemple, sont traitées et que les importateurs canadiens ne font pas entrer au Canada des produits qui en résultent. S'il en est autrement, nous tenons certainement à en être informés parce que le Canada ne veut pas, sur son territoire, des biens fabriqués par des enfants.

*Questions orales***LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES**

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, pendant la course à la direction de son parti, le premier ministre a promis de mettre fin au copinage, ce qui nous amène à parler d'une subvention de 17 millions de dollars versée à une association industrielle qui vient, par pur hasard, d'embaucher Ruth Thorkelson, membre principal de l'équipe de transition du premier ministre, pour diriger ses relations avec le gouvernement. La subvention a permis de verser à cette dame 15 000 \$ en plus de son traitement régulier.

N'est-il pas vrai qu'elle a réussi à obtenir cette subvention de 17 millions de dollars parce qu'elle faisait partie de l'entourage du premier ministre?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, avec tout le respect que je voue à la députée, je lui signale que ce qu'elle vient de dire est de la foutaise. Si l'APFC a obtenu une subvention, c'est que le secteur du bois d'oeuvre revêt une importance cruciale pour tous les Canadiens. Il s'agit d'une industrie de 11 milliards de dollars qui donne du travail à 250 000 Canadiens. Nous appuyons ce secteur et continuerons de le faire.

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, avec tout le respect que je voue au ministre, je lui signale que d'autres groupes représentant des secteurs importants ont plus de mal à obtenir des subventions, n'est-ce pas?

C'est un message alarmant que le premier ministre envoie: pour accroître vos chances d'obtenir une subvention gouvernementale, mieux vaut embaucher les petits copains du Parti libéral et les récompenser généreusement pour les liens étroits qu'ils entretiennent avec les libéraux. C'est ce que les Canadiens appellent du copinage et cela anéantit toute possibilité d'équité.

Pourquoi le premier ministre se livre-t-il au copinage, lui qui avait pourtant promis d'y mettre un terme?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, l'APFC est le principal porte-parole du secteur des produits forestiers au Canada. Nous appuyons cette industrie et continuerons de le faire.

* * *

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cette année, le premier ministre a dit que quiconque a des renseignements qui pourraient aider à faire la lumière sur le scandale des commandites devrait les communiquer de son propre gré, au lieu d'attendre qu'on l'y oblige. Nous avons appris que quelqu'un de son cabinet a téléphoné au bureau de Gagliano pour obtenir des fonds de 1,2 million de dollars et que le dirigeant de la société qui en a bénéficié a recueilli 1 million de dollars pour la campagne du premier ministre à la direction du Parti libéral.

Il a beau faire, il ne pourra échapper à la vérité. Le premier ministre nous dira-t-il qui, dans son cabinet, a fait cet appel, ou a-t-il fait cet appel?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il ne conviendrait pas que nous commentions quotidiennement tous les témoignages qui sont présentés devant une commission d'enquête indépendante, car les témoignages d'aujourd'hui peuvent être contredits par ceux de la semaine prochaine. Ce n'est que lorsque le juge Gomery déposera son rapport en entier que les Canadiens sauront la vérité sur l'affaire des commandites.

Nous avons hâte que ce rapport soit déposé. J'exhorte le député, s'il a des renseignements, à les présenter au juge Gomery, car son parti a le statut d'intervenant dans ces audiences.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, voici ce que le ministre a dit au sujet de son patron l'année dernière:

Il est hésitant, timide, il déteste courir des risques[...] il évite les débats, refuse de prendre position sur quoi que ce soit[...] Il est vraiment superficiel.

Comme il avait raison. Je présume que cela explique pourquoi le premier ministre refuse de prendre la parole.

Le premier ministre a dit qu'il y avait nécessairement eu des directives politiques et qu'il ignorait qui les avait données. Maintenant, nous le savons. Ces directives venaient du premier ministre ou de son cabinet. Que faut-il croire? Était-il complice ou incompetent? Qui a donné les directives politiques à partir de son cabinet?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je comprends pourquoi les députés d'en face sont si amers. Ils n'ont pas eu un seul bon argument à présenter depuis que j'ai quitté le parti.

Je suis fier d'être aux côtés du premier ministre au moment où il cherche à accroître l'ouverture et la transparence du gouvernement et à collaborer avec une commission d'enquête indépendante qu'il a lui-même mise sur pied, car il n'a pas peur de la vérité. Notre parti et notre gouvernement n'ont pas peur de la vérité. J'exhorte les députés d'en face à faire preuve du même courage.

* * *

● (1445)

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

M. Marc Godbout (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Les habitants d'Ottawa—Orléans m'ont fait part de leurs préoccupations à l'égard des retards dans la conclusion d'une entente avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Je crois savoir que des accords préliminaires ont été conclus.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi il faut tant de temps pour ratifier ces accords?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je désire remercier tous les fonctionnaires qui ont travaillé d'arrache-pied pour nous conduire à ce stade. Ils ont travaillé pendant la fin de semaine de l'Action de grâce et préparent aujourd'hui les documents d'information que tous les membres de l'AFPC doivent obtenir avant de passer au vote.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, ce matin, la commissaire aux langues officielles a déposé son rapport annuel. Elle déclare qu'il y a eu lenteur dans l'implantation du Plan d'action sur les langues officielles du gouvernement libéral. Or, ce plan s'échelonne sur cinq ans, et l'on vient de perdre une année. Il faut se poser la question à savoir si ce gouvernement respecte vraiment la Loi sur les langues officielles.

Questions orales

Ma question s'adresse au ministre responsable des langues officielles. Quand le gouvernement prendra-t-il sérieusement les mesures nécessaires pour implanter ce plan d'action dont il s'est lui-même doté?

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est très sérieux dans la mise en oeuvre du Plan d'action sur les langues officielles. D'ailleurs, on retrouve la volonté du gouvernement dans le discours du Trône, c'est-à-dire la mise en oeuvre intégrale du plan d'action. Ce plan d'action est à l'oeuvre depuis un an et demi. Plusieurs des ministères ont agi, et ce, de façon magistrale. Certains autres doivent agir encore plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant. J'ai hâte à demain, lorsque nous voterons sur le discours du Trône, pour entendre tous les députés de cette Chambre signifier leur appui au plan d'action. La Chambre peut être assurée que le gouvernement le mettra en oeuvre.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, il semblerait que le Royaume-Uni ait conclu un accord avec George Bush au sujet de l'installation de missiles intercepteurs sur le sol britannique.

Il est temps que le gouvernement cesse de prétendre que la participation à la défense antimissile balistique ne nous coûtera rien et n'entraînera pas l'installation de missiles sur le sol canadien.

Avant qu'une décision ne soit prise de participer à la folie de M. Bush, le gouvernement va-t-il garantir aux Canadiens qu'ils auront leur mot à dire dans le cadre d'audiences tenues dans tout le pays et qu'aucun vote n'aura lieu au Parlement tant que ces audiences publiques n'auront pas eu lieu?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le comité décidera ce qu'il entend faire quant à la tenue d'audiences. Je ne vais pas commencer à diriger les comités du Parlement. C'est au comité de décider. Nous nous sommes engagés à prévoir un débat et maintenant à tenir un vote au Parlement et il sera donc possible de se prononcer là-dessus.

En tant que gouvernement, il nous incombe de poursuivre le dialogue avec les Américains. Il est question ici de la sécurité de notre continent. Nous n'allons pas nous retirer de ce dialogue extrêmement important sur la question fondamentale de la défense de l'Amérique du Nord.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, le sous-financement par les libéraux a placé nos forces armées dans une situation extrêmement difficile. On manque de militaires, le matériel est vétuste, nos avions ne volent pas et nos camions ne roulent pas. Il faut dix ans pour mettre en service des sous-marins d'occasion.

Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement investit moins dans nos forces armées aujourd'hui qu'il y a dix ans?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai signalé à la Chambre la semaine dernière, depuis 1999, nous avons investi quelque dix milliards de dollars d'argent frais dans nos forces armées. Sur les directives du premier ministre, des engagements de quelque sept milliards de dollars ont été pris pour d'importants achats de matériel, y compris

de nouveaux hélicoptères maritimes, des navires, un canon mobile et d'autres équipements importants.

La Chambre et le comité auront l'occasion de se pencher sur notre examen de la politique de défense. En tant que députés, nous aurons l'occasion d'examiner toute cette question, mais l'armée, la marine et la force aérienne obtiennent du gouvernement le matériel voulu pour s'acquitter des missions qu'on leur confie.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, l'une des conséquences graves du sous-financement chronique est le dépérissement de l'infrastructure de la défense nationale. L'exemple le plus frappant est celui des logements familiaux. Il y en a des milliers au pays, et la plupart ont plus de 50 ans. Un très grand nombre d'entre eux ne répondent pas aux normes et ont besoin d'être immédiatement rénovés ou remplacés.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous confirmer qu'il va affecter les sommes nécessaires pour s'assurer que les membres de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne ne vivent pas dans des taudis?

• (1450)

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nombre de militaires canadiens habitent de leur plein gré dans les bases militaires. Ils ne vivent pas dans des taudis. Il est inexact de parler de taudis. Nous fournissons des habitations à notre personnel. Nous cherchons constamment à améliorer la qualité de ces habitations et nous allons continuer de le faire.

N'exagérons pas au point de dire que notre personnel militaire vit dans des taudis. C'est inexact et ce n'est pas juste, ni envers eux, ni envers notre pays.

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, le 1^{er} mars 2001, le ministre des Travaux publics actuel a déclaré à la Chambre: « Il n'y a pas meilleur exemple de cas où l'on a sacrifié une politique publique par opportunisme politique que celui de l'annulation du contrat des EH-101 ». Il a critiqué sévèrement la façon dont les libéraux ont géré ce dossier en disant qu'elle sentait la politique partisane et la manoeuvre machiavélique aux dépens de nos courageux militaires, ce qui était l'une des bonnes répliques dont il parlait.

Hier, il a dit à la Chambre qu'une « politique d'approvisionnement transparente et équitable » avait été mise en place. Nous parlons du même dossier, du même député et de la même question. Que s'est-il donc passé?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le leader adjoint de ce parti a dit que le chef était mal informé et hostile.

En fin de compte, la priorité, dans ce cas, est de faire en sorte que nos courageux militaires aient les hélicoptères dont ils ont besoin.

Le premier ministre a répondu. Nous sommes dotés d'un processus d'approvisionnement équitable. Je suis heureux de dire que c'est le meilleur hélicoptère possible qui a été choisi, qui représente la meilleure valeur possible pour les contribuables canadiens.

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, cet hélicoptère ne sera livré qu'en 2010, juste à temps pour les Jeux olympiques de Vancouver. Merci quand même, monsieur le Président.

Questions orales

[Français]

Voici une autre confidence du ministre des Travaux publics sur un collègue: « Maintenant bien muselé et muni de lunettes libérales, il voit la vie en rose. » De sorte que le ministre loue la politique d'approvisionnement qu'il dépeint comme « transparente et équitable ».

Le ministre fait-il de la petite politique de cette affaire ou est-il simplement aveuglé et muselé par son nouveau maître libéral?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à des questions semblables, mais celle-ci me donne l'occasion de parler des changements très positifs qui sont actuellement mis en oeuvre au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.

Nous disposons de mesures d'éthique et d'intégrité que le Conference Board du Canada qualifie de modèle de pratiques exemplaires pour le secteur privé et le secteur public. De plus, nous appliquons des changements dans nos processus d'approvisionnement et nos stratégies en matière de technologies de l'information, et nous faisons en sorte, sur une base quotidienne, qu'il s'agisse d'immobilier ou d'approvisionnement, que les Canadiens jouissent des meilleurs services possibles et que les contribuables canadiens en aient le plus possible pour leur argent.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement a déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité de tenir un débat pour savoir si le Canada pourra atteindre ses objectifs en vertu du Protocole de Kyoto.

Quand le ministre affirme qu'il faut mettre en oeuvre les meilleures pratiques, doit-on comprendre qu'il entend continuer comme par le passé à faire des concessions au pétrole, au gaz naturel et au charbon?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Non, monsieur le Président. Ce que je dis, c'est qu'il faut agir en utilisant les meilleures méthodes pour obtenir les meilleurs résultats. Cela dit, le Canada a beaucoup de chance d'avoir du pétrole dans son sol, du charbon, et quantité de ressources naturelles.

Une proportion de six pour cent de notre PIB dépend du pétrole. Si on peut accroître la péréquation dans quelques semaines, c'est en bonne partie grâce au pétrole du sol albertain.

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement se fait le promoteur de l'industrie des hydrocarbures. C'est ce qu'il nous dit aujourd'hui. Le seul plan que le gouvernement a appliqué jusqu'à maintenant, c'est celui du pollueur-payé, en faisant des concessions financières importantes à l'industrie pétrolière.

N'est-ce pas pour cette raison que le ministre refuse de tenir un débat, c'est-à-dire parce qu'il ne veut pas appliquer le principe du pollueur-payeur? C'est cela la réalité.

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Non, monsieur le Président. En fait, je suis tout à fait intéressé à agir. Je n'ai jamais eu peur des débats. Je suis prêt à en débattre si le député le veut. Surtout, c'est l'action qui m'intéresse.

Quant à l'industrie du pétrole, bien sûr que, comme les autres, elle devrait faire son effort. Je me félicite simplement de partager le même pays que l'Alberta, ce qui aide les Québécois à payer pour de meilleures politiques environnementales.

* * *

• (1455)

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, il semble que le gouvernement soit frappé d'une autre crise aigüe d'accumulation de surplus.

Hier, le ministre de la Santé a déclaré qu'il envisageait la possibilité d'envoyer aux États-Unis les doses de vaccin antigrippal que le Canada a en surplus. Dans la même entrevue, il a dit qu'il ne voyait pas la nécessité de parler aux Américains à ce sujet.

Lorsque le ministre aura fini de tergiverser, comme il l'a fait la semaine dernière au sujet de l'indemnisation promise aux victimes de l'hépatite C, pourrait-il dévoiler à la Chambre l'importance de ce surplus ainsi que le nombre de doses de vaccin antigrippal qu'il s'est engagé à fournir aux États-Unis?

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux pas prendre en considération la question soulevée par le député au sujet des soins de santé alors que son parti poursuit chaque jour une campagne de salissage au sujet de l'enquête Gomery.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre de la Santé a la parole. Je suis certain que tous les députés veulent entendre sa réponse.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Monsieur le Président, je me serais fait un plaisir de répondre à la question pendant les premières minutes de la période de questions. Je vais tenter de le faire maintenant.

Nous avons dit aux Américains que notre priorité première consiste à assurer la sécurité des Canadiens et la disponibilité du vaccin antigrippal pour la population canadienne. Si nous sommes en mesure d'envoyer des doses de vaccin aux États-Unis, nous le ferons.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, cette réponse me rend malade. On devrait administrer le vaccin au ministre, cela lui ferait le plus grand bien.

Connaissant le gouvernement, je ne serais pas étonné qu'il tente d'appliquer ce surplus à la réduction de la dette. Toutefois, la décision finale de partager ou non ces vaccins achetés avec les deniers publics revient aux provinces.

Le ministre s'est-il entretenu avec les provinces au sujet des doses en surplus, ou s'agit-il d'un autre exemple de l'ingérence du gouvernement dans les champs de compétence des provinces?

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral achète les doses de vaccin en grande quantité et les distribue aux provinces. Ces dernières veillent à les administrer. Nous avons dit très clairement que si le Canada avait un surplus de doses de vaccin dont il n'avait pas besoin, nous serions heureux de le partager avec nos voisins du Sud.

Questions orales

[Français]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

La question des réfugiés paraît régulièrement dans les médias, et les Canadiens se questionnent sur le futur de notre système de protection des réfugiés.

La ministre pourrait-elle expliquer à cette Chambre ce qu'elle compte faire pour répondre aux défis posés par cette situation et qui concernent le pays tout entier? Pourrait-elle également indiquer ce que ce gouvernement fera pour trouver un équilibre entre la protection des vrais réfugiés selon la définition de la convention et ceux qui abusent de notre système?

[Traduction]

L'hon. Judy Sgro (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, mon gouvernement a l'intention de consulter les Canadiens, les porte-parole des réfugiés et d'autres parties intéressées sur la manière dont nous pouvons le mieux relever les défis qui se posent à notre gouvernement.

Le Canada est réputé pour être un chef de file en matière d'intervention humanitaire. Nous relèverons les défis qui se posent à nous. Il est temps que nous ayons un système qui réponde de façon plus appropriée aux besoins et aux réalités du XXI^e siècle tout en assurant que nous protégeons les personnes persécutées et les plus vulnérables aux quatre coins de la planète.

* * *

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit à maintes reprises que rien ne serait épargné pour que toute la lumière soit faite sur le scandale des commandites. Voilà que nous apprenons que bien des choses étaient restées dans le noir. Dix millions de pages de documentation avaient été cachées et tenues à l'écart du débat électoral.

Ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi a-t-il induit le Parlement et le public en erreur en ne remettant pas les documents au Comité des comptes publics avant les élections?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a donné suite à toutes les demandes d'information émanant tant du Comité des comptes publics que de la commission Gomery. Nous avons donné suite aux demandes d'information et nous continuerons de le faire, en conformité avec l'autorité conférée à ces deux organismes et avec les lois du Canada.

● (1500)

M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas remis tous les documents au Comité des comptes publics. Il conviendrait qu'il remette tous les documents demandés.

Le Comité des comptes publics avait demandé ces documents avant les élections. Le gouvernement a délibérément tenu ces documents loin du débat électoral.

La question que je pose au premier ministre est claire. Est-ce que l'engagement qu'il prend aujourd'hui est plus valable que celui qu'il a pris avant les élections?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député a tort de faire de telles allégations.

Le premier ministre a agi rapidement afin de mettre fin au programme de commandites et de lancer la commission Gomery. Il a veillé à ce que le juge Gomery ait les ressources dont il avait besoin pour s'acquitter de son important mandat.

Je ne comprends pas pourquoi le député fait des allégations non fondées alors que nous avons coopéré étroitement avec le juge Gomery et le Comité des comptes publics et que nous continuerons de le faire.

* * *

[Français]

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, les agents correctionnels sont sans convention collective depuis le 1^{er} juin 2002. Actuellement en conciliation, le processus est au point mort parce qu'après trois séances, le conciliateur a annoncé, en septembre dernier, qu'il ne serait pas disponible avant le mois de novembre.

Devant cette situation pour le moins étrange, est-ce que le président du Conseil du Trésor peut nous dire quels efforts concrets il entend déployer pour qu'une convention collective soit négociée avec les agents correctionnels dans les meilleurs délais?

Comme nous le savons tous, ces agents accomplissent un travail dangereux qui génère un niveau de stress très élevé, ce qui exige des conditions...

Le Président: L'honorable président du Conseil du Trésor a la parole.

[Traduction]

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'une question sérieuse. Comme les députés le savent, nous avons négocié avec de nombreux groupes. La plupart des conventions avec l'AFPC sont signées. Nous travaillons maintenant avec la CSN pour l'aider à comprendre comment fonctionne le système fédéral. C'est du nouveau pour certains négociateurs.

Nos représentants sont à l'oeuvre, et nous ferons tout notre possible, comme toujours, afin de trouver la meilleure solution possible pour nos fonctionnaires.

* * *

[Français]

HAÏTI

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Au moment même où le Canada, de concert avec la communauté internationale, appuie le gouvernement intérimaire haïtien dans son processus de reconstruction, nous constatons une recrudescence importante de la violence à Port-au-Prince même. Il semble évident que la situation sécuritaire se soit détériorée.

Comment le Canada réagit-il à tout cela et, surtout, que dit-il à tous ceux et celles qui s'affairent présentement à aider les Gonaïves et ses environs?

L'Adresse

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Bourassa pour sa question et, bien sûr, son très grand intérêt pour la question.

Le Canada condamne très sévèrement ces actes d'extrême violence qui sont le fait de bandes armées, principalement les chimères. Lors de mon passage en Haïti, j'ai réitéré notre détermination à demeurer présent en Haïti pour le long terme, à jouer un rôle de premier plan dans le cadre des efforts internationaux de stabilisation et de reconstruction du pays.

La sécurité des citoyens et des citoyennes est essentielle à la relance du processus démocratique en Haïti. Nous serons là, également, très engagés dans les efforts de développement et de reconstruction, notamment par le magnifique travail de l'ACDI, l'Agence canadienne de développement international.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je tiens à signaler aux députés la présence à la tribune de Mme Jane Goodall, primatologue et conservatrice de renom. Par ses 40 ans de recherches et ses efforts de protection des chimpanzés et d'autres animaux dans leur habitat africain, elle a suscité une plus grande prise de conscience et une meilleure compréhension des relations entre les humains et les animaux.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le Président: Je voudrais également souligner la présence à notre tribune de l'honorable Percy Mockler, ministre des Relations intergouvernementales et internationales, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick et ministre responsable du Secrétariat à la Culture et au Sport

Des voix: Bravo!

• (1505)

[Traduction]

Le Président: Pendant la période des questions, le député de Medicine Hat a laissé entendre que le premier ministre ne disait pas la vérité. Je remarque que, le 20 mars 1960, le Président de l'époque a jugé cette expression antiparlementaire. J'invite le député de Medicine Hat à retirer ces propos immédiatement.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, je vous demande de revoir le contexte de mon intervention. Je ne remettais pas en question la véracité des propos du premier ministre. Je me demandais plutôt pourquoi il ne répondait pas aux questions.

Le Président: C'était peut-être l'intention du député, mais les mots qu'il a employés ne disaient pas que le premier ministre s'abstenait de répondre. Je demande au député de retirer ces propos tout de suite.

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, si vous insistez, je me rétracte sans réserves.

Le Président: Je remercie le député. Je crois savoir que le député d'Edmonton—St. Albert veut soulever la question de privilège.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège. Pendant la période des questions, aujourd'hui, le ministre des Travaux publics et des

Services gouvernementaux a répondu que mes allégations, selon lesquelles le gouvernement n'a pas fourni les documents au Comité des comptes publics, étaient fausses.

Le Comité des comptes publics a adopté une motion pour que des documents du Cabinet lui soient communiqués. Le gouvernement canadien a omis de le faire, invoquant les privilèges de l'ancien premier ministre. Nous attendons toujours ces documents. Par conséquent, en ce qui concerne la déclaration du ministre selon laquelle l'accusation que j'ai portée était fausse, j'affirme que c'est l'accusation portée par lui qui est fausse et je lui demande de la retirer.

Le Président: Je suis prêt à entendre le ministre, bien que je pense que nous nous engageons dans un débat. Les députés désapprouvent parfois les déclarations contenues dans les préambules aux questions et les réponses qui sont données. Il n'appartient pas à la présidence de juger de la véracité des déclarations faites par les députés. Aussi surprenant que cela puisse être, il arrive même que les députés ne s'entendent pas sur la signification de ces déclarations.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux désire peut-être apporter des éclaircissements, mais si cela donne lieu à un débat, il devra être bref.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a pleinement coopéré avec le Comité des comptes publics et avec la commission Gomery, et il entend répondre à toutes les demandes d'information qui sont conformes au mandat de l'un et l'autre et aux lois de ce pays.

Je pense que le député s'est trompé pendant la période des questions. S'il vérifie les bleus et les faits, il me donnera probablement raison.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): À ce sujet, monsieur le Président, vous vous souviendrez aussi que le ministre avait dit qu'une déclaration inexacte avait été faite. N'est-ce pas la même chose que de dire qu'il a proféré une contre-vérité?

Le Président: Il a parlé d'allégation inexacte. Il y a une différence entre une déclaration inexacte et une allégation. Il arrive que des allégations soient faites. Il s'agit d'allégations et non pas de déclarations. Il existe une différence subtile. Il est arrivé que des allégations faites à la Chambre se révèlent inexactes après que des députés les aient réfutées. Les déclarations sont une chose, les allégations en sont une autre. Nous en resterons là.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, telle que modifiée.

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec un autre député.

C'est avec fierté que je prends la parole dans cette Chambre riche en histoire pour adresser la parole à mes estimés collègues et à mes électeurs, qui m'ont accordé leur confiance en m'élisant au Parlement. Je suis fort ému d'avoir l'occasion de prendre place parmi des collègues aux antécédents si divers, les uns étant universitaires, médecins, musiciens, les autres PDG ou représentants du secteur de l'agriculture ou de la pêche.

Ce que nous avons tous en commun, c'est de croire que le Canada est le plus merveilleux pays du monde, un pays où la diversité des origines et le respect des différences alimentent le dynamisme de notre économie et nous confère notre unicité, notre indépendance et notre opiniâtreté en dépit d'intérêts divergents qui tendent à porter atteinte aux qualités essentielles qui nous définissent comme Canadiens.

La circonscription d'Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale a été reconfigurée. Elle représente à échelle réduite l'ensemble des styles de vie qui caractérisent le Canada. Ancaster est une zone de banlieue dotée d'exploitations agricoles prospères, de propriétés de qualité et de résidences prestigieuses. Flamborough englobe des villages et hameaux aussi divers que pittoresques où l'on produit des denrées agricoles, notamment de la viande de boeuf, des produits laitiers et des produits de la ferme. Westdale est une banlieue de Hamilton où l'esprit communautaire est bien vivant. Dundas, ma ville d'origine, est une agréable localité pleine d'histoire où l'on a conservé de nombreux immeubles patrimoniaux et dont le centre est à la fois original et dynamique à cause des activités d'affaires et de commerce de détail qui s'y déroulent. Il s'agit du secteur que j'ai représenté durant près de vingt ans au sein de divers conseils municipaux.

Il existe des liens historiques particuliers entre ma circonscription et la Chambre. L'honorable Thomas Bain, de l'ancienne circonscription de Wentworth-Nord, a été Président de la Chambre des communes au tournant du XX^e siècle. Le tricorne que vous portez, monsieur le Président, de même que celui que porte votre homologue de l'autre endroit, ont été fabriqués par John McMicking de Dundas.

La Valley City Manufacturing Company, dont l'ancienne raison sociale était celle de Valley City Seating Company, a conçu et fabriqué tous les pupitres des députés, sauf ceux de la première rangée, de même que plusieurs des fauteuils de la Présidence. C'est à la même entreprise que l'on doit également la fabrication d'une partie de l'ameublement de la salle à manger parlementaire.

L'Université McMaster, dont l'école de médecine, les hôpitaux universitaires et les centres de recherche jouissent d'une réputation internationale, est située dans ma circonscription. J'y ai travaillé pendant 25 ans. Le Redeemer University College, premier établissement confessionnel d'enseignement à obtenir le statut d'université, est également situé dans ma circonscription.

Elle contient également de vastes espaces verts protégés, dont les Jardins botaniques royaux, les aires de conservation Hamilton et Halton, des collines, des ravins et des sentiers pédestres, terrains pour le moins inhabituels dans un milieu urbain.

L'une des caractéristiques marquantes de Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale est l'impact notable de quatre infrastructures de transport majeures: l'aéroport international John C. Munro de Hamilton, le port de Hamilton ouvrant sur les Grands Lacs, les autoroutes de la série 400 et le réseau ferroviaire national.

L'Adresse

En plus de la fierté que je ressens en tant que premier représentant fédéral de cette nouvelle circonscription, je profite de l'occasion pour témoigner de mon appréciation envers mes électeurs et pour leur expliquer comment je prévois les représenter. J'espère me montrer digne de leur confiance.

J'ai jusqu'à présent été nommé à deux comités permanents et à deux comités de mon caucus. Le Comité permanent de la condition féminine se penchera certainement sur les questions de la violence faite aux femmes, de l'équité en matière d'emploi et des droits de la personne.

Les femmes représentent plus de la moitié de notre population. La majorité d'entre elles est sur le marché du travail. Que ces femmes travaillent à l'extérieur de la maison en raison de besoins financiers, ce qui est bien souvent le cas, ou pour exercer une profession obtenue à force de temps et d'argent, il incombe au comité responsable de la condition féminine de veiller à ce que les mesures nécessaires soient en place afin que la rémunération soit équitable. Il nous incombe d'établir des systèmes de soutien permettant aux femmes de jouir du plein accès au marché du travail, aux professions et à la vie politique.

● (1510)

Mon gouvernement a déjà mis sur pied un programme afin de s'assurer que nous atteindrons ces objectifs, conformément à ce qui est énoncé dans le discours du Trône. Nous avons créé un poste de ministre du Développement social et de ministre d'État responsable des aînés, des aidants naturels et des personnes handicapées. Nous allons élaborer un programme national de garderies afin que toutes les femmes qui travaillent à l'extérieur de la maison puissent avoir accès à des services de soutien de qualité pour leurs enfants, pour les membres âgés de leur famille qui souffrent, ou pour les personnes dont elles ont la charge et qui souffrent d'un handicap.

Il y aura des possibilités de choix. Pour la première fois de notre histoire, nous sommes en train d'élaborer un réseau de services pour créer un cadre qui améliorera la qualité de vie des aidants naturels dans notre société. Ce sont là mes priorités et ce sont aussi les priorités de mon gouvernement.

Mon autre comité permanent est le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Ce comité est celui qui surveille toutes les dépenses du gouvernement fédéral et qui effectue un contrôle de la qualité au sein de la fonction publique. J'ai bien hâte d'avoir l'occasion de participer à l'examen des dépenses des deniers publics faites par les ministères fédéraux. J'ai bien l'intention de partager cette information avec mes électeurs lorsque celle-ci sera disponible.

Je fais aussi partie du comité du Parti libéral sur les villes et les collectivités, secteur pour lequel j'ai un intérêt particulier. Dans une vie antérieure, j'ai fait partie des conseils de Dundas, de la municipalité régionale de Hamilton-Wentworth, et de la ville de Hamilton. J'ai eu la chance d'être réélu sept fois. Au cours de mes longs états de service au niveau municipal, j'ai eu de nombreuses occasions de me pencher sur divers aspects des problèmes et des solutions.

Je suis heureux de dire que l'engagement pris par mon gouvernement en matière d'infrastructure et de structure sociale est à la fois opportun et essentiel. La vie canadienne est en grande partie organisée en tandem avec la vie municipale. Par conséquent, l'amélioration d'éléments vitaux tels que les transports publics, les routes, l'adduction d'eau et les égouts sont essentiels au développement dynamique et prospère des milieux urbains, des banlieues et des régions rurales.

L'Adresse

Le fait de se concentrer sur l'entretien et l'amélioration du cadre de vie dans les villes et les collectivités peut avoir beaucoup d'effets connexes et peut notamment engendrer un sentiment de fierté au sein de la population, qui peut lui-même déboucher sur des niveaux d'études et d'emploi plus élevés et sur un taux de criminalité et un degré d'ennui plus faibles.

Je suis impatient d'avoir l'occasion de jouer un rôle pour aider les villes et les collectivités, en particulier dans mon secteur de compétence, soit la qualité de l'eau. J'ai d'ailleurs partagé ces compétences avec des gens dans des endroits aussi éloignés que la République tchèque, le Japon, l'Afrique et l'Amérique centrale.

Le débat sur l'eau, sur sa qualité et sa disponibilité, m'amène à aborder un autre sujet d'intérêt pour le gouvernement et moi. Je me réjouis que le nouveau ministre de l'Environnement ait dressé un plan accordant la priorité à un développement durable qui tienne compte à la fois de la protection de l'environnement et du maintien de la compétitivité du Canada dans les secteurs des exportations et de la fabrication. C'est un plan prometteur qui, je l'espère, galvanisera les Canadiens et nous incitera sur une large échelle à obtenir des rendements supérieurs tout en préservant davantage l'environnement.

Nous allons en outre remplir nos engagements relatifs à l'accord de Kyoto. Nous allons donc travailler avec nos partenaires européens et russes pour garantir que ces objectifs seront atteints. Par ailleurs, diverses questions purement environnementales attendent toujours une solution. Il s'agit, entre autres, du déversement de déchets toxiques dans nos eaux hauturières, des efforts visant à maintenir notre eau potable libre de polluants et, peut-être, de l'inventaire complet de nos ressources en eau, nos eaux de surface comme nos eaux souterraines. Il me tarde de m'attaquer à ces questions dès que l'occasion se présentera.

En guise de conclusion, je dirai à mes électeurs et à mes collègues des deux côtés de l'enceinte que je suis venu ici avec l'intention de représenter mes électeurs et de travailler dans un esprit de collaboration afin de prouver qu'un gouvernement minoritaire peut améliorer les choses pour tous.

• (1515)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de l'autre côté de la Chambre pour son discours.

Mon collègue a parlé de l'importance de l'épuration de l'eau et a déclaré qu'il avait hâte de voir la suite qui sera donnée à ce dossier. En Ontario, nous avons adopté le nouveau règlement 170-03, qui oblige les entreprises dans les régions rurales, par exemple, à ajouter du chlore dans leur puits, même quand des analyses ont démontré que l'eau est pure. Il y a lieu de s'inquiéter non seulement de l'ajout d'un produit chimique jugé dangereux dans un système d'alimentation en eau pure, mais aussi des effets plus tard d'un agent comme le trihalométhane que nous savons cancérigène.

Comme le gouvernement fédéral a déjà un plan national pour réduire l'utilisation du chlore au Canada, qu'est-ce que le député entend demander à son gouvernement de faire pour s'assurer que la province n'oblige par les propriétaires d'entreprises à contaminer leur propre eau et leurs fosses septiques?

• (1520)

M. Russ Powers: Monsieur le Président, comme nous le savons tous, le gouvernement avait déposé en 1987 un projet de loi sur l'alimentation en eau qui prévoyait de l'aide pour la formulation d'une stratégie nationale sur l'alimentation en eau. Malheureusement, peu de temps après, le projet est devenu désuet. Nous entendons

collaborer avec tous les intervenants gouvernementaux pour nous assurer que la nouvelle information, qu'elle porte sur la contamination ou le versement de produits chimiques inutiles, sera fournie.

J'ai eu l'occasion de participer activement à la réunion sur la création du conseil canadien de l'eau. La préoccupation soulevée par la députée l'avait également été à cette réunion. Un représentant du gouvernement fédéral y assistait. Nous travaillons d'arrache-pied pour analyser toutes nos sources d'alimentation en eau, qu'elles soient naturelles ou artificielles.

J'aimerais assurer la députée que le Comité de l'environnement et du développement durable se penchera sur cette question et que le gouvernement ne perdra pas de temps à déposer un projet de loi visant la collaboration avec les provinces et les territoires pour régler le problème qu'elle soulève.

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos de mon collègue. Nous sommes très heureux de l'avoir parmi nous, étant donné son intérêt pour la question de l'eau et ses connaissances en la matière.

Pourrait-il cependant diversifier ses intérêts un petit peu? Nous sommes d'ardents défenseurs de Kyoto. À ce sujet, deux changements importants ont eu lieu: le premier est que la Russie a ratifié le protocole, ce qui sera d'une aide inestimable pour l'hémisphère. Et le deuxième est que, par conséquent, le protocole est maintenant en vigueur. De plus, il sait que les questions relatives à l'atmosphère sont indissociables de celles liées à l'eau sur la surface de la terre.

J'aimerais entendre ce qu'il a à dire à propos des mesures que nous pourrions prendre pour nous conformer davantage au protocole et, plus précisément, à propos de l'incidence qu'a l'atmosphère sur l'eau et la pollution de l'eau.

M. Russ Powers: Monsieur le Président, il est essentiel qu'un certain nombre de pays soient disposés à appliquer le Protocole de Kyoto. Si les partenaires refusent d'unir leurs efforts, l'exercice est voué à l'échec.

À l'instar du député et de tous nos collègues à la Chambre, nous sommes ravis que la Russie ait décidé de participer à cette aventure. Peu importe la raison pour laquelle elle adhère au protocole, elle deviendra un partenaire dynamique.

Puisque le nombre de participants ne cesse de s'accroître, il faudrait prendre un peu de recul et réfléchir à l'ordre dans lequel nous voulons donner suite à nos engagements aux termes du Protocole de Kyoto. À mon avis, il est impossible de tout faire en même temps. Nous pouvons prendre certaines mesures au Canada, notamment en ce qui concerne l'eau. Que ce soit au large de nos côtes, dans les criques ou les ruisseaux, les particules se promènent et ne respectent aucune frontière, même intercontinentale. Dans ma région, la pollution ne nous vient pas nécessairement des secteurs ontariens avoisinants, mais plutôt de la vallée du Tennessee et des secteurs industriels de l'Ohio.

Nous devons prendre un court temps de réflexion et déterminer les intérêts et les préoccupations de toutes les parties au Protocole de Kyoto, puis aller de l'avant. Avec l'adhésion de la Russie, nous avons l'occasion rêvée de convaincre d'autres grands États de se joindre à nous.

L'Adresse

J'ai la vive impression que, lorsque nous aborderons de nouveau la question dans un an, la mise en oeuvre du protocole ira bon train.

● (1525)

M. Gary Carr (Halton, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais vous féliciter de votre accession au poste de Président. Comme vous le savez, nous étions déjà amis du temps où j'étais Président de l'Assemblée législative de l'Ontario, poste que j'ai occupé pendant 4 ans. Ce matin même, je me suis remémoré mon élection à la présidence de l'Assemblée législative, le 19 octobre 1999. Le monde étant petit, j'avais pour adversaire le député de Dufferin—Caledon. La course était très serrée. Apparemment, je l'ai remportée par 52 voix contre 50 et une abstention. Mon bon ami de Dufferin—Caledon est maintenant ici, tout comme les deux députés néo-démocrates, le député de Hamilton-Ouest et le député de Sault Ste-Marie, qui étaient vice-présidents de l'Assemblée législative de l'Ontario.

Je puis vous assurer, monsieur le Président, de la pleine coopération de ces anciens députés de l'Assemblée législative de l'Ontario, car nous savons fort bien ce qu'il vous faut subir dans l'exercice de vos fonctions.

J'aimerais très rapidement remercier toutes les bonnes gens de Halton de m'avoir élu. Comme je le disais, j'ai été Président de l'Assemblée législative de l'Ontario où j'ai représenté Oakville pendant 13 ans. C'est la première fois que je suis élu au niveau fédéral, dans la nouvelle circonscription qui s'appelle maintenant Halton. Je tiens à remercier les bonnes gens de Halton de leur appui.

C'est pour moi un honneur et un privilège de servir les habitants de Halton et je vais m'efforcer d'améliorer le niveau et la qualité de vie des habitants de ma circonscription et, en fait, de tout les Canadiens.

Je représente une région en partie urbaine et en partie rurale. Ma circonscription est composée d'une partie d'Oakville, d'une partie de Burlington, villes que je partage avec mes collègues d'Oakville et de Burlington, ainsi que de Milton et d'autres localités. C'est une magnifique région de l'Ontario et je suis heureux d'en représenter les habitants à la Chambre.

Je tiens à ce que l'on trouve des solutions locales aux problèmes de ma circonscription. J'ai une vision pour ma communauté: une région où le système de santé universellement accessible et financé par les deniers publics offrirait des soins exemplaires en conformité avec le cadre national.

J'aimerais parler très brièvement du discours du Trône. Parmi toutes les choses qui me plaisent dans le discours du Trône, il y a le fait qu'il reprend bon nombre des promesses faites pendant la campagne électorale. Très souvent, les politiciens, quels que soient leur allégeance et l'ordre de gouvernement où ils exercent, sont accusés de ne pas faire ce qu'ils promettent pendant la campagne électorale. Si on comparait le programme électoral des libéraux et le discours du Trône, on s'apercevrait qu'ils sont très similaires. J'en suis très content.

L'une des questions qui préoccupent beaucoup ma circonscription, ce sont les soins de santé. Le gouvernement s'est engagé à verser 41,2 milliards de dollars aux provinces, à commencer par 3 milliards de dollars cette année et autant l'année prochaine, afin de combler ce que l'on nomme « l'écart Romanow ». Par ailleurs, les paiements de transfert du Canada en matière de santé, au montant de 500 millions de dollars pour l'année financière 2005-2006, serviront à améliorer les soins de santé à domicile et à couvrir les médicaments onéreux. Cela portera le total des transferts en matière de santé aux provinces

et aux territoires de 16,5 milliards de dollars, en 2005, à environ 24 milliards de dollars, ce qui me réjouit énormément.

Au cours de la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de Cancer Care Ontario, en compagnie du premier ministre ainsi que de mes collègues et bons amis, les députés d'Oakville et de Burlington. Nous avons rencontré quelque 35 personnes. Ils nous ont parlé de certaines files d'attente dans lesquelles celles-ci se sont trouvées, en Ontario, avec d'autres malades atteints du cancer qui ne parvenaient pas à se faire traiter. Franchement, c'était émouvant d'entendre certaines personnes raconter elles-mêmes leur histoire, par exemple Elizabeth Carmichael, que je connais. Elles parlaient de ce que le gouvernement devrait faire. J'ai été particulièrement content d'entendre le premier ministre affirmer qu'il s'attaquerait aux files d'attente avec la même vigueur qu'il s'était attaqué au déficit.

En ce qui me concerne, je n'ai aucun doute à ce sujet, lorsque le Premier ministre affirme qu'il va faire quelque chose, il le fait. Quand il a été ministre des Finances, il a hérité d'un déficit d'environ 40 milliards de dollars et, avec le concours déterminé des députés et de tous les Canadiens, il a réussi à réduire ce déficit et à nous mettre en position de réduire la dette. Je suis fermement convaincu que l'argent doit être réinvesti dans les soins de santé. Au fur et à mesure que nous vieillissons, non seulement les enfants de l'après-guerre, mais chacun d'entre nous, il importe que nous remettions de l'argent dans le système de santé.

● (1530)

J'aimerais soulever certaines questions très importantes en ce qui a trait aux soins de santé. La première a trait à la réduction des délais d'attente dans les cas de problèmes cardiaques, de cancer, de prothèse articulaire ou d'opération des yeux. C'est une question très importante pour les gens de ma circonscription. Cela entraînera également une augmentation du nombre de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé.

Lorsque j'étais député provincial, je tentais toujours d'obtenir du gouvernement fédéral davantage d'argent pour ma province. Je suis heureux que cela se soit produit et qu'un engagement important ait été pris. J'ai remercié le ministre de la Santé hier soir au cours de la discussion que nous avons eue en privé. Il est évident que c'est lui qui est responsable de ce dossier, à titre de ministre de la Santé, mais le premier ministre a également beaucoup de mérite dans tout cela. Les premiers ministres des provinces, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou néo-démocrates, ont tous signé cet accord. Nous en sommes finalement arrivés à une entente. C'est le fruit des efforts du gouvernement fédéral, du premier ministre et du ministre de la Santé, mais aussi de tous les premiers ministres provinciaux qui ont démontré que notre fédération pouvait fonctionner grâce à la collaboration. Il arrive souvent que cela ne soit pas facile, mais avec beaucoup de travail et de bonne volonté, on en vient à bout.

Cela permettra également d'étendre les soins à domicile, ce qui revêt une grande importance pour un grand nombre d'entre nous qui avons des parents âgés ou qui faisons partie de la cohorte des baby-boomers. Ce ne sera peut-être pas le cas des plus jeunes députés avant longtemps, mais certains d'entre nous qui faisons partie du baby-boom risquons d'avoir bientôt besoin de soins de santé. Je suis très heureux de ce que cela signifie au chapitre des soins de santé et de ce que cela signifiera pour les Canadiens.

L'Adresse

Il est très important que nous ayons obtenu l'engagement des gens de tous les secteurs, l'AMC, les infirmières et les professionnels de la santé ont tous dit que c'était une bonne entente. Le chef de l'opposition officielle a même dit que c'était une entente qu'il aurait signée lui-même, ce qui est beaucoup plus agréable à entendre de sa part que ses habituelles critiques. Bon nombre de personnes de toutes allégeances politiques ont travaillé très fort pour qu'on en arrive là. Il est très important que nous puissions offrir des soins de santé de qualité aux gens que nous représentons.

Je suis également heureux qu'un nouveau pacte pour les municipalités ait été prévu. À Oakville-Nord, à Burlington-Nord et à Milton, la construction domiciliaire a connu un réel essor. Des fonds sont nécessaires dans l'infrastructure. La présidente de la municipalité régionale, Joyce Savoline, ainsi que le maire de Milton, Gord Krantz, Ann Mulvale, d'Oakville, et Rob MacIsaac, de Burlington, font preuve d'un leadership remarquable. Ils ont besoin d'aide en ce qui concerne l'infrastructure, notamment dans les régions urbaines à croissance élevée. Je suis heureux qu'un engagement ait été pris pour réinvestir des fonds dans ce secteur. J'ai passé un peu de temps à traiter avec tous les dirigeants municipaux au cours des 13 dernières années, et ils ont besoin de l'aide que représentent ces fonds. Je suis heureux que nous ayons reconnu cette réalité, et qu'on élabore un nouveau pacte pour les municipalités.

Nous avons la tâche remarquable, dans cette excellente institution, de travailler au nom de nos électeurs, et c'est ce que je compte faire.

Je m'en voudrais de ne pas remercier ma famille: ma femme, Teresa, et mes trois enfants, Lindsay, Mackenzie et Gavin. Ils ont consacré beaucoup de temps à la campagne électorale. Ma femme est probablement plus au fait de la politique que n'importe qui ici. Je lui ai dit à l'occasion qu'elle devrait probablement être à ma place ici. Peut-être le sera-t-elle un jour.

Je veux également remercier ma mère de son soutien. Il y a peut-être des jours où elle est la seule personne à allumer le téléviseur pour me regarder prendre la parole, mais je sais qu'elle sera toujours là. Je remercie aussi mon frère, qui m'a aidé lors des diverses campagnes.

Je suis impatient de travailler avec toutes les bonnes gens de Halton et tous les députés. Je suis également impatient de travailler avec le personnel du Bureau et avec vous, monsieur le Président.

Je remercie encore une fois ma famille. C'est pour moi un honneur et un privilège que d'être ici. Je crois honnêtement que, ensemble, nous bâtirons un Canada meilleur, plus sûr et plus prospère, qui offrira le plus de chances possible à tous ses citoyens.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'en face pour son premier discours. J'ai seulement deux questions.

Mon collègue parle du financement des soins aux aînés lorsque nous ne pouvons nous en occuper. Il mentionne ses conversations privées avec le ministre à propos de ce type de financement. Je me demande s'ils ont discuté de l'allocation des fonds aux centres d'accueil qui ont des lits vides mais qui n'ont pas les fonds nécessaires pour garantir qu'un aîné puisse occuper un lit.

L'autre point que j'aimerais soulever est la satisfaction du député quant au nouveau pacte pour les municipalités et aux fonds versés aux centres urbains. Nous savons que cet argent provient en partie de la taxe d'accise sur l'essence.

Je demande au député de m'expliquer comment il justifierait à nos électeurs des régions rurales la façon dont on leur enlève cet argent

alors qu'ils sont obligés de se servir de leurs véhicules et de payer les taxes d'accise. Il n'y a pas de transport en commun dans les régions rurales. Peut-il expliquer comment le gouvernement peut leur enlever l'argent qu'ils payent en plus du prix de l'essence pour ensuite le donner aux grandes villes?

• (1535)

M. Gary Carr: Monsieur le Président, au sujet des propos du député, nous apprendrons peut-être à mieux nous connaître au fil du temps. En fait, nous avons eu le plaisir de passer du temps ensemble.

Très rapidement pour ce qui est de la question du financement, je crois qu'elle est très importante. Le ministre et le premier ministre ont déclaré lorsque l'accord a été conclu que le gouvernement fédéral verse davantage d'argent, mais les provinces doivent avoir la souplesse voulue pour prendre ces décisions.

Je vous donne des exemples. Le député a mentionné les soins à domicile. Il se peut que certaines provinces aient d'excellents programmes de soins à domicile. Il y en a peut-être d'autres qui se situent à un niveau un peu plus bas. Il peut arriver aussi que des provinces excellent dans le domaine des soins contre le cancer.

Je crois fermement—et c'est ce que fait l'accord en question—qu'il faut donner de l'argent aux provinces et leur laisser la latitude nécessaire à la prise de décisions. Donc, si les soins à domicile représentent la priorité en Ontario, celle-ci peut investir l'argent dans les soins à domicile. S'il se trouve que sa priorité sur les listes d'attente, ce sont les soins contre le cancer, elle peut investir l'argent dans ce domaine. Je crois fermement au transfert d'argent vers les provinces pour qu'elles puissent prendre ces décisions. À mes yeux, c'est ainsi que cela doit fonctionner.

Cela étant dit, le gouvernement doit également veiller à ce qu'il y ait des repères et des indicateurs. Je crois qu'il faut le faire, de sorte que nous sachions exactement comment l'argent est dépensé et si oui ou non c'est une bonne idée. L'Ontario obtient-elle de bons résultats au chapitre des soins contre le cancer? L'Ontario fait-elle du bon travail en matière de soins à domicile? Il doit y avoir de la souplesse et c'est le gouvernement fédéral qui établit des indicateurs et des repères. À mes yeux, c'est ainsi que cela doit fonctionner.

Pour résumer, la réponse à la question du député c'est qu'il doit y avoir de la souplesse pour que les provinces puissent prendre ces décisions. Je crois fermement que les conseils de santé de district offriront une aide supplémentaire aux provinces pour la prise de ces décisions. Dans la région du député, il y a peut-être un besoin qui diffère un peu des besoins dans ma région. Je pense qu'il faut de la souplesse.

Je suis d'accord en ce qui a trait aux villes et aux collectivités. Les villes peuvent décider de s'en servir pour le transport public dans les grands centres. Ma région comporte à la fois des secteurs urbains et ruraux, et je pense qu'une certaine souplesse est nécessaire. Je peux dire à la députée sans lui raconter d'histoires qu'après avoir discuté avec un grand nombre de députés libéraux représentant des circonscriptions rurales, j'ai constaté, et je suis certain que c'est également le cas dans tous les partis à la Chambre, que ceux-ci tiennent vraiment à ce que les collectivités rurales reçoivent aussi leur juste part. Je suis convaincu que cela vaut pour tous les députés.

L'Adresse

Ce ne sera pas facile. Compte tenu des sommes en cause, il y aura des tensions et des frictions entre les différentes municipalités dans ma région. Nous sommes dans une situation où la région dit qu'elle devrait toucher l'argent et décider. Par contre, les collectivités locales d'Oakville, Burlington et Milton disent que l'argent devrait leur être remis, parce qu'elles connaissent mieux les enjeux. Il y aura des tensions, mais j'ai confiance qu'en bout de ligne nous trouverons une solution ou un compromis acceptable.

Je veux aussi dire autre chose très clairement, après avoir regardé notre propre caucus, même si je n'ai pas encore eu la possibilité de connaître les autres caucus aussi bien. Les députés libéraux qui représentent des régions rurales vont continuer de lutter pour les gens qu'ils représentent, tout comme le font les députés de grands centres urbains. Je pense que tous ensemble nous allons trouver une solution. J'ai hâte de travailler avec la députée, parce qu'en fin de compte toutes les collectivités, tant rurales qu'urbaines, doivent bénéficier de nos initiatives.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Regina—Qu'Appelle.

Je suis très honoré de prendre la parole à cet endroit pour un troisième mandat et je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux électeurs de la circonscription de Calgary-Sud-Est qui m'ont réélu pour les représenter, avec 72 p. 100 des suffrages. J'accepte humblement ce mandat et j'espère que je serai à la hauteur de leurs attentes.

À mon avis, le plus grand honneur qui existe pour un Canadien, c'est d'être élu par ses concitoyens pour prendre la parole à cet endroit et participer aux travaux du plus haut lieu de la démocratie au Canada. L'ancien chef du Parti conservateur, John Diefenbaker, a dit un jour, et son ami proche, John Turner, l'a souvent répété, qu'après le ministère pastoral de la foi, c'était la vocation la plus noble. Nous devons, de temps à autre, nous souvenir de cette responsabilité particulière qui nous est confiée.

Pour les députés, un débat concernant la motion sur l'Adresse en réponse au discours du Trône est d'abord l'occasion de se pencher sur les principes. C'est ce que j'ai l'intention de faire.

Selon moi, c'est le père Athol Murray, le fondateur du collège Notre-Dame de Wilcox, où j'ai grandi, en Saskatchewan, qui a donné la description la plus succincte et la plus incontestable du rôle du gouvernement dans la société canadienne. Ce grand héros populaire canadien a un jour dit que l'objectif du gouvernement devrait être de laisser « l'être humain agir le plus librement possible en conformité du droit naturel ». Ce sont des paroles et un concept dont on ne parle pas beaucoup en cet endroit: la liberté, l'idée de « laisser l'être humain agir le plus librement possible en conformité du droit naturel ».

Ce que je constate en lisant le discours du Trône, c'est la vision étouffante d'un gouvernement qui croit tout savoir et qui se croit tout-puissant, mais qui a largement outrepassé ce qui était prévu dans l'ordre constitutionnel original de notre pays, la vision d'un gouvernement qui propose un programme pour tous les groupes d'intérêts imaginables et qui ne limite aucunement la taille de l'appareil gouvernemental et les décisions qu'il impose, mais qui restreint sans vergogne la liberté des individus.

La liberté économique s'exprime par la mesure dans laquelle les consommateurs peuvent garder et utiliser, selon leurs propres priorités, le fruit de leur labeur. Sous le gouvernement actuel et le précédent, la famille canadienne moyenne a toujours versé près de 50 p. 100 de son revenu annuel en impôts aux trois ordres de

gouvernement. C'est donc dire que, du point de vue économique, les familles canadiennes ne sont qu'à moitié libres puisque, dans un certain sens, la moitié de leurs choix économiques sont fonction des décisions que nous prenons à titre de dirigeants politiques.

Je crois que nos priorités sont un peu à l'envers. Le Parlement et tout gouvernement canadien qui respecte les droits fondamentaux devraient accorder aux gens une plus grande liberté économique et leur laisser prendre leurs propres décisions économiques en leur permettant de garder une plus grande part de leur revenu et de dépenser leur argent en fonction de leurs propres priorités.

Comment tout cela est-il appliqué? Dans le discours du Trône, le gouvernement réitère une de ses promesses les plus troublantes, soit la création d'un programme national de services de garde des enfants, et en fait l'un de ses principaux engagements.

Je signale aux députés que je siège ici depuis sept ans et que je faisais déjà auparavant de la politique. Qu'on me corrige si j'ai tort, mais pendant tout ce temps, je n'ai entendu aucun de mes électeurs, ni aucun Canadien supplier le gouvernement fédéral de mettre sur pied un programme national de service de garde des enfants. Par contre, j'ai entendu des milliers d'électeurs et de Canadiens réclamer des allègements fiscaux, surtout pour les familles ayant des enfants, les familles qui, malgré le lourd fardeau fiscal, veulent faire l'impossible et prendre les bonnes décisions pour bien élever leurs enfants.

● (1540)

Cela me dérange énormément lorsque j'entends le nouveau ministre du Développement social dire que le choix fait par des millions de parents canadiens d'élever leurs enfants à la maison est un modèle désuet de garde qui remonte à 50 ans.

Je trouve vraiment inquiétant ce type d'approche négative à l'égard de l'éducation des enfants à la maison, qui est à la base du discours du Trône, et je peux dire aux députés que mes électeurs partagent mon sentiment. Il est bien entendu vrai que dans la grande majorité des couples avec enfants, même de jeunes enfants, les deux parents travaillent à l'heure actuelle. Il est également vrai que la grande majorité de ces familles choisiraient d'avoir un parent à temps plein à la maison si elles en avaient les moyens, si elles avaient la liberté économique voulue pour faire ce choix qui est, selon elles, le meilleur pour leurs enfants.

Cependant, ce gouvernement, s'appuyant sur une orientation politique qui est devenue dominante dans la plupart des pays occidentaux, a décidé qu'il sait mieux que les parents comment faire des choix économiques et comment élever les enfants. C'est pourquoi, par exemple, le gouvernement s'oppose à la politique recommandée par notre parti de permettre une déduction fiscale pour enfants de 3 000 \$, qui existe dans d'autres démocraties occidentales industrialisées.

Cette déduction fiscale dirait aux parents qu'ils peuvent utiliser ces 3 000 \$ par enfant pour décider s'ils veulent payer pour des services de garde à l'extérieur ou renoncer à un revenu secondaire et garder un des parents à la maison. C'est ce que je veux dire lorsque je parle de liberté économique, ce qui bâtit une nation plus forte en permettant aux gens de faire des choix qui leur conviennent le mieux. Cependant, le gouvernement pense qu'il sait mieux que les parents ce qui convient, et c'est pourquoi il choisit de créer un programme de plusieurs milliards de dollars qui sera financé en partie par les impôts des deuxièmes parents dans ces foyers avec jeunes enfants, des parents qui travaillent, loin de leurs enfants, pour payer leurs impôts.

L'Adresse

En 1962, la famille canadienne moyenne consacrait au total 28 p. 100 de ses revenus environ au paiement de ses impôts. La proportion est maintenant de 46 p. 100. En d'autres termes, le deuxième parent dans beaucoup de foyers que je représente travaille maintenant pour payer l'augmentation du fardeau fiscal auquel les familles sont confrontées 40 ans plus tard. Selon moi, c'est une violation profonde de la liberté économique et du droit des parents de choisir. C'est une question essentielle pour moi.

Mon temps de parole est limité et je veux également dire que je déplore vivement que, dans le discours du Trône, le gouvernement ait fait peu de place à la principale responsabilité d'un gouvernement fédéral, c'est-à-dire la protection de notre souveraineté nationale et de notre sécurité nationale.

Le discours du Trône fait état, sur des pages et des pages, de situations où le gouvernement fédéral s'immiscerait dans des champs de compétences que la Constitution réserve aux provinces. Par surcroît, il ne comporte virtuellement pas de vision quant à la façon dont le Canada peut retrouver son rôle sur la scène internationale, un rôle qui s'exprime surtout par notre investissement dans le secteur militaire, qui, bien sûr, représente de façon concrète notre capacité de projeter nos valeurs à l'étranger.

Sous l'administration de l'actuel gouvernement, le Canada se classe à l'avant-dernier rang des pays de l'OTAN pour ce qui est des dépenses au titre de la défense, ce qui représente moins de la moitié de la moyenne des pays membres. Je reprends les propos de l'ancien vice-premier ministre John Manley qui disait que le Canada est disposé à s'asseoir à table avec les grands décideurs du monde, mais que lorsque la note arrive, il se lève pour aller aux toilettes.

J'estime que le Canada a l'obligation morale de faire les investissements nécessaires et d'appuyer ses alliés, comme il l'a fait si fièrement dans le passé, pour que nous soyons fidèles à notre héritage, qui est celui d'un pays qui ne fuit pas devant ses responsabilités internationales. Si le Canada est fidèle à ses valeurs, je crois alors que le gouvernement doit changer ses priorités de fond en comble pour, comme je l'ai dit, élargir la liberté économique et rétablir la fierté de notre secteur militaire et notre rôle sur la scène internationale.

• (1545)

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, la garde d'enfants ne se limite pas à en prendre soin. Il faut assurer le développement et l'éducation du jeune enfant. Le député veut-il laisser entendre que l'enseignement élémentaire n'est plus acceptable et qu'on devrait éliminer le système des écoles publiques?

La recherche montre que l'enseignement doit commencer quand les enfants sont jeunes si nous voulons leur donner toutes les chances possibles dans la vie. C'est vrai pour tous les enfants. L'éducation en bas âge est un aspect fondamental du développement de l'enfant.

Le Canada est le seul pays occidental où l'enseignement commence si tard. Nous parlons d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il s'agit de l'un et de l'autre. Il s'agit d'un dossier à double volet: premièrement, l'apprentissage en bas âge qui est crucial pour l'avenir des enfants canadiens; deuxièmement, la question des parents qui travaillent.

Le député a déclaré que nous devrions accorder des réductions d'impôt aux familles et leur donner un choix. Sauf respect, une déduction d'impôt de 1 000 \$ pour quelqu'un qui touche un revenu modeste ou moyen ne fera pas la moindre différence.

Mes électeurs de Beaches—East York m'ont fait comprendre très clairement qu'ils veulent un programme d'aide pour l'apprentissage en bas âge et la garde des jeunes enfants. Beaucoup d'entre eux payent 1 500 \$ par mois par enfant. C'est l'équivalent d'une grosse hypothèque. Cette situation est un facteur très stressant pour les familles. Beaucoup d'enfants n'ont pas accès à des services de garde même quand les parents sont obligés de travailler.

Les réductions d'impôt ne sont pas une solution. D'abord, elles ne permettent pas d'offrir des services de garde aux enfants qui en ont besoin. Ensuite, elles ne constituent pas un moyen d'offrir des programmes d'apprentissage à tous les jeunes enfants, même à ceux dont un parent reste au foyer et prend soin d'eux. L'apprentissage en bas âge est essentiel pour tous les enfants.

Comme je l'ai dit, nous commençons déjà l'enseignement élémentaire tard. Nous devrions commencer plus tôt. Dans la plupart des pays occidentaux, les enfants commencent à suivre des programmes d'enseignement à temps plein à l'âge de 3 ans. Nous nous leurrions. Nous ne nous attaquons pas aux vrais problèmes de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, qu'il s'agisse d'aider les parents ou de nous assurer que tous les enfants partent d'un bon pied pour plus tard.

J'aimerais que le député réagisse à cela car sa solution ne suffit pas.

• (1550)

M. Jason Kenney: Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir eu l'honnêteté de laisser transparaître son idéologie radicale. Elle affirme essentiellement que l'État doit intervenir pour retirer les enfants de la maison le plus tôt possible afin de leur enseigner les choses d'une façon que les parents ne pourraient pas reproduire. Elle a dit que cela devait se produire à trois ans. Pourquoi pas deux ans? Jusqu'à quel âge veut-elle remonter?

Je retiens de son intervention l'idéologie d'un point de vue radical selon lequel l'État et les institutions de l'État savent mieux comment éduquer les enfants que les parents eux-mêmes. Je crois que la vaste majorité des parents canadiens estiment que la maison constitue la première et la meilleure école, et que les parents, et non l'État, sont les premiers et les meilleurs enseignants.

Elle a dit qu'un crédit d'impôt de 1 000 \$ ne suffisait pas. Nous avons proposé un crédit d'impôt de 3 000 \$ par enfant par famille. Dans le cas d'une famille comptant trois jeunes enfants, cela équivaldrait à 9 000 \$ par année. C'est considérable.

Cependant, je suis d'accord avec elle sur un point. Cela n'est pas encore assez. Voilà pourquoi nous devons freiner certaines initiatives, comme le programme irréaliste de garderies, qui ne fera qu'accroître le fardeau fiscal des familles qui essaient d'élever leurs enfants à la maison ou qui aimeraient avoir le choix de le faire.

Je trouve extrêmement offensant que la députée s'oppose au choix. Elle ne veut pas permettre aux parents de faire les bons choix en fonction de leurs familles, leurs enfants et leurs valeurs. Je crois que les parents ont le droit de choisir ce qui convient le mieux à leurs enfants. Si les parents veulent payer pour des services de garde afin que leurs enfants bénéficient d'un programme d'apprentissage à l'extérieur de la maison, ce que préconise la députée, ils devraient alors avoir le droit de le faire. Je respecte entièrement ce droit. Cependant, si les parents estiment qu'ils pourront mieux élever leurs jeunes enfants à la maison, alors nous devrions leur donner ce choix. Cela s'appelle la liberté.

L'Adresse

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, je voudrais aussi prendre quelques minutes pour remercier encore une fois les électeurs de Regina—Qu'Appelle qui m'ont choisi pour les représenter au sein de cette 38^e législature.

Quand j'étais jeune et que je commençais à peine à m'intéresser aux affaires publiques de ce pays, je me souviens avoir écouté le premier discours du Trône du gouvernement libéral qui venait d'être élu en 1993, après une campagne électorale historique. La configuration de la Chambre avait été modifiée en profondeur. Un nouveau gouvernement, deux nouveaux partis et des dizaines de nouveaux députés sont entrés au Parlement. Le discours du Trône qui a été lu à l'époque contenait tout un chapelet de promesses.

Nous avons entendu combien les libéraux allaient améliorer notre filet social. On nous a fait une promesse au sujet d'un programme national de garderies, déjà à cette époque. On nous a promis la responsabilité financière et la fin du patronage. J'ai donc été très surpris il y a quelques semaines lorsque j'ai entendu Son Excellence, dans l'autre endroit, lire sensiblement le même discours contenant le même chapelet de promesses.

J'ai pensé que si le premier ministre était dans une telle hâte de prendre les rênes du pouvoir, c'est qu'il avait au moins un plan différent de celui du gouvernement précédent. Malheureusement, je me suis trompé. Le premier ministre n'en pouvait plus dans sa hâte de s'emparer des rênes du pouvoir. Il a eu toutes les misères du monde à supporter les délais auxquels il a dû se plier avant de montrer la porte de sortie à son prédécesseur.

Il est évident que les Canadiens ne se sont pas plaints du départ à la retraite précipité de l'ancien premier ministre. Ils espéraient cependant que le nouveau premier ministre dirige le gouvernement avec une certaine intégrité. Avant cette dernière campagne électorale, le premier ministre a déclaré qu'il considérait que son mandat serait un échec s'il échouait à remédier à l'aliénation de l'Ouest. Il a fait de nombreuses promesses pendant la campagne en disant qu'il corrigerait ce problème. Il a indiqué qu'il serait ouvert à la nomination de sénateurs ayant été élus et qu'il ne ferait pas que nommer ses copains à ces postes.

Après cette déclaration, il a utilisé l'expression « favoritisme provincial » en parlant de sénateurs élus des provinces. Comment peut-il parler de favoritisme lorsqu'il s'agit de gens élus par la population d'une province? Il a également laissé entendre qu'il donnerait au Parlement un plus grand rôle dans l'examen des nominations à la magistrature et à d'autres postes importants. Nous avons bien vu pourtant à quoi cela a abouti. Le ministre explique sa décision et le Parlement n'a même pas l'occasion d'étudier la question que la nomination est chose faite.

Nous avons vu à répétition le gouvernement faire marche arrière lorsque venait le moment d'améliorer la démocratie au Canada.

Parmi les promesses recyclées du discours du Trône, il y avait un énoncé général concernant l'amélioration de l'économie. Nous de la Saskatchewan ne connaissons que trop bien les effets paralysants d'un gouvernement qui étouffe l'esprit d'entreprise, dilapide les deniers publics et accorde plus d'importance à l'objectif d'un parti politique qu'aux besoins de la population.

Il est donc dans l'ordre des choses que le chef du Nouveau parti démocratique ait consacré les dernières semaines à s'efforcer avec l'énergie du désespoir de soutenir le gouvernement libéral. Pourquoi en serions-nous étonnés? Durant la campagne électorale il est venu à Regina où il a vanté le gouvernement provincial néo-démocrate comme modèle dont le parti fédéral devait s'inspirer. Il s'en inspire certainement, lui qui soutient un gouvernement qui, également,

étouffe l'esprit d'entreprise, dilapide les deniers publics et accorde plus d'importance à l'objectif du parti qu'aux besoins des Canadiens. Ne dit-on pas en effet qu'un néo-démocrate est tout simplement un libéral pressé.

En Saskatchewan, on a vu des générations de jeunes quitter pour profiter ailleurs d'occasions qu'ils auraient dû avoir chez eux. Pourtant, à cause de plus d'une décennie de gouvernement socialiste incompetent et arriéré, ces occasions n'existent tout simplement pas.

Voilà pourquoi je m'inquiète tant de voir le NPD s'efforcer de l'autre côté de la Chambre d'aider le gouvernement libéral à conserver le pouvoir. Ajouter un peu de NPD au gouvernement libéral, c'est comme mettre de l'eau sur un feu de graisse. Le gouvernement est déjà suffisamment socialiste sans qu'il ne soit nécessaire que le député de Toronto—Danforth le soutienne.

Mes collègues ont soulevé d'excellentes questions dans leurs réponses au discours du Trône. Pour ma part, je n'aurai que quelques aspects à aborder.

Le discours du Trône témoigne très clairement de ce que les libéraux n'ont toujours pas compris que le pouvoir du gouvernement a certaines limites. Cependant, les seules limites que connaisse le gouvernement sont celles, évidemment, de l'obligation de rendre compte et de la décence. Le gouvernement n'admet pas qu'il y a des domaines qui échappent à sa compétence. Il intervient sans cesse dans des sphères de compétence provinciale. Il menace les provinces de leur retirer leurs paiements de transfert si elles sortent des bornes établies par lui. Il détermine toutes les règles et ne laisse pas les provinces trouver de nouvelles façons de résoudre leurs problèmes.

Un programme gouvernemental pour tout problème, quel qu'en soit le coût, voilà la devise des libéraux.

J'estime qu'il y a certaines limites à l'étendue du pouvoir du gouvernement, que certains problèmes doivent être réglés par des Canadiens individuellement, des collectivités ou des organismes de la base.

• (1555)

Nous avons besoin d'un gouvernement qui admet ses propres limites. Nous avons été témoins de la création de douzaines de nouveaux ministères depuis dix ans à mesure que les libéraux élargissent leur intervention dans la vie des Canadiens.

Le discours du Trône est inquiétant aussi parce qu'il ne traite guère de l'agriculture. Au moment où une bonne partie du Canada, pas seulement l'Ouest, mais l'ensemble du pays, est aux prises avec une crise agricole, le discours du Trône n'en parle pas du tout.

Les agriculteurs ont été touchés par le gel. Ils sont aux prises avec une hausse des coûts des intrants et doivent soutenir la concurrence de pays profitant de généreuses subventions. Les agriculteurs ont besoin d'un système qui fonctionne. Le PCSRA est inefficace. Le gouvernement continue de s'en servir pour distribuer des fonds quand des problèmes surviennent. Il ne cesse de dire combien d'argent il dépense et qu'il déploie davantage d'efforts pour régler les problèmes, mais la réalité, c'est que le programme est inefficace. Les agriculteurs le savent. Seuls le ministre de l'Agriculture et le reste de ses collègues ne le savent pas encore.

L'Adresse

Ceux qui sont reconnus admissibles aux paiements du PCSRA les reçoivent trop tard et lorsque les paiements arrivent, ils sont souvent insuffisants. Le gouvernement doit régler ce problème, et il doit le faire rapidement.

Je ne suis pas certain si le gouvernement comprend que des exploitants agricoles risquent de tout perdre. C'est ce à quoi ils se butent. Dans nombre de cas, ils arrivent au bout de leurs ressources. Il est de plus en plus probable qu'ils auront à quitter la terre de leurs ancêtres.

Le Parti conservateur a proposé nombre de solutions aux diverses crises qui touchent le monde agricole. Le gouvernement les a toutes ignorées et nous sommes encore en train de discuter dans cette enceinte alors que des agriculteurs se préparent à vendre leurs biens aux enchères.

On connaît bien le penchant du gouvernement pour les annonces de subsides agricoles. Il promet des centaines de millions et même des milliards. Il y a beaucoup d'annonces, mais en réalité, l'argent n'est pas distribué. En fait, dans certains cas, notamment en ce qui concerne les annonces récentes, les formulaires ne sont même pas encore imprimés. Les mécanismes pour faire bénéficier les gens de l'argent dont ils ont besoin n'existent pas. Le gouvernement se targue à tout moment d'avoir prévu tantôt une somme de 1,5 milliard de dollars, tantôt quelques centaines de millions, mais les gens qui auraient besoin de cet argent n'en voient jamais la couleur.

Il n'y a pas que deux longueurs d'épées qui séparent le gouvernement de mon parti. Il y a un fossé idéologique. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que le gouvernement est un moyen. Les libéraux croient qu'il s'agit d'une fin en soi. Leur unique but est de former le gouvernement, sans égard à leur façon d'y parvenir et, comme nous avons pu le constater, sans grand égard à leur façon de gouverner. Ils ont véritablement créé une nounoucratie. Du berceau au tombeau, le gouvernement vous suit pas à pas. Les libéraux ne peuvent concevoir que quoi que ce soit puisse être accompli sans un programme, une subvention ou un ministère pour lui donner un coup de main.

Je crois qu'il y a des limites naturelles au gouvernement et qu'il est dangereux qu'un parti politique commence à en faire fi. Le gouvernement ne devrait pas s'ingérer dans la vie des Canadiens travailleurs et honnêtes. Il ne devrait pas nuire au commerce ni tenter de modifier la carte du pays simplement pour assurer sa survie politique.

Formons un gouvernement qui respecte les droits de la personne. Formons un gouvernement qui respecte le droit des Canadiens de vivre leur vie sans ingérence excessive de la part de l'État. Formons un gouvernement qui protège et soutient les familles, qui leur permet de conserver suffisamment de revenus pour qu'elles puissent prendre leurs propres décisions sur les enjeux sociaux tels que les garderies.

Comme notre collègue le faisait remarquer avec justesse, le programme de garderies du gouvernement ne fonctionnera tout simplement pas. Pourquoi le gouvernement ne laisse-t-il pas aux Canadiens la liberté de prendre leurs propres décisions à ce sujet? Pourquoi doit-il créer un système qui met tout le monde dans le même panier? Pourquoi les parents ne peuvent-ils pas prendre les décisions eux-mêmes? Pourquoi leur dit-on « Voici la garderie du gouvernement. C'est là que vous enverrez vos enfants » et non « Voici une augmentation de votre revenu disponible. Trouvez ce qui vous convient le mieux et allez-y »?

Au lieu d'un gouvernement qui ne pense qu'à son avenir politique, pourquoi ne pas former un gouvernement qui améliore réellement la vie des gens? Il faut se pencher sur les questions d'équité.

● (1600)

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été très heureux d'entendre le député parler des entrepreneurs et d'entrepreneurship. C'est un secteur que je connais un peu, ayant été moi-même un petit entrepreneur durant 22 ans.

Ce qui a été dévastateur pour l'entrepreneurship, c'a été la hausse progressive des taux d'intérêt qu'ont subi les PME, en raison de l'augmentation de la dette et des déficits au cours du mandat du gouvernement Mulroney. Il n'en a pas été beaucoup question dans les journaux, les ravages générés dans les PME et chez les entrepreneurs n'ayant pas fait la première page.

Le député parvient-il à faire le lien entre l'augmentation des déficits, l'augmentation de la dette et la hausse des taux d'intérêts, puis leurs conséquences pour l'entrepreneurship et les PME du Canada durant les années Mulroney?

● (1605)

M. Andrew Scheer: Monsieur le Président, il y a eu plusieurs années de dette. Nous nous rappelons tous les années Trudeau. Nous sommes capables de jouer à ce jeu. Au cours de la dernière décennie, des députés libéraux ont ressassé l'histoire ancienne. Cela fera environ douze ans que le gouvernement Mulroney et les libéraux refusent d'assumer la responsabilité des problèmes qu'ils ont créés et des fardeaux qu'ils ont imposés aux entrepreneurs.

Le NPD, en Saskatchewan, a été l'exemple parfait d'un gouvernement qui a haussé la dette et imposé de trop lourds fardeaux, avec les problèmes que cela cause aux entrepreneurs et aux PME.

Nous avons eu un ministre des Finances qui a augmenté les impôts payés par les PME et les Canadiens ordinaires. Voilà une retombée dont nous n'avons pas parlé. Ce n'est pas que le gouvernement a été tellement responsable au point de vue financier ou qu'il a réduit les dépenses dans certains secteurs ou éliminé du gaspillage. Ce sont les Canadiens qui ont travaillé plus fort. Les PME font davantage d'argent et le gouvernement leur arrache leurs revenus supplémentaires, tout en prétendant qu'il excelle à équilibrer le budget et à réduire la dette. Mais nous connaissons tous la vérité. Tout cela a été fait sur le dos des PME et des entrepreneurs.

Il faut que le gouvernement laisse aux entreprises une plus grande part de leur revenus. Il devrait leur permettre de prendre de l'expansion et il ne devrait pas leur compliquer la vie avec une réglementation excessive et les écraser sous les impôts pour pouvoir s'offrir des dépenses accrues dans une myriade de secteurs.

M. Borys Wrzesnewskij: Monsieur le Président, si les petites entreprises sont en mesure de payer des impôts, c'est en partie parce que sous le régime actuel, elles génèrent des profits.

Ma propre entreprise illustre parfaitement la situation. Nous sommes passés par des moments difficiles mais grâce à la bonne gestion financière du gouvernement, nous avons pu nous remettre sur nos pieds, comme des milliers d'autres entreprises. Si les petites entreprises sont prospères, elles veulent bien payer leur juste part d'impôts.

M. Andrew Scheer: Monsieur le Président, je pense que le mot clé, ici, est « juste ».

L'Adresse

Ai-je entendu le député affirmer que le gouvernement a fait preuve de responsabilité financière? Qu'en est-il, alors, des deux milliards de dollars gaspillés dans le registre des armes à feu? C'est être responsable des finances, ça? Et les impôts qui ont été engloutis dans ce programme, sont-ils justes? Les Canadiens et les propriétaires de petites entreprises trouvent-ils quelque chose à redire là-dedans? Le député affirme-t-il qu'ils n'ont aucun ressentiment quand ils écrivent un chèque à l'ordre de Revenu Canada et qu'ensuite, des milliards de dollars sont investis dans le registre des armes à feu, le programme de commandites ou le cafouillage de DRHC? Est-ce que ces exemples témoignent de la responsabilité financière des libéraux?

Je ne le pense pas. Je ne pense pas que les Canadiens aiment payer leurs impôts quand, comme l'a mentionné le député, leur fardeau fiscal a atteint 48 p. 100. Oui, les entreprises font des bénéfices, tout comme le gouvernement, d'ailleurs, qui perçoit des montants excessifs auprès des entreprises et des Canadiens ordinaires pour ensuite les investir dans des programmes futiles.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député de Regina—Qu'Appelle et je ne peux m'empêcher de penser qu'il sera très difficile pour lui de se montrer à la hauteur de son prédécesseur, l'hon. Lorne Nystrom. Il débite les politiques en disant à tous qu'ils doivent se débrouiller seuls et qu'ils ont le choix entre se noyer et apprendre à nager. Il dit que nous ne devrions pas nous préoccuper d'avoir des programmes gouvernementaux modernes, et dont on rend compte, pour appuyer notre régime d'assurance-santé, notre système d'éducation postsecondaire, nos programmes d'assainissement de l'environnement, nos garderies d'enfants, etc.

J'ai une question précise à poser parce que je trouve important que nous parlions des petites entreprises, du fardeau qu'elle portent et de ce qu'elles doivent faire pour réussir. Le député ne reconnaît-il pas que les petites entreprises, plus que toutes les autres, ont un besoin pressant d'être soutenues par un régime de soins de santé complet, des régimes d'assurance-médicaments décentes et des programmes de garderies d'enfants bien conçus?

Voilà autant de choses que nombre de grandes entreprises peuvent négocier dans le cadre de régimes collectifs alors que les petites entreprises ont désespérément besoin de ce genre d'appui car elles ne peuvent miser sur des ressources privées pour fournir ce type d'avantages aux familles de leurs travailleurs, pas de façon efficace et efficiente du moins.

M. Andrew Scheer: Monsieur le Président, contrairement à mon prédécesseur, j'ai été au service d'une petite entreprise avant de me lancer en politique. J'ai de l'expérience dans ce domaine.

Il est toujours intéressant d'écouter ce que les députés de ce parti ont à dire sur les petites entreprises. Les habitants de la Saskatchewan ont pu constater par eux-mêmes comment un gouvernement néo-démocrate traitait les petites entreprises. Où sont-elles toutes allées? Depuis l'élection d'un gouvernement néo-démocrate en Saskatchewan, elles fuient la province.

En Saskatchewan, les partisans néo-démocrates ont réclamé le boycottage des petites entreprises. Ils ont dit aux gens de ne pas encourager les PME et de les boycotter parce qu'elles ne cadrent pas avec les politiques du NPD. Je trouve toujours très intéressant d'écouter les députés d'en face parler des petites entreprises.

Nous sommes d'avis que le gouvernement a un rôle important à jouer pour veiller à ce que les gens ne passent pas à travers les mailles du filet. Les Canadiens devraient avoir les outils et les ressources dont ils ont besoin pour faire leurs propres choix dans leur vie.

● (1610)

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Centre-Sud. Je tiens pour commencer à vous féliciter de votre nomination.

La circonscription de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor est riche non seulement de son patrimoine, mais aussi de sa population. Le patrimoine culturel de Terre-Neuve-et-Labrador remonte à plus de 500 ans. Depuis 500 ans, nous cultivons un territoire tellement singulier que des gens venus du monde entier s'émerveillent en le découvrant. Je suis très fier d'appartenir à ce riche patrimoine culturel.

Le discours du Trône a abordé plusieurs idées qui, il me semble, sont chères aux Terre-Neuviens, des idées qu'ils ont acceptées, et c'est pourquoi le Parti libéral a remporté cinq de nos sept circonscriptions. À mon sens, l'un des grands dossiers est celui de la santé. Le gouvernement fédéral a pu conclure un accord marquant et vraiment important qui permettra d'améliorer les soins de santé. Ce que l'accord a de particulier, c'est qu'il comporte un engagement à fournir pendant dix ans un financement stable pour ceux qui en ont le plus besoin. Je suis très fier de dire que j'ai appuyé cet accord et que les électeurs de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor m'ont soutenu à cet égard.

J'ai une circonscription très rurale. Elle regroupe plus d'une centaine de localités, dont la plus importante compte un peu plus de 10 000 habitants. Pour nous, les soins de santé de première ligne et les services d'urgence sont une question vitale. L'argent promis aux petites localités fera beaucoup pour améliorer les soins de santé, abrégé le temps d'attente et offrir des soins au foyer, ce qui est essentiel pour ma province.

J'ai fait campagne sur les soins à domicile parce que, à mon avis, notre avenir est de ce côté. À propos des soins à domicile, nos travailleurs qui assurent ces services jouissent d'un grand respect, et nous sommes maintenant prêts à les appuyer. J'en suis très fier.

Dans ma province, le développement économique régional a joué un rôle stratégique, grâce à l'APECA. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a été un moyen extraordinaire d'assurer le développement économique régional, surtout ces trois ou quatre dernières années. Pendant cette période, nous avons pu bâtir quelque chose qui témoigne vraiment de notre patrimoine culturel dont j'ai parlé tout à l'heure.

Nous commémorons à l'heure actuelle l'histoire de Bonavista et de Port Union. L'APECA a fait beaucoup dans ce dossier pour appuyer ceux qui désirent inviter le reste du monde à venir voir ce que nous avons à offrir et j'en suis très fier. La fin de semaine dernière, j'étais à Port Union où se trouve un groupe connu sous le nom de Coaker Foundation. Cette ville souligne le fait que Port Union est la seule ville canadienne à avoir été créée par un syndicat, à partir de la vision d'un homme nommé Sir William Coaker. Ce dernier avait construit la ville pour ses travailleurs. Il était propriétaire de la compagnie, mais il avait une grande foi en tous les travailleurs de la ville. Je suis très fier d'appartenir à une circonscription qui croit fermement en cela.

L'Adresse

J'apprécie grandement le respect que le discours du Trône accorde à nos municipalités. C'est très important. Au cours des dernières élections, on m'a souligné qu'à peine 8 cents sur chaque dollar étaient remis aux municipalités. Cela ne laisse aucune marge de manoeuvre aux municipalités, petites ou grandes. Cela ne leur donne pas la possibilité de planifier. Nous avons enfin maintenant un gouvernement local qui respecte réellement la responsabilité d'un gouvernement local. Je suis très heureux d'appartenir à ce gouvernement.

La fin de semaine dernière, je me suis rendu à Bonavista où j'ai pris la parole devant un conseil municipal. Les membres du conseil municipal ont expliqué avec passion ce qu'ils faisaient et comment ils envisageaient l'avenir. Le maire d'une ville nommée Elliston m'a dit « Nous savons où nous voulons être au cours des quatre ou cinq prochaines années; votre gouvernement croit en cela et moi je crois en vous. » C'est principalement pour cela que nous avons eu du succès et que je l'ai emporté dans ma circonscription.

• (1615)

Je veux aussi dire un mot au sujet des collectivités dans ce sens. Au cours de la campagne électorale, j'ai répété maintes fois qu'à titre de député il ne m'appartient pas de dicter la marche à suivre, mais bien de l'appuyer. Tel est notre rôle en tant que députés. À mon avis, le gouvernement local est le plus important qui existe. Étant donné que nous endossons ce point de vue, nous avons pris un engagement en conséquence avec cette initiative et la taxe sur l'essence. Tout récemment, les remboursements de la TPS ont fourni à nos collectivités des rentrées de fonds très importantes, ce qui leur a procuré une marge de manoeuvre leur permettant de prendre des engagements à long terme. Nous sommes sur le point d'aller encore plus loin.

En ce qui a trait à l'environnement, le discours du Trône parle de la protection de nos stocks de poissons qui chevauchent la limite des 200 milles. Permettez-moi de citer le discours. Les mots qui suivent me sont très chers:

Le gouvernement ira de l'avant avec son plan d'action pour les océans en maximisant l'utilisation et le développement de technologies océaniques, en créant un réseau de zones de protection marine, en mettant en œuvre des plans de gestion intégrée et en renforçant l'application des règles régissant les océans et la pêche, dont celles qui ont trait aux stocks de poissons chevauchants.

Récemment, lors d'une conversation entre le premier ministre et le leader de la France, cette question a été abordée, ce qui illustre bien l'engagement pris par notre premier ministre relativement à ce dossier, c'est-à-dire la conservation des stocks de poissons. En fait, c'est la préservation de notre avenir dont il s'agit, si l'on veut que nos enfants puissent participer à une industrie qui nous occupe depuis 500 ans.

En terminant, monsieur le Président, je me tiens humblement debout devant vous aujourd'hui pour prendre un engagement envers la plus grande ressource que notre province ait montrée au monde, c'est-à-dire nos enfants. L'exode de nos jeunes continue d'être le plus grand défi à relever à Terre-Neuve-et-Labrador. Je veux donner à nos jeunes le choix de rester s'ils le désirent, et je pense que le gouvernement croit en cela. Il croit que le développement économique régional et des moyens durables de gagner sa vie donneront enfin à nos enfants la possibilité de rester à Terre-Neuve, d'y gagner leur vie et de subvenir aux besoins de leurs enfants, si tel est leur voeu.

Le gouvernement comprend que nos politiques aideront à faire en sorte que Terre-Neuve-et-Labrador devienne la perle de l'Atlantique nord.

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Monsieur le Président, environ cinq semaines se sont maintenant écoulées depuis la

ratification de l'accord entre le premier ministre et les dirigeants des provinces et des territoires. Le député mentionnait les soins de santé.

Je voudrais demander au député s'il a reçu des commentaires de ses électeurs au sujet de l'accord décennal sur la santé et, dans l'affirmative, quelle est la nature de ces commentaires.

M. Scott Simms: Monsieur le Président, j'ai reçu énormément de commentaires. En fait, ce sujet était le plus important lors de la campagne électorale. Il est également devenu le plus important pour moi, à deux niveaux. D'abord, la stabilité du financement. Plusieurs personnes oeuvrant dans le domaine de la santé m'ont mentionné au cours de la campagne qu'ils aimaient bien l'idée d'un financement stable. Plus récemment, après la ratification de l'accord, les mêmes personnes disent que nous avons remplis nos engagements. Nous l'avons dit dans le discours du Trône, nous l'avons dit pendant notre campagne, et maintenant nous passons aux actes.

L'autre question est, bien entendu, les soins à domicile. J'ai reçu beaucoup de commentaires à propos des soins à domicile et de notre intention de nous pencher sérieusement sur la question. Comme je l'ai mentionné pendant mon exposé, nous respectons nos patients, mais nous respectons également les travailleurs du secteur de la santé. Il s'agit, selon moi, d'un objectif formidable.

• (1620)

Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous féliciter, comme mes collègues l'ont fait, de votre nomination à la présidence. Votre compétence fait honneur à ce poste. Je vous félicite.

Le 28 juin, les habitants de Winnipeg-Centre-Sud ont décidé que je les représenterais de nouveau au Parlement. Je remercie très sincèrement la localité de m'avoir accordé cet honneur, ce privilège, et de m'avoir appuyée une nouvelle fois.

Aujourd'hui, je veux commenter le discours du Trône et faire porter mes observations sur notre engagement à l'égard des municipalités du pays. On peut se demander quelle importance cela revêt. Les centres urbains de plus de 10 000 habitants abritent maintenant 80 p. 100 de notre population. J'estime que la vitalité de nos villes et de nos collectivités revêt une importance cruciale pour l'essor de notre pays. C'est pourquoi le gouvernement a dit que nous étions déterminés à bâtir des collectivités et des municipalités qui établissent un équilibre entre les perspectives économiques, le mieux-être social et la protection de l'environnement.

Cela n'est pas nouveau. Si je peux me reporter à une autre époque et à un autre pays, je crois que John Kennedy a peut-être été le plus éloquent, il y a plus de 40 ans, en 1963, lorsqu'il a proposé la création au Cabinet d'un ministère des Affaires urbaines. Il a alors dit: « Nous négligerons nos villes à nos risques et périls, car, en les négligeant, nous négligerons le pays ». À mon avis, cette déclaration est aussi vraie aujourd'hui qu'elle l'était il y a si longtemps.

C'est pourquoi nous avons dit clairement qu'il est maintenant temps d'établir des partenariats transformateurs. Le premier ministre lui-même a soulevé cette question à la Chambre, pas plus tard que la semaine dernière, lorsqu'il a parlé du nouveau pacte pour les municipalités. Il a dit:

C'est une question qui devait être soulevée dans un contexte national. Les collectivités du Canada, grandes et petites, rurales et urbaines, se heurtent à des problèmes très variés et les solutions exigées sont très différentes.

L'Adresse

Il est temps que les gouvernements fédéral et provinciaux et les municipalités passent à un nouveau degré de responsabilité empreinte de collaboration. Les Canadiens ne méritent rien de moins. En fait, ils s'attendent à rien de moins. Il est temps d'adopter de nouvelles lois et de nouvelles initiatives. Il est temps d'établir un nouveau programme pour une population qui s'urbanise rapidement.

Ce nouvel accord pour les villes nécessite une coopération et une coopération étroites entre les trois ordres d'administration publique. Il respecte la division des pouvoirs constitutionnels au Canada et, effectivement, il accroîtra la force au moyen de l'énergie apportée par les partenariats. Fait tout aussi important, le discours appelle également à la coopération entre le secteur privé, le secteur à but non lucratif et les gouvernements.

Je ne parle pas d'une chose qui serait radicalement nouvelle. Dans ma propre collectivité de Winnipeg, nous avons trois exemples singuliers de la conjugaison des efforts de tous les ordres de gouvernement et des secteurs privé et à but non lucratif pour réaliser des projets de prestige uniques en leur genre. Permettez-moi de les décrire brièvement en guise d'illustration de mes propos.

Les députés se souviendront qu'à l'automne de 1996, le bassin de la rivière Rouge était plus humide qu'à la normale. Nous avions eu des chutes de neige presque records et de lourdes précipitations au printemps. Il en a résulté, bien sûr, l'inondation de 1997. Pendant que les eaux de crue montaient vers le Nord en provenance des États-Unis, les villes, les municipalités et les habitants des régions rurales ont fait équipe avec le plus grand déploiement de militaires canadiens pour endiguer ces eaux. Le canal de dérivation de Winnipeg, canal construit par excavation dans les années 60—Il y en a qui l'appellent un fossé—, a fait passer les eaux de crue autour de Winnipeg et a sauvé la ville de la dévastation. Plus de 100 000 personnes ont été évacuées pendant l'inondation et les dégâts économiques dans les deux pays ont frôlé les 5 milliards de dollars américains.

Winnipeg est passée à quelques pouces près de connaître une catastrophe historique. Les deux pays ont compris qu'il fallait faire quelque chose. Une des recommandations présentées dans le rapport *Vivre le long de la rivière Rouge*, préparé par la Commission mixte internationale, était la suivante:

Pour garantir la sécurité de la population, la Ville, la province et le gouvernement fédéral doivent accorder une attention immédiate à la conception et à l'application de mesures de protection supplémentaires.

● (1625)

Avec l'appui des trois ordres de gouvernement, la Commission du canal de dérivation de Winnipeg commencera la construction d'un canal de dérivation plus large, plus profond et plus long autour de la ville de Winnipeg, l'été prochain. Les trois ordres de gouvernement et le secteur privé ont travaillé ensemble en vue de répondre à un besoin important d'infrastructure durable. La coopération est une approche qui donne des résultats.

Une autre initiative importante pour ma collectivité est l'entente sur le développement urbain de Winnipeg. À l'instar de Vancouver, Winnipeg a une nouvelle entente tripartite complexe visant à mieux servir ses citoyens. Cette nouvelle entente est singulière parce qu'elle dérive d'une longue tradition de coopération entre les trois ordres de gouvernement, soit plus de 20 ans, à Winnipeg.

De 1981 à 2001, le gouvernement fédéral, le gouvernement du Manitoba et la ville de Winnipeg ont conclu des ententes de partenariat tripartites misant sur les points forts de Winnipeg et répondant aux défis suscités par la revitalisation du centre-ville et des environs, par la réinstallation des immigrants, par le logement

abordable, par le développement de la petite enfance et par le soutien aux entrepreneurs novices.

On s'est attaqué à ces défis dans le cadre de deux ententes sur la revitalisation du centre-ville de Winnipeg, qui furent suivies par l'entente sur le développement de Winnipeg. Ce sont des modèles que l'on examine maintenant aux quatre coins du monde.

À Winnipeg, aujourd'hui, la population autochtone augmente, les jeunes continuent de s'expatrier, la main-d'oeuvre vieillit, l'infrastructure se détériore et la population du centre-ville vit dans la pauvreté. Les solutions résident dans l'entente sur le développement urbain et la stratégie pour les autochtones vivant en milieu urbain. Les solutions comportent quatre éléments interreliés et ciblés en vue du développement et de la revitalisation de Winnipeg.

Tous les ordres de gouvernement et un bon nombre de leurs nombreux ministères ont travaillé ensemble pour produire cet accord. Les quatre éléments fondamentaux témoignent de ce qu'une approche fondée sur la coopération peut produire.

Le premier élément concerne la participation des autochtones. Grâce à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, les groupes autochtones de Winnipeg joueront un rôle de premier plan au moment de déterminer les programmes socioéconomiques nécessaires pour répondre à leur croissance rapide.

Le deuxième élément concerne le développement durable des quartiers. Grâce à une approche au niveau local fondée sur la coopération, on aidera des groupes, notamment ceux des quartiers défavorisés, à restaurer certains secteurs par le biais de projets axés sur le logement et l'éducation.

Le troisième élément, c'est le rajeunissement du centre-ville. Encore une fois, cette approche coopérative, qui met à contribution tous les ordres de gouvernement, différents intervenants du secteur privé ainsi que des organismes sans but lucratif, vise à rebâtir un centre-ville dynamique et attrayant et, partant, à encourager et à aider les gens à vivre au centre-ville tout en y favorisant les activités commerciales et culturelles ainsi que les divertissements. Notre nouveau centre sportif polyvalent, dont l'ouverture est prévue dans quelques semaines, n'est qu'un autre exemple à l'appui.

J'aurais encore beaucoup à dire, monsieur le Président, mais vous me signalez que mon temps est limité. Je veux parler du laboratoire national de Winnipeg. Je veux aussi parler du musée canadien des droits de la personne, peut-être un des projets les plus enthousiasmants qui est actuellement en cours à Winnipeg, un projet qui rallie les communautés et qui montre l'engagement du Canada à défendre les droits de la personne dans le monde entier.

Il y a beaucoup de choses à couvrir, mais nous progressons. Ce genre de projet de réaménagement des villes et des quartiers comporte de nombreux aspects fondamentaux. Nous avons besoin d'un leadership assorti d'une vision. Nous avons besoin de groupes communautaires qui vont de l'avant. Voilà pourquoi il est ici question des organismes sans but lucratif.

Nous avons besoin de plans à long terme. Nous avons besoin d'information, nous devons pouvoir communiquer et nous avons indiscutablement besoin de ressources, mais le projet ne se limite pas à demander des fonds. Il repose sur la stratégie et la collaboration. Il repose sur le financement durable. Il repose sur l'innovation. De toute évidence, aucun ordre de gouvernement n'a, à lui seul, les moyens de le mener à bien.

L'Adresse

En terminant, je tiens à dire que les priorités du discours du Trône qui ont trait aux villes offrent de nouvelles possibilités. Le moment est venu d'aller de l'avant en adoptant une approche intégrée pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, maintenant et dans l'avenir. Si nous décidons de négliger nos villes maintenant, on nous accusera à juste titre de négliger notre pays.

• (1630)

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement ce que ma collègue de Winnipeg avait à dire. Elle a abordé de nombreuses questions.

Premièrement, je suis heureux de constater que nous continuons de faire des progrès pour régler les problèmes découlant des inondations à Winnipeg. Les députés ne sont pas sans savoir que le secteur de Peterborough a été frappé par de grandes inondations cette année. Nous examinons les infrastructures à construire pour régler ce problème à long terme.

Je suis très fier de l'engagement que le gouvernement a pris dans le discours du Trône à l'égard des autochtones. Il s'agit d'un engagement ferme et non seulement de belles promesses. Nous déployons de grands efforts en collaboration avec les premières nations et les Inuits du Canada pour améliorer leur sort.

La députée a mentionné les autochtones vivant en milieu urbain, notamment à Winnipeg. Si j'ai bien compris, nous tentons actuellement de collaborer avec les premières nations elles-mêmes ainsi qu'avec les autochtones vivant dans des réserves tout en cherchant à aider l'ensemble de la population autochtone en croissance constante.

Je sais que cela oblige le gouvernement fédéral à travailler avec les collèges communautaires, les universités qui offrent des programmes spéciaux d'études autochtones, les instituts de formation des autochtones, ainsi de suite. J'aimerais bien savoir ce que pense la députée des progrès réalisés pour venir en aide aux autochtones vivant en milieu urbain.

Mme Anita Neville: Monsieur le Président, mon collègue fait valoir un point important, surtout pour la ville de Winnipeg.

Comme on le mentionne dans le discours du Trône, le budget de la stratégie à l'intention des autochtones en milieu urbain a doublé. La question est fort complexe. Dans le cas des autochtones vivant en milieu urbain, d'importantes questions de compétence se posent. Il est du devoir de notre gouvernement de réduire les obstacles que doivent surmonter ces autochtones. Il est tout aussi important pour les autochtones en milieu urbain de participer aux décisions sur la façon dont les besoins de leurs communautés seront satisfaits.

Les divers ordres de gouvernement doivent absolument unir leurs efforts. Les questions de compétence deviennent de grands obstacles que doivent surmonter les autochtones en milieu urbain. Il faut donc s'attaquer à ce problème.

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, du temps où je travaillais pour le gouvernement du Manitoba, le gouvernement fédéral libéral a coupé le financement des soins de santé pour les Premières nations à Winnipeg. Le gouvernement était responsable des soins de santé de tous les autochtones hors réserve jusqu'à ce qu'il retire son financement et rejette la responsabilité sur le gouvernement provincial. Ces coupures ont entraîné d'énormes difficultés pour Winnipeg.

J'ai grandi à Winnipeg et je connais certains des problèmes de la ville. Quand j'étais au gouvernement provincial, j'ai constaté que le

gouvernement fédéral négligeait systématiquement d'en tenir compte.

J'ai aussi été témoin de l'échec du système des réserves dans beaucoup d'endroits parce que le financement du gouvernement fédéral était insuffisant. J'ai ensuite vu l'exode des membres des Premières nations vers Winnipeg. Bien sûr, le gouvernement fédéral, ayant coupé toute l'aide qu'il offrait à la province, a laissé cette dernière dans de bien beaux draps.

Je me demande si le gouvernement se décidera à assumer ses responsabilités envers les membres des Premières nations, non seulement dans les localités de Premières nations ou dans les réserves, mais bien constitutionnellement, dans l'absolu. Il est responsable des membres des Premières nations qui ont quitté leurs localités et habitent aujourd'hui dans les centres urbains.

La députée est-elle d'avis que le gouvernement du Canada n'est responsable que des membres des Premières nations qui choisissent de rester dans les réserves qui, de surcroît, sont dans un état déplorable?

• (1635)

Mme Anita Neville: Monsieur le Président, j'ai pris position depuis longtemps. J'ai parlé dans de nombreux forums et j'ai saisi toutes les occasions pour déclarer que tous les ordres de gouvernement doivent se pencher sur la question des autochtones qui vivent en milieu urbain.

J'ai affirmé en réponse à une question antérieure qu'on se butte souvent aux obstacles que posent les sphères de compétences. Cependant, je veux signaler au député que durant l'examen des programmes, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a été le seul à ne pas avoir été touché. Cela est très important. Je tiens aussi à préciser que la nouvelle entente sur la santé a débloqué un autre 700 millions de dollars pour la santé des autochtones.

Le député soulève toutefois une question importante. Il existe des obstacles attribuables aux sphères de compétences et il existe aussi un manque de concertation entre les administrations pour répondre aux besoins des autochtones. Il appartient à tous les paliers de gouvernement de favoriser une approche de coopération et de collaboration. Personne ne peut travailler en vase clos. Nous devons travailler avec les collectivités autochtones pour faire une différence dans la vie de bien des gens que nous connaissons tous.

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): À l'ordre, s'il vous plaît. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir l'honorable député de Thunder Bay—Rainy River, Les municipalités; l'honorable député de Chambly—Borduas, L'assurance-emploi. En raison du problème technique survenu hier avec le service d'interprétation simultanée, l'honorable député de Chambly—Borduas se verra accorder une période de temps supplémentaire sur le même sujet.

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, il est de mise, lorsqu'on réplique à un discours inaugural, de parler un peu de notre comté et de ce qui nous anime dans la présente session.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer assez souvent en cette Chambre, mais c'est la première fois que je le fais à titre de député du comté de Saint-Maurice, lequel a été représenté pendant 42 ans, si ma mémoire est bonne, par un député libéral qui fut premier ministre du Canada pendant de nombreuses années.

L'Adresse

Donc, lorsque j'ai décidé de représenter le comté de Saint-Maurice, cela prenait un sacré courage. Il faut dire que j'ai été aidé par une population qui en avait assez et qui voulait du renouveau, comme l'ensemble de la population du Québec.

Nous sommes 54 députés du Bloc québécois. C'est toute une fierté, pour nous, du Québec, d'être aussi nombreux. Pourtant les libéraux d'en face avaient prédit que nous disparaîtrions de la carte. Nous ne sommes pas disparus et le Québec est mieux représenté ici qu'il ne l'a jamais été et je ne pense pas que nous allons disparaître tout de suite.

Bien sûr, dans le comté de Saint-Maurice—Champlain, on est habitué d'inviter un premier ministre aux activités et maintenant, on va voir arriver un simple député. J'ai dit à la mairesse de Shawinigan, Mme Landry—que je salue d'ailleurs—, qu'il était sûr que nous allions devoir travailler différemment. En effet, je n'arrive pas avec les poches bourrées d'argent. Par contre, je serai présent et je prendrai l'ensemble des dossiers. Je n'arriverai pas avec les poches bourrées d'argent, mais si j'arrive avec des choses substantielles, ce ne sera pas toujours pour les mêmes dans le comté.

Parfois c'est payant d'avoir plusieurs millions de dollars ou plusieurs centaines de millions de dollars, mais c'est moins payant quand on voit leur répartition. Je n'ai jamais su faire de patronage, même lorsque j'étais député dans un gouvernement majoritaire à Québec, de 1976 à 1985, avec l'équipe de René Lévesque. Lui-même était allergique au patronage, donc je n'ai pas appris cela.

Je travaille avec les gens du comté, peu importe leur couleur politique. C'est comme cela que j'entends travailler dans le comté de Saint-Maurice—Champlain. Cela va faire toute une différence pour les gens de ce comté.

J'ai oublié de vous dire que je partage mon temps avec le député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel.

Voici donc comment cela s'est fait. Si j'ai réussi à me faire élire dans ce comté, c'est que, comme je l'ai dit tantôt, j'ai eu l'aide de beaucoup de gens. Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont appuyé, certains d'entre eux ayant parcouru beaucoup de chemin pour le faire.

Je n'ai pas de famille en Mauricie. Donc, lorsque je me présente comme candidat à une élection, je ne peux compter sur des centaines de voix déjà gagnées. Toutefois, j'ai de la parenté dans les environs de Montréal, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Cela s'adonne que, pour une fois, sachant que c'était peut-être la dernière fois que je me présenterais—parce qu'à un moment donné, il y a un âge où il faut se retirer—, les gens de ma famille, que je veux saluer, ont voyagé pour venir m'appuyer. Cela m'a apporté un gros renfort.

Il y a eu aussi bien sûr les gens du comté de Saint-Maurice—Champlain, du Parti québécois ainsi que deux députés du Québec, soit M. Pinard et la députée du comté de Champlain à l'Assemblée nationale. Enfin, tout le monde a mis la main à la pâte et on a fait une réussite de cette élection. Je m'en félicite et je les remercie beaucoup.

Le comté de Saint-Maurice—Champlain est immense. Pour vous donner un aperçu, en période électorale, j'ai parcouru au-delà de 13 000 km. Si je compare mon comté à celui de Trois-Rivières, par exemple, ou à des comtés de Montréal, on peut en faire le tour à pied, souvent en une demie journée. Cela est difficile à imaginer, mais dans mon comté, il faut parcourir des milliers de kilomètres.

• (1640)

Par exemple, si le comté de Champlain avait 4 000 km de plus, sa superficie correspondrait à celle de la Suisse. En plus d'être grand, il est habité un peu partout. Il faut donc aller partout dans le comté.

De plus, la population autochtone des premières nations représente une masse assez importante. Les Attikameks sont situés à 125 km de La Tuque, ce qui est déjà assez loin du fleuve. Lorsqu'on part de Trois-Rivières pour aller voir les Attikameks de Weymontachie, je peux vous dire que ce n'est pas toujours assuré qu'on puisse s'y rendre. Toutefois, ces gens ont les mêmes besoins.

Si je veux aussi aller voir les habitants de Parent, je ne suis pas toujours assuré de m'y rendre. Il y a 15 jours, le jour de l'Action de grâce, je devais me rendre à Weymontachie. Malheureusement, après trois heures d'avion, on a constaté qu'on ne pourrait jamais atterrir. On a donc dû revenir à Trois-Rivières.

C'est ainsi qu'on travaille dans un tel comté. C'est pour cela qu'on verra une différence entre un premier ministre et un simple député qui a le temps de s'y prendre en plusieurs fois et de retourner voir les gens. De plus, il faudrait comprendre que ces comtés éloignés et extrêmement étendus devraient bénéficier d'une attention un peu spéciale. Ce n'est pas vrai que moi, en tant que député, je peux administrer ce comté de la même façon qu'on peut en administrer un plus petit.

Dans l'ensemble du Canada, je sais qu'il y a des comtés encore beaucoup plus grands que le mien. Toutefois, il faudrait avoir une attention spéciale. Par exemple, il faudrait des budgets permettant d'offrir des services à l'ensemble de la population qui a les mêmes droits qu'ailleurs.

Je vais vous raconter un fait. La municipalité de Parent est située à 250 km de La Tuque. Cette municipalité de Parent a pour tout lien avec les autres municipalités, notamment avec la ville de La Tuque, un chemin de terre, non asphalté, et un aéroport de terre battue. Vous pouvez vous imaginer ce que c'est qu'être mal pris à Parent, alors que vous avez une urgence et que vous ne pouvez pas sortir de là si la température n'est pas clémente, parce que les avions ne peuvent pas atterrir. Il n'est pas possible d'atterrir autrement qu'à vue.

Cela vous montre un peu la complexité d'un travail dans un comté comme le mien. Par contre, il faut quand même que les gens de ces circonscriptions soient desservis. J'espère que le ministre des Transports, à qui j'ai parlé du dossier de la municipalité de Parent, prendra cet éloignement en compte. On a refusé de goudronner une piste d'atterrissage à Parent, et je ne l'accepte pas. On a refusé parce que cela n'entre pas dans les normes. Bien sûr, s'il faut qu'une piste d'atterrissage soit près d'un grand centre pour être asphaltée, on ne réussira pas. Ce sont des dossiers comme ceux-là sur lesquels je dois travailler dans mon comté.

Je voudrais vous dire un petit mot au sujet d'un dossier qui me tient à coeur depuis longtemps, celui des personnes âgées. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis revenu en politique; je veux essayer de faire avancer encore le dossier des personnes âgées.

Dans le discours inaugural, on promet aux personnes âgées d'augmenter et d'ajuster le Supplément de revenu garanti. C'est assez incroyable et d'après moi, c'est un peu scandaleux. On a volé les personnes âgées à raison de 3,2 milliards de dollars. C'est ce gouvernement qui a volé les personnes âgées à raison de 3,2 milliards de dollars, en privant du Supplément de revenu garanti une bonne partie d'entre elles.

Si au moins, dans ce discours inaugural, on disait: « On va rembourser ce qui est dû aux personnes âgées », j'accepterais qu'on augmente le Supplément de revenu garanti. D'ailleurs, on va le demander avec beaucoup d'énergie. Il faut que cet argent soit remis aux personnes âgées. Dans le discours du Trône, on pourra alors ainsi se vanter d'ajuster ledit Supplément de revenu garanti.

L'Adresse

J'aurai l'occasion de reparler de l'ensemble des dossiers de mon comté. J'aurais voulu vous parler du bois d'oeuvre, par exemple, qui est un dossier majeur chez nous. Les ministres n'ont jamais voulu faire ce qu'on leur a suggéré afin de sauver les emplois. Malheureusement, on va gagner la guerre, mais on n'aura plus de soldats, parce que les usines seront fermées. Il y a plusieurs dossiers de cet ordre dans le comté de Saint-Maurice—Champlain, et j'aurai le plaisir de vous en parler à nouveau.

● (1645)

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, j'ai apprécié les propos de mon collègue, le député de Saint-Maurice—Champlain. Ce dernier est extrêmement impliqué dans son comté. Il a fait beaucoup pour les personnes âgées en relevant le véritable scandale du programme de Supplément de revenu garanti. Ce programme a été annoncé en catimini. Si je ne m'abuse, il n'était disponible pendant un certain temps uniquement que sur le site Internet. Cela représente une difficulté d'accès pour les personnes âgées. Ce n'était pas ce qu'on appelle du marketing. J'ai apprécié les propos de mon collègue.

Je dois dire bien humblement que j'ai utilisé son travail, lors de la dernière campagne électorale, pour parler de dignité aux personnes âgées. Le député de Saint-Maurice—Champlain a été un artisan de la plateforme du Bloc québécois pour ce qui est de la question des personnes âgées. Parler de dignité et de respect de la dignité, voilà des choses dans lesquelles M. Gagnon excelle et sur lesquelles on peut miser. La plupart des gens ont à coeur cette question.

Pour ce qui est de ma question...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je veux simplement rappeler, comme vous le savez, que vous ne devez pas nommer les députés de la Chambre des communes par leur nom, mais plutôt par le nom de leur comté.

M. Christian Simard: Merci, monsieur le Président. Je peux maintenant considérer le député de Saint-Maurice—Champlain comme un ami. Je m'excuse de ce manquement à la règle. Ce sera une première et une dernière, je l'espère.

J'aimerais connaître l'opinion du député de Saint-Maurice—Champlain sur les empiètements presque systématiques que l'on retrouve dans le discours du Trône. J'entendais tout à l'heure la députée d'en face nous parler de Winnipeg, de sa circonscription. Elle parlait du discours fleuri du discours du Trône. À peu près à chaque reprise, elle parlait de collectivités, de municipalités, de logements, de garderies, toutes des choses de juridiction du Québec. On dirait que le discours du Trône en est rempli.

Je voulais savoir si le député de Saint-Maurice—Champlain, selon son point de vue et sa vaste expérience, trouve normal que le gouvernement semble plus intéressé à ce qui ne relève pas de sa juridiction et semble mal faire ce qui relève de la sienne.

● (1650)

M. Marcel Gagnon: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je veux simplement corriger un petit fait. L'information sur le Supplément de revenu garanti n'était pas disponible que sur Internet, sauf qu'on ne prenait pas tous les moyens pour aller rejoindre les gens qui étaient difficiles à rejoindre. Cela faisait en sorte qu'un bon nombre de personnes âgées parmi celles les plus vulnérables ne pouvaient pas y avoir accès, parce qu'elles ne savaient pas qu'elles y avaient droit. J'ai rencontré entre autres une femme qui a vécu sa

vieillesse avec 6 000 \$ par année. Au moment de son décès, à 88 ans, on lui devait 90 000 \$. Cela vous donne un peu une idée.

Cela me scandalise toujours d'entendre ici les promesses du fédéral dans des champs de compétence des provinces. En période électorale, mon adversaire m'a dit qu'ils étaient tannés des chicanes. Je lui ai répondu que nous l'étions aussi. Il est tellement simple de ne pas nous chicaner: que le fédéral reste chez lui et qu'il se mêle de ses affaires.

Donnons quelques exemples de domaines qui relèvent vraiment des affaires du fédéral: la pollution dans le fleuve Saint-Laurent, dont les berges se font détruire; la pollution causée par l'armée canadienne dans le lac Saint-Pierre, où se trouvent 300 000 obus, dont 10 000 représentent un danger. Ces domaines relèvent des affaires du fédéral.

Il y a tout le problème des pêches. Mon collègue d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou en a parlé. On est en train de vider les océans. Tantôt, on a dit qu'il fallait payer la dette pour ne pas la laisser à nos enfants. Je suis bien d'accord. Par contre, on leur laissera une pollution telle que des pays seront dévastés. On est en train de vider les océans. Cela relève de la juridiction fédérale. Pourquoi ne s'occupe-t-on pas chacun de ses affaires et ne remet-on pas l'argent dans les domaines qui appartiennent aux provinces, pour que celles-ci puissent administrer leurs problèmes?

On parlait de santé, un domaine qui relève du Québec et des provinces. On parlait d'éducation, et c'est la même chose. Qu'on s'occupe chacun de ses affaires, et il n'y aura pas de chicane.

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur l'Adresse en réponse au discours du Trône. Comme vous le savez, le Bloc québécois a déposé un sous-amendement et le Parti conservateur du Canada a déposé un amendement qui ont été adoptés par tous les députés. Le discours du Trône sera donc adopté à l'unanimité en cette Chambre.

Je suis d'autant plus fier en raison de l'amendement du Bloc québécois. Je vais le relire parce que cela va donner tout son sens à mon intervention.

Et nous demandons aux conseillers de son Excellence de prévoir que toutes les mesures visant à mettre en œuvre le discours du Trône, y compris dans celles ci-haut mentionnées, les compétences des provinces soient intégralement respectées et que les pressions financières que certains appellent le déséquilibre fiscal soient allégées.

Ce sous-amendement est hautement important. Comme mon collègue de Beauport—Limoilou, j'écoutais la collègue libérale faire son discours, tantôt, et plusieurs collègues libéraux dans cette Chambre qui vantaient le nouveau pacte avec les villes et disaient qu'il faut les aider.

Je suis un des témoins de tout ce qui s'est passé avec les villes au Québec, ayant milité depuis des décennies dans le milieu municipal. J'ai assumé la présidence de l'Union des municipalités du Québec de 1997 à 2000 et milité dans cette organisation les 10 années précédentes. J'ai vécu ce que la pression et le déséquilibre fiscal provenant du fédéral ont fait aux municipalités du Québec.

L'Adresse

À partir du moment où l'actuel premier ministre est devenu ministre des Finances, le gouvernement du Québec a dû faire subir deux réformes majeures aux villes à cause des coupures dans les transferts aux provinces. Pour ceux qui militeront dans le milieu municipal, il y a eu tout d'abord la Réforme Ryan, qui a coûté 250 millions de dollars aux villes et municipalités du Québec, puis la Réforme Trudel.

Je vous dis cela et je nomme les ministres—l'un était libéral, l'autre était péquiste—mais ce n'était pas de gaieté de coeur que les premiers ministres et les ministres des Affaires municipales allaient demander aux villes une contribution supplémentaire.

Avec la Réforme Ryan, une grande majorité des routes qui étaient entretenues par la province est devenue la responsabilité des municipalités du Québec. Les villes se sont donc retrouvées avec des infrastructures supplémentaires à entretenir. Un paiement de la facture de la Sûreté du Québec a été assumé par toutes les municipalités. Avec le temps, on a augmenté les frais pour chacune des communautés. On a même mis tellement de pression pour que la Sûreté du Québec et les services policiers rendent des services de plus en plus importants aux villes que certaines d'entre elles se sont départies de leur corps de police pour se tourner vers la Sûreté du Québec et payer la facture.

Avec la Réforme Trudel, il y a même eu quelque chose qui ne s'était jamais passé ailleurs en Amérique du Nord. Les villes faisaient des chèques au gouvernement de la province de Québec pour l'aider à payer ses dettes. C'est cela la réalité. Par la suite, il y a eu un pacte fiscal, négocié par M. Lucien Bouchard, qui a remis un peu d'argent aux villes. Il reste quand même que depuis que l'actuel premier ministre a pris la direction du ministère des Finances, ce ne sont que des factures qui sont arrivées aux villes du Québec.

Pourquoi? Parce que les villes sont les créatures des provinces et c'est la Constitution canadienne qui en a décidé ainsi. Évidemment, quand on coupe dans les transferts en santé et dans les transferts aux provinces, celles-ci n'ont d'autres choix que de s'adresser à leurs créatures et de dire: « Regardez, on coupe aussi. »

Donc, le Québec a coupé dans les services aux villes et les commissions scolaires. Cela a entraîné l'augmentation des taxes scolaires et, pour plusieurs, une augmentation des taxes municipales. Tout le monde a payé son fardeau.

Je trouve cela aberrant que les députés libéraux, le premier ministre en tête, viennent nous dire aujourd'hui qu'ils vont aider les villes. C'est lui qui les a mis dans la misère. Il doit utiliser la façon dont cela s'est fait à l'époque. S'il a coupé dans les transferts aux provinces pour qu'elles-mêmes coupent dans les transferts aux villes, il faut qu'il redonne de l'argent aux provinces. C'est cela que nous disons. Vous voulez aider les villes? Donnez de l'argent aux provinces et vous allez voir que les provinces vont aider les villes.

Je vous le dis, il n'y a pas un ministre ou un premier ministre d'une province qui n'aime pas se faire photographier avec le maire d'une ville, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, en train de lui remettre un chèque et lui disant qu'il lui offre son aide pour l'achat d'équipements et pour l'entretien des infrastructures.

Le drame c'est que depuis que l'actuel premier ministre a été ministre des Finances, voilà plusieurs années, il a coupé dans les transferts aux provinces et les villes n'ont pas investi dans les infrastructures. Elles n'avaient pas d'argent. Tout l'argent qu'elles avaient, c'était juste pour aider la province à supporter les contrecoups des coupures en santé, en transferts aux provinces, dans les services sociaux et autres. C'est à cela que nous avons assisté.

Pratiquement 12 ans plus tard, on voit des villes appauvries qui n'ont pas investi dans leurs infrastructures, parce qu'elles ont dû aider les provinces à supporter les coupures du fédéral. Et aujourd'hui, le gouvernement fédéral veut faire le tour du Canada et donner des sous directement aux villes.

• (1655)

Je blâme un peu mes ex-collègues maires, et les conseillers et conseillères qui se prêtent à ce jeu en disant: « Le fédéral va nous donner de l'argent ». De toute façon, ce n'est pas le fédéral qui adopte les politiques pour les villes, ce sont les provinces qui les adoptent, que ce soit pour l'eau, les égouts, les aqueducs, le transport. Tout cela est de juridiction provinciale. Donc, tout ce que fait le monde municipal est de juridiction provinciale. Telle est la réalité.

Par conséquent, il faut aider les provinces, il faut pouvoir leur donner plus d'argent pour qu'elles puissent aider les villes. C'est ainsi que le sous-amendement du Bloc québécois a été fait, en respectant la réalité confiée par la Constitution canadienne à chacune des administrations. Les administrations municipales relèvent des provinces, lesquelles ont évidemment des compétences. Souvent, les villes sont un bel exemple. Une fois que le fédéral a fait le gâchis, il veut essayer de venir aider directement. On le voit dans beaucoup d'organisations. Il est prêt à aller dans les universités et les hôpitaux, les aider directement avec l'argent qu'il a enlevé aux provinces. Finalement, c'est ce qu'il a fait. Pour essayer de se donner du capital monétaire, il a sabré dans les transferts aux provinces. Telle est la réalité.

Quand le premier ministre était ministre des Finances, le fédéral payait 25 p. 100 de la facture de la santé, puis on a réduit le pourcentage jusqu'à 12,5. Maintenant, on est en train de le hausser, et tout le monde demande à ce que l'on revienne à 25 p. 100. Toutefois, revenir à 25 p. 100, c'est revenir à ce que le gouvernement fédéral payait quand le premier ministre était ministre des Finances. C'est la réalité. Pendant ce temps, quelqu'un dans les provinces a absorbé toutes ces sommes d'argent. Ainsi, on n'a pas pu sabrer partout. Il a fallu que tout le monde dans la société québécoise fasse l'effort, et les villes ont fait le leur, de même que les commissions scolaires. Évidemment, aujourd'hui on en est à les aider.

Quant à nous, effectivement, un pacte avec les villes est nécessaire. Certes, il faut que chacune des communautés, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, reçoive de l'aide du gouvernement fédéral, qui sera transférée aux provinces par le biais d'une belle entente signée, très respectueuse des compétences de chacune pour venir en donner aux villes. Oui, il est temps, parce que c'est vrai que depuis que le premier ministre a été ministre des Finances, de très fortes pressions ont été exercées sur le milieu municipal. Les municipalités ont payé des factures énormes pour venir en aide aux provinces.

L'Adresse

Encore une fois, c'est une des raisons pour lesquelles je suis ici. En effet, à certains égards, j'ai voulu aller à la source du problème. Je ne suis pas allé au palier provincial, parce que la source du problème n'y était pas. La source du problème, elle est ici, dans cette Chambre: ce sont les députés libéraux qui ne comprennent pas. Ce n'est pas plus dur que cela. Ils n'ont jamais compris. C'est d'ailleurs pourquoi ils sont un petit peu moins nombreux qu'ils ne l'étaient la dernière fois que j'étais ici. Probablement que la prochaine fois, ils seront encore moins nombreux, parce qu'ils ne comprennent pas ce qui se passe. Évidemment, certains vous diront que c'est une maladie; je vous dirai que c'est d'être libéral qui est une maladie. Néanmoins, évidemment, on pourra toujours voir comment on peut s'en sortir avec cela. Il reste quand même que ce que vivent les municipalités n'est pas toujours drôle. Tous mes collègues du Bloc québécois peuvent voir que dans toutes les régions du Québec, les municipalités assurément ont besoin d'aide.

J'ai eu le plaisir d'accepter, à la demande du chef de mon parti, de piloter le dossier des infrastructures et des collectivités. Oui, il est temps que les gouvernements négocient un pacte avec les municipalités, mais dans le très grand respect des compétences des provinces. Il faut donc vraiment que ce soit la province qui obtienne un accord avec le fédéral pour être capable d'aider les villes, et ce, tout simplement parce que ce sont les citoyens et les citoyennes qui, de toute façon, paient les impôts. Que ce soit aux paliers scolaire, municipal, provincial ou fédéral, c'est toujours le ou la même contribuable qui paie. Il faut donc être capable de s'entendre.

Tout à l'heure, j'entendais mon collègue de Saint-Maurice—Champlain dire qu'il faut s'assurer véritablement que cela se fasse sans aucune querelle. C'est vrai. Mon collègue avait bien raison de le dire à son adversaire. Oui, on est prêts à le faire, en autant que chacun respecte ses compétences. Pourtant, ce n'est pas difficile. Le pire, c'est que ce pays a un texte qui lui dit quoi faire. Encore une fois, des députés libéraux ne sont même pas capables de le lire. Là est le drame. Ce sera toujours le drame en cette Chambre: ils ne sont pas capables de lire le texte qu'ils se sont donné pour leur pays. Évidemment, cela nous crée des problèmes au Québec.

Nous, les Québécois et les Québécoises qui sommes ici à la Chambre des communes, sommes là pour défendre les intérêts des Québécoises et des Québécois, à savoir de ne pas les laisser faire et de ne pas encore une fois les laisser piller l'argent dans les coffres des provinces pour être capable de se faire un gros coffre-fort ici, au fédéral. Tout ce qu'on veut, c'est le contraire: qu'on prenne le gros coffre-fort du fédéral et qu'on le donne où le besoin est, c'est-à-dire dans les provinces et dans les villes pour le bien-être de tous les Québécois et Québécoises.

• (1700)

M. Réal Lapierre (Lévis—Bellechasse, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de corroborer les dires de mon collègue. En tant qu'ancien maire d'une toute petite municipalité pendant plus de 20 ans, j'ai été confronté à la réalité d'un manque de fonds chronique en raison de coupures effectuées par le gouvernement fédéral. Ces coupures étaient déversées nécessairement dans les champs des gouvernements provinciaux, de telle sorte que le tout se ramassait au niveau des municipalités.

Nous avons subi des coupures dans différents domaines. À un moment donné, on a cru que nous arrivait un peu d'oxygène, un programme d'infrastructures.

J'ai eu la chance de travailler dans différents dossiers, particulièrement dans le cadre du programme des infrastructures et j'aurai

l'occasion de travailler avec mon collègue dans un dossier très utile aux municipalités.

Entrevoit-il, dans un éventuel programme d'infrastructures, non seulement une panacée à plusieurs maux dont souffrent les municipalités, mais un programme présenté sous une forme qui pourrait ressembler à ce qui existait antérieurement? Pense-t-il que ce programme pourrait être bonifié et, le cas échéant, dans quels domaines?

• (1705)

Le vice-président: Avant de permettre au député de Argenteuil—Papineau—Mirabel de répondre, je donnerai la parole à l'honorable ministre du Patrimoine canadien qui désire invoquer le Règlement.

* * *

PRIVILÈGE

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais répondre à la question de privilège soulevée en Chambre vendredi dernier par le député de Calgary-Sud-Est. Ce dernier a allégué que, pendant la période des questions orales du jeudi 14 octobre, j'ai induit la Chambre en erreur par mes déclarations au sujet des dépenses de déplacement du député.

Je soulignerai que je faisais référence, ce jour-là, à un article paru dans le *National Post* du 16 juin 2001. Les faits mentionnés dans cet article ont déjà été évoqués par cette Chambre, plus précisément le 30 mai 2001.

Je serais prête à déposer devant la Chambre, aujourd'hui, une copie de l'article en question, dans les deux langues officielles. Si, dans l'agitation du débat et dans cette enceinte, mes propos ont été mal compris, je voudrais présenter mes excuses à la Chambre et prendre le temps de clarifier également que mon intention n'était que de rappeler les questions soulevées dans cet article, et non pas d'attaquer l'intégrité de personne.

* * *

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat sur la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, telle que modifiée.

Le vice-président: L'honorable député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel a la parole pour répondre à la question posée avant l'intervention de la ministre.

M. Mario Laframboise: Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre à la question de mon collègue de Lévis—Bellechasse. Lui-même ex-maire d'une municipalité, il a vécu tout le psychodrame des coupures du fédéral au provincial.

Pour répondre directement à la question concernant le programme d'infrastructures, il pourrait effectivement y avoir un tel programme qui puisse faire l'affaire de toutes les communautés, en autant que chacune des municipalités soit éligible. Le problème qu'on a avec la députation libérale, c'est que celle-ci veut encore une fois faire de la politique. Il serait simple d'établir un programme stable qui dure dans le temps pour être capable de régler les problèmes de chacune des municipalités.

L'Adresse

Je vous donne l'exemple du dernier programme de 2000. Dans les six semaines suivant l'annonce du programme par le fédéral, 2 200 demandes ont été déposées au Québec seulement, tandis que l'argent disponible ne pouvait répondre qu'à 400 demandes. Dans le cadre de cette entente, la province de Québec était maître d'oeuvre. C'est elle qui soumettait les projets qu'elle retenait, avec des critères qui avaient été négociés par les deux unions municipales au Québec, avec la participation du fédéral. La politique aidant, vous savez ce qui s'est passé. Quand sont arrivées les réponses négatives, les députés libéraux fédéraux disaient aux maires ou aux conseillers municipaux que si c'étaient eux qui avaient géré le programme, les municipalités auraient reçu le financement. Telle était leur réponse. Ils n'ont jamais osé dire que le vrai problème, c'était qu'il manquait d'argent dans le programme.

Il faudrait avoir un programme constant et stable dans le temps, et pas seulement valide pour une année, par exemple en 2000. Il faudrait qu'il soit applicable tous les ans, pour que chacune des communautés puisse voir son projet réalisé un jour.

Pour ce faire, il faudra travailler très fort. Mon collègue de Lévis—Bellechasse est mandaté du même dossier que moi. Nous siégerons ensemble au comité, si un jour on peut en former un. Nous avons un bon ministre d'État responsable de l'Infrastructure et des Collectivités, or, il n'y a pas de comité. Nous ne savons pas à quel comité nous nous rattacherons. Encore une fois, c'est la logique libérale: on fait un beau pacte fiscal pour le monde municipal, mais il n'existe pas de ministère auquel se rattacher et nous ne savons pas encore où nous irons.

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre, c'est que nous allons défendre chacune des communautés du Québec, qu'elle soit petite, moyenne ou grande. Nous voulons que tous les Québécois et Québécoises puissent bénéficier d'un programme d'infrastructures pour toutes les communautés du Québec.

[Traduction]

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapusksing, Lib.): Monsieur le Président, je représente la circonscription du nord de l'Ontario appelée Algoma—Manitoulin—Kapusksing. C'est une grande circonscription rurale qui s'étend sur 110 000 kilomètres carrés. Elle a une superficie supérieure à n'importe lequel des pays d'Europe, y compris la France. C'est une circonscription très diversifiée. Elle a une très forte présence francophone, surtout dans le couloir de la route 11 dans la partie nord de la circonscription, qui comprend des collectivités comme Kapuskasing, Hearst, Fauquier, Moonbeam, Smooth Rock Falls, Mattice, Opatatika, la réserve indienne du lac Constance et Val Rita.

Ce sont des collectivités auxquelles je souhaite la bienvenue dans la circonscription. À la suite du remaniement de la carte électorale, j'ai obtenu plus de 20 000 nouveaux électeurs établis dans le secteur de la route 11. Je suis très heureux d'être ici pour les représenter et d'avoir leur appui. Je remercie non seulement les électeurs du secteur de la route 11, mais ceux de toute la circonscription qui m'ont toujours fait confiance. Je peux leur garantir que je continuerai de travailler fort en leur nom et que je continuerai de visiter les plus de 50 collectivités de ma circonscription, y compris plus de 20 collectivités autochtones. Je ne peux imaginer de plus grand honneur que d'être un député dans la meilleure démocratie du monde et dans le meilleur pays du monde.

N'empêche que cela exige beaucoup d'efforts. Je suis fier d'avoir été membre d'un gouvernement qui, au cours des 11 dernières années environ, a gouverné si bien notre pays, comme les statistiques le prouvent.

Permettez-moi de prendre quelques instants ici aujourd'hui pour mettre en lumière certaines des caractéristiques de notre récent discours du Trône, qui reprend ce qui est pour moi le message essentiel du gouvernement depuis 1993, lorsque nous avons été élus pour la première fois. Ce message, c'est que nous abordons de façon équilibrée la gouvernance du pays. Nous ne sommes pas esclaves de la dette. Cependant, nous avons redressé les finances publiques. Nous avons eu sept excédents d'affilée et grâce à ces excédents, nous avons été en mesure de rembourser plus de 60 milliards de dollars sur notre dette nationale. Il nous reste bien du chemin à faire et je ne suis pas de ceux qui croient que nous devrions rembourser la dette trop rapidement au point de causer des difficultés dans d'autres domaines. Le gouvernement a adopté une approche très intelligente et réfléchie pour ce qui est du remboursement de la dette, tout en débloquent de l'argent, grâce à nos excédents, pour de grands investissements dans nos programmes sociaux, notamment le plus important, notre système de soins de santé.

Avant que je n'en dise trop sur les soins de santé, comme les députés d'en face ont oublié et qu'il faut le rappeler aux Canadiens, c'est l'actuel gouvernement qui, il y a environ cinq ou six ans, a rétabli la stabilité du Régime de pensions du Canada. Le Canada est la première, peut-être la seule, nation industrialisée dont le régime national de pensions est assuré. Il est important de rappeler aux Canadiens qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. Le Régime de pensions du Canada sera encore là lorsqu'ils prendront leur retraite. Le RPC est en bonne santé sur le plan actuariel et il est bien géré, parce que le gouvernement a pris des mesures à cet égard, il y a quelques années.

Le Canada est reconnu à l'échelle mondiale pour son filet de sécurité sociale. Outre la paix, la tranquillité et la sécurité que le Canada peut offrir de même que ses paysages, ses arbres et ses cours d'eau grandioses, pourquoi les gens veulent-ils venir chez nous? Le Canada peut également offrir un système de gouvernance, une forme de gestion communautaire, que ce soit à l'échelle nationale, provinciale ou locale, qui en définitive, accorde la priorité aux gens. Oui, il y a parfois des erreurs et des faux pas, mais il n'en demeure pas moins que nous avons élaboré un système de gouvernance qui accorde la première place aux citoyens.

● (1710)

Au cours des onze dernières années, le gouvernement s'est taillé la réputation d'accorder la priorité aux Canadiens. Il a fait de son mieux pour montrer aux citoyens qu'il tient compte de leurs priorités, non seulement en équilibrant le budget, mais également en faisant des investissements considérables au titre de la santé. Au cours de la dernière campagne électorale, les soins de santé ont été la grande priorité. Lorsque le gouvernement a compris qu'une approche équilibrée était l'élément le plus important pour gouverner le Canada, la question des soins de santé s'est révélée la plus pressante par la suite.

Au cours de la campagne, j'ai parcouru 11 000 kilomètres et c'est ce que j'ai entendu répéter à maintes et maintes reprises, à l'instar de mes collègues de la Chambre, comme vous-même, monsieur le Président, dans votre vaste circonscription de la Colombie-Britannique. Nous avons voyagé de nuit, à l'heure du petit déjeuner, du déjeuner et du dîner pour avoir le temps de rencontrer les gens et pour accomplir tout ce qu'il faut normalement accomplir en campagne électorale.

L'Adresse

Pendant mes déplacements dans ma circonscription, mes électeurs me rappelaient chaque jour à quel point les soins de santé sont importants pour eux. Ils s'inquiètent des trois heures de voiture pour se rendre à l'hôpital, des longues périodes d'attente... Pourront-ils consulter un spécialiste? Devront-ils retourner chez eux et revenir un autre jour? Ils voulaient savoir ce qui adviendra des personnes malades qui habitent loin des centres hospitaliers. Ils voulaient savoir ce qui adviendra d'eux lorsqu'ils vieilliront. Certaines personnes souhaitent demeurer à la maison et éviter de se retrouver dans un centre d'accueil plus tôt que nécessaire.

Les Canadiens ont beaucoup de préoccupations à propos des soins de santé, malgré le fait que notre système soit parmi les meilleurs, sinon le meilleur au monde grâce à son universalité, sa transférabilité et son financement public. Ce système a permis au premier ministre de réunir ses homologues des provinces et territoires en septembre dernier pour forger un accord, même si certaines mesures ont été acceptées avec difficulté par des premiers ministres. Le fait que le premier ministre puisse prendre place à la table, parfois en public et parfois en privé, pour forger un accord qui, en bout de ligne, améliorera notre système, témoigne du genre de pays dans lequel nous vivons.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui se veut le reflet de l'approche équilibrée que les Canadiens adoptent non seulement dans leurs propres vies mais aussi dans leurs façons de concevoir leurs communautés, leurs quartiers, leurs régions et le pays dans son ensemble.

Une gouvernance équilibrée comprend, au-delà des soins de santé, bon nombre de facettes importantes de notre nation. Il faut à la fois aider nos enfants, que ce soit sous forme d'éducation de la petite enfance, d'initiatives sur la santé ou de mesures de soutien des fournisseurs de soins qui, pour une raison ou une autre, doivent demeurer à la maison pour s'occuper d'un enfant malade ou d'un parent âgé qui a besoin de leur aide.

Nous avons déjà pris des mesures par le passé, mais, dans le discours du Trône, nous avons encore relevé la barre. Nous accorderons un soutien accru à la petite enfance et aiderons ceux qui doivent s'occuper de membres de leur famille qui sont malades. Le gouvernement a non seulement tenu compte des besoins des personnes et de leur famille, des jeunes et des personnes âgées en proposant de très importantes réductions d'impôt par les années passées, mais aussi veillé sur nos collectivités dans leur ensemble.

C'est le gouvernement actuel qui, en 1995, répondant à la Fédération canadienne des municipalités, a lancé le premier programme fédéral-provincial-territorial d'infrastructure. Dans ma circonscription, j'ai plus de 50 villes et localités reconnaissantes des investissements fédéraux qui ont été faits chez elles, et elles savent que, dans le cadre d'un nouveau pacte, nous allons proposer un financement important et stable pour de longues années à venir.

Ce financement donnera aux maires, aux préfets et aux chefs des premières nations la confiance dont ils ont besoin, comme dirigeants locaux, pour élaborer des plans importants en vue d'améliorer les routes, les réseaux de distribution d'eau et de collecte des égouts et les installations communautaires pour assurer un bel avenir à leur collectivité.

● (1715)

Il me serait facile de continuer pendant une heure ou deux encore, mais je vais conclure en remerciant mes électeurs. Je souhaite à tous les députés un automne magnifique et bonne chance dans leurs voyages entre Ottawa et leur circonscription.

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite de votre poste. Je félicite aussi le député d'Algoma—Manitoulin—Kapusking qui, en effet, a une très belle circonscription.

Le député a soulevé d'excellents points au sujet de la situation économique du pays et du fait que nous nous retrouvons constamment en situation excédentaire. Il a aussi souligné que parmi les 26 pays de l'OCDE, notre gouvernement a eu la meilleure performance ces dernières années et s'est constamment retrouvé avec un excédent.

Certains peuvent critiquer ce fait, mais je réitérerai les raisons qui motivent les excédents. Les excédents nous procurent un financement stable pour investir dans nos collectivités, appuyer nos programmes sociaux et réduire la dette. En réduisant la dette, nous réduisons les paiements qu'il nous faut verser, ce qui nous permet, en tant que pays, d'avoir plus de ressources et plus d'argent pour faire ce que nous voulons faire pour les Canadiens.

Le député a une énorme circonscription qui représente, en fait, une bonne partie du Canada. Une bonne partie de ma province, la Colombie-Britannique, est aussi rurale. Le député pourrait-il expliquer à la Chambre quelques initiatives innovatrices de diversification économique qui ont été mises en oeuvre dans le Nord? L'Ontario a été un chef de file avec le gouvernement fédéral pour ce qui est des investissements dans le développement économique des régions rurales. Le député pourrait-il aussi faire le point sur certains des défis et certaines des solutions formulées pour s'occuper des collectivités autochtones qui, tragiquement, sont au nombre des collectivités les plus démunies et affichent des paramètres socioéconomiques qui figurent parmi les plus faibles au pays?

Pourrait-il parler à la Chambre de certaines des mesures innovatrices qui sont prises dans le nord de l'Ontario sur ces deux points?

● (1720)

M. Brent St. Denis: Monsieur le Président, nous sommes heureux que le secrétaire parlementaire soit des nôtres. Il a soulevé un excellent point. Il y a des gens qui seraient prêts à nous critiquer, bêtement à mon avis, pour avoir un excédent budgétaire. Cet excédent nous a permis non seulement de rembourser la dette, mais également d'épargner chaque année de l'argent en frais d'intérêt que nous pouvons réinvestir dans notre filet de sécurité sociale et dans le développement économique.

En quittant la Chambre, j'irai rejoindre mes collègues du caucus du nord de l'Ontario pour assister à notre rencontre hebdomadaire au cours de laquelle nous discuterons des défis qui se présentent à nous et de l'importance de la diversification dans notre région qui est différente des autres régions canadiennes où nous avons vu nos jeunes nous quitter pour aller faire des études sans toujours pouvoir revenir rapidement.

Un grand nombre de choses très intéressantes se sont produites dans le nord de l'Ontario. Je parlerai de Sudbury, qui est la circonscription voisine de la mienne. Elle est devenue un chef de file à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche en technologie minière. Je vous exhorte à vous informer de ce qui se passe à Sudbury parce que c'est extraordinaire.

L'Adresse

Dans ma propre circonscription, la vingtaine de premières nations que je représente jouissent d'un leadership extraordinaire. Nos programmes devraient reconnaître et respecter le leadership qu'exercent les chefs de nos premières nations. J'ai reçu aujourd'hui la visite d'une délégation, composée du chef de Zhiibaahaasing de l'île Manitoulin et du chef Franklin Paibomsai de la première nation de Whitefish River, deux personnes qui s'intéressent au plus haut point à la santé de leurs collectivités, à la capacité de leurs collectivités d'envoyer leurs jeunes suivre des études post-secondaires, et ainsi de suite.

En fait, le gouvernement a indiqué du mieux qu'il le pouvait qu'il se préoccupe des Canadiens et des collectivités canadiennes. En bout de ligne, ce n'est pas aux fonctionnaires de Toronto ou d'Ottawa, ni à moi non plus d'ailleurs, de dire à nos collectivités ce qu'elles doivent faire pour diversifier leur économie. Toutefois, comme mes collègues l'ont souligné, il est important que le gouvernement du Canada appuie nos dirigeants locaux et reconnaisse les idées qui viennent de nos collectivités.

Des collectivités fortes mettent cette force à profit. Des collectivités prospères engendrent d'autres réussites, non seulement pour elles-mêmes, mais pour leur région. Nous avons besoin d'un gouvernement comme le nôtre. Nous avons besoin d'un gouvernement qui croit en ses collectivités et qui est prêt, comme nous nous sommes engagés à le faire au cours de la campagne électorale, à réinvestir 2 milliards de dollars supplémentaires dans le développement économique. Je sais que grâce à Fednor, ma région du nord de l'Ontario continuera de travailler très fort pour garantir que la diversification et la satisfaction des besoins au niveau local constituent la principale priorité.

● (1725)

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec grand intérêt que j'ai écouté ces derniers jours ce que les députés avaient à dire. L'un des aspects intéressants d'un discours du Trône, c'est qu'il s'agit essentiellement d'une esquisse des intentions du gouvernement, qui donne l'occasion à toutes sortes de personnes de se faire valoir. Voilà qui me semble fort utile.

J'aimerais aborder deux aspects, l'un brièvement, l'autre plus longuement. Le premier a trait à la place de la science dans le discours du Trône. De nombreux députés ont parlé de l'importance de la recherche-développement et du fait que depuis que nous connaissons l'équilibre budgétaire, le gouvernement fédéral avait affecté environ 13 milliards de dollars à ce chapitre. Il ne l'a fait ni par souci de bienfaisance, ni par opportunisme. Certains députés, en effet, accusent souvent le gouvernement d'opportunisme à cet égard. Treize milliards de dollars, ce n'est pas rien, mais ce n'est pas avec ce genre de dépense que l'on va chercher des votes. Les montants que le gouvernement affecte à la recherche-développement constituent un investissement à long terme. Nous n'en voyons les résultats que sur une longue période.

Pourtant, si nous n'investissons pas cette année, rien ne se passera dans cinq ou six ans. Je voudrais mentionner deux initiatives, sans m'attarder sur les montants d'argent qui y correspondent.

J'aimerais tout d'abord applaudir le renforcement du Bureau du Conseiller en sciences. Comme nous le savons tous, le gouvernement fédéral est une très grande organisation, passablement lourde également, diraient mes vis-à-vis, de par sa nature même.

Contrairement à un gouvernement provincial ou municipal dont les actions sont passablement ciblées, le gouvernement fédéral

exerce une vaste gamme d'activités et c'est en raison de cela justement qu'il effectue un travail remarquable en recherche et en science et que pratiquement tous les ministères fédéraux ont des activités de recherche.

De nombreux ministères fédéraux n'ont pas une capacité autonome de recherche mais financent des recherches dans des domaines particuliers. Je mentionnerai le ministère de la Santé à titre d'exemple. Ce ministère emploie des chercheurs qui font de l'excellent travail et finance, par le truchement des Instituts de recherche en santé du Canada, des recherches portant sur tous les aspects de la santé partout au pays: dans les collèges, les universités, les instituts, etc.

Je ne veux pas répéter sans cesse les mêmes exemples mais on entend rarement les députés parler des diverses recherches qui se font au ministère de la Défense nationale, qui est, par ailleurs, souvent cité ici. Je sais, par exemple, qu'on y effectue des recherches sur la neige, sur son aptitude à la circulation et sur le mouvement des véhicules dans la neige. Par ailleurs, le ministère finance la recherche.

Il est important pour le gouvernement fédéral de pouvoir faire de la recherche et, à cette fin, il est essentiel de créer le poste de conseiller en sciences, dont le premier titulaire est M. Arthur Carty, ancien chef du Conseil national de recherche.

Cette idée figure plusieurs fois dans le discours du Trône. Je crois comprendre que les fonds ont été débloqués. Je n'irai pas jusqu'à dire que ce bureau coordonnerait toute la recherche au sein du gouvernement fédéral, mais il en serait le noeud central. Il permettrait aux divers ministères, qui ont tendance à être isolés les uns des autres, de collaborer davantage dans le domaine des sciences. Il collaborerait aussi avec les provinces et le secteur privé. Je pense que c'est extrêmement important. Cette annonce ne m'a pas surpris. Je savais qu'elle serait faite dans le discours du Trône, et j'en suis heureux.

Dans son discours du Trône, le gouvernement a aussi pris un engagement concernant les Académies canadiennes des sciences. Des milliers de personnes viennent probablement d'éteindre leur téléviseur, je le sens, parce que personne ne s'intéresse aux Académies canadiennes des sciences. De quoi s'agit-il? Que font-elles, d'ailleurs? Pour l'instant, rien, elles ne sont qu'à l'état de projet.

● (1730)

Tous les pays développés ont une sorte d'académie des sciences. Les États-Unis en ont une. La Russie et la France aussi. Toutes sont différentes, mais je me servirai du modèle américain comme exemple.

L'académie des sciences est un lieu où sont regroupées toutes les sciences. C'est là que sont réunis les meilleurs et les plus brillants. C'est une de ses fonctions. Elle finance la recherche dans tous les différents domaines. Les chercheurs des divers domaines scientifiques discutent ensemble. Aux États-Unis, c'est là que se retrouvent les penseurs et les chercheurs. En outre, l'académie constitue une ressource pour le gouvernement des États-Unis. Je vais vous donner un exemple, qui s'est produit toutefois il y a un certain temps.

L'Adresse

Le revêtement des principales autoroutes inter-États faisait problème. Les routes, comme chacun sait, coûtent très cher. Il s'est avéré que, pendant un certain temps, le matériau utilisé pour le revêtement des autoroutes n'était pas suffisamment résistant, et le problème a pris des proportions épidémiques. Dans certains États, on a découvert que l'état des routes laissait à désirer.

Le gouvernement fédéral de l'époque a demandé à l'académie des sciences d'étudier la question. Cette dernière a dit qu'elle formerait une équipe qui serait chargée d'examiner la question, d'envoyer des gens sur le terrain et de produire un rapport. Elle a accepté de faire ce travail moyennant rémunération. Le gouvernement fédéral a payé cet organisme tout à fait indépendant, qui n'est pas un organisme fédéral, pour réaliser cette étude.

L'académie a fait appel non seulement aux meilleurs scientifiques et ingénieurs américains, mais encore aux meilleurs scientifiques et ingénieurs du monde entier. Tous ces gens-là ont conjugué leurs efforts, réalisé l'étude, déterminé quel était le problème et proposé la meilleure solution possible au gouvernement fédéral de l'époque, et le problème a été réglé. Soit dit en passant, tout cela a coûté très cher. C'est un exemple.

Avec la proposition qui est faite dans le discours du Trône, comme le conseiller scientifique dont j'ai parlé, j'estime que nous nous approchons du sommet d'une pyramide de choses qui ont été faites—j'ai parlé des 13 milliards de dollars avant—depuis six ou sept ans pour la R et D au Canada. La création d'une académie des sciences canadienne indépendante est une mesure que nous pouvons prendre maintenant et que nous n'aurions pu prendre il y a sept ou huit ans lorsque nos capacités de recherche étaient moins développées au Canada.

L'objectif du gouvernement est d'appliquer diverses mesures pour que le Canada puisse se hisser parmi les cinq premiers pays au monde. Je dois admettre que je suis devenu un tantinet cynique, alors j'imagine que ça signifie que nous serons les cinquièmes. Nous ne serons pas les quatrièmes. D'ici 2010, nous serons les cinquièmes en recherche et développement.

L'objectif du gouvernement, qu'il poursuit depuis deux ou trois ans, est tout à fait sérieux. Notre productivité dépend de plus en plus de notre capacité de demeurer à l'avant-garde de la recherche et du développement dans divers domaines. Ces deux petites choses, qui sont en fait loin d'être petites en termes d'importance, mais qui le sont sur le plan financier, comparativement à d'autres visées du discours du Trône, sont en train de nous rapprocher du rang que nous convoitons.

J'ai mentionné l'année 2010. Toutefois, dans divers domaines scientifiques, nous sommes déjà parmi les cinq premiers. En génétique et en astronomie, par exemple. Et cette année, je viens de voir les statistiques dernièrement, nous sommes au premier rang du G-7 pour ce qui est du financement public de la recherche et du développement. C'est remarquable.

Je n'en ai pas entendu parler au cours de la campagne électorale, mais c'est une réussite qui est d'ores et déjà acquise. Nous sommes passés de l'avant-dernière place à la première dans le financement public de la recherche et du développement. Comme je l'ai mentionné, grâce à cet effort, nous verrons dans les années à venir notre niveau de vie et notre qualité de vie s'améliorer.

J'apprécie votre patience au cours de mon intervention. Je vous félicite, monsieur le Président, pour votre nomination. Vous paraissez très bien dans votre fauteuil.

● (1735)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, il semble assez contradictoire que le discours du Trône mette un tel accent sur les sciences alors qu'ici, à la Chambre, on a supprimé le poste de ministre responsable des Sciences, de la Recherche et du Développement. Ce ministre ne relève plus du Parlement, et il n'est pas acceptable qu'un conseiller scientifique n'ait de comptes à rendre qu'au premier ministre. Nous devons avoir un conseiller scientifique qui relève du Parlement. La recherche est payée avec l'argent des contribuables. La recherche et les résultats de la recherche fondamentale devraient être accessibles à la population.

Il reste des problèmes à résoudre, par exemple le fait que le Centre canadien de neutrons se fait régulièrement renvoyer d'un ministère à un autre. Un exposé est fait au Comité de l'industrie. Le ministre décide s'il vaut la peine de le financer ou non. Cette question est alors confiée au ministre des Ressources naturelles, puis est soumise au Cabinet, mais alors il y a un remaniement ministériel et tout le processus repart à zéro. Après sept ans, le projet n'est pas plus avancé, et les coûts continuent à monter à cause de l'indécision du gouvernement.

On a aussi parlé d'une académie de l'excellence. Ce qui nous inquiète, à propos de ces académies et fondations, c'est la question de la transparence.

Comment le député peut-il nous assurer que, lorsque l'argent est alloué à ces projets scientifiques, fondations, conseils des sciences, ces organismes feront rapport au Parlement de leurs travaux? Peut-il nous assurer que nous saurons exactement où va l'argent et comment il est utilisé?

L'hon. Peter Adams: Monsieur le Président, il est intéressant que, dès le début de l'intervention de ma collègue, j'ai pu deviner l'objet de sa question, soit l'obligation imposée à un institut ou projet déterminé financé par le gouvernement fédéral de rendre des comptes au Parlement.

En ce qui concerne d'abord l'Académie canadienne des sciences, j'estime que son financement devrait être totalement transparent. Quelles que soient ses sources de revenus, et j'espère que celles-ci sont nombreuses, elles doivent être clairement rendues publiques. Qu'il s'agisse de fonds provenant du secteur privé, d'un gouvernement provincial ou d'une fondation quelconque, j'espère que ce sera rendu public.

Je ne demanderais pas à l'Académie canadienne des sciences de rendre d'autres comptes que ceux-là au Parlement. Elle doit d'abord se consacrer à la science et procurer, en tant qu'organisme indépendant, des services aux gouvernements en place, pas seulement au gouvernement fédéral, mais également aux gouvernements provinciaux ou municipaux.

C'est à dessein que j'ai décrit, en exemple, un certain projet financé par les États-Unis et dirigé par le gouvernement fédéral. Dans ce cas, l'argent provenait de cette source, mais l'académie n'a pas eu à produire un rapport favorable pour obtenir du financement par la suite.

Je dois dire à la députée que, bien que je comprenne l'importance de rendre des comptes au Parlement pour toutes sortes de choses, il est extrêmement important, dans ce domaine, qu'un organisme soit indépendant.

Dans les autres cas, et elle en a donné un exemple, je serais le dernier à dire que tout est parfait dans le système fédéral. J'ai parlé de 13 milliards de dollars. Elle doit savoir que la Fondation canadienne pour l'innovation, à elle seule, a réussi à renforcer l'infrastructure de la recherche au Canada, à tel point que la fuite des cerveaux, dont nous avons l'habitude d'évoquer, particulièrement pour les projets scientifiques d'envergure qui exigent de l'équipement, a été inversée et que les cerveaux reviennent chez nous.

Les Instituts de recherche en santé du Canada, qui, comme ma collègue le sait, ont remplacé le Conseil de recherches médicales, sont maintenant au nombre de 13. À titre d'exemple, l'Institut national du cancer du Canada fait de la recherche sur le cancer et se livre à d'excellents travaux scientifiques en collaboration avec les associations du cancer de toutes nos circonscriptions, tout en restant en contact avec le public. Au cours des quatre ou cinq dernières années, son financement a presque triplé. Autrement dit, l'argent consacré à la recherche médicale est presque trois fois plus abondant.

Elle a parlé des organismes subventionnaires. Ceux-ci rendent régulièrement des comptes à la Chambre. Leur financement a plus que doublé, et j'espère qu'il doublera à nouveau. Et je fais abstraction des bourses et de diverses autres réalisations du gouvernement fédéral.

• (1740)

M. Barry Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre part pour la première fois aujourd'hui aux débats de la Chambre, bien que j'aie eu la possibilité de participer la semaine dernière au débat sur l'ESB en comité plénier.

Ma circonscription, Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, est une circonscription rurale du centre de l'Ontario. Sa partie septentrionale fait partie du bouclier canadien, que les habitants de la région de Toronto considèrent comme le pays de chalets. La partie méridionale de ma circonscription, où habitent la grande majorité de mes électeurs, a une vocation agricole.

Ma circonscription comprend également le comté de Brock, qui fait partie de la région de Durham. Une partie de ma circonscription s'étend jusqu'à l'intérieur des limites du Grand Toronto ainsi que dans certaines parties très étendues du comté de Peterborough, au point d'entourer pratiquement la ville de Peterborough. Ma circonscription est en fait parmi les rares à compter trois indicatifs régionaux: 905, 705 et 613.

J'apprécie évidemment l'appui de mes électeurs au moment des élections du 28 juin. Le ciel est à nouveau bleu, comme je l'ai entendu dire tant de fois cet été. Ma circonscription est aussi le lieu d'origine de Leslie Frost, qui a été premier ministre de l'Ontario pendant de nombreuses années. Il y a toute tradition de politiciens conservateurs dans ma circonscription.

En participant à la campagne électorale, le printemps dernier, j'ai défini une demie-douzaine de priorités personnelles, des initiatives que je veux prendre en tant que député.

Ma première priorité est de protéger les fermes familiales. Tous ceux qui viennent de circonscriptions rurales reconnaissent l'impact énorme de la crise de l'ESB sur beaucoup d'autres collectivités rurales. Un grand nombre d'entre nous ont été très déçus de la réaction du gouvernement au cours des 18 derniers mois.

À mon avis, plutôt que de traiter l'ESB comme un dossier à gérer, la Chambre et le gouvernement devraient avoir déclaré une urgence nationale depuis longtemps. La gestion de ce dossier aurait alors été transférée du bureau du ministre à la table du Cabinet, où le premier

L'Adresse

ministre lui-même aurait joué un rôle déterminant en s'occupant personnellement de la situation.

Ma deuxième priorité est d'attirer de nouveaux emplois dans ma circonscription rurale. Cela est aussi un refrain populaire. J'ai écouté avec intérêt mon collègue du nord de l'Ontario lorsqu'il a parlé de certains des défis particuliers du nord. J'aimerais lui rappeler, ainsi qu'à tous les députés, que beaucoup des problèmes qui caractérisent le nord de l'Ontario existent également dans l'Ontario rural du sud.

Dans ma circonscription, l'amélioration de la connectivité, l'élargissement de l'accès à Internet à large bande, est une priorité de première importance. J'ai commencé à m'en occuper. J'ai pris la parole la semaine dernière pour faire une déclaration de remerciement au ministre de l'Agriculture qui a uni ses efforts aux miens pour trouver du financement pour un programme qui existe dans notre partie de la province.

Mon troisième centre d'intérêt concerne le renforcement des soins de santé en zone rurale. Cela a été assez facile pour moi de mettre l'accent sur celui-ci dans ma circonscription. Essayer de recruter davantage de médecins dans de petites collectivités est sans aucun doute la priorité dans ce domaine. Il existe plusieurs équipes de recrutement de médecins. Bien que les soins de santé appartiennent à un champ de compétence provinciale, il est certain que le gouvernement fédéral peut faire davantage pour accroître l'offre de médecins au Canada, particulièrement de ceux qui viennent de l'étranger.

Ma quatrième priorité consiste à élargir les services aux personnes âgées. Je crois comprendre que ma circonscription a le deuxième pourcentage le plus élevé d'âinés de toutes les circonscriptions au Canada, venant seulement après Victoria sur la côte ouest. Nous avons beaucoup de personnes âgées pour deux raisons.

Tout d'abord, je viens d'une région magnifique. Beaucoup de gens qui possèdent des chalets depuis des années à Haliburton ont décidé de s'y installer à la retraite. La deuxième raison pour laquelle nous avons un pourcentage aussi élevé d'âinés, c'est que beaucoup de nos jeunes ont dû quitter la région. Il n'y a pas dans ces collectivités rurales les emplois et les débouchés qu'on trouve dans les villes. J'aimerais en reparler ultérieurement. J'aimerais pouvoir dire que nous ne sommes plus au deuxième rang quant au pourcentage de personnes âgées parce que nous avons rapatrié un grand nombre de nos jeunes.

Ma cinquième priorité concerne l'amélioration de l'accès au logement. C'est une question qui se pose dans les collectivités, grandes et petites, d'un bout à l'autre du Canada. Plus tôt aujourd'hui, on a fait allusion à l'absence d'un parc suffisant de logements chez les Premières nations. Dans de nombreuses autres petites collectivités, cela pose aussi un problème. J'ai de nombreuses idées dans ce domaine que j'espère avoir l'occasion de présenter aux députés à la Chambre au cours des mois et des années à venir.

• (1745)

Enfin, il faut accorder une priorité aux enfants. En tant que père de deux enfants de moins de deux ans, je m'intéresse personnellement à cette question. Je siège au Comité du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. J'espère que, par l'entremise de ce comité, je pourrai participer aux discussions et faire des recommandations positives pour améliorer les programmes et les services destinés aux jeunes familles et à leurs enfants.

L'Adresse

Une deuxième initiative que j'ai lancée dans ce domaine s'appelle l'expérience de la capitale. La semaine prochaine, j'amènerai deux élèves de chacune de sept écoles secondaires de ma circonscription à Ottawa pour trois jours, afin qu'ils se renseignent sur les possibilités de faire carrière dans la vie publique.

Je crois que beaucoup d'adolescents des collectivités rurales ne sont pas au courant de quelques-unes des différentes possibilités de carrière dans la vie publique. Par conséquent, nous rendrons visite à des chercheurs à la Ferme expérimentale. Nous serons accueillis par l'ambassadeur de l'Arabie saoudite. Nous viendrons à la Chambre mardi pour qu'ils assistent à la période des questions.

J'exhorte tous mes collègues à bien se conduire ce jour-là, car je leur ai dit que cet endroit est empreint de respect et qu'on y discute d'affaires sérieuses concernant le Canada. J'espère que tous les députés suivront ce conseil et éviteront toute conduite antiparlementaire ce jour-là.

Ce soir, j'ai l'occasion de parler plus précisément du discours du Trône. Pour la première fois, et c'est un moment historique, on a apporté une modification de fond à ce discours. J'ai été quelque peu déçu de voir que le gouvernement, dans ce Parlement minoritaire, n'ait pas fait plus d'efforts pour consulter les partis d'opposition avant la présentation du discours du Trône.

Comme la Chambre le sait, il incombe au premier ministre de montrer qu'il a l'appui de la Chambre et qu'il a une majorité suffisante dans cet endroit. Avec 135 sièges, le parti au pouvoir ne peut y arriver seul. Le premier ministre aurait dû déployer plus d'efforts pour consulter les partis d'opposition avant de présenter le discours du Trône la semaine dernière.

C'est aussi la raison pour laquelle j'étais fier du chef de mon parti lorsqu'il a présenté des amendements au discours. Comme il l'a très clairement dit, nous souhaitons étoffer le discours du Trône, qui est vague. Il y a quelques minutes, un député parlait du discours du Trône comme d'un plan d'action. Les plans d'action que j'ai vus sont plus précis et apportent plus de précisions sur leur contenu. Le discours du Trône m'apparaît davantage comme une esquisse. Nous avons réussi, depuis dix jours, à rendre le contenu du discours du Trône plus précis et à l'améliorer dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je vais parler brièvement des divers amendements proposés.

Premièrement, il est scandaleux que les primes d'assurance-emploi soient tellement élevées qu'elles engendrent un important excédent. Il s'agit, en somme, d'une taxe qui supprime les emplois et le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, ne s'est pas attaqué à ce problème. Il a pourtant souvent répété que les impôts sont un obstacle à l'emploi. Il est plus que temps d'équilibrer les revenus et les dépenses de la caisse d'assurance-emploi.

Deuxièmement, en ce qui concerne la réduction du fardeau fiscal des Canadiens à faible revenu, je pense que nous reconnaissons tous les difficultés auxquelles ces derniers ont été et continuent d'être confrontés. C'est un pas dans la bonne direction.

Troisièmement, l'instauration d'un mécanisme de prévisions budgétaires indépendant constituée aussi un pas dans la bonne direction. Je refuse de croire que, depuis dix ans, le gouvernement se soit trompé en ce qui a trait aux projections de revenus et de dépenses. Je ne souscris pas à la théorie des coups ratés. Si vous m'aviez déjà vu jouer au golf, monsieur le Président, vous sauriez que je suis un spécialiste en la matière. Dans ce cas-ci, il n'y a aucune ressemblance avec un coup raté. En fait, je pense qu'il s'agissait d'un geste stratégique et délibéré de la part du gouvernement. J'espère qu'il rectifiera le tir.

Le quatrième élément porte sur l'examen du système électoral. Je suis un ancien réformiste, et l'une des raisons pour lesquelles j'ai joint les rangs du Parti réformiste, en 1990, c'était pour remédier au déficit démocratique à la Chambre des communes. Quelqu'un a déjà dit que j'étais amateur de musique country avant qu'elle ne soit à la mode. Je parlais déjà de déficit démocratique et des changements à apporter il y a déjà plus de dix ans.

Enfin, un vote sur le projet de défense antimissile contribuerait aussi à remédier au déficit démocratique.

• (1750)

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député de sa victoire et je lui souhaite la bienvenue à la Chambre des communes. La question que je vais lui poser est assez directe. Comme il est nouveau, je me montrerai gentil avec ma première question.

Les réformistes et les conservateurs ont toujours parlé d'un Sénat selon la proposition des trois E, d'un Sénat élu. Nous, du NPD, avons toujours préconisé l'abolition du Sénat, son élimination complète.

Les 10 provinces et les 3 territoires n'ont pas de Sénat. Pour le meilleur ou pour le pire, ils semblent fonctionner normalement et démocratiquement. Les provinces et les territoires n'ont pas besoin d'une deuxième chambre pour s'occuper des affaires gouvernementales.

Pourquoi le député croit-il que nous ayons besoin d'un Sénat élu? Voici ce qui va se produire. Des projets de loi de la Chambre des communes seront renvoyés à l'autre endroit et les sénateurs élus, s'il est effectivement question d'un Sénat élu, vont se quereller, se chamailler, discuter, user de toutes sortes de tactiques et retarder encore davantage le travail de l'opposition et du parti ministériel.

Je n'aime pas le système qui est en place à l'autre endroit actuellement. Voilà pourquoi des gens comme moi pensent que le Sénat devrait être aboli. J'aimerais savoir ce que le député pense de cela.

M. Barry Devolin: Monsieur le Président, la réforme du Sénat m'inspire quelques commentaires. Premièrement, imaginons que l'on dise à des étudiants d'Europe de l'Est ou d'une démocratie émergente en visite au Canada qu'un bon quart de nos parlementaires, à l'aube du XXI^e siècle, sont toujours nommés. Il est d'ailleurs inconcevable que nos sénateurs soient nommés par le premier ministre. Donc, en nous écoutant décrire les rouages de notre gouvernement, ces étudiants ne sauraient croire que nous leur décrivons une caractéristique d'une démocratie moderne. L'existence d'un Sénat dont les membres sont nommés est une idée dépassée. Les sénateurs devraient être élus.

Deuxièmement, il s'agit essentiellement de savoir si nous devrions avoir un parlement unicaméral, c'est-à-dire qui n'aurait qu'une seule Chambre, ou si nous devrions nous inspirer du modèle utilisé dans la plupart des grands fédérations où il y a une Chambre basse, élue au suffrage direct, modèle que nous avons pour ainsi dire adopté avec certaines modifications, et une Chambre haute, formée des représentants des membres de cette fédération.

Je craindrais que l'abolition du Sénat ne réduise l'influence des petites provinces ou leur voix au chapitre. C'est d'ailleurs pour cette raison que les États-Unis ont un Sénat. L'Australie et nombre d'autres pays, d'autres fédérations, ont adopté le système bicaméral.

Il est temps de changer et de ne plus accepter que les sénateurs soient nommés. Je ne suis pas en faveur de l'abolition du Sénat et de l'adoption d'un parlement unicaméral au Canada. En revanche, si nous avons un Sénat, ses membres devraient être élus et nous représenter.

Paradoxalement, ce sont les conférences des premiers ministres, où sont représentés les intérêts provinciaux, qui ont comblé le vide en l'absence d'un Sénat plus légitime et plus crédible. J'espère que les premiers ministres resteraient davantage dans leur province pour s'occuper de leurs propres affaires car ce serait notre nouvelle Chambre haute qui veillerait aux intérêts des provinces dans cet endroit.

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de son premier discours. Il a parlé d'inviter des écoliers à la Chambre. Jane Goodall, la primatologue, était présente durant la période des questions. Je demande bien ce qu'elle a pu penser en regardant le cirque de la période des questions. A-t-elle pensé que nous nous comportons mieux ou moins bien que les chimpanzés qu'elle étudie depuis 1960 à Gombe, en Tanzanie occidentale. Tout est de la faute de l'opposition. Le député doit savoir cela.

Tout le pays a de la difficulté à recruter du personnel médical dans les régions rurales. La Colombie-Britannique a un programme d'aides-médecins. Nous commençons maintenant à établir un programme très excitant. L'Université de Washington dans l'État de Washington affiche un taux de succès de 80 p. 100 pour fournir des aides-médecins dans les régions rurales. Environ 80 p. 100 des diplômés demeurent dans une région rurale et, sous la direction de médecins, sont en mesure de fournir des soins primaires dans les régions mal desservies. Je sou mets cela au député comme point d'intérêt. S'il a des observations sur les programmes en Ontario, qui sont très bons, il pourrait souhaiter les mentionner à la Chambre.

• (1755)

M. Barry Devolin: Monsieur le Président, je m'intéresse à toutes les nouvelles idées concernant le recrutement des médecins qui permettraient d'accroître leur nombre dans notre système. Malgré tout le respect que je dois à mon collègue, j'espère personnellement que nous pourrions faire passer le débat sur les soins de santé à une dimension plus rationnelle et examiner ce que font les autres pays pour trouver de bonnes idées. Si on rapporte une idée des États-Unis, il ne faudrait pas l'écarter immédiatement en invoquant qu'il s'agit du système de soins de santé américain. Une bonne idée est une bonne idée, et si cette idée est appliquée dans l'État de Washington, alors il faut l'examiner.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, je pense que c'est la première fois que j'interviens depuis que vous occupez la présidence, j'en profite donc pour vous féliciter de votre nomination.

Je félicite également le député de Haliburton—Kawartha Lakes—Brock de sa première intervention à la Chambre des communes, que j'ai trouvée fort réussie. J'ai fait ma première intervention à la Chambre il y a de nombreuses années, mais je ne pense pas avoir été aussi à l'aise et, de toute évidence, aussi calme que le semblait mon collègue. Son aisance est peut-être attribuable à sa longue association au processus politique. Cela a certainement fait la différence.

J'ai éprouvé un peu de difficulté à formuler une réponse au discours du Trône parce qu'il ne comporte pas beaucoup de matière. Je crois que nous nous attendions tous à davantage de contenu, ne serait-ce que parce qu'il y a eu des élections. Environ cinq mois plus

tôt, il y avait eu un discours du Trône. En bref, cette même administration a présenté deux discours du Trône dans un très court intervalle.

J'ai noté ce que beaucoup de mes collègues ont noté. À mon avis, ce discours est une coquille vide. Il aurait pu contenir tant d'éléments mais n'en a offerts que fort peu. Le plus étonnant dans tout cela, c'est que nous sommes face à un nouveau scénario puisque nous avons un gouvernement minoritaire. Trois partis d'opposition s'attendaient à être consultés par le gouvernement, pour établir certaines des priorités, mais cette consultation n'a tout simplement pas eu lieu. C'est vraiment déformer la vérité de dire qu'il y a eu consultation, même à un degré minime, parce qu'en fait il n'y en a tout simplement pas eu. Cette situation a amené l'opposition à présenter des amendements et a entraîné ce que les médias ont décrit comme une crise potentielle, ce qui n'était pas, je le signale, le but de l'opposition. Quoi qu'il en soit, la série d'amendements présentée a donné davantage de substance au discours du Trône qui, au départ, en était dénué.

Il est important que les Canadiens comprennent la signification de tout cela. En début de législature, nous avons été confrontés à un gouvernement habitué à une situation majoritaire et qui a soudainement tenté d'utiliser sa bonne vieille méthode en déclarant que ces amendements feraient l'objet d'une motion de censure. Le sort du gouvernement reposait alors soit sur l'appui au gouvernement, soit sur le rejet des amendements.

Devinez la suite? Quatre heures plus tard le gouvernement était en train de négocier. Ce qui explique que cette assemblée a maintenant un cachet bien différent. C'est certes productif. Toutefois le gouvernement semble encore dépourvu d'orientation sauf lorsqu'il agit à son corps défendant, et c'est ce qu'il y a d'honteux

Les amendements au discours du Trône, qui ont été adoptés, reçoivent de façon générale l'appui de la population canadienne et de tous les partis d'opposition. Nous savons maintenant que c'est également le cas du Parti libéral parce qu'il s'est prononcé en faveur de l'amendement. Nous ne comprenons pas pourquoi le discours du Trône ne fait aucunement mention de ces questions. Ce discours du Trône n'avait aucune substance.

• (1800)

Il est important que je parle pendant une minute seulement de ma circonscription. Elle englobe la partie nord de l'île de Vancouver ainsi que la côte continentale depuis Desolation Sound jusqu'à Rivers Inlet. Ma circonscription abrite essentiellement près de la moitié de la côte de la Colombie-Britannique sous toutes ses configurations. On a soulevé dans ma circonscription de nombreuses questions qui touchent le milieu marin.

Nous disposons d'un important secteur des ressources. Il s'agit d'une région pittoresque où il fait bon vivre. Le tourisme et l'hébergement pour retraités constituent également des secteurs d'importance et l'économie de la région est très diversifiée.

L'image du gouvernement fédéral n'est pas si manifeste sur la côte ouest et lorsqu'elle l'est, c'est trop souvent parce que les décisions prises sont contraires aux vœux des gens. On ne compte plus les exemples de ce genre de cas.

Habituellement, les décisions sont prises par la Garde côtière ou le ministère des Pêches et des Océans, ce qui revient au même, ou plus récemment par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Le gouvernement fédéral intervient, comme ailleurs dans le reste du pays, dans des différends commerciaux, le bois d'oeuvre notamment.

L'Adresse

Nous avons beaucoup de difficulté à sensibiliser le gouvernement centralisé de ce pays, la bureaucratie centralisée et même la bureaucratie régionale de la Colombie-Britannique aux répercussions de leurs actions, particulièrement lorsqu'elles sont négatives, sur nos collectivités.

Il y a quelques questions prioritaires, dont nos programmes de mise en valeur du saumon. Il faut les maintenir. Il y a aussi la question des phares. C'est un test révélateur. Si le gouvernement n'appuie pas le maintien des phares, c'est qu'il ne se soucie pas de la zone côtière rurale de la Colombie-Britannique. C'est bien simple. Il fait tout son possible pour faire comprendre qu'il ne s'en préoccupe pas.

Comme dans d'autres régions du Canada, il y a bien des questions d'énergie qui se posent chez nous. La côte ouest a la chance d'avoir l'un des meilleurs régimes éoliens de la planète. Nous aurons dans ma circonscription un grand parc qui regroupera probablement 150 éoliennes. Voilà qui modifiera considérablement l'économie énergétique de l'île de Vancouver. Ce n'est qu'un début.

La Colombie-Britannique possède des ressources pétrolières et gazières en mer, mais elles sont sous le coup d'un moratoire imposé par les autorités fédérales. Elles n'oseraient pas l'imposer ailleurs, mais il s'applique en Colombie-Britannique. Nous attendons les rapports Priddle et Brooks ce mois-ci. Lorsqu'ils seront remis, je ne veux pas que le gouvernement tarde à s'attaquer à la question du moratoire. Pas un mot là-dessus dans le discours du Trône.

Une autre question se pose sur la côte est, dans le secteur du pétrole et du gaz en mer. Le gouvernement doit présenter d'ici une semaine le mécanisme par lequel il entend honorer sa promesse électorale. Il rendra l'intégralité des recettes tirées des ressources en mer aux provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse. Il n'en est pas question dans le discours du Trône.

Une grande initiative de la bureaucratie gouvernementale, du Conseil privé, est proposée en matière de réglementation intelligente. Elle devrait beaucoup faire pour simplifier l'exercice du pouvoir législatif et réglementaire, améliorer la productivité, faire croître l'économie du Canada et faire disparaître dans l'industrie bien des motifs d'exaspération. Le discours du Trône y fait à peine allusion.

Sur tous ces fronts, il y a beaucoup à faire, mais le gouvernement n'en dit rien et il n'agit pas non plus.

● (1805)

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir participer au débat sur le discours du Trône et de remercier les électeurs d'Ottawa-Ouest—Nepean qui m'ont encore accordé le privilège de les représenter dans ce haut lieu de la démocratie.

C'est pour moi un immense honneur de siéger à la Chambre. C'est un immense honneur de travailler avec des gens de toutes les régions de notre pays et de différentes allégeances, des gens qui ont des idées différentes sur ce qui est dans l'intérêt du Canada d'aujourd'hui et de demain, mais qui partagent un objectif commun, celui de faire du Canada un pays encore meilleur.

C'est une attitude très importante à avoir à l'aube de cette nouvelle législature. De toute évidence, c'est une législature différente de celles que j'ai connues auparavant. Je dois dire, en toute sincérité, que je suis enthousiaste et curieuse de voir comment cela changera la dynamique du Parlement et de quelle manière nous pourrions travailler ensemble en faisant fi des considérations sectaires, dans l'intérêt de notre pays.

À l'instar de nombreux Canadiens, je viens d'une famille d'immigrants. Mon père a immigré au Canada. C'est lui qui m'a expliqué la chance que j'avais d'être canadienne. Il a réalisé son rêve en venant dans ce pays pour y terminer sa carrière comme maître-tailleur à l'emploi de ce grand symbole national qu'est la Gendarmerie royale du Canada.

Tout au long de ma vie, j'ai appris à apprécier les valeurs chères à ce pays. Lorsque j'ai mis les pieds à la Chambre pour la première fois et souvent par la suite, je me suis consciemment arrêtée à penser à ce que je dois et à ce que nous devons tous à ceux qui ont siégé à cet endroit avant nous et à ce que nous devons aux générations qui suivront.

Ceux qui nous ont précédés ici nous ont donné un pays qui fait l'envie du monde entier. Ils l'ont fait consciemment, en se concentrant sur l'avenir et sur l'intérêt de notre pays tout entier et non pas sur des intérêts exclusivement locaux. Les décisions que nous prenons au Parlement façonneront l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants et celui sur lequel nos successeurs devront s'appuyer.

Voilà le point de vue que j'apporte à la Chambre. Je suis très fière de représenter les électeurs d'Ottawa-Ouest—Nepean, une communauté fort diversifiée. Je sais que ce genre de commentaire est habituellement propre aux premiers discours, mais j'ai fait le mien il y a 16 ans. Il est néanmoins important pour moi de décrire les gens que je représente.

Je représente une communauté très diversifiée comprenant de nombreuses personnes à faible revenu, de nombreux nouveaux Canadiens provenant de partout dans le monde, de nombreuses personnes aisées, de nombreuses personnes qui travaillent pour l'administration fédérale et de nombreuses personnes qui travaillent dans le secteur de la haute technologie et qui occupent tous les postes que l'on peut imaginer dans pratiquement toutes les communautés du pays.

Lorsque j'étudie le discours du Trône, je tente de voir en quoi il aborde les besoins liés à la diversité du Canada et non s'il porte sur une sphère économique en particulier ou une région précise. Je tente de voir si l'éventail entier des besoins et des intérêts de notre pays sont représentés et s'il bâtit l'avenir.

Contrairement à certains députés dont j'ai entendu les discours cet après-midi, je crois fermement au rôle du gouvernement dans la société. Je crois que le gouvernement doit jouer un rôle constructif et positif dans la vie de ses citoyens et dans la création du pays. Nos prédécesseurs dans cette Chambre ont fait de l'excellent travail à cet égard. Nous devons tenter au moins de maintenir leur niveau d'excellence et espérer que, lorsque nous quitterons, le pays se portera encore mieux qu'à notre arrivée.

● (1810)

Permettez-moi de parler de certains de mes électeurs et de dire à quel point je crois que le discours du Trône et les projets du gouvernement répondront à leurs besoins.

L'Adresse

Ma circonscription est la deuxième ou la troisième ayant la plus forte proportion d'ânés au Canada. Je dis la deuxième ou la troisième parce que le député de St. Catharines s'obstine toujours avec moi pour dire que sa circonscription a dépassé Ottawa-Ouest—Nepean à cet égard. De toute façon, ma circonscription représente un besoin émergent et de plus en plus présent dans la société canadienne. On devra répondre aux besoins d'une population composée de plus en plus de personnes de 65 ans et plus qui ont quitté la main-d'oeuvre et qui ont des besoins en matière de soins de santé et de revenu de retraite. Or, la population des travailleurs est de plus en plus petite pour répondre à leurs nombreux besoins.

Dans un sens, nous vivons le contraire de ce que nous avons vécu dans les années soixante lorsque la génération du baby-boom entrait dans les écoles secondaires et que notre principale préoccupation était d'assurer son éducation et son avenir. Ceux qui ont fait les sacrifices à cette époque auront davantage besoin de la société que les jeunes d'aujourd'hui.

Je suis ravie que le discours du Trône s'attache aux besoins des ânés, surtout pour ce qui est d'améliorer le système de soins de santé et de mieux soutenir ceux et celles qui prennent soin, à domicile, d'un parent ou d'un voisin âgé. Des gens dans ma circonscription me parlent des longues listes d'attente pour des chirurgies, des diagnostics qui peuvent être graves, des traitements et du coût des médicaments vitaux que certains n'ont pas les moyens de se payer.

Je suis heureuse de l'entente sur la santé qui est intervenue récemment. Les engagements pris à cet égard dans le discours du Trône répondront aux besoins relatifs aux listes d'attente, assureront des diagnostics plus rapides, couvriront le coût des médicaments onéreux, fourniront une aide en matière de soins à domicile et appuieront les aidants naturels.

Nous devons aussi investir dans nos enfants pour l'avenir. Le discours du Trône annonce des initiatives très importantes à cet égard. Permettez-moi de me tourner un peu vers le passé et de dire que je suis très fière de la Prestation nationale pour enfants, qui a assuré que les enfants de familles à revenu faible ou modeste bénéficient d'un plus grand soutien financier que ce n'était le cas il y a quelques années.

Dans un autre domaine important, nous avons fait en sorte que tous les enfants aient une meilleure chance d'accéder à des études supérieures. De plus en plus, ils auront besoin d'une éducation supérieure pour vivre des vies remplies et satisfaisantes et apporter leur contribution à leur pays.

Je suis particulièrement fière du Bon d'études canadien, qui sera offert à tous les enfants de famille à faible revenu, à compter d'une certaine date, cette année. En termes simples, il y a des familles dans notre pays qui n'auront jamais les moyens d'envoyer leurs enfants au collège ou à l'université. Ce bon procurera à tous les enfants un petit coussin pour leur éducation, le moment venu. Non seulement il leur procurera une partie des ressources financières dont ils auront besoin, mais il les encouragera à terminer leurs études collégiales, parce qu'ils sauront qu'ils pourront poursuivre leur formation.

Le logement est très important pour nos familles, pour nos ânés et pour nos enfants. Je suis fière de ce que fait le gouvernement pour procurer un plus grand nombre de logements abordables dans les divers collectifs de logements.

J'ai mentionné que ma circonscription compte un grand nombre d'immigrants. Je suis heureuse de certaines des initiatives que nous prenons en vue de reconnaître plus rapidement leurs compétences et leurs qualifications professionnelles, de telle sorte qu'un ingénieur

puisse travailler comme ingénieur—au lieu de rester sans emploi ou sous-employé—et apporter une contribution à notre pays.

• (1815)

Je vais aborder deux secteurs. Récemment, nous avons tous reçu une lettre du Conseil canadien des ingénieurs, portant sur l'argent qu'il a reçu du gouvernement afin d'accélérer la reconnaissance des titres de compétence des nouveaux Canadiens, et afin qu'ils aient plus de possibilités d'obtenir des emplois dans lesquels ils pourront mettre à profit les qualifications qu'ils amènent dans notre pays.

Nous allons mettre sur pied un programme visant à ce que soient reconnus les médecins étrangers, afin qu'ils contribuent à résorber notre pénurie de médecins et de spécialistes et afin, également, qu'ils mènent une vie plus épanouissante, en mettant en pratique les habiletés qu'ils ont amenées en venant chez nous.

Une autre chose que nous devons examiner, également, c'est de maintenir les Canadiens en meilleure santé. L'un des aspects dont il est vital que nous nous soucions, c'est le genre de milieu naturel dans lequel vivront nos enfants et nos petits-enfants. Auront-ils de l'air propre à respirer? Auront-ils de l'eau saine à boire? Auront-ils un sol capable de produire des aliments de qualité?

Je suis donc fière des engagements pris dans le discours du Trône dans le domaine de l'environnement, des énergies de remplacement et des nouvelles technologies environnementales. Non seulement ces engagements aideront-ils le Canada à résoudre certains de ses propres problèmes dans le domaine de l'environnement, mais ils nous permettront également d'aider à trouver des solutions aux problèmes environnementaux de la planète. Tout cela sera également profitable pour notre économie. J'ai une philosophie au sujet du Canada. Ce que nous faisons pour le monde est profitable pour nous. L'une des choses que nous pouvons faire, par exemple, c'est de partager nos connaissances technologiques; nous devons rester à la fine pointe de la technologie et partager nos connaissances avec le reste du monde lorsque c'est pour le plus grand bien de tous.

Pour boucler la boucle, disons que, si nous investissons dans l'éducation de nos enfants, c'est à la fois pour leur développement personnel et pour la contribution qu'ils peuvent faire à la société, mais c'est aussi très bon pour l'économie. Nous investissons aussi en même temps dans nos universités et nos collèges grâce à la recherche, mais nous nous engageons à aller encore un peu plus loin dans le discours du Trône.

Il est arrivé trop souvent par le passé que nous effectuions d'excellentes recherches au Canada, mais que les travaux de développement soient par la suite menés à l'étranger, créant des emplois et entraînant d'autres avantages pour d'autres pays. C'est bien, mais je crois que les initiatives que nous avons prises dans le discours du Trône pour commercialiser notre recherche, pour vraiment présenter sur les marchés certaines de ces magnifiques recherches que nous effectuons, et pour fournir le capital de risque nécessaire pour que les petites entreprises qui démarrent puissent s'en servir, sont excellentes.

L'Adresse

Je sais aussi que tout cela est très important pour une grande partie de mes électeurs qui, depuis quelques années déjà, sont sans emploi ou sous-employés en raison du ralentissement dans le secteur de la haute technologie. La possibilité de créer de nouvelles compagnies et de lancer de nouvelles idées leur fournit l'occasion de songer à créer de nouveaux emplois et à avoir recours à leurs propres compétences plutôt que d'aller ailleurs pour trouver de l'emploi. Il y a un groupe extraordinaire ici dans la ville, connu sous le nom d'Ottawa Talent Initiative, qui travaille à trouver de nouvelles possibilités pour ces travailleurs du domaine de la haute technologie et à fournir de l'aide à leurs familles.

Cela peut ne pas sembler important, et je sais que cela se produit dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays, mais seulement à Ottawa, nous avons environ 17 000 personnes de ce secteur de l'économie qui sont au chômage depuis près de trois ans. Il y en a des milliers d'autres un peu partout au pays. Ce sont là les talents que nous devons garder dans nos collectivités pour le jour où de nouveaux débouchés dans le secteur de la technologie vont s'ouvrir. Si nous n'avons pas ces gens qualifiés, que ce soit ici ou à Vancouver, à Kitchener-Waterloo, Halifax ou en Saskatchewan, ces nouveaux débouchés ne vont pas apparaître au Canada.

• (1820)

Donc, d'un bout à l'autre du pays, il est dans notre intérêt de faire en sorte que les compétences de ce secteur demeurent à jour et solides pour garantir que des possibilités d'emploi se débloquent pour ces personnes, et pour soutenir leur famille pendant qu'ils traversent une période difficile.

J'aimerais parler un peu plus des villes et des collectivités, mais je sais que mon temps de parole achève. J'aimerais parler un peu plus de l'importance de la responsabilité financière, parce que nous ne pourrions pas nous payer d'initiatives nouvelles si nous ne gérons pas prudemment notre situation budgétaire. Il y a un engagement fort de ne pas revenir au financement par le déficit, de continuer de payer notre dette et de continuer de veiller à ce que la fiscalité demeure raisonnable pour les Canadiens, mais, parallèlement, nous ne saurions oublier d'investir dans notre avenir. Voilà ce dont j'ai tenté de parler ce soir.

À mon sens, nous devons avoir la grille suivante pour orienter nos travaux ici : les décisions que nous prendrons aujourd'hui, demain et d'ici la fin de la législature actuelle, la 38^e, peu importe sa durée, nous donneront-elles un meilleur pays dans 10 ou 20 ans? Est-ce qu'un enfant né aujourd'hui aura de meilleurs débouchés dans 10 ans? Selon moi, c'est là-dessus que nous devons mettre l'accent, pas seulement sur les querelles politiques d'aujourd'hui et pas seulement sur les pressions à court terme. Nous devons avoir le courage de voir au-delà d'aujourd'hui et de demain, et de nous assurer que la prochaine génération de personnes qui s'assoieront dans ces sièges dise que cette 38^e législature a fait de bonnes choses pour le Canada et a laissé de bonnes fondations sur lesquelles bâtir l'avenir.

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, je connais la députée car elle est ma voisine. Elle représente la circonscription située directement au nord de la mienne, et je sais qu'elle est une députée très dévouée et très engagée envers sa collectivité et son pays.

Elle a commenté la question des soins de santé aujourd'hui. Je voudrais lui poser une question qui intéresse particulièrement nos collectivités respectives. Lorsqu'elle a commenté les soins de santé, cela m'a fait penser à un hôpital qui est situé dans sa circonscription, mais qui dessert tout l'ouest de la mienne. Il s'agit de l'hôpital Queensway—Carleton.

J'ai rencontré les membres du conseil d'administration de l'hôpital par le passé et ils m'ont expliqué leurs préoccupations. Ils sont constamment obligés de verser un loyer à un organisme fédéral qui s'appelle la Commission de la capitale nationale. Le fait que la Commission de la capitale nationale possède le terrain sur lequel cet hôpital est exploité empêche l'administration d'agrandir l'hôpital, d'offrir de nouveaux services et de sous-louer éventuellement des locaux à des médecins de famille et à d'autres praticiens.

J'ai donc rencontré le directeur de la CCN pour l'entretenir de la proposition de céder ce terrain à l'hôpital de notre localité. J'ai présenté une motion, la motion n^o 135, qui permettrait d'atteindre cet objectif. Pour un dollar, la CCN vendrait le terrain directement à l'hôpital, de la même façon que deux autres hôpitaux de la région d'Ottawa ont obtenu leur terrain de la Ville d'Ottawa.

Étant donné l'engagement que son gouvernement soutient avoir pris à l'égard de la santé, je me demande si la députée pense que le gouvernement libéral appuiera cette motion. Croit-elle que le gouvernement libéral demandera à la CCN, par l'entremise du Conseil du Trésor, de vendre le terrain à l'hôpital de notre localité pour que chaque dollar dont dispose l'hôpital puisse servir à soigner les malades et que chaque pied carré de terrain sur lequel l'hôpital est exploité puisse être mis en valeur pour accroître les services qui sont offerts à nos collectivités respectives?

• (1825)

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, j'apprécie l'intérêt démontré par le nouveau député de Nepean—Carleton envers l'hôpital situé dans ma circonscription. Honnêtement, s'il était aussi déterminé à aider cet hôpital qu'il le prétend, il n'aurait sans doute pas annulé deux rendez-vous avec la Commission de la capitale nationale, alors qu'il devait justement discuter de cette question, et choisi à la place de s'adresser aux médias.

Les terres dont le député parle font partie de la ceinture de verdure qui entoure la capitale nationale. La Commission de la capitale nationale détient ces terres en fiducie pour les Canadiens dans le cadre de la planification de la capitale, avec le parc de la Gatineau, l'aire de conservation du lac Mud et l'aire de conservation de la Mer bleue. L'hôpital apprécie sa situation et son bail minimal d'une durée de 40 ans.

Je suis d'avis que la CCN n'est pas prête à abandonner des terres achetées et conservées dans l'intérêt du pays. Je suis certainement disposée à travailler avec la Commission de la capitale nationale et avec l'hôpital pour veiller à ce que les dispositions de prolongation du bail, lorsqu'il sera échu dans neuf ans, soient avantageuses pour l'hôpital.

Le député devrait demander à ses propres collègues s'ils croient qu'un hôpital d'Ottawa devrait bénéficier d'un traitement de faveur par rapport aux autres hôpitaux du pays.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de la députée d'Ottawa-Ouest—Nepean. Je l'ai entendu dire qu'elle était fière de la prestation nationale pour enfants.

Depuis la mise en place de la prestation nationale pour enfants, le taux de pauvreté infantile au Canada a augmenté. Malgré l'engagement qu'avait pris la Chambre en 1989 de mettre fin à la pauvreté infantile d'ici l'an 2000, cette dernière a augmenté. Il ne me semble pas très efficace, ce programme. J'aimerais entendre ce qu'elle a à proposer pour mettre fin à la pauvreté infantile au Canada.

Elle a aussi mentionné le Bon d'études canadien. Je conviens que c'est une très bonne chose d'encourager les familles à épargner de l'argent pour l'éducation de leurs enfants, mais le gouvernement semble fermer les yeux sur la crise que connaît l'enseignement postsecondaire, caractérisée par l'endettement inquiétant des étudiants et les frais de scolarité élevés. Le discours du Trône ne propose aucune solution à ce problème grave. J'aimerais que la députée nous fasse part de ses commentaires à ce sujet aussi.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je suis fière de la Prestation nationale pour enfants. Je pense que le député reconnaîtra que les opinions divergent au sujet de la pauvreté infantile. Certains croient qu'elle a diminué au fil des ans, d'autres qu'elle a augmenté. Je suis fière de cette prestation parce que c'est un programme qui a vu le jour dans ma circonscription d'Ottawa West—Nepean et qui a été adopté par le Parti libéral pour l'ensemble du pays, au rang de ses priorités, avant d'être intégré au budget l'année suivante.

Investir dans notre jeunesse aujourd'hui, inciter les jeunes à poursuivre leurs études et à profiter des occasions qui s'offrent à eux est certainement un bon moyen de réduire la pauvreté infantile. Ainsi, la prochaine génération aura reçu une meilleure instruction, verra davantage de portes s'ouvrir et pourra mieux subvenir aux besoins de ses propres enfants.

En ce qui concerne l'éducation postsecondaire en général, le député sait qu'elle est principalement du ressort des provinces. Si j'avais un peu plus de temps, je pourrais énumérer nos investissements en recherche, dans les Bourses d'études du millénaire, dans l'amélioration des avantages fiscaux pour les frais de scolarité...

Le vice-président: Lorsque la Chambre reprendra ce débat, la députée disposera de trois minutes et demie consacrées aux questions et aux observations pour compléter sa liste.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

• (1830)

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, je veux d'abord vous remercier de m'autoriser à prendre la parole dans le débat d'ajournement. Ma question vient en rappel à la question que je posais au ministre le 6 octobre dernier relativement à la caisse de l'assurance-emploi.

Ma question est en deux volets. Le premier est en rapport à la réglementation qui est tellement restrictive que de moins en moins de chômeurs et de chômeuses peuvent recevoir des prestations d'assurance-emploi.

Je rappelais également au ministre qu'on ne retrouvait pas de préoccupation à cet effet dans le discours du Trône. Au contraire, le discours du Trône manifeste comme un sentiment de satisfaction du

L'ajournement

gouvernement, alors qu'il dit tout simplement qu'il va vérifier si la Caisse d'assurance-emploi répond toujours aux besoins des travailleuses et des travailleurs.

Pour sa part, le ministre a reconnu qu'il y avait là un problème qui ne s'appliquait pas seulement au Québec mais à l'ensemble du pays. C'est déjà quelque chose qu'il l'ait reconnu.

Ma question porte sur les mesures qu'il entend prendre pour corriger la situation. Ce n'est donc pas une situation légère, surtout pour les personnes qui sont aux prises avec le chômage.

Au cours des dernières années, la situation a changé, particulièrement depuis 1997. À ce moment, de toutes les personnes qui payaient de l'assurance-emploi, 75 p. 100 de celles-ci pouvaient se qualifier et avaient le droit d'en bénéficier. Aujourd'hui, au moment où on se parle, il y en a seulement 38 p. 100.

C'est donc dire que le gouvernement a tellement compressé les règles qu'il y a de moins en moins de gens qui peuvent avoir accès à l'assurance-emploi. C'est surtout vrai pour les femmes et les jeunes, du fait qu'ils ont surtout des emplois précaires ou à temps partiel.

Je voudrais avoir une réponse à cet égard de la part du gouvernement, de la part du ministre ou du secrétaire parlementaire.

Le deuxième volet porte sur la caisse de l'assurance-emploi elle-même. Ce sont 45 milliards de dollars qui ont été détournés de la caisse de l'assurance-emploi. Cela constitue en fait une taxe déguisée.

Le ministre nous répond que cette situation relève du fait que, maintenant, nous avons une seule caisse. Cependant cela ne justifie pas le fait qu'on puise à l'intérieur des surplus, ce qu'on a fait à même le droit aux chômeuses et aux chômeurs de recevoir de l'assurance-emploi. Ce surplus, on le dirige vers d'autres fins, soit pour payer la dette, pour payer encore d'autres comptes ou pour mettre dans le fonds de réserve.

À cet égard, j'aimerais entendre le ministre ou son représentant nous dire quelle va être sa recommandation en ce qui concerne l'utilisation future de l'assurance-emploi.

[Traduction]

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, il n'est pas étonnant que le discours du Trône fasse référence au programme d'assurance-emploi. C'est la preuve que le gouvernement est très conscient de tout ce qu'il reste à faire pour résoudre les problèmes qui touchent non seulement le Québec mais aussi le reste du pays. Nous nous sommes toujours efforcés de faire en sorte que le programme d'assurance-emploi réponde aux besoins de tous les Canadiens.

L'assurance-emploi continue d'accorder un revenu temporaire aux personnes qui quittent involontairement leur emploi. Ainsi, en 2002-2003, 1,4 million de personnes ont reçu pour 8,2 milliards de dollars de prestations ordinaires. Selon le rapport de contrôle et d'évaluation du régime d'assurance-emploi de 2003, 88 p. 100 des travailleurs occupés auraient été admissibles aux prestations d'assurance-emploi s'ils avaient perdu leur emploi pour un motif valable.

L'assurance-emploi aide les Canadiens à réintégrer le marché du travail. Près de 640 000 Canadiens ont participé à des mesures actives d'aide à l'emploi et 220 000 d'entre eux sont retournés au travail.

L'ajournement

Je me permets de rappeler au député de Chambly—Borduas tous les changements que le gouvernement a apportés au programme d'assurance-emploi, afin qu'il continue de répondre aux besoins des Canadiens sur un marché du travail qui change rapidement. Par exemple, la règle d'intensité a été abrogée parce qu'elle ne contribuait pas à accroître la participation au marché du travail. La disposition de récupération a été modifiée, de façon à ce qu'elle ne s'applique plus aux Canadiens qui demandent un revenu d'appoint temporaire pour la première fois ou qui reçoivent des prestations spéciales. En outre, les parents qui retournent sur le marché du travail après être restés à la maison pour prendre soin de leurs jeunes enfants peuvent maintenant être admissibles aux prestations en accumulant le même nombre d'heures d'emplois que les autres travailleurs.

L'Organisation de coopération et de développement économiques a indiqué que, parmi les pays membres de cette organisation, le Canada a le deuxième plus bas taux de chômage à long terme.

En ce qui concerne le compte d'assurance-emploi, je rappelle au député que, sur la recommandation du vérificateur général de l'époque, il n'existe plus de compte d'assurance-emploi distinct depuis 1986. C'était, monsieur le Président, avant même que vous ne soyez élu à la Chambre des communes. Tous les excédents et déficits font maintenant partie du Trésor. En fait, nous avons réduit les cotisations chaque année depuis dix ans. Elles sont passées de 3,07 \$ en 1994 à 1,98 \$ en 2004, soit le taux le plus faible depuis 1940. Notre objectif est d'équilibrer les revenus et les dépenses, et nous prévoyons y arriver cette année.

Le gouvernement a compris ce dont les Canadiens ont besoin et c'est la raison pour laquelle nous sommes fiers des améliorations que nous avons apportées et que nous continuerons d'apporter à cet important programme.

• (1835)

[*Français*]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, la réponse est claire. Le député vient de nous confirmer que les surplus servent à équilibrer les dépenses et les revenus. Or, ce qui est anormal, c'est de faire porter ce poids seulement par une tranche de la société, que sont les chômeurs.

Je rappellerai aussi au député qu'il ne nous donne que des chiffres absolus en ce qui a trait au nombre de chômeurs. Pourquoi ne nous parle-t-il pas, par exemple, à propos du pourcentage de personnes qui peuvent maintenant avoir accès à l'assurance-emploi? On dit que seulement 38 p. 100 des personnes qui cotisent à l'assurance-emploi peuvent se qualifier du fait que les règles sont tellement restrictives. C'est là qu'est le drame.

J'aimerais entendre le député à cet égard, au lieu de l'entendre nous citer des chiffres qui n'ont rien à avoir avec la question que j'ai posée.

[*Traduction*]

L'hon. Peter Adams: Monsieur le Président, je sais que le député s'intéresse beaucoup à cet important sujet. L'objectif est la recherche d'emploi plutôt que l'assurance-emploi, et le député en conviendra sûrement. L'assurance-emploi n'offre qu'un soutien temporaire.

En ce qui concerne les emplois, au Québec seulement, 50 100 emplois ont été créés jusqu'à maintenant cette année. Depuis 1996, l'année de la réforme de l'assurance-emploi, 563 000 ont été créés, encore une fois, au Québec seulement.

En plus des divers changements que le gouvernement a apportés, dont j'ai parlé, le député devrait reconnaître que le gouvernement du Canada transfère quelque 600 millions de dollars par année au

Québec pour les programmes d'intervention sur le marché du travail afin d'aider les travailleurs, y compris les travailleurs âgés et les jeunes travailleurs, à trouver un emploi et à le conserver. Le transfert annuel à cet égard a augmenté considérablement depuis 1996-1997, où il s'élevait à 427 millions de dollars.

[*Français*]

M. Yves Lessard: Monsieur le Président, ma seconde intervention concerne la question que j'ai posée le 14 octobre dernier et qui référerait au débat des chefs.

Lors du deuxième débat des chefs, le premier ministre s'est engagé à corriger l'exigence de 910 heures de travail à laquelle sont contraints les jeunes pour recevoir des prestations d'assurance-emploi. En réponse à une question posée par le chef du Bloc québécois, le premier ministre a répondu qu'il était pour régler ce problème, et il s'y est engagé.

Au moment où l'on se parle, on ne retrouve rien à cet égard dans le discours du Trône ni dans les projets de loi qui ont été soumis, malgré la réponse que m'a fourni le ministre le 14 octobre. Il ne laisse présager d'aucune façon que ce problème sera réglé.

Je veux entendre ceci de la part du secrétaire parlementaire. Qu'a l'intention de faire le ministre pour éliminer cette discrimination en termes d'exigence qui concerne les jeunes? Je donnais tantôt des pourcentages. En fait d'accès aux prestations d'assurance-emploi, cela se situe à 38 p. 100 pour l'ensemble de la classe ouvrière. Toutefois, en ce qui concerne les jeunes, c'est en bas de 30 p. 100. Je pense qu'environ 23 ou 26 p. 100 des jeunes peuvent avoir accès aux prestations d'assurance-emploi. Pourquoi? C'est parce qu'on a imposé des règles telles qu'on leur en élimine graduellement l'accès, malgré qu'ils paient des cotisations à l'assurance-emploi.

Pour les jeunes, il existe une exigence supplémentaire de 910 heures de travail. J'aimerais entendre le secrétaire parlementaire à cet égard.

• (1840)

[*Traduction*]

L'hon. Peter Adams: Monsieur le Président, encore une fois, je félicite le député de l'intérêt qu'il porte à cette importante question. J'ai déjà mentionné que 88 p. 100 des travailleurs auraient droit à des prestations d'assurance-emploi s'ils perdaient leur emploi pour un motif valable. Le député ne le sait peut-être pas, mais l'écart entre les taux d'admissibilité n'est que de 4 p. 100 à l'échelle du Canada, le plus faible taux étant de 85,5 p. 100 en Alberta, et le plus élevé, de 89,5 p. 100 au Nouveau-Brunswick.

Les conditions d'admissibilité varient selon les régions et tiennent compte du taux de chômage dans la région visée. Plus le taux de chômage est élevé, plus les conditions d'admissibilité sont souples et plus la durée des prestations est longue, étant donné qu'il est plus difficile de trouver du travail dans la région en question.

En ce qui concerne les conditions d'admissibilité pour les nouveaux venus sur le marché du travail, le député semble laisser entendre que le régime d'assurance-emploi est discriminatoire envers les jeunes, ce qui est on ne peut plus faux. En fait, la grande majorité des nouveaux venus sur le marché du travail sont en quête d'un travail et non pas de prestations d'assurance-emploi.

Cela étant dit, le député devrait aussi reconnaître que les jeunes ont maintenant de meilleures chances de trouver un travail et de garder celui-ci que ce n'était le cas il y a une génération. En fait, le taux de chômage chez les jeunes entre 15 et 24 ans est de 4 p. 100 inférieur à ce qu'il était il y a 30 ans.

Cela est une indication de certains changements qui sont survenus dans notre économie et au sein de notre marché du travail.

Mentionnons tout d'abord le nombre accru de jeunes entre 15 et 24 ans qui poursuivent des études postsecondaires. Il suffit de voir ce qui s'est passé dans les cégeps du Québec pour s'en convaincre. Depuis le début des années 80, les inscriptions dans les cégeps du Québec ont constamment augmenté.

Deuxièmement, la baisse du chômage chez les jeunes fait aussi ressortir le fait que nous vivons dans une société qui valorise le savoir. Les Canadiens poursuivent des études postsecondaires plus que n'importe quel autre peuple dans le monde.

Malgré cela, je sais que le ministre est disposé à examiner tout problème que le député ou que tout Canadien soulève au sujet du régime d'assurance-emploi. Comme les députés le savent, la Commission de l'assurance-emploi est chargée de surveiller le régime d'assurance-emploi et de l'évaluer chaque année. Le ministre dépose son rapport tous les ans à la Chambre.

Le gouvernement continuera de veiller à ce que le régime d'assurance-emploi réponde aux besoins de tous les Canadiens, et plus particulièrement des jeunes.

[Français]

M. Yves Lessard: Monsieur le Président, la réponse du secrétaire parlementaire est très choquante pour les chômeurs qui ont véritablement besoin des prestations d'assurance-emploi. Je m'indigne qu'on laisse prétendre que c'est un peu par leur faute s'ils sont en chômage.

Ce dont il est question ici, ce n'est pas des exceptions de gens qui n'y ont pas droit, mais plutôt des gens qui y ont droit. Le secrétaire parlementaire reconnaît lui-même que dans les règles de l'assurance-emploi, si l'on tient compte de tous ceux qui y contribuent dans le but d'y avoir accès, les règles d'accessibilité devraient normalement permettre à 88 p. 100 des personnes qui cotisent d'y avoir accès. Au moment où l'on se parle, c'est 38 p. 100 des gens qui y ont accès.

L'ajournement

C'est ce dont le secrétaire parlementaire ne tient pas compte. Or, c'est de cette problématique qu'on doit se préoccuper.

Je rappelle que moins de 40 p. 100 des chômeurs peuvent avoir accès aux prestations. Entre l'accessibilité et la capacité d'y avoir accès, il y a une marge. C'est dans cette marge qu'est venu jouer le gouvernement en restreignant les règles. De cette façon, des parties importantes de l'ensemble de la population se sont beaucoup appauvries à cause de ces règles.

● (1845)

[Traduction]

L'hon. Peter Adams: Monsieur le Président, le député devrait savoir que le critère d'admissibilité de 910 heures a été adopté pour réduire la dépendance précoce aux prestations d'assurance-emploi. À une époque où la plupart des emplois nécessitent un niveau de scolarisation élevé, il y a trop de jeunes gens qui quittent l'école pour occuper un emploi à court terme. Les nouvelles exigences d'admissibilité à l'assurance-emploi avaient pour but de rompre ce cycle et d'encourager une participation plus solide à la population active.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Le nombre d'emplois chez les jeunes a augmenté de 26 000 en septembre, surtout parmi les plus vieux, âgés de 20 à 24 ans. Les gains réalisés chez les jeunes sont principalement des emplois à temps plein, soit plus de 40 000 emplois.

Je sais que tous les députés seront d'accord pour dire qu'il est dans l'intérêt supérieur des jeunes du pays de profiter de toutes les occasions de s'instruire, ce qui leur permettra de faire des carrières intéressantes et valorisantes.

Le vice-président: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne jusqu'à 14 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 46.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 19 octobre 2004

AFFAIRES COURANTES			
La commissaire aux langues officielles		M. D'Amours	539
Le Président	521	M. Wrzesnewskyj	541
		M. Goldring	541
		M. Telegdi	542
Loi sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple Tlicho		M. Lunn	542
M. Scott	521	M. Cullen (Etobicoke-Nord)	543
Projet de loi C-14. Présentation et première lecture	521	M. Kramp	544
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	521	Mme Gallant	546
		M. Stoffer	546
Les délégations interparlementaires		M. Telegdi	546
M. Patry	521	M. Stoffer	547
		M. Wrzesnewskyj	548
Pétitions		M. Valley	548
Loi constitutionnelle		M. Stoffer	549
Mme Gallant	521	M. Comuzzi	549
L'Agence de logement des Forces canadiennes		M. Lukiwski	550
M. Hill	521	M. Carr	551
Questions au Feuilleton		M. Tilson	552
M. LeBlanc	522	M. Siksay	554
		M. Powers	554
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)		Sharon Nelson	
Projet de loi C-4. Deuxième lecture	522	M. Adams	554
Mme Redman	522	La santé	
Motion	522	M. Fletcher	555
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	522	Le chef de l'opposition	
		M. Smith (Pontiac)	555
DISCOURS DU TRÔNE		Les langues officielles	
Reprise du débat sur l'Adresse en réponse		M. André	555
M. Dryden	522	Le Centre régional de culture et de formation de Dryden	
M. Fitzpatrick	523	M. Valley	555
M. Watson	524	Le discours du Trône	
M. Bains	524	M. Forseth	555
M. Hill	525	Le Ramadan	
M. Siksay	526	M. Khan	556
Mme Smith (Kildonan—St. Paul)	526	Relizon Canada	
M. Carr	527	Mme Picard	556
M. Lauzon	528	L'environnement	
M. Stoffer	529	M. Savoy	556
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	530	La route transcanadienne	
M. Godbout	530	M. Stinson	556
M. Murphy	532	Le Parti conservateur du Canada	
M. Siksay	532	Mme Neville	556
M. Dion	532	La Semaine de la PME	
M. Fitzpatrick	534	Mme Wasylcia-Leis	557
M. Trost	534	Le Ramadan	
M. Christopherson	534	M. Jaffer	557
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	536	Le Mois de la santé de l'oeil	
M. Trost	536	M. Clavet	557
M. Siksay	537		
Mme McDonough	538		
M. Christopherson	539		

La Semaine nationale des coopératives	
M. Fitzpatrick	557
La Semaine de la PME	
M. Malhi	558

QUESTIONS ORALES

Le programme de commandites	
M. Harper	558
M. Martin (LaSalle—Émard)	558
M. Harper	558
M. Martin (LaSalle—Émard)	558
M. Harper	558
M. Brison	558
M. Harper	558
M. Brison	558
M. Harper	558
M. Brison	559
Air Canada	
M. Duceppe	559
M. Lapierre (Outremont)	559
M. Duceppe	559
M. Lapierre (Outremont)	559
Mme St-Hilaire	559
M. Lapierre (Outremont)	559
Mme St-Hilaire	559
M. Lapierre (Outremont)	559
Les marchés publics	
M. Layton	560
M. Peterson	560
M. Layton	560
M. Peterson	560
Le programme des commandites	
M. MacKay	560
M. Brison	560
M. MacKay	560
M. Brison	560
M. Solberg	560
M. Brison	560
M. Solberg	560
M. Brison	561
L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Paquette	561
M. Mitchell	561
M. Paquette	561
M. Mitchell	561
L'industrie du textile	
Mme Deschamps	561
M. Peterson	561
Mme Deschamps	561
M. Peterson	561
Les subventions gouvernementales	
Mme Ablonczy	562
M. Peterson	562
Mme Ablonczy	562
M. Peterson	562
Le programme de commandites	
M. Kenney	562

M. Brison	562
M. Kenney	562
M. Brison	562
La fonction publique du Canada	
M. Godbout	562
M. Alcock	562
Les langues officielles	
M. Godin	562
M. Bélanger	563
La défense nationale	
Mme McDonough	563
M. Pettigrew	563
M. O'Connor	563
M. Graham (Toronto-Centre)	563
M. O'Connor	563
M. Graham (Toronto-Centre)	563
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	563
M. Brison	563
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	563
M. Brison	564
L'environnement	
M. Bigras	564
M. Dion	564
M. Bigras	564
M. Dion	564
La santé	
M. Fletcher	564
M. Dosanjh	564
M. Fletcher	564
M. Dosanjh	564
La citoyenneté et l'immigration	
Mme Folco	565
Mme Sgro	565
Le programme de commandites	
M. Williams	565
M. Brison	565
M. Williams	565
M. Brison	565
Le Service correctionnel du Canada	
Mme Lavallée	565
M. Alcock	565
Haïti	
M. Coderre	565
M. Pettigrew	566
Présence à la tribune	
Le Président	566
M. Solberg	566
Question de privilège	
Le programme de commandites	
M. Williams	566
M. Brison	566
M. Vellacott	566
LE DISCOURS DU TRÔNE	
Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
M. Powers	567

Mme Gallant	568	Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
M. Adams	568	M. St. Denis	583
M. Carr	569	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	584
Mme Gallant	570	M. Adams	585
M. Kenney	571	Mme Gallant	586
Mme Minna	572	M. Devolin	587
M. Scheer	573	M. Stoffer	588
M. Wrzesnewskyj	574	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	589
Mme McDonough	575	M. Duncan	589
M. Simms	575	Mme Catterall	590
M. St. Amand	576	M. Poilievre	592
Mme Neville	576	M. Siksay	592
M. Adams	578		
M. Toews	578	MOTION D'AJOURNEMENT	
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	578		
M. Simard (Beauport—Limoilou)	580	L'assurance-emploi	
M. Laframboise	580	M. Lessard	593
M. Lapierre (Lévis—Bellechasse)	582	M. Adams	593
Privilège		M. Lessard	594
La période des questions orales			
Mme Frulla	582		

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**